Le Monde

LE MONDE DES LIVRES



■ Abolition de l'esclavage : lutter ou commémorer ? Un dossier spécial

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16560 – 7,50 F

VENDREDI 24 AVRIL 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le « oui mais » des députés à l'euro

● Le passage à la monnaie unique a été approuvé par les socialistes et l'UDF ● Le RPR n'a pas pris part au vote ● Les convictions européennes d'Alain Juppé ont neutralisé l'hostilité de Philippe Séguin

L'ASSEMBLÉE nationale, mercredi 22 avril, *a approuvé, par 334 voix* contre 49, la proposition de résolution recommandant le passage à la monnaie unique. Douze députés se sont abstenus et cent soixante-dix-huit n'ont pas pris part au vote. Ni la *majorité ni l'opposition n'ont été* unies lors de ce scrutin. Les communistes, les proches de Jean-Pierre Chevènement et les élus de la Gauche socialiste ont repoussé ce texte soutenu par Lionel Jospin. *Après avoir envisagé le « non », le* RPR a finalement décidé de ne pas participer au vote. Devant les députés gaullistes, Alain Juppé a plaidé pour un *« oui à l'euro »* assorti du dépôt d'une motion de censure. Philippe Séguin s'est opposé à cette solution, jusqu'au moment où il s'est aperçu que son groupe allait se diviser. *Il s'est rallié à une solution de* compromis : la non-participation et le dépôt d'une motion de censure contre le gouvernement. Edouard Balladur a approuvé cette position. Valéry Giscard d'Estaing a rappelé l'engagement constant de l'UDF pour l'Europe et affirmé : *« Il faut toujours être au rendez-vous de l'Histoire. »* François Bayrou a ironisé sur les *« tergiversations »* de son allié RPR, mais s'associera à la motion de censure. Le groupe RPR s'est divisé au Sénat lors du vote du texte modifiant le statut de la Banque de France.

Lire page 5

A reculons

CE DEVAIT être une belle journée : le soleil était revenu, la France s'apprêtait à franchir une étape décisive, une date dans une histoire qui, *depuis le traité de Rome en 1957*, se confond chaque jour un peu plus avec celle de l'Europe naissante. Ce pouvait être la conclusion heureuse d'une période controversée, laissant derrière elle la querelle des pro et des anti-Maastricht, pour se tourner vers la monnaie unique, moyen d'une plus grande prospérité, arme décisive dans l'économie-monde, et l'un des points d'achèvement, supranational, d'une ambition nationale. Ce ne fut, à l'initiative du RPR, c'est-à-dire du parti du président, qu'un signe de faiblesse donné à nos partenaires, adressé par une France qui n'accepterait *d'avancer qu'à* reculons.

ÉDITORIAL

J.-M. C.

Lire la suite page 12

Enseignants : de plus en plus de candidats, de moins en moins de postes

LES ÉTUDIANTS sont actuellement lancés dans le marathon des concours de recrutement de l'éducation nationale. Les « candidats profs » sont de plus en plus nombreux à tenter leur chance – 70 % *de plus en six ans – alors que* le nombre de postes a baissé de 20 % sur la même période. L'absence de gestion prévisionnelle, les déséquilibres entre disciplines, le récent réemploi de milliers de maîtres-auxiliaires ont bouleversé la donne. Invoquant la baisse démographique du nombre d'élèves et les départs à la retraite, le ministère estime que le « sur-recrutement » se monte à 6 000 postes cette année. Les candidats s'interrogent : la baisse démographique n'était-elle pas l'occasion d'offrir de meilleures conditions d'enseignement ?

Lire page 8

RICHARD DUMAS

■ CINÉMA

Cannes : demandez le programme

LA CINQUANTE ET UNIÈME édition du Festival de Cannes sera un grand cru, estime Gilles Jacob, le délégué général du Festival, annonçant *« une hausse remarquable à la fois du nombre de films proposés et de leur qualité »*. En témoigne la sélection française (quatre films dans la compétition officielle et trois dans Un certain regard), où des cinéastes confirmés comme Patrice Chéreau, Benoît Jacquot et Claude Miller côtoient la jeune Laetitia Masson et des débutants comme Siegfried et Erick Zonca.

Lire page 24

Les jeunes Ivoiriennes ne veulent plus être « enceintées » par leurs professeurs

ABIDJAN
de notre correspondant

Pour rire, collégiennes et lycéennes appellent ça les NST, les « notes sexuellement transmissibles ». Mais il n'y pas de quoi rire. Chaque année, des milliers de jeunes Ivoiriennes (le phénomène est répandu dans toute l'Afrique de l'Ouest) abandonnent leurs *études en raison d'une grossesse précoce*. Parmi elles, des centaines ont cédé aux avances de professeurs qui promettent souvent d'augmenter les notes de leurs proies. Les proviseurs ont beau multiplier les recommandations aux enseignants lors de leurs allocutions de rentrée, les enseignants fautifs étaient jusqu'à présent presque sûrs de rester impunis. C'est à cette impunité que le ministre ivoirien de l'éducation a décidé de s'attaquer en déposant un projet de loi qui doit être examiné lors de la prochaine session parlementaire.

Elisabeth a aujourd'hui dix-neuf ans. Il y a cinq ans, elle était collégienne dans un établissement public d'un faubourg d'Abidjan. Elle raconte : *« C'était mon professeur de mathématiques. Un soir, il m'a demandé de lui apporter quelque chose dans la salle des professeurs. J'étais naïve, j'étais vierge, j'y suis allée. Il m'a violée et m'a dit que, si je disais quelque chose, il me tuerait. Je suis tombée enceinte. »* Au bout de deux mois et demi, Elisabeth a fini par parler à ses parents. Ses frères étaient disposés à déposer plainte, mais elle a eu peur des réactions de son professeur à sa sortie de *prison. Finalement, le violeur a demandé et* obtenu une mutation loin d'Abidjan. Elisabeth a confié son fils à une grande sœur et, après des années de découragement, a repris des études d'informaticienne.

Dans d'autres cas, les grossesses d'adolescentes interviennent au terme de liaisons entre professeurs et élèves, les premiers faisant miroiter aux secondes l'éventualité d'un *mariage ou, au moins, le statut de maîtresse* officielle. Lorsqu'une jeune fille est enceinte, les enseignants, s'ils ne prennent pas la fuite, tentent de trouver un arrangement financier avec la famille, souvent avec succès, dans un pays où les filles sont encore souvent considérées comme une monnaie d'échange pour la famille. Ces grossesses sont l'une des premières causes d'abandon des études par les adolescentes, qu'elles soient dues aux enseignants, aux parents ou aux tuteurs (de nombreux lycéens sont forcés de suivre leurs études loin de chez eux).

Rompant avec la politique de l'autruche qui prévaut souvent en Afrique face à ces situations, Pierre Kipré, le ministre de l'éducation, *s'apprête donc à présenter un texte qui* permettra à son ministère de se porter partie civile dans les affaires de pédophilie ou de détournement de mineurs.

Conscient de l'effet dissuasif que ces affaires ont sur la scolarisation des filles, M. Kipré veut que *« la population la plus fragile soit intégralement protégée »* et s'apprête également à faciliter la reprise des études par les *jeunes mères célibataires. Il faudra attendre* les premières poursuites pénales pour savoir si, comme le voudrait Elisabeth, les enseignants tentés d'abuser de leur autorité se rappelleront alors que les élèves *« ne viennent pas à l'école pour servir aux professeurs »*.

Thomas Sotinel

M. Mitterrand et le Rwanda

ANCIEN conseiller élyséen aux affaires africaines sous la présidence de son père, Jean-Christophe Mitterrand a été entendu, mercredi 22 avril, par la mission d'information parlementaire sur le rôle de la France au Rwanda. Démentant que la *« cellule »* africaine de l'Elysée ait constitué, de 1986 à 1992, un circuit de pouvoir parallèle, il a affirmé qu'il n'entretenait aucune relation avec le fils du président rwandais assassiné, Juvénal Habyarimana. Selon lui, *les troupes françaises envoyées au* Rwanda n'étaient là *« ni pour se battre, ni pour rester »*. Les questions des parlementaires ne l'ont pas mis en difficulté.

Lire page 3
et notre éditorial page 12

■ **Abolition de l'esclavage**

Jacques Chirac ouvre, jeudi, les cérémonies du 150e anniversaire de l'abolition de *l'esclavage par un discours à* l'Elysée célébrant le *« modèle français d'intégration »*. p. 6
et notre enquête p. 11

■ **Siemens s'associe au taïwanais Acer**

Le groupe allemand a décidé de créer une filiale commune avec le taïwanais Acer. Siemens était le dernier fabricant *européen de micro-ordinateurs*. p. 15

■ **Asie : la crise sociale**

La crise financière de l'Asie depuis 1997 plonge les populations dans le plus profond dénuement. p. 2

■ **Marchés publics en Ile-de-France**

Selon les juges chargés des marchés des lycées en Ile-de-France, les services du conseil régional, alors *présidé par* Michel Giraud, auraient contourné le code des marchés publics. p. 10

■ **Moines copistes sur ordinateurs**

Les bénédictins *de Maredsous*, près de Namur, ont établi un index d'un million et demi de mots de l'Ancien et du Nouveau Testament. p. 22

■ **Mort de Constantin Caramanlis**

L'ancien chef de l'Etat grec, artisan du retour à la démocratie, est mort dans la nuit de mercredi 22 à jeudi 23 avril à l'âge de quatre-vingt-onze ans. p. 27

Une politique d'armement à l'unisson

PEUT-IL Y AVOIR deux politiques d'équipement militaire, l'une de gauche et l'autre de droite ? La France peut-elle continuer *à réduire ses dépenses de dé*fense, comme elle s'y emploie depuis 1990, ou n'arrive-t-il pas un moment où, parvenu à son étiage, le budget des armées se révélera incompressible sauf à réexaminer – à la baisse – leurs missions ? Ces deux questions sont d'actualité depuis que, d'un commun accord, le chef de l'Etat et le premier ministre ont approuvé une *« revue des programmes »* qui stabilise les crédits d'armement à hauteur de 85 milliards de francs constants (valeur 1998) par an. Ce qui se traduit par un pouvoir d'achat accru de 4 à 5 milliards de francs par an, par rapport au budget de 1998, mais par une diminution globale, sur quatre ans, de 20 milliards si l'on se réfère aux ambitions affichées par la loi de programmation militaire.

A Jean-Claude Sandrier, député communiste du Cher, qui estime que le gouvernement de Lionel Jospin n'a pas *« la volonté de mettre en chantier une politique de gauche »*, le ministre de la défense, Alain Richard, a rétorqué qu'*« il ne peut exister d'options plurielles »* dans le domaine de la défense. A Jack Lang, député socialiste de Loir-et-Cher, pour qui *« on pourrait envisager un étalement des dépenses militaires sans créer de conflit entre le chef de l'Etat et le gouvernement »*, M. Richard a répliqué que *« la spirale descendante des moyens financiers »* alloués aux armées *« devait être interrompue »*, à moins que l'on assiste à *« une inversion des perspectives de croissance »* telle qu'il faille orienter différemment les dépenses publiques au bénéfice de tel autre secteur.

En 1998, la France n'est pas le seul pays à s'être interrogé sur la validité à long terme de son effort de défense. Trois autres, à vouloir *s'en tenir à ces exemples, ont me*né leur aggiornamento en la matière.

La Russie, autant qu'on puisse en juger, fait preuve de ce qu'on peut appeler *« un retour au nucléaire »*, c'est-à-dire la modernisation d'un arsenal qui s'avère le moyen le plus efficace et, sans doute, le moins onéreux de prétendre – quand toutes les autres panoplies s'effondrent – à une relative égalisation de la puissance militaire.

Jacques Isnard

Lire la suite page 12

Retour au but



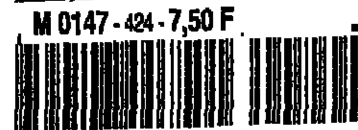
BERNARD LAMA

LA PLUIE incessante qui tombait, mercredi 22 avril, sur le Rasunda Stadion de Stockholm n'a pas encouragé les joueurs de l'équipe de France de football à faire preuve d'imagination lors du match amical qui les opposait aux Suédois. Dans cette rencontre sans relief (0-0), destinée à tester les qualités des sélectionnables pour le Mondial, Bernard Lama a toutefois réussi son retour dans les buts des Bleus.

Lire page 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 424 - 7,50 F



ÉCONOMIE La crise que connaît l'Asie orientale depuis juillet 1997 pourrait avoir *« des conséquences sociales désastreuses »*, notamment une forte hausse du chômage, estime le Bureau international du travail (BIT) dans un rapport présenté à Bangkok, jeudi 23 avril. ● L'INDONÉSIE est le pays le plus affecté, avec un taux de chômage de 10 %, contre 5 % en 1996. La Thaïlande et la Corée du Sud sont également durement touchées. Selon Michel Hansenne, le directeur général du BIT, cette crise économique pourrait toutefois être l'occasion de développer une dimension sociale dans la région et d'amorcer une démocratisation des pays concernés. ● MICHEL CAMDESSUS, directeur général du FMI, souligne pour sa part que cette crise a précipité l'entrée dans un monde nouveau, rendant possible une meilleure allocation des ressources.

La crise asiatique jette des millions de travailleurs dans le dénuement

Selon un rapport du Bureau international du travail, les conséquences sociales pourraient être « désastreuses » dans les pays d'Extrême-Orient. Toutefois la solidarité internationale peut jouer, et favoriser la création de filets de protection et le développement des valeurs démocratiques

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

En raison de l'absence de protection sociale significative et d'un bond du chômage, la crise que connaît l'Asie orientale depuis juillet 1997 pourrait avoir *« des conséquences sociales désastreuses »*, estime le Bureau international du travail dans un rapport présenté à Bangkok à l'occasion d'une conférence qui a examiné, mercredi 22 et jeudi 23 avril, un ensemble de contre-mesures. Une *« tendance impressionnante »* à la *« réduction de la pauvreté »* pendant les vingt années écoulées s'est même renversée, indique le rapport présenté aux délégués de huit pays de l'Asie de l'Est et de Hongkong.

L'Indonésie est le pays le plus affecté. En cas de contraction de 5 % de l'économie en 1998 – hypohèse la plus vraisemblable – le taux de chômage y sera de 10 %, contre 5 % en 1996. Il affectera donc 9,2 millions de travailleurs et *« un nombre très important »* de gens rejoindront les quelque 22 millions d'Indonésiens (soit plus de 10 % de la population) qui vivaient au-dessous du seuil de pauvreté avant la crise. *« Le mécanisme classique d'une forte hausse du prix de la nourriture conduisant à la pauvreté absolue semble déjà à l'œuvre »*, estime le rapport.

En Thaïlande, pays qui connaissait le plein emploi, le taux de chômage avait déjà atteint 3,4 % de la force de travail fin 1997. Il devrait s'élever, selon Bangkok, à 5,6 % à la fin de cette année, affectant 2 millions de travailleurs. Mais ces prévisions sont sans doute *« trop optimistes »*, car fondées sur une croissance nulle alors qu'on prévoit désormais une croissance négative (-3,5 %). En outre, elles ne tiennent pas compte de réductions substantielles de salaires et de primes annuelles importantes dans le système local.

En Corée du Sud, le taux de chômage *« croît rapidement »* (de 2,3 % en octobre 1997 à 4,7 % en février 1998). Les plus affectés sont les jeunes (11,8 % chez les 20-24 ans). *« Aucune amélioration ne peut être envisagée dans un futur proche »*, estime le rapport. Le gouvernement prévoit que le chômage pourrait atteindre 7 % en mai.

LES PREMIÈRES VICTIMES

Les femmes sont les premières victimes des licenciements et ont moins souvent accès à une protection sociale. Les travailleurs immigrés, très souvent des sans-papiers, sont les plus vulnérables. En Asie du Sud-Est, leur nombre est passé de 1 million au début des années 80 à quelque 6,5 millions à la mi-1997. Depuis le début de la crise, leur *« rapatriement involontaire »* s'est amorcé. Toutefois, les *« mesures répressives »* à leur encontre auront peu d'influence sur leur afflux car le trafic de clandestins risque d'en être le corollaire.

Face à la crise, le dialogue social, souvent limité, n'offre guère de soupape de sécurité. En Thaïlande, *« le niveau d'organisation des syndicats est extrêmement bas »* : les 245 000 syndiqués ne représentant que 3,5 % des 7 millions de travailleurs, lesquels ne constituent que le cinquième de la force de travail. Des organismes tripartites ont beau exister en Indonésie, leur rôle dans la négociation des effets sociaux de la crise demeure *« plutôt minimal »*. *« Le niveau limité de protection sociale dans beaucoup de pays de la région, en particulier en Indonésie et en Thaïlande, est le reflet de choix de politique sociale et économique. »*

Les licenciements massifs de ces derniers mois prouvent, selon le BIT, qu'*« un haut degré de création d'emplois ne signifie pas grand-chose quand leur pérennité ne peut être assurée »*. Il en conclut donc que *« trouver des solutions économiques à la crise ne peut être dissocié d'une résolution de ses conséquences sociales »*. Bref, les économies asiatiques en crise doivent adopter *« un modèle de développement intégrant davantage le social »*, une idée acceptée par le premier ministre thaïlandais, Chuan Leekpai, dans le discours inaugural qu'il a prononcé mercredi.

Pour combler ce déficit social et offrir une réponse plus appropriée à la crise, le BIT recommande l'amorce de plusieurs programmes : assurance-chômage, assistance sociale, pensions minimales. Il préconise également l'introduction de syndicats représentatifs et indépendants et insiste pour que les Asiatiques se fassent à l'idée de leur utilité.

Des représentants (officiels, patronaux et syndicaux) de huit pays (Chine, Indonésie, Malaisie, Philippines, Corée du Sud, Singapour, Thaïlande et Vietnam) et de Hongkong ont participé à cette conférence. Une première réunion régionale avait dressé un état des lieux en décembre 1997.

Jean-Claude Pomonti

« Un facteur de solidarisation »

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Le mot *« crise »*, en chinois, associe les notions d'opportunité et de danger. *« Il faut profiter de la crise asiatique pour introduire la dimension sociale, pour amorcer la mise en place d'institutions durables qui jetteront les fondations, dans le long terme, d'un système démocratique. En Indonésie et en Thaïlande, le pouvoir syndical est faible. Il n'est pas aidé. Aujourd'hui, des ouvertures se présentent. Sans se faire trop d'illusions, il y a maturation. S'il y a des mesures à prendre immédiatement, elles doivent l'être dans le cadre d'un projet »*, estime Michel Hansenne, directeur général du BIT, tirant la leçon d'une crise déjà vieille de sept mois.

« Personne ne peut s'en sortir seul et la communauté internationale ne peut rien faire si les pays concernés ne le veulent pas. L'interdépendance est donc complète et les pays sont obligés de s'adapter, y compris sur le plan politique. Ils se rendent compte aujourd'hui que, pour dominer la crise, ils ont besoin de l'appui des populations, d'un consensus social », dit-il.

La crise a jeté le trouble dans l'esprit de dirigeants auparavant sûrs de leurs mérites. *« Le contrat antérieur*, estime celui qui dirige le BIT depuis 1989, *se résumait à la croissance économique rapide contre le silence. D'un coup, des gouvernements autoritaires ne parviennent pas à faire face à une crise. Le contrat est donc rompu, comme cela a été le cas, mais dans un contexte différent, dans les pays de l'ex-bloc soviétique. Il faut trouver d'autres solutions. »*

M. Hansenne s'explique : *« Le modèle asiatique est intéressant, l'équilibre entre droits individuels et exigences collectives de développement est admissible. Mais il n'y avait pas de modèle social et c'est cette notion qu'il faut aujourd'hui introduire pour lancer un développement durable. Un taux de croissance, si remarquable soit-il, doit s'accompagner de quelques précautions. »*

Djakarta a fait part de son intention de ratifier plusieurs conventions internationales sur les droits du travail. La Chine vient d'annoncer qu'elle ratifiera la convention 138 sur l'âge minimal du travail, et Michel Hansenne se rendra à Pékin, pour la première fois, en août. La crise contribue donc à faire avancer certains dossiers sociaux, même si les gouvernements se défendent de céder à des pressions extérieures.

M. Hansenne, qui doit quitter son poste à la fin de l'année pour regagner la scène politique belge, estime que la crise asiatique peut contribuer à *« l'accélération brutale de la solidarité internationale »*. *« Parfois perçue comme un danger, la mondialisation est en fait un facteur de solidarisation et de promotion sociale. Il suffit de regarder la carte politique actuelle du monde pour mesurer la montée en puissance des valeurs démocratiques. »*

J.-C. P.

Michel Camdessus, directeur général du Fonds monétaire international

« Nous avons changé de siècle »



MICHEL CAMDESSUS

« Quelles leçons tirez-vous de la crise ?

– Nous sommes dans un monde nouveau, avec ses chances et ses périls. Nous voyons surtout ses périls en ce moment à travers ces accès de fièvre financière, avec aussi les risques de marginalisation des pays les plus pauvres. On oublie de dire qu'il s'agit d'un monde où les chances d'accélération du développement sont, elles aussi, considérables du fait de la mise en commun de l'ensemble des réserves d'épargne du monde et donc une possibilité de meilleures allocations des ressources. C'est un changement dont nous ne mesurons pas encore toute la portée. Vraiment, nous avons changé de siècle !

– Quelles sont ses origines ?

– Trois éléments étroitement imbriqués. Ces crises ont une composante macro-économique, amplifiée par les mouvements erratiques de capitaux à court terme ; mais elles recèlent également dans des proportions variables deux autres composantes lourdes : la faiblesse du système bancaire et financier et ce que nous appelons ici la *« bad gouvernance »*, un mot qui recouvre la corruption, le népotisme, le clientélisme, les monopoles, les relations incestueuses entre les Etats, les banques et les entreprises. Penser que l'on puisse venir à bout de ces crises en ne s'attaquant qu'à la composant macro-économique, c'est tout simplement se tromper de crise... et de siècle. Pour y faire face comme pour les prévenir, il faut s'attaquer simultanément à ces trois facteurs en essayant de repérer sous ces sables mouvants le roc solide sur lequel bâtir.

– Cette réflexion aboutira à une nouvelle architecture ?

– Oui. Mais il faudra quelque temps. Une première règle d'or apparaît : la transparence. Dans une société d'information instantanée, la qualité de l'information est la clé des bonnes politiques, et d'un comportement plus rationnel des marchés. C'est lorsque ceux-ci sont pris par surprise, qu'ils ont été trompés ou se sont trompés, qu'ils exagèrent. Leur comportement grégaire amplifie les fluctuations au point de rendre la maîtrise des situations très difficile. Deuxième règle : la recherche et l'utilisation de codes de bonne conduite. Si nous n'avons pas de pouvoir mondial pour définir et imposer des règles – dont on ne sait pas bien encore ce qu'elles pourraient être – nous pouvons puiser ensemble dans les systèmes nationaux les meilleures pratiques, les dégager, les tirer au clair et utiliser les moyens de dialogue et de surveillance que nous avons pour les disséminer dans la communauté mondiale. Troisième élément : la libéralisation ordonnée des mouvements de capitaux. Ceci va devenir une nouvelle mission du FMI, par-delà la libéralisation des transactions courantes qui était l'objectif de nos fondateurs de Bretton Woods. Quatrième pilier enfin, le renforcement des institutions mondiales et en particulier du FMI.

– Est-il armé pour cela ?

– Il y a un énorme problème d'adaptation de l'ensemble des institutions mondiales de supervision à l'imagination et au dynamisme des marchés. On doit parvenir à y faire face à condition que les institutions mondiales, les gouvernements et les acteurs privés le traitent ensemble. Mais pour que le Fonds monétaire soit en mesure de faire face en cas de problème majeur, il faut aussi qu'il ait des ressources financières suffisantes.

– Comment jugez-vous votre gestion de la crise asiatique ?

– Il y a un étrange contraste entre ce que disent ici ministres et gouverneurs et ce que je lis dans beaucoup de journaux. Au comité intérimaire, c'est l'unanimité. Tout le monde dit que nous avons bien géré la crise. Mais il est vrai que nous avons été surpris par la rapidité et la force de la contagion, et la manière en particulier dont les attaques contre le dollar et la place financière de Hongkong, à deux reprises, ont déstabilisé la première opération de sauvetage de l'Indonésie et ont donné un coup d'accélérateur fatal à la crise qui était en train de mûrir en Corée, au moment où nous étions d'ailleurs en train de convaincre les Coréens d'agir d'urgence.

– Le président de la Bundesbank, M. Tietmeyer, s'est interrogé sur l'ampleur de sommes consenties ?

– Il se demande comment on pourra faire face à la prochaine crise puisque celle-ci risque de nous laisser sans moyens. Je lui ai répondu que le FMI limite ses financements au strict nécessaire pour que les crises soient contenues et ne va pas au-delà. Notre rôle est catalytique, encore faut-il avoir quelque chose à catalyser ! Quand les « donneurs bilatéraux » tardent à prendre position ou hésitent à ouvrir le dialogue avec les créanciers privés par crainte d'un effet boule de neige ailleurs, alors que l'on se trouve à quatre ou cinq jours d'une cessation de paiement, le FMI n'a d'autre alternative que de mettre toutes les ressources nécessaires sur la table pour éviter la catastrophe. Nous avons agi ainsi dans le cas du Mexique, nous avons dû recommencer pour l'Asie, nous le referions demain si c'était nécessaire, pourvu que nous en ayons les moyens.

– A quoi bon prévoir si vous mettez tant de temps à être entendu ?

– A l'heure de la décision, les Etats sont souverains et nous ne pouvons les forcer à suivre notre avis. Pourrions-nous les y amener en prenant le monde à témoin, en faisant connaître publiquement notre avis quand nous avons le sentiment qu'un pays *« va dans le mur »* ? Le comité intérimaire nous invite à aller... prudemment dans cette voie. Prudemment, car nous ne pouvons prendre le risque de déclencher nous-mêmes une crise que nous sommes là pour tenter d'éviter. Il n'empêche qu'il peut y avoir des situations extrêmes où, non seulement, comme les arbitres de football, nous brandirions le carton jaune mais également le carton rouge, par la publication d'un rapport sur la situation réelle d'un pays. Nos statuts le permettent mais nous allons chercher à éviter cette extrémité par une stratégie graduée d'avertissements. Des cartons jaunes, des cartons oranges peut-être, risquent d'être plus fréquents.

– Pensez-vous que l'Indonésie respectera ses engagements ?

– Les difficultés que nous avons rencontrées ont permis à chacun de mieux comprendre les enjeux et le caractère inéluctable des réformes. Les Indonésiens savent qu'ils ne peuvent pas vouloir ce soutien international et ne pas respecter leur signature.

– Craignez-vous une rechute en Corée ou en Thaïlande ?

– Tout est toujours possible. Un convalescent est toujours plus fragile qu'une personne en bonne santé mais j'observe que la confiance revient sur les marchés et je suis frappé par la détermination des autorités dans la mise en œuvre de ces programmes. Ceci devrait conduire à une reprise de type mexicain. On peut dire maintenant que ces pays ont touché le fond de la crise et avancent maintenant rapidement sur la pente ascendante.

– Vous prônez la transparence : le Japon n'est-il pas le modèle de l'opacité ? Qu'attendez-vous du gouvernement Hashimoto ?

– On attend un programme de relance fiscale surtout par la baisse de l'impôt aussi énergiquement appliquée que possible, et la mise en œuvre rapide et sélective du programme de redressement des institutions bancaires. Les mesures ont été annoncées mais l'application a pour l'instant manqué de ce degré de transparence et de sélectivité que nous recommandons, et que le G 7 a repris à son compte.

» S'agissant de l'opacité, il faut savoir que nous avons affaire à toute une culture de management de l'économie dont beaucoup de dirigeants japonais perçoivent les faiblesses depuis longtemps mais qu'il leur est difficile de faire évoluer, tant sont étroites les relations entre les technostructures publiques et privées.

» Le premier ministre Hashimoto veut changer tout cela mais se heurte à un problème politique redoutable, du fait de l'extrême complexité des rapports de forces politiques, y compris à l'intérieur de son propre parti, majoritaire à la Diète. Cela ne lui facilite pas la manœuvre. Le sérieux de la crise et leur sens des responsabilités devant la situation de leur pays vont certainement amener les dirigeants japonais à intensifier leurs efforts. On en reparlera certainement à la réunion du G 7 de Birmingham en mai.

– Croyez vous à la nécessité d'une intervention concertée sur le yen ?

– Je ne recommanderais pas au G 7 d'intervenir tant que les marchés ne sont pas vraiment convaincus que cet ensemble de mesures n'est pas appliqué avec la détermination nécessaire. Ce serait un coup d'épée dans l'eau.

– Comment mieux prendre en compte les conséquences sociales des programmes du FMI ?

– Il y a un problème social très sérieux dans chacun des pays *« sous programme »* ; il n'est pas créé par notre intervention mais par les désordres et déséquilibres antérieurs qu'il faut à tout prix corriger pour rendre leurs chances aux plus pauvres. Le FMI s'y attache en évitant les coupes budgétaires dans les dépenses sociales et en demandant la mise en place de systèmes de protection sociale là où ils manquent. Leur financement doit cependant venir de la Banque mondiale qui s'est engagée à faire plus dans ce domaine. »

Propos recueillis par Babette Stern

« La France n'a envoyé personne se battre au Rwanda », affirme Jean-Christophe Mitterrand

Le fils de l'ancien président était entendu par la mission Quilès

La mission d'information parlementaire que dirige Paul Quilès sur la politique menée par la France au Rwanda au début des années 90 a auditionné, mercredi 22 avril, Jean-Christophe Mitterrand, qui fut conseiller pour les affaires africaines à l'Elysée jusqu'au printemps 1992. Il a notamment démenti avoir eu des liens personnels avec le fils du président rwandais, Juvenal Habyarimana *(lire aussi notre éditorial page 12.)*

« L'AMBIGUÏTÉ de la politique française ? Quelle ambiguïté ? Excusez-moi, je ne comprends pas votre question. De quelle ambiguïté parlez-vous ? » L'audition de Jean-Christophe Mitterrand, conseiller pour l'Afrique à l'Elysée de 1986 à 1992, par la mission d'information parlementaire sur le Rwanda, a été un exercice difficile. Les députés ne sont guère parvenus à obtenir des informations majeures du fils du président Mitterrand, que des observateurs ont décrit comme l'un des pivots de la politique africaine de son père.

Jean-Christophe Mitterrand ne haussa jamais le ton, si ce n'est, à deux reprises, pour critiquer, comme l'avaient fait la veille Edouard Balladur ou François Léotard, la presse française. L'ancien chef de la « cellule africaine » de l'Elysée répondit calmement, d'une voix parfois hésitante mais toujours douce, aux questions peu embarrassantes qui lui étaient posées.

Il ouvrit l'audience en démentant trois accusations régulièrement portées contre lui, à savoir son influence majeure sur les décisions prises par le président à propos du Rwanda, sa connivence avec la famille du président défunt Habyarimana, notamment avec son fils Jean-Pierre, et le fait qu'il aurait été mêlé à des trafics louches dans cette région d'Afrique. *« Non ! Les conseillers n'avaient pour rôle que d'informer le président ! Non, je ne connaissais pas le fils du président Habyarimana ! Non, non, je ne suis pas propriétaire d'un champ de pavot au Rwanda ! »*

M. Mitterrand a dispensé un cours de l'histoire récente du pays des Milles Collines. *« Habyarimana a promis des réformes constitutionnelles et une démocratisation après le sommet de La Baule, où il fut l'un des seuls à accueillir chaleureusement le discours du président Mitterrand »*, a-t-il rappelé. Certains expliquent notamment ainsi l'engouement de François Mitterrand pour Juvénal Habyarimana, qu'il soutiendra contre vents et marées jusqu'à sa mort, le 6 avril 1994, date du déclenchement du génocide, qui fit près d'un million de morts tutsis au Rwanda. *« Dans les notes du président, je n'ai jamais vu que le Rwanda devait être traité de manière particulière »*, affirme Jean-Christophe Mitterrand. Lors d'une précédente audience, le président de la mission d'information, Paul Quilès, avait pourtant évoqué un conseil des ministres, en 1992, où François Mitterrand fit un long dégagement passionné sur le Rwanda devant un gouvernement éberlué.

Jean-Christophe Mitterrand raconte que, lorsque le mouvement de guérilla tutsie attaque en 1990 et que le président Habyarimana réclame une intervention française, le chef de l'Etat français a refusé d'engager l'armée dans les combats et choisi la voie de la coopération militaire et des livraisons d'armes pour *« défendre un gouvernement légitime »*. Il ajoute que la dérive extrémiste hutue n'a pas échappé aux observateurs français et que le choix fut de continuer à aider Habyarimana, perçu comme un modéré prêt au partage du pouvoir. La longue route vers les accords d'Arusha, qui seront signés en 1993 et enterrés en 1994, commence. En mars 1992, des massacres de Tutsis sont perpétrés par l'armée rwandaise, alors soutenue par la France. *« A ce moment-là, je pars de l'Elysée »*, précise M. Mitterrand, qui conclut que son père *« n'a pas ménagé ses efforts pour faire évoluer le régime Habyarimana »*. Sa déposition est finie.

RECOUPER LES AFFIRMATIONS

Aux questions plus précises et dérangeantes qui sont posées par les députés Pierre Brana (PS) et François Lamy (PS), Jean-Christophe Mitterrand répond par des affirmations qui ne sont contestées par personne : *« On n'a envoyé personne se battre au Rwanda »* ; *« Les impulsions venaient du président et des ministres. Nous, les conseillers, on avait des échos, c'est tout... »* ; *« En dix ans de présence à l'Elysée, je n'ai jamais participé à la prise de décision concernant les livraisons d'armes, jamais eu de contact avec la CIEMG* [commission interministérielle sur les exportations de matériels de guerre] *ni lu aucun rapport. »*

Il dénonce à nouveau les *« manipulations »* politiques ou médiatiques. A une dernière question sur l'interpellation à Paris du chef de guerre du FPR, Paul Kagame, il répond sans sourciller : *« A l'époque, je n'ai absolument pas été au courant. Je me suis renseigné la semaine dernière auprès du Quai d'Orsay. Ils m'ont dit que c'était une sombre histoire avec la sécurité de l'hôtel. »* M. Mitterrand ne savait donc rien, alors que, durant ce séjour parisien en janvier 1992, Paul Kagame était en contact avec la « cellule africaine » de l'Elysée et la direction des affaires africaines du Quai d'Orsay ?

L'audition de Jean-Christophe Mitterrand a offert un sentiment encore plus étrange que celles de MM. Balladur, Juppé, Léotard et Roussin la veille. Tous ces responsables français se défendent catégoriquement d'avoir commis la moindre faute. La mission d'information les écoute attentivement. Les sessions sont très courtes, de une à trois heures. Les députés, au fil des témoignages, vont commencer à recouper et à vérifier ces affirmations.

Ils ont entendu mercredi, juste avant M. Mitterrand, un ancien ambassadeur à Kigali, Georges Martre, à huis clos. *« C'était très intéressant »*, confie un député qui ne souhaite pas évoquer le contenu de la déposition du diplomate, très critiqué pour avoir, semble-t-il, envoyé des télégrammes extrêmement partisans à Paris. Ces auditions à huis clos de diplomates, de militaires, permettront peut-être aux parlementaires de recueillir des informations cruciales. Et de prier ensuite de hauts responsables, des ministres ou des conseillers « Afrique » de revenir devant la mission d'information compléter leurs témoignages et répondre à davantage de questions.

Rémy Ourdan

ON EST LÀ POUR FAIRE TOUTE LA LUMIÈRE SUR L'ATTITUDE DE LA FRANCE AU RWANDA !

OUI, MAIS...

Les prochains témoins

La mission d'information parlementaire a prévu pour l'instant d'entendre plus de soixante témoins, mais la liste s'allonge au fil des auditions. Elle a annoncé que, sous réserve de modification du programme, elle entendra, mardi 28 avril, le père Guy Theunis, responsable des Pères blancs au Rwanda, Michel Cuinguet, ancien chef de la mission de coopération au Rwanda (octobre 1992 - septembre 1994) et, à huis clos, Patrick Pruvot, ancien chef également de cette mission (octobre 1987 - octobre 1992).

Sont prévues, mercredi 29 avril, trois auditions à huis clos : celles du général Marc-Amédée Monchal, chef du cabinet militaire du ministre de la défense (avril 1989 - avril 1991), de l'amiral Jacques Lanxade, chef d'état-major particulier du président de la République (avril 1989 - avril 1991), puis chef d'état-major des armées (avril 1991 - septembre 1995), et du général Maurice Schmitt, chef d'état-major des armées jusqu'en avril 1991.

PROFIL

DIX ANS AUX AFFAIRES AFRICAINES

Stature massive, cheveux grisonnants et moustache blanchissante, Jean-Christophe Mitterrand a été entendu mercredi 22 avril par la mission d'information parlementaire sur le Rwanda. Le fils aîné de François Mitterrand, âgé de 52 ans, s'est expliqué avec calme mais de façon parfois hésitante sur son rôle à l'Elysée, où il a occupé pendant six ans le poste de « conseiller pour les affaires africaines et malgaches ».

Nommé à ce poste le 23 octobre 1986 en remplacement de Guy Penne – dont il était l'adjoint depuis le 3 août 1982 –, Jean-Christophe Mitterrand a exercé ses fonctions jusqu'en juillet 1992 avant de céder la place à Bruno Delaye, un diplomate de carrière alors ambassadeur de France au Togo, et de rejoindre discrètement la Société générale d'entreprise (SGE), une filiale de la Générale des eaux spécialisée dans les travaux publics, avec le titre de conseiller international du président.

Journaliste à l'Agence France-Presse de 1973 à 1982, il découvre l'Afrique comme correspondant de l'agence en Mauritanie (1975 à 1979), puis à Lomé au Togo, avant de rejoindre Guy Penne et la « cellule Afrique » de l'Elysée. Il crée très vite ses propres réseaux, s'appuyant sur ses amis français et africains, parcourant le pré carré français et tissant des liens solides avec bon nombre de présidents africains. Ces relations personnelles – qui souvent doublent les circuits officiels, en dépit de ce qu'il a déclaré mercredi – lui seront reprochées, à gauche comme à droite. Il est proche du président togolais Gnassingbé Eyadema, et ses liens avec le président gabonais, Omar Bongo, lui permettent d'entrer dès 1985 au conseil d'administration de la Comilog, une société minière locale dont le capital est détenu partiellement par la société française Coframines (filiale du BRGM) et le groupe sidérurgique américain US Steel.

Jean-Christophe Mitterrand – « Papa-m'a-dit » pour ses détracteurs – a souvent été critiqué pour avoir usé de son influence, mélangeant parfois imprudemment politique et affaires.

Frédéric Fritscher

La Ligue arabe adopte une convention pour la lutte antiterroriste

La lutte armée de libération nationale jugée légitime

LE CAIRE
de notre correspondant

Les ministres de la justice et de l'intérieur des 22 membres de la Ligue arabe ont signé, mercredi 22 avril au Caire, une convention pour la lutte contre le terrorisme. Le texte, dont l'idée a été lancée par l'Egypte dès 1987, reflète l'inquiétude croissante de pays déjà touchés par ce fléau et d'autres qui, comme l'Arabie saoudite, se croyaient à l'abri et qui ont découvert à l'occasion d'attentats spectaculaires que le mal les avait atteint.

Pour le ministre saoudien de l'intérieur, le prince Nayef ben Abdel Aziz, ce texte *« historique »* reflète *« la prise de conscience par les Arabes du danger que représente le terrorisme qui n'a ni patrie ni religion et qui est à l'opposé de l'islam »*.

Les adhérents s'engagent à ne plus laisser utiliser leur territoire par ceux qui exécutent, planifient ou soutiennent des opérations terroristes, étant entendu que le terme terrorisme recouvre tout individu ou organisation prônant la violence, quelles que soient ses motivations, et tout attentat contre les représentants du pouvoir ou l'économie d'un pays. Les personnes convaincues de terrorisme seront systématiquement extradées vers le pays où elles ont perpétré leurs actes. Si un terroriste présumé, qui vit dans son pays d'origine, est accusé d'un crime dans un pays tiers, les autorités de son pays d'origine doivent l'arrêter et le juger. Le représentant de l'Etat des Emirats arabes unis a ajouté une recommandation appelant au boycottage de tout pays arabe qui ne respecterait pas la convention. Celle-ci exclut de la définition de terrorisme la lutte armée visant à mettre fin à une occupation étrangère et à parvenir à l'autodétermination – allusion aux Palestiniens et aux Libanais qui résistent à Israël. En revanche, sont considérés comme terroristes les mouvements qui menacent *« l'intégrité territoriale d'un pays signataire »*. C'est le Maroc qui a introduit cette clause, dans une allusion évidente au front Polisario qui réclame l'indépendance du Sahara occidental.

LISTES DE TERRORISTES

L'Algérie et l'Egypte ont tout lieu d'être satisfaits, dans la mesure où ce sont les deux pays qui ont eu le plus à pâtir du terrorisme : 70 000 morts en Algérie et 1 300 en Egypte, depuis 1992, sans compter l'arrêt des investissements étrangers et la chute du tourisme. Il ne fait pas de doute que le Caire et Alger s'apprêtent à dresser les listes de terroristes présumés vivant dans d'autres pays arabes, pour réclamer leur extradition ou leur jugement sur place.

Les deux pays exigeront sans doute aussi – et le ministre algérien de la justice, Mohamed Adami, ne s'est pas privé de le faire remarquer – l'arrêt du financement de groupes islamistes par des associations des pays du Golfe. Pour certains participants, la convention du Caire est également un message clair aux pays occidentaux qui accueillent des terroristes arabes sur leur territoire.

Alexandre Buccianti

Kigali annonce l'exécution publique de trente-trois condamnés

LE RÉGIME de Kigali va faire exécuter publiquement, vendredi 24 avril, trente-trois personnes condamnées à mort par la justice rwandaise pour avoir participé au génocide de 1994. Un conseil des ministres extraordinaire, réuni mardi, a pris la décision d'exécuter les sentences prononcées par les tribunaux, a annoncé mercredi Radio Rwanda. Le président rwandais Pasteur Bizimungu, qui présidait ce conseil, a rejeté tous les recours en grâce.

Ces condamnations à mort seront les premières à être exécutées au Rwanda depuis la prise du pouvoir du Front patriotique rwandais (FPR, dominé par les Tutsis), en juillet 1994, après le génocide de plus de 500 000 Tutsis et Hutus modérés. Cela doit *« servir de leçon à ceux qui ne respectent pas la vie des autres »*, a indiqué la radio nationale, invitant le public à assister aux exécutions.

Les exécutions auront lieu en milieu de matinée à Kigali, au *« tapis rouge »*, un terrain proche du stade de Nyamirambo, à Nyamata (sud-est) où des milliers de Tutsis avaient été massacrés dans une église, à Murambi (est), à Gikongoro (sud-ouest) et à Cyasemakamba (est). Un 34e condamné à mort, qui avait également épuisé tous les recours et aurait donc été susceptible d'être exécuté, est décédé en prison.

« PROCÈS SOMMAIRES »

La possibilité d'exécuter publiquement les condamnés avait été évoquée pour la première fois par le président de l'Assemblée nationale, début avril, pendant la semaine de deuil national commémorant le génocide. La loi rwandaise prévoyait que les condamnés à mort soient exécutés tôt à l'aube, pour ne pas attirer l'attention du public. Cent quatorze personnes, dont deux prêtres, ont été condamnées à la peine capitale pour participation au génocide depuis le début des procès au Rwanda en 1996.

Selon des sources bien informées à Kigali, parmi les condamnés qui seront exécutés figure Froduald Karamira, considéré par la justice rwandaise comme le principal idéologue du *Hutu power*, la tendance extrémiste qui a encouragé au génocide, ainsi que Silas Munyagishali, procureur de Kigali d'août 1994 à février 1996. Ce dernier avait été suspendu de ses fonctions et arrêté après qu'il eut manifesté l'intention de faire libérer cinq Hutus qu'il estimait être incarcérés sans raison. Les condamnations à mort prononcées par des tribunaux rwandais ont été dénoncées par Amnesty International, la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) et Human Rights Watch (HRW), qui avaient déploré *« le caractère sommaire des procès »*.

Quelque 130 000 personnes sont actuellement détenues dans les prisons rwandaises en attendant d'être jugées pour leur participation supposée au génocide. Récemment, le représentant spécial de l'ONU au Rwanda, Michel Moussalli, avait exprimé, dans un rapport, *« sa profonde préoccupation au sujet des conditions choquantes de la détention et du grand nombre de personnes détenues »* sans qu'aient été constitués des dossiers indiquant avec preuve à l'appui les motifs de leur arrestation et de leur incarcération. La capacité des prisons rwandaises est estimée à 30 000 personnes. En 1997, la justice rwandaise a jugé plus de 330 prévenus, parmi lesquels 103 ont été condamnés à une peine de prison à perpétuité. – *(AFP, AP, Reuters.)*

Le procureur du TPIY espère une comparution rapide de Radovan Karadzic au Tribunal de La Haye

La polémique avec le gouvernement français est close

Louise Arbour, le procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), s'est déclarée, mercredi 22 avril à Sarajevo, *« absolument persuadée »* que Radovan Karadzic sera jugé à La Haye, où siège le tribunal. *« J'espère que cela se produira d'ici la fin du mois »,* a ajouté Louise Arbour, au troisième jour d'une visite qu'elle effectue en Bosnie-Herzégovine.

SARAJEVO
de notre correspondant

Le procureur du Tribunal pénal international pour la Yougoslavie (TPIY), Louise Arbour, a laissé entendre qu'elle préférerait la reddition volontaire de Radovan Karadzic, l'ancien chef serbe de Bosnie inculpé de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de génocide, à une arrestation par les troupes de l'OTAN. Mme Arbour a en revanche refusé d'indiquer si son bureau entretenait des contacts avec les avocats de Radovan Karadzic (*Le Monde* du 17 avril). Elle s'est montrée confiante sur l'issue du jugement au cas où l'ancien chef des Serbes de Bosnie serait déféré devant la justice internationale : *« D'après son acte d'accusation, le verdict ne peut que le reconnaître coupable »*, a-t-elle estimé.

Mme Arbour, qui a rencontré à Banja Luka (Nord-Est) les dirigeants de la République serbe (RS), a écarté l'éventualité qu'ils livrent eux-mêmes leurs criminels de guerre. Elle a indiqué que *« cette option était la moins probable »*. La RS, qui s'est dotée, en début d'année, d'un gouvernement composé de personnalités jugées modérées, a exprimé à plusieurs reprises sa volonté de coopérer avec le TPI. Certaines mesures prises récemment laissent à penser, au contraire, que la protection autour de certains criminels de guerre se renforce.

Le nouveau ministre de la défense vient ainsi d'élever au poste de chef du cinquième corps de l'armée serbe de Bosnie le général Krestic, qui fut, pendant la guerre, le chef d'état-major du général Ratko Mladic, lui aussi poursuivi pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide. Le général Krestic a pris ses fonctions dans la ville de Sokolac (Est), à cinquante kilomètres de Han Pijesak, une bourgade où se serait retiré Ratko Mladic, dans une forteresse qui fut aussi son quartier général. Le général Krestic a d'autre part longtemps eu sous son commandement des unités spécialement entraînées pour assurer des gardes rapprochées.

TRAVAUX D'EXHUMATION

Louise Arbour a par ailleurs considéré que la vive polémique l'opposant au gouvernement français était close. En décembre dernier, elle avait déploré le manque de coopération de la France avec le TPIY et avait déclaré, dans un entretien accordé au *Monde* (14-15 décembre 1997), *« qu'en Bosnie les criminels de guerre se sentent en sécurité absolue dans le secteur français »*.

Louise Arbour s'est entretenue avec le général Philippe Mansuy, commandant en second de la SFOR (force de stabilisation de l'OTAN), et lui a fait part de sa confiance. *« Je n'ai plus d'inquiétude au sujet du niveau de coopération que nous pouvons attendre de la France dans tous les domaines »*, a dit le procureur en saluant la décision prise par Paris d'autoriser les officiers français ayant servi en Bosnie sous le casque bleu de l'ONU à témoigner devant le TPIY. *« Il n'y a plus l'ombre d'une ambiguïté »*, a confié de son côté le général Mansuy.

Louise Arbour s'est aussi rendue à Brnice (Nord-Est), où douze experts du TPI ont débuté, lundi, des travaux d'exhumation d'un charnier. Celui-ci fait partie des sites qui seront examinés dans les mois prochains par un enquêteur autour de l'ancienne enclave de Srebrenica, tombée aux mains des forces serbes en juillet 1995. Selon des sources américaines, trois mille personnes auraient été abattues dans les jours qui ont suivi la chute de l'enclave.

Le comité international de la Croix Rouge (CICR) chiffre à huit mille le nombre de personnes disparues. Les fouilles devront permettre de déterminer à la suite de quoi ces personnes ont été enterrées et leur identité. Ces informations pourront être utilisées contre Radovan Karadzic et Ratko Mladic, directement mis en cause par le TPIY lors de ces massacres.

Christian Lecomte

Le directoire de la Banque centrale européenne prend forme

EN DÉPIT des déclarations polémiques tenues au cours des derniers jours à Paris et à La Haye, les négociations sur la nomination du président de la Banque centrale européenne (BCE) semblent progresser, permettant d'espérer qu'un compromis sera trouvé lors du sommet européen extraordinaire de Bruxelles des 1er, 2 et 3 mai. La solution envisagée serait celle de la désignation du candidat néerlandais, Wim Duisenberg, pour un mandat écourté. Après avoir passé trois ou quatre ans à la tête de la BCE, M. Duisenberg démissionnerait *« spontanément »* pour céder sa place au gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, pour un mandat complet de huit ans.

La composition du reste du directoire de la BCE se dessine elle aussi. C'est ainsi que Paris pourrait obtenir dès la création de l'institut d'émission européen le poste de vice-président. M. Trichet restant gouverneur de la Banque de France jusqu'à sa nomination à la tête de la BCE, Hervé Hannoun, actuel sous-gouverneur de l'institut d'émission français et ancien directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy, pourrait aller à Francfort.

GARDIEN DE L'ORTHODOXIE

L'Allemagne serait quant à elle représentée au sein du directoire par Otmar Issing, chef économiste de la Bundesbank, qui se verrait confier la même fonction à la BCE. A soixante-deux ans, ce professeur d'économie, théoricien mondialement reconnu des problèmes monétaires, passe pour un « faucon » et le vrai gardien de l'orthodoxie au sein de la Bundesbank. Très tôt, il a plaidé pour un respect strict et durable des critères de Maastricht. Réputé pour sa courtoisie et son affabilité, il n'est pas un antieuropéen et n'a jamais été pris en défaut d'empiéter sur les compétences et les décisions des hommes politiques. Fort de sa réputation, M. Issing renforcerait la crédibilité de la BCE. Détracteur des mesures cosmétiques pour améliorer les finances publiques, M. Issing s'était vivement opposé à la tentative de réévaluation du stock d'or orchestrée par le ministre des finances, Theo Waigel, début 1997.

C'est d'ailleurs à cause de cet épisode que M. Waigel refuse de soutenir la candidature de M. Issing. Il appuie en revanche le secrétaire d'Etat aux finances, Jürgen Stark, son « sherpa » pour les affaires monétaires internationales depuis 1992. Agé de cinquante ans, celui-ci doit trouver un point de chute avant les élections fédérales de septembre. Il était prévu jusqu'à présent qu'il soit nommé à la Bundesbank lors du départ de son vice-président, Johann Wilhelm Gaddum, au milieu de l'année. M. Stark pourrait éventuellement succéder à Hans Tietmeyer, qui part en retraite, mi-1999.

M. Stark, qui ironise volontiers sur son nom en se présentant comme *« stark wie die Mark »* (fort comme le mark), est bien connu dans les capitales européennes, où il s'est fait beaucoup d'ennemis par son intransigeance et son dogmatisme, au moins de façade. *« Il fait le sale boulot en disant ce que Waigel n'ose pas dire à ses interlocuteurs étrangers »*, commente un diplomate européen. Mais le protégé de M. Waigel est jugé dans les milieux financiers allemands trop proche du pouvoir politique pour aller à la BCE.

L'Espagne serait représentée par Luis Angel Rojo, actuel gouverneur de l'institut d'émission. L'Italie obtiendrait aussi un siège au directoire avec la désignation de Tommaso Padoa Schioppa, aujourd'hui président de la Consob, organisme de surveillance des marchés financiers italiens, ancien dirigeant de la Banque d'Italie et haut fonctionnaire à Bruxelles.

Compte tenu de cette répartition politique des mandats entre « grandes » nations, il ne resterait – si l'on met de côté celui de président pour les Pays-Bas – qu'un seul poste au sein du directoire pour tous les « petits » pays. Si l'Autriche espère envoyer à Francfort Ewald Nowotny, président du Conseil parlementaire des finances, la Finlande paraît aujourd'hui la mieux placée pour décrocher un siège. Sirrka Hamalainen, gouverneur de la Banque de Finlande, qui jouit d'une réputation de grande rigueur monétaire dans les autres banques centrales européennes, est donnée favorite et serait la seule femme à siéger au sein de ce qui constituera le cœur du nouveau pouvoir monétaire européen.

Pierre-Antoine Delhommais et Arnaud Leparmentier

Référendum sur le Kosovo en République fédérale de Yougoslavie

BELGRADE. Le référendum sur l'opportunité d'une médiation étrangère entre Serbes et Albanais en vue du règlement de la crise au Kosovo devait être organisé, jeudi 23 avril, en République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro). Les autorités serbes ont appelé la population à dire non à une participation de représentants internationaux à un dialogue entre Belgrade et les responsables albanais de cette province à majorité albanaise du sud de la Serbie.
Une médiation étrangère est réclamée par les Albanais et jugée nécessaire par la communauté internationale, qui menace Belgrade de nouvelles sanctions en raison de la dégradation de la situation au Kosovo. Plus de 7,2 millions d'électeurs sont inscrits, et les résulats définitifs seront communiqués, vendredi, par la commission électorale. – *(AFP.)*

Alger est priée d'autoriser la visite de rapporteurs des Nations unies

GENÈVE. L'Algérie a été instamment priée, mercredi 22 avril à Genève, de coopérer avec la Commission des droits de l'homme de l'ONU en facilitant notamment la venue de rapporteurs spéciaux. Aucune résolution n'a encore été présentée sur la situation des droits de l'homme dans ce pays en proie à des massacres incessants et à leur répression. Mais à la veille de se séparer, plusieurs Etats membres de la Commission ont tenu à évoquer la situation. L'Union européenne (UE)s'est efforcée durant la session d'*« encourager »* la délégation algérienne à autoriser les visites de deux rapporteurs spéciaux sur les exécutions arbitraires et sur la torture. *« Mais il a été impossible de parvenir à une solution satisfaisante et l'Union le regrette énormément »* a indiqué Mme Glover, la représentante britannique parlant au nom de l'UE. – *(AFP.)*

Le pape invite deux prélats chinois au synode des évêques asiatiques

PÉKIN. Le Vatican a tendu un rameau d'olivier embarrassant à la Chine en envoyant, mercredi 22 avril, un télégramme à deux évêques chinois pour les inviter à assister au synode des évêques consacré à l'Asie. *« Nous avons reçu une invitation officielle ce matin pour Mgr Duan Yinming et Mgr Xu Zhixuan »*, a déclaré à l'AFP le père Yang, depuis son diocèse de Wanxian (sud-ouest). *« Nous devons maintenant demander l'autorisation d'aller au Vatican auprès du Bureau des affaires religieuses de Chongqing »*, a-t-il ajouté.
Mgr Matthias Duan Yinming, quatre-vingt-dix ans, évêque de Wanxian, qui dépend de la municipalité de Chongqing, et son collaborateur, l'évêque Joseph Xu Zhixuan, quatre-vingt-deux ans, avaient été nommément conviés par le pape Jean Paul II, dimanche, dans son discours d'ouverture du synode, qui se terminera le 14 mai. La Chine et le Saint-Siège n'entretiennent pas de relations diplomatiques et l'offre du souverain pontife a été largement interprétée comme un geste de réconciliation entre les deux Etats. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **INDE : des centaines d'Hindous** ont quitté le Cachemire après que vingt-six d'entre eux eurent été tués, le 18 avril, par des extrémistes musulmans. Plus de vingt mille personnes ont été tuées depuis 1989 dans cet Etat du nord-ouest de l'Inde en proie à un mouvement séparatiste musulman. – *(AFP.)*

■ **AFGHANISTAN : des négociations de paix** vont s'ouvrir, samedi 25 avril, à Islamabad, entre les Talibans et leurs adversaires de l'alliance des provinces du nord, a indiqué, mercredi 22 avril, une source des Nations unies dans la capitale pakistanaise. Les discussions devraient porter sur un arrêt des combats, l'échange des prisonniers et sur une assistance humanitaire. – *(AFP.)*

■ **IRAK/IRAN : un dignitaire religieux iranien,** Ali Mohammad El Baroujourdi, a été assassiné, mardi 21 avril, par un inconnu qui a ouvert le feu sur lui dans la ville sainte chiite de Nadjaf, dans le sud de l'Irak. Dans un communiqué, le ministère irakien des biens religieux a accusé *« des services de renseignements d'un pays étranger »* qu'il n'a pas nommé d'être les commanditaires de ce meurtre. – *(AFP.)*

■ **IRAN : les droits fondamentaux** continuent d'être bafoués en Iran, malgré les efforts consentis pour consolider le respect de la légalité et une plus grande liberté d'expression, constate la Commission des droits de l'homme de l'ONU dans une résolution adoptée, mercredi 22 avril. Elle se déclare notamment préoccupée par les menaces de mort contre l'écrivain britannique, Salman Rushdie, par un grand nombre d'exécutions, par la pratique de l'amputation et de la lapidation à l'encontre de détenus, par le harcèlement d'intellectuels et de dissidents politiques religieux. – *(AFP.)*

■ **IRLANDE DU NORD : le meurtre d'un catholique** à Portadown, mardi 21 avril, est de nature *« sectaire »*, c'est-à-dire lié aux rivalités entre catholiques et protestants de la province, a indiqué mercredi la police locale. Il s'agit du premier crime de ce type depuis la conclusion des accords de paix en Irlande du Nord le 10 avril. La victime, un employé municipal père de deux enfants, qui a reçue plusieurs balles dans la tête, a été assassinée par un homme circulant à vélo dans un quartier protestant de Portadown, une ville du centre de la province. – *(AFP.)*

■ **UKRAINE : 12 519 personnes envoyées à Tchernobyl** pour murer le réacteur nucléaire (qui a explosé en 1986) et nettoyer la zone contaminée, sont décédées dans les douze ans qui ont suivi cette catastrophe, a déclaré, mercredi 22 avril, le ministre ukrainien de la santé, Andry Serdiouk. Au total, près de 3 millions de personnes ont été irradiées dans la région, d'après une expertise du Conseil de l'Europe réalisée en 1997. – *(AFP.)*

■ **Le responsable du marché ukrainien des changes** a été assassiné, mercredi 22 avril au soir, à Kiev. Cet ancien président de la Banque nationale d'Ukraine (BNU), Vadim Hetman, a été tué par un inconnu a annoncé, jeudi, le ministère de l'intérieur. – *(AFP.)*

Protestations après l'arrivée de déchets nucléaires en Ecosse

LONDRES. Les associations britanniques de défense de l'environnement ont protesté, mardi, contre l'arrivée imminente de déchets nucléaires en provenance de Géorgie dans un centre de retraitement en Ecosse. Le centre de retraitement de Dounreay en Ecosse doit prochainement accueillir le chargement d'uranium enrichi (3,99 kilos) et de combustibles irradiés (0,78 kilo), transporté en avion depuis une centrale géorgienne. Selon le *New York Times*, la décision a été prise par crainte que les déchets ne tombent entre *« de mauvaises mains »*, à l'issue de négociations entre le premier ministre britannique, Tony Blair, du président américain Bill Clinton et de son homologue géorgien, Edouard Chevardnadze. Les déchets proviennent d'une centrale proche de Tbilissi, fermée en 1986 après la catastrophe de Tchernobyl. L' association des Amis de la Terre affirme que le centre de Dounreay n'a pas l'équipement nécessaire au retraitement de ce type de déchets – *(AFP.)*



EUROPE **La proposition de résolution sur la directive de la Commission de Bruxelles relative à l'euro a *été adoptée*, mercredi 22 avril, à l'Assemblée nationale, par 334 voix pour (PS et UDF) et 49 contre (PC et MDC), avec 190 abstentions ou refus de vote (principalement RPR, plus une vingtaine de socialistes). ● L'UDF a émis un vote massivement favorable à la monnaie unique, son porte-parole, Valéry Giscard d'Estaing, appelant les députés de l'opposition à *« être présents aux rendez-vous de l'Histoire »*. François Bayrou, président du groupe UDF, a ironisé, dans les couloirs, sur les tergiversations des gaullistes. ● LE GROUPE RPR, qui s'apprêtait à voter contre la résolution, en concertation avec le président de la République, a changé de position après l'intervention, lors de sa réunion du matin, d'Alain Juppé, qui s'était entretenu, lui aussi, avec Jacques Chirac.**

Les députés socialistes et UDF approuvent le passage à l'euro

Le vote de l'Assemblée nationale a mis en évidence les réserves des alliés du PS et, surtout, l'embarras du RPR. Alain Juppé a convaincu ses collègues gaullistes de ne pas prendre part au vote, plutôt que d'adopter une position contradictoire avec celle de Jacques Chirac

ON N'ATTENDAIT PLUS Robert Hue, *ni même – dans un autre* registre – Valéry Giscard d'Estaing. La valse-hésitation du RPR, qui a *finalement décidé, mercredi* 22 avril, en fin de matinée, de ne pas participer au vote sur la proposition de résolution recommandant le passage à l'euro, aura au moins permis à Philippe Séguin de ravir la vedette à l'ensemble de ses concurrents et adversaires. Exit la *« contribution de gauche, délibérément euroconstructive »* avancée par le secrétaire national du Parti communiste français pour pallier les carences de *« l'Europe d'aujourd'hui, source d'inquiétude et d'insécurité »*. Oubliés l'historique, le plaidoyer et *« l'émotion »* de l'ancien président de la République. Lorsque, à 17 h 50, le président du RPR monte enfin à la tribune pour délivrer l'explication de vote de son groupe, chacun retient son souffle.

Il faut dire que les projecteurs avaient été braqués sur lui par les interventions successives du chef du gouvernement, du ministre de l'économie et des finances et du président du groupe socialiste, qui *ont trouvé dans le soudain et pro*fond embarras du mouvement gaulliste une occasion inespérée *de faire oublier les divergences de* la gauche « plurielle » sur la construction européenne.

Mardi, Lionel Jospin avait ouvert le feu en invitant le RPR à *« assumer sa position comme telle »*, et en lui demandant de ne pas lui imputer la *« responsabilité »* de ce qui, alors, devait être un vote contre (*Le Monde* du 23 avril).

« LE MEURTRE DU PÈRE »

Mercredi matin, Dominique Strauss-Kahn a emboîté le pas au premier ministre en dénonçant, sur Europe 1, l'*« opération politicienne »* menée par le RPR. Quelques heures plus tard, il a enfoncé le clou à la tribune de l'Assemblée : après avoir noté, provoquant les rires de la droite, la *« cohérence »* de la majorité – *« ceux qui ont toujours été pour l'euro voteront pour, d'autres qui étaient plutôt contre voteront contre »* –, le ministre a évoqué *« un changement de ligne politique du RPR auquel il faudra réfléchir »*, en lançant, lapidaire : *« L'histoire retiendra que Philippe Séguin était contre l'euro au départ du processus et qu'il l'était toujours à la fin. »* *« Tragédie ou comédie ? Chacun jugera »*, a ajouté Jean-Marc Ayrault, après avoir affirmé qu'en envisageant de voter contre la proposition de résolution, le RPR avait, *« dans un climat dominé par la pression de l'extrême droite, accompli le meurtre du père »*.

Dans un style moins direct, mais tout aussi incisif, M. Giscard d'Estaing n'a pas non plus été avare de remarques assassines : se disant soucieux de *« définir »* le vote de l'UDF – un *« oui haut et clair »* –, l'ancien président de la République a surtout dessiné, *a contrario*, des contours cruels à la position du RPR : le vote de l'UDF *« sera un vote de conviction, et un refus de l'ambiguïté »*, a-t-il affirmé, avant de souligner que *« nous ne sommes pas dans un débat de politique générale »*. Et d'ajouter, pour que tout soit clair : *« Il ne nous est pas demandé, le premier ministre l'a rappelé hier, d'approuver l'action du gouvernement, mais de voter une résolution sur le passage à l'euro. S'il en était autrement, notre vote serait différent. »*

Applaudi sur tous les bancs de l'opposition lorsqu'il est monté à la tribune, M. Giscard d'Estaing n'a été salué, au terme de son intervention, que par les députés UDF et de très rares élus gaullistes, parmi lesquels Alain Juppé.

Evidemment soucieux de faire oublier autant que possible les flottements du RPR, M. Séguin s'est montré impatient de passer à l'étape suivante – le débat de censure –, consacrant un bon tiers de son intervention à une critique en règle de la politique économique du gouvernement. Soulignant que le premier ministre *« est venu recueillir l'acclamation due à celui qui aurait mis la France en état d'entrer dans l'euro »*, le président du RPR a tout d'abord affirmé que l'essentiel de la réduction des déficits publics était à *« mettre au crédit de MM. Balladur et Juppé »*.

« UNIS SUR CE QUI COMPTE »

Evoquant les *« promesses coûteuses »* du gouvernement, le député des Vosges a vivement critiqué le niveau des prélèvements publics, et regretté que l'administration française soit *« la plus lourde du monde par ses effectifs et par son coût »*. Au chapitre de l'euro, M. Séguin a regretté que le gouvernement n'ait pas *« obtenu la contrepartie indispensable au pouvoir technocratique de la banque centrale européenne »*, le conseil de l'euro n'ayant, selon lui, *« aucun pouvoir »*. *« Sommes-nous décidément condamnés à un système technocratique ? (...) Oui ou non, l'échelon national demeure-t-il reconnu comme un échelon essentiel ? »*, s'est notamment interrogé le président du RPR. Encore lui fallait-il revenir sur les tergiversations abondamment commentées de sa formation politique : *« Ne spéculez ni sur nos doutes ni sur nos divisions ! Nous sommes unis sur ce qui compte, unis pour une France forte et souveraine, dans une Europe forte, assumant son destin. »*

Reprenant la formule délivrée à l'avance par le président du groupe RPR, Jean-Louis Debré, M. Séguin a conclu : *« Comme la France l'a décidé, nous disons "oui" à l'euro (...) ; et nous disons "non" à votre politique économique, financière et sociale dont nous estimons qu'elle met en péril nos chances dans l'union monétaire. »*

Peine perdue : dans les couloirs, le premier secrétaire du PS, François Hollande, faisait mine de s'étonner encore, au terme du débat, que *« le parti du président ait à ce point flotté »*.

Jean-Baptiste de Montvalon

Des sénateurs « pluriels »

Le RPR aussi est *« pluriel »*, a ironisé Michel Barnier (RPR, Savoie). L'intervention de l'ancien ministre des affaires européennes à la tribune du Sénat, juste après celle de Charles Pasqua, a souligné combien le groupe RPR était divisé sur le projet de loi qui modifie le statut de la Banque de France, adopté par le Sénat dans la nuit du 22 au 23 avril. M. Barnier a soutenu un texte *« en tous points conforme »* à la priorité européenne définie par le président de la République, tandis que le sénateur des Hauts-de-Seine a solennellement déclaré son refus de *« la perte de notre souveraineté monétaire »*. Auparavant, Philippe Marini (RPR, Oise) avait justifié son *« abstention »* par l'*« incohérence »* de la politique économique de Lionel Jospin... Les deux tiers du groupe RPR ont finalement voté pour. A l'Assemblée, qui avait adopté le projet de loi le 8 avril, seuls sept députés RPR avaient voté contre. Consigne de Jean-Louis Debré, président du groupe : ne montent à la tribune que des orateurs favorables.

L'analyse du scrutin

La proposition de résolution sur l'euro a été adoptée, mercredi 22 avril, par 334 voix contre 49, sur 395 votants et 383 suffrages exprimés.

● **Ont voté pour :** 226 socialistes (sur 251) ; 90 UDF (sur 112) ; 16 RCV (sur 33) ; 1 RPR (Marc Dumoulin).

● **Ont voté contre :** 4 socialistes (Yvette Benayoun-Nakache, Julien Dray, Yann Galut, Catherine Picard), 1 RPR (François Guillaume) ; 1 UDF (Christine Boutin), 33 communistes (sur 36), 9 RCV.

● **Se sont abstenus :** 1 socialiste (Alain Vidalies) ; 6 UDF (François d'Aubert, François Goulard, Pierre Micaux, Alain Moyne-Bressand, François Sauvadet et Philippe Vasseur) ; 1 communiste (Jean-Pierre Brard), 4 RCV (Huguette Bello, PCR, Elie Hoarau, PCR, Claude Hoarau, PCR, Gérard Saumade, div. g.).

● **N'ont pas participé au vote :** 20 PS ; 137 RPR ; 15 UDF ; 2 PC ; 4 RCV.

Les leçons de constance de l'UDF

RIEN NE L'AGACE autant que le RPR. Alors, mercredi 22 avril, lorsqu'il a fallu souligner les dilemmes et les tergiversations de son allié, François Bayrou est passé, repassé, re-repassé devant les journalistes. La veille, déjà, alors que le bureau du RPR venait de décider de voter contre la résolution sur l'euro, le président du groupe UDF s'était fait un plaisir de dire que l'UDF, elle, *« ne tergiverse pas sur l'Europe »*. Lorsque, finalement, on a appris que le RPR préférait tout bonnement ne pas participer au vote, M. Bayrou s'est de nouveau offert une de ces petites joies simples de la politique : enfoncer son meilleur allié. *« Nous étions pour l'euro lorsque nous étions au gouvernement, comment pourrait-on être contre aujourd'hui ? »*

L'annonce, en fin de matinée, du dépôt d'une motion de censure par le RPR, a achevé d'exaspérer l'UDF. *« C'est du délire ! C'est le contraire de ce qu'il faut faire dans la période actuelle ! »*, s'insurgeait Renaud Donnedieu de Vabres, proche de François Léotard. Et M. Bayrou d'ajouter, un rien condescendant : *« Il est clair que l'opposition est contre la politique du gouvernement. Elle aura l'occasion de le dire, que ce soit par le dépôt d'une motion de censure ou par un autre moyen. »* Vers 16 h 30, après une entrevue de M. Bayrou avec *son homologue du RPR*, Jean-Louis Debré, l'UDF a tout de même bien été obligée de s'associer à la motion de censure du RPR, afin d'afficher l'union de l'opposition.

« DIRE "OUI" QUAND ON PENSE "OUI" »

M. Bayrou a pris soin de passer encore dans les couloirs pour souligner que la motion sera *« corédigée »*. Et que, sur l'Europe, la position de son groupe a au moins le mérite de la constance : *« Il est plus moderne, plus simple, et plus juste, pour ceux qui nous écoutent, de dire " oui " quand nous pensons " oui ". »* A bon entendeur...

Dans l'hémicycle, Valéry Giscard d'Estaing venait de céder la place à Philippe Séguin. L'ancien président de la République, heureux d'avoir brillé, sortit alors, à son tour, dans les couloirs. Et, voyant quelques journalistes, consentit à leur répondre. Par une dernière pique à l'adresse de ceux qui hésitent encore sur l'Europe : *« Il faut toujours être présent aux rendez-vous de l'Histoire. »*

Rle. B. et J.-B. de M.

Et Alain Juppé prit sa revanche sur Philippe Séguin...

RÉCIT

Au jeu de l'influence, l'ex-premier ministre a trouvé une meilleure écoute à l'Elysée

IL EST ARRIVÉ parmi les premiers, affichant cette élégance un peu froide qui l'isole toujours un peu parmi les gaullistes. Dans la salle, ce mercredi 22 avril, Alain Juppé est assis parmi les 80 députés RPR qui parlent déjà d'en découdre, l'après-midi même, avec le gouvernement socialiste. Philippe Séguin et Jean-Louis Debré se sentent à peu près tranquilles : le groupe RPR votera « non », même s'il faut subir les doutes de quelques-uns. La chose est tellement certaine que *« les fous de Dieu »* comme on appelle désormais le petit groupe d'anti-européens forcenés menés par Jacques Myard, a « séché » la réunion.

Bien sûr, la veille au soir, Philippe Séguin a eu une explication orageuse avec Jacques Chirac, inquiet soudain de voir la presse souligner que le non du RPR contredit sa politique européenne. Bien sûr, Jean-Louis Debré a eu droit lui aussi à l'appel du président, dans la soirée : *« Ecoute, le groupe fera ce qu'il veut, mais fais en sorte que cela n'apparaisse pas comme une décision contre moi. »* Mais tous deux sont sûrs de leur affaire. La plupart des chiraquiens n'ont-ils pas reçu, depuis dix jours, de l'Elysée, la même réponse : *« Puisque Séguin veut le non... Prenez vos responsabilités ! »*

M. Séguin ouvre le débat. *« L'euro est une affaire entendue, et il ne s'agit pas de s'opposer à une décision ratifiée par le peuple. C'est ce que je dirai, cet après-midi, à la tribune,* rappelle-t-il. *Mais dans l'état de désarroi actuel, notre électorat a besoin que nous affirmions une opposition radicale au gouvernement. D'ailleurs, le président n'a pas dit autre chose lors de sa conférence de presse : il est pour la construction européenne, mais il critique la politique du gouvernement. »*

LIBERTÉ DE VOTE RÉCLAMÉE

Au sein du groupe, cela fait longtemps que l'on connaît les positions européennes de Jean-Pierre Delalande, François Baroin ou Patrick Devedjian. Ils portent la première contradiction : ils veulent voter pour la résolution sur l'euro et réclament au moins la liberté de vote. *« Cela fait douze ans que nous sommes divisés sur l'Europe,* assure M. Devedjian. *La modernité d'un parti, c'est de savoir gérer sa diversité. »* Nicolas Sarkozy se charge de répondre : *« Cela suffit de laisser systématiquement le Front national jouer seul le rôle de l'opposant. Tous nos électeurs attendent que nous, nous nous opposions au gouvernement. »* Approbation générale.

M. Séguin devine que les choses sérieuses commencent lorsque *M. Juppé demande* la parole. Le matin même, son rival a téléphoné successivement à M. Sarkozy et à M. Debré pour leur dire qu'il lui est impossible de voter contre l'euro. Le président du RPR ne doute pas qu'une fois encore, au jeu de l'influence, son rival a sans aucun doute trouvé une écoute plus amicale de l'Elysée.

« J'ai lu la délibération sur le passage à l'euro et je n'en renierai pas la moindre ligne, commence M. Juppé. *Nous avons constamment mené une politique pour que la France participe à l'euro et il faudrait que, maintenant, nous disions non ? C'est totalement incompréhensible. »* Il se tourne vers M. Sarkozy : *« J'entends qu'il ne faut pas que nous paraissions donner un satisfecit à Jospin. Croyez-vous sincèrement que, si je vote " oui ", quiquonque pourra croire que je soutiens le gouvernement ? »* Puis il assène le coup de grâce. *« Si nous votons " non " à l'euro, que ferons-nous lors de la ratification du traité d'Amsterdam ? »*

Deux amis de M. Juppé, Dominique Perben et Bernard Accoyer, se chargent de lui dire ce que plus d'un a envie qu'il entende : *« Alain, si tu votes " oui " contre le groupe, la presse ne retiendra que cela. On en fera un affrontement entre toi, le groupe et... Philippe. »* Dans ce cauchemar de la division qui ressurgit, il ne manquerait qu'Edouard Balladur, mais, assis dans la salle, celui-ci ne dit rien. Le matin même, réunissant ses fidèles pour un petit déjeuner, M. Balladur a pu tâter le terrain, et, là aussi, la terre est mouvante : alors qu'il a donné, la veille, son accord pour le « non », afin de marquer l'opposition du RPR au gouvernement, plusieurs de ses amis veulent voter pour l'euro. Et René Galy-Dejean, député du 15e arrondissement de Paris et balladurien d'entre les balladuriens, le dit publiquement devant le groupe : il votera « oui ».

Au bout de deux heures de débats, la seule chose qui ressort clairement est encore... le profond désaccord du groupe. M. Debré saisit donc au bond la suggestion d'Henri Cuq : *« Pourquoi ne pas proposer une motion de censure pour marquer notre opposition au gouvernement et ne pas participer au vote sur l'euro ? »* Parfait ! Les députés RPR votent pour choisir leur options. A 12 h 50, 33 députés contre 30 se prononcent pour la non-participation. Et M. Séguin perd sur le fil. Face à M. Juppé.

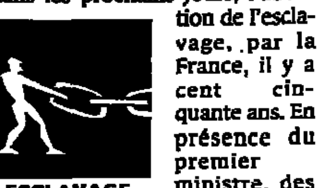
Raphaëlle Bacqué

Célébrant l'abolition de l'esclavage, M. Chirac vante « le modèle français d'intégration »

De nombreuses cérémonies sont organisées en métropole et dans les départements d'outre-mer

Le 27 avril 1848, le gouvernement provisoire de la IIe République signait les décrets abolissant l'esclavage. En métropole et dans les départements d'outre-mer, des cérémonies sont organisées pour célébrer cet anniversaire. Jacques Chirac en a profité pour rappeler que la France a toujours su *« accueillir et intégrer »* ceux qui ont *« choisi de s'installer définitivement sur son sol »*.

LE PRÉSIDENT de la République a inauguré, jeudi 23 avril à l'Elysée, un ensemble de manifestations destinées à commémorer, dans les prochains jours, l'abolition de l'esclavage, par la France, il y a cent cinquante ans. En présence du premier ministre, des présidents des deux chambres du Parlement, des parlementaires d'outre-mer, des autorités religieuses et de nombreuses personnalités, Jacques Chirac s'est saisi de cet anniversaire pour célébrer *« le modèle français d'intégration »*, lequel demeure *« indissociable du pacte social et de l'idéal républicain »*.


ESCLAVAGE

La France, a-t-il affirmé, *« a su accueillir et intégrer dans la communauté nationale les générations successives d'hommes et de femmes qui ont choisi de s'installer définitivement sur notre sol ». « En retour, ces hommes et ces femmes, riches de leur culture, de leur histoire, de leurs traditions, ont apporté du sang neuf »*, a ajouté le chef de l'Etat, en faisant remarquer, dans un rappel historique, que, dès 1848, la France, à la différence d'autres pays, a fait *« le choix juste et courageux d'une émancipation immédiate et absolue »*. Sitôt affranchis, les anciens esclaves ont, en effet, bénéficié, de tous les droits civils et politiques, parmi lesquels le droit de vote.



Cette cérémonie, qui aurait dû être célébrée le 27 avril, date de la signature, en 1848, des décrets d'abolition de l'esclavage sur toutes les possessions françaises, a été avancée en raison du prochain départ de M. Chirac au Japon. Elle précède la visite que le premier ministre, Lionel Jospin, et plusieurs des membres de son gouvernement effectueront, dimanche 26 avril, à Champagney, ce village de Haute-Saône dont, dès 1789, les habitants réclamèrent la fin de la traite des Noirs.

TIMBRE-ANNIVERSAIRE

La veille, une journée portes ouvertes sera organisée à l'Assemblée nationale. Laurent Fabius inaugurera, en présence d'un milliers de collégiens de métropole et d'outre-mer, une exposition, intitulée *« Déchaîne ta citoyenneté »* et réalisée à partir de 55 000 contributions écrites ou picturales d'enfants ou d'adolescents. Cette exposition, proposée par l'Association de prévention pour une meilleure citoyenneté des jeunes, sera visible jusqu'au 7 mai, dans les salons de l'hôtel de Lassay. Des groupes musicaux et des chanteurs des Caraïbes et des Antilles se succèderont pendant ce temps dans la cour d'honneur du Palais-Bourbon. Le président de l'Assemblée nationale donnera aussi, samedi, le coup d'envoi de l'émission « premier jour » d'un timbre-anniversaire, dessiné par Hervé Télémaque, peintre français d'origine haïtienne.

De son côté, le Sénat organisera, mardi 28, une séance solennelle, au cours de laquelle une plaque sera dévoilée, dans l'Hémicycle, en l'honneur de l'un des ses anciens présidents, Gaston Monnerville, d'origine guyanaise.

HOMMAGE À SCHŒLCHER

Le 27 avril, date-anniversaire de la signature des décrets d'abolition de l'esclavage, un hommage particulier sera rendu au Panthéon à Victor Schoelcher, auteur de ces textes en 1848, et à son combat pour la défense des droits de l'homme, ainsi qu'à l'abbé Grégoire, promoteur de la première abolition de l'esclavage en 1794 – celui-ci fut en effet rétabli en 1802 par Napoléon Bonaparte –, et à Félix Eboué, héros de la Résistance de l'outre-mer. Deux plaques seront apposées en hommage à Toussaint Louverture et Louis Delgrès, deux des héros de la lutte pour l'abolition de l'esclavage. Au cours de cette même journée, les enseignants sont invités à consacrer une heure à des actions de sensibilisation et d'information dans tous les établissements scolaires du premier et du second degré.

Des manifestations culturelles sont aussi organisées dans les quatre départements d'outre-mer, aux dates effectives de l'abolition de l'esclavage, soit entre le 22 mai pour la Martinique et le 20 décembre pour la Réunion.

Jean-Louis Saux

« Un devoir de mémoire et de vigilance »

LE PRÉSIDENT de la République a célébré, jeudi 23 avril, le cent cinquantième anniversaire de l'abolition de l'esclavage. Voici les principaux extraits du discours prononcé par Jacques Chirac :


VERBATIM

« C'est le 27 avril 1848, il y a cent cinquante ans, que la IIe République parachevait l'œuvre interrompue de la première. S'engageant résolument dans la voie tracée par les Conventionnels un demi-siècle plus tôt, le gouvernement provisoire décidait d'abolir l'esclavage dans toutes les colonies et les possessions françaises.

» Comme souvent, à l'origine d'une décision légale, il y a la ténacité, l'énergie, le courage d'un homme, qui ose remettre en question l'ordre établi et qui engage le fer contre les intérêts puissants. Cet homme, c'est Victor Schoelcher qui fit de l'émancipation des esclaves le combat de toute une vie. (...)

» La IIe République a fait progresser la France sur la voie de la liberté et de la dignité. Avec le suffrage universel, c'est l'une de ses plus belles conquêtes. Ces deux actes fondateurs dans l'histoire de notre pays sont d'ailleurs indissociables (...). Le message de la IIe République conserve encore aujourd'hui toute son actualité. Plusieurs leçons peuvent être tirées des décisions prises pendant le printemps 1848.

» La première est une leçon de courage politique. En avril 1848, dans une période incertaine et troublée, confronté à des multiples obstacles, le gouvernement provisoire choisit, parmi tant d'autres impératifs, d'abolir l'esclavage (...). Il décide de faire prévaloir les principes essentiels sur les contingences de l'heure, montrant que dans certaines circonstances, l'affirmation des valeurs est aussi importante, politiquement, que l'action du gouvernement.

» La deuxième leçon est une leçon d'audace politique. En 1848, la France a fait le choix juste et courageux d'une émancipation immédiate et absolue. Les anciens esclaves deviennent, dès qu'ils sont affranchis, des citoyens à part entière (...). La démarche retenue pour l'abolition est une démarche d'intégration. Elle contribue à renforcer l'unité de la nation (...). La France s'est efforcée, au cours du siècle écoulé, de conserver cette attitude ouverte et généreuse. Elle a su accueillir et intégrer dans la communauté nationale les générations successives d'hommes et de femmes qui ont choisi de s'installer définitivement sur notre sol. En retour, ces hommes et ces femmes riches de leur culture, de leur histoire, de leurs traditions, ont apporté du sang neuf (...).

» Le modèle français d'intégration plonge ses racines dans notre histoire. Il est fondé sur la conviction que l'appartenance à une nation est avant tout l'expression d'une volonté. L'adhésion à un ensemble de valeurs. L'acceptation des droits et des devoirs qui s'attachent à la citoyenneté (...). La troisième leçon est une leçon de philosphie politique. Souvenons-nous des termes de l'article 1er de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Le décret d'abolition est l'application directe de ce principe. Les droits de l'homme ne valent que parce qu'ils sont universels. Ils ne valent que parce qu'ils s'appliquent à tous, sans distinction d'origine, de race, ou de religion, pour reprendre les termes mêmes de notre Constitution (...).

» Voilà les principaux messages du printemps de 1848. Avoir confiance en l'homme, faire vivre, ou revivre, notre modèle d'intégration. Etre fidèle aux valeurs de notre République. Mener sans relâche, partout dans le monde, le combat de la liberté et de la dignité. Assumer pleinement notre devoir de mémoire qui n'a d'égal que le devoir de vigilance. »

Champagney, antiesclavagiste depuis 1789

VESOUL
de notre correspondant

Le 19 mars 1789, soixante villageois de Champagney (Haute-Saône) signent un cahier de doléances qu'ils adressent au roi. Aucun n'avait vu un esclave, pas même le moindre Noir. Pourtant, c'est *« le cœur pénétré de la plus vive douleur en pensant aux maux »* dont souffraient leurs *« frères africains »* déportés vers les Antilles et les Amériques qu'ils ajoutent un dernier article (le vingt-neuvième) à la liste de leurs doléances. Un article alors unique dans la France de Louis XVI.

Ces paysans ou ces ouvriers verriers répondaient à l'appel lancé en chaire par leur curé Georges Jeanrichard pour signifier ce qui heurtait leur conscience de Français et *« encore plus celle de chrétien »*. Ils souhaitaient seulement que ces inconnus des colonies ne soient plus *« des bêtes de somme »*.

Comment ce petit village des Vosges comtoises, isolé au pied du ballon d'Alsace, fut-il sensibilisé aux idées abolitionnistes ? Le rédacteur du cahier de doléances, qui en inspira l'article 29, était un enfant du pays, Antoine Piqueleur, capitaine de cavalerie à la garde du roi, en congé chez ses parents à Champagney. A Paris, ce gentilhomme de trente-sept ans avait été l'un des fondateurs de la Société des Amis des Noirs.

Ce vœu de 1789 ne fut redécouvert qu'en 1971 grâce à l'historien dijonnais Jean-René Surateau et au poète local René Simonin, un juriste en retraite qui chante à sa façon ses négritudes : *« La liberté coulée aux mains de nos ancêtres se dressera... »* René Simonin fonda aussitôt dans le village une Maison de la négritude et des droits de l'homme pour y organiser des expositions et des rencontres. Depuis, André et Marie-Thérèse Olivier, tous deux descendants des pétitionnaires champagnerots de 1789, ont repris le flambeau. La Maison fonctionne toujours, la rue la plus longue du village porte le nom de Léopold Senghor et le collège, celui de Victor Schoelcher.

Dimanche 26 avril, Champagney commémorera l'article 29 de son cahier de doléances, avec vente anticipée du timbre du 150e anniversaire de l'abolition de 1848 ; un train sera affrété pour accomplir le trajet Paris-Champagney et conduire Lionel Jospin, accompagné de nombreux ministres ; France 2 retransmettra en direct un « Concert de la liberté ».

Des descendants des pétitionnaires de 1789, regroupés autour de Georges Taiclet, un clerc de notaire issu lui aussi d'une famille de pétitionnaires, vont profiter de l'occasion pour remettre au premier ministre un nouvel article 29, version 1998. Oubliant la forte référence chrétienne et faisant *« acte de repentance »* envers *« un peuple martyrisé, humilié, avili, exploité, torturé, mutilé, physiquement et intellectuellement, souvent assassiné »*, l'article 29 de 1998 demande que l'esclavage soit reconnu comme un crime contre l'humanité. A l'unisson de leurs ancêtres, les Champagnerots interpellent aujourd'hui *« les puissants de ce monde »* pour qu'ils s'opposent à toutes les *« pestes »* entre pays, entre ethnies, entre peuples, entre religions et entre idéologies.

André Moissé

Les cadres kanaks formés depuis les accords de Matignon au service du futur Etat

Le rééquilibrage social de la Nouvelle-Calédonie

NOUMÉA
de notre envoyé spécial

Il a quarante ans, un métier qu'il aime, une vie qui lui plaît. Journaliste à Radio-France Outre-mer (RFO), Gilbert Assawa est de ces Kanaks que l'on connaît et que l'on envie. En semaine, il parcourt le territoire à la tête d'une équipe de télévision. Le week-end, il regagne la tribu pour y remplir ses obligations de chef. Un pied dans chaque monde, à l'aise ici et là, il rit des uns, s'amuse des autres, en n'oubliant jamais de se moquer de lui-même. Une sorte de premier rôle idéal dans un film à la gloire des accords de Matignon.

REPORTAGE

« On fait de la vraie promotion sociale, mais aussi du déplacement de cerveaux »

Car sans le texte signé en 1988 par les deux principales forces calédoniennes, Gilbert Assawa n'en serait certainement pas là. Lui, le professeur de collège, n'aurait pas même songé à intégrer l'IUT de journalisme de Bordeaux. Quitter son travail, se priver de salaire et partir deux ans pour décrocher un diplôme : voilà qui relevait du rêve pour ce père de famille de trente-cinq ans.

Jusqu'à ce que les fameux accords accouchent du *« programme 400 cadres »*. Le principe est simple : former, en dix ans, 400 Calédoniens – caldoches, Wallisiens, mais surtout Kanaks – susceptibles d'occuper des postes de responsabilité sur le territoire. Le chiffre peut paraître dérisoire. Il constitue en réalité un défi majeur eu égard à la réalité du Caillou et aux déséquilibres ethniques qui y règnent. La communauté kanak compte en effet alors un magistrat, un médecin, deux ingénieurs. En 1988, seuls 92 jeunes Kanaks ont obtenu le baccalauréat. Pas un seul d'entre eux n'a décroché le diplôme dans les séries scientifiques C et E... *« La situation était véritablement catastrophique*, se souvient Christian Couralet, un des responsables du programme. *Quel que soit le futur statut du territoire, il était indispensable de redresser la barre en prenant soin de préserver les liens entre la Calédonie et la France. »*

« DISPOSITIF DE LUXE »

C'est donc en métropole que sont envoyés les stagiaires. Dans ce que M. Couralet n'hésite pas à appeler *« un dispositif de luxe »*. Financièrement, d'abord. Bourse, indemnité de logement, indemnité de charge familiale : les promoteurs du projet ont fait ce qu'il fallait pour attirer les meilleurs. Le nouveau bachelier inscrit en DEUG reçoit ainsi 4 600 francs par mois ; le jeune salarié, père de deux enfants, 14 500 francs. La préparation et le suivi de la formation sont eux aussi exemplaires. Sélectionnés sur diplômes et après entretiens, les jeunes se voient souvent proposés un prérecrutement. A leur arrivée en France, une mise à niveau attend ceux qui en ont besoin. Enfin, pendant toute leur formation, trois personnes veillent, depuis Paris, au bon déroulement des études, assistées, sur le lieu de formation, d'un tuteur.

Les résultats suivent : 70 % des stagiaires décrochent dans les temps le diplôme visé, un chiffre largement supérieur à tous les dispositifs de bourses habituels ; 90 % trouvent un emploi dès leur retour sur le Caillou et 97 % dans les six mois qui suivent. *« C'est idéal »*, résume Yoran Lallut. En trois années d'études à Toulouse, le programme a fait de cet instituteur caldoche un ingénieur à Electricité et Eau de Calédonie (EEC). Il n'est pas le seul. Si le chiffre de 400 n'a pas été atteint, 370 personnes – Kanaks à 70 % – ont été prises en charge par le dispositif, dont 110 sont toujours en formation. Repérage du candidat, remise à niveau, recadrage en cours d'études, placement dans un emploi futur : selon une évaluation extérieure, plus de 55 % des stagiaires n'auraient eu aucune chance de suivre pareille trajectoire sans ce dispositif. Un parcours qui a mené 56 % d'entre eux à un emploi de cadre. Si bien que, entre 1989 et 1996, le nombre de cadres kanaks est passé de 143 à 344.

Bouteille tout à fait pleine ? *« En partie seulement »*, reconnaît le directeur de l'opération, Yvon Lejeune. Car, pendant que la population des cadres kanaks s'enrichissait de 200 personnes, celle des cadres d'origine européenne passait de 2 078 à 4 548. *« Le rééquilibrage reste assez modeste »*, constate-t-il. Modeste aussi la contribution au développement des provinces du Nord et des îles. Car, si près de 50 % des stagiaires sont originaires des îles Loyautés, plus de 60 % des emplois occupés se situent dans la province du Sud. *« On fait de la vraie promotion sociale, mais aussi du déplacement de cerveaux »*, souligne M. Lejeune.

BARRÉ PAR DES MÉTROPOLITAINS

Il y a encore cette fâcheuse réputation de fabrique d'enfants gâtés, qui colle aux basques du programme. Trop couvés, trop choyés, les stagiaires oublieraient un peu vite l'esprit militant du départ. Une image *« largement caricaturale »*, assure M. Lejeune. *« Juste un peu exagérée »*, sourit M. Assawa, qui, au passage, brocarde ces *« petits bourgeois kanaks »* qui *« attendent le tapis rouge au retour de métropole »* et *« veulent garder leurs privilèges »*.

« A RFO, on a proposé une embauche en province du Nord à deux "400 cadres" qui rentraient de formation, raconte-t-il. *Ils n'en ont pas voulu. »*

Difficile enfin d'oublier ces parcours ardus, demi-réussites ou francs échecs. Cathy Gopéa, assistante sociale spécialisée en ethnopsychiatrie, ne cache d'ailleurs pas son amertume. Depuis décembre, elle a postulé à cinq postes. En vain. *« On est souvent barré par les métropolitains »*, constate-t-elle. Elle s'apprête à retourner à Toulouse poursuivre des études. Dominique Molé a, lui, aussi modifié ses projets. Directeur de la mission locale de l'île de Lifou, il pensait, après deux ans de formation à l'université de Pau, pouvoir enfin créer son entreprise de tourisme chez l'habitant. Faute de financements, il a renoncé. Il a réintégré son corps d'origine et dirige le centre spécialisé jeunesse de Nouville. Deux ans pour rien ? *« Sûrement pas*, sourit-il. *Je suis juste allé un peu vite. Mais ça va se faire. Le développement d'un pays, ça ne se fait pas en dix ans. »*

Nathaniel Herzberg

Jacques Chirac se réjouit de l'accord de Nouméa

Le président de la République s'est *« réjoui »*, mercredi 22 avril, lors du conseil des ministres, de l'accord politique sur la Nouvelle-Calédonie, qui *« marque une étape importante et consensuelle dans la préparation de l'avenir des Calédoniens »*. Devant la même instance, puis devant l'Assemblée nationale, le premier ministre s'est félicité de la *« solution originale et évolutive »* qui a été trouvée. Lionel Jospin a précisé qu'il avait tenu Jacques Chirac informé du déroulement des négociations *« pendant tout le cours »* de ce processus, et notamment de ses implications constitutionnelles.

Signataire des accords de Matignon de 1988, Michel Rocard a jugé, sur RFO, que l'accord de Nouméa *« représente un grand pas en avant »*. *« C'est tout à fait considérable »*, a affirmé l'ancien premier ministre. Le Parti socialiste, les Verts, la CFDT se sont félicités de l'accord. Localement, seul le Front national a dénoncé une *« capitulation devant les indépendantistes »*.

هكذا من الأمل

Martine Aubry souhaite que l'AFPA s'occupe davantage des chômeurs

L'Association pour la formation professionnelle des adultes change de patron

Le gouvernement va changer le directeur général de l'AFPA, premier organisme français de formation professionnelle des adultes : Gilbert Hivernat, directeur général de la Croix-Rouge, devait remplacer, jeudi 23 avril, Didier Guibert, nommé en 1994. Mme Aubry, ministre de l'emploi, veut recentrer l'action de l'AFPA sur la qualification des demandeurs d'emploi, notamment ceux qui sont menacés par le chômage de longue durée.

C'ÉTAIT DANS L'AIR depuis quelques mois, c'est désormais acquis : Didier Guibert, directeur général de l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) depuis 1994, va quitter ses fonctions. Convoquée jeudi 23 avril, l'assemblée générale extraordinaire de l'AFPA, où siègent représentants de l'Etat, du patronat et des syndicats, devait désigner Gilbert Hivernat, directeur général de la Croix-Rouge, pour lui succéder.

M. Hivernat a été directeur général délégué de l'ANPE entre 1990 et 1997, ce qui confirme la volonté de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, de renforcer les liens entre l'AFPA et l'ANPE, mais aussi de recentrer l'activité de ces deux piliers du service public de l'emploi sur l'accompagnement des chômeurs.

M. Hivernat, âgé de cinquante-six ans, a d'ailleurs « la tête de l'emploi » pour diriger cette association, dont le ministère finance la plus grosse part du budget (4,3 milliards de francs en 1997, 11 000 salariés). Conseiller de Jean Le Garrec, ministre délégué à l'emploi, en 1982, puis responsable de la mission formation à la délégation à l'emploi (1983-1984), il a été ensuite directeur du développement social et de la formation de Rhône-Poulenc (1984-1990).

Depuis son arrivée au ministère, Mme Aubry voulait clarifier les missions de l'AFPA. Un an après sa nomination par la droite, M. Guibert assurait que *« d'organisme public, l'AFPA est devenue une entreprise publique sur le champ concurrentiel »*. C'est précisément à cette confusion entre statut privé, missions de service public et participation au marché de la formation – critiquée en 1996 par la Cour des comptes – que le gouvernement veut mettre fin. Le nouveau patron devra donc freiner la propension de l'AFPA à vendre ses services aux entreprises.

« TOUT AU LONG DE LA VIE »

Cette activité se développe, en effet, au profit des salariés actifs, mais au détriment des chômeurs, qui représentent encore deux tiers des stagiaires de l'AFPA. Le premier organisme français de formation aura un rôle important à jouer dans le plan national d'action pour l'emploi (*Le Monde* du 15 avril), notamment dans l'accompagnement efficace des jeunes sans emploi depuis au moins six mois et des adultes avant douze mois de chômage. M. Hivernat devra aussi continuer de poursuivre la modernisation de l'AFPA, engagée par son prédécesseur dans le cadre du contrat de progrès (1994-1998) passé avec l'Etat, mais qui est loin d'être achevée.

La nomination de M. Hivernat suit de peu la création d'un secrétariat d'Etat à la formation professionnelle, confié à Nicole Pery. Ces décisions indiquent que le gouvernement n'entend pas laisser ce secteur en jachère. En mars 1997, Jacques Chirac avait demandé au gouvernement Juppé de préparer un projet de loi *« pour l'automne »* où devait notamment figurer un *« compte-épargne temps de formation »* en faveur des salariés. Jacques Barrot, alors ministre du travail, avait commencé à labourer le terrain, insistant sur la nécessité d'améliorer l'adaptation permanente des salariés dans une économie où le savoir reste la meilleure arme contre le chômage.

Le diagnostic de Mme Aubry n'est guère différent. Elle a invité les partenaires sociaux à ouvrir des discussions, tout en leur fixant des objectifs contenus dans le plan pour l'emploi soumis à Bruxelles : assurer *« un droit effectif à la formation tout au long de la vie »* ; élaborer un système de reconnaissance des compétences acquises au cours de la vie professionnelle ; renforcer les chances d'accès à la formation pour les salariés non qualifiés ou travaillant dans les PME ; mener à bien l'effort de transparence et de simplification du système issu de la loi de juillet 1971, dont l'inspirateur n'était autre que Jacques Delors, le père de Mme Aubry. Mme Pery se donne *« trois ou quatre mois pour faire un bilan de la situation »*, avant d'esquisser une réforme.

Jean-Michel Bezat

L'emploi des cadres devrait encore progresser en 1998

L'EMPLOI des cadres est reparti à la hausse en 1997 : 37 900 créations nettes ont été recensées au cours de l'année, soit une progression de 2 % des effectifs, la plus forte enregistrée depuis 1993, d'après les résultats rendus publics, mercredi 22 avril, du panel de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), réalisé auprès de 4 200 entreprises, représentant 1,86 million de salariés.

Les prévisions pour 1998 sont encore plus favorables. Les entreprises qui prévoient d'accroître leur effectif de cadres sont en effet trois fois plus nombreuses (22 %) que celles qui envisagent de le réduire (7 %). La majorité des entreprises (71 %) entendent le maintenir. Ces prévisions sont nettement plus positives que celles exprimées en 1997 à la même date, et rappellent l'optimisme affiché dans les années 1989-1990. Pour 1998, les anticipations marquent que la reprise devrait se confirmer. L'effectif total des cadres devrait à nouveau progresser en 1998. L'APEC prévoit que les entreprises vont, cette année, pourvoir de 203 000 à 218 000 postes de cadres. Le nombre de recrutements devrait s'établir entre 155 000 et 165 000, soit un nouveau record. Les promotions internes s'établiront entre 48 000 et 53 000.

Toutes les catégories de cadres sont concernées (confirmés, jeunes cadres ou débutants). Cette progression se manifestera dans les entreprises de taille moyenne (50 salariés et plus) et dans les grandes. Les petites entreprises de moins de 20 salariés sont, en revanche, davantage sur la réserve. L'embellie doit toucher tous les secteurs d'activité et l'ensemble des régions. Pour 1997, 167 600 postes ont été pourvus dans les entreprises, 77 % par recrutement externe et 23 % par promotion interne. Ce volume correspond à une hausse de 16 % et représente un résultat proche de celui de 1989, année faste pour l'emploi des cadres. Ces postes se répartissent en 128 300 recrutements externes (en hausse de 15,8 %), chiffre plus élevé que celui de 1989, et 39 300 promotions internes (18 %). Ce volume de promotion est comparable à celui des années 1988-1989. Les sorties se sont stabilisées en 1997, 129 700 cadres quittant leur entreprise par démission, licenciement ou départ à la retraite.

« LES 35 HEURES N'EFFRAIENT PAS LES PATRONS »

Le nombre de jeunes diplômés recrutés a été de 43 100. La majorité des fonctions est en croissance. C'est l'informatique qui a connu la progression la plus marquante (55 %), avec 23 000 recrutements en 1997, contre 14 800 en 1996. En volume, la production reste la fonction qui recrute le plus de cadres (39 200 en 1997, soit près du tiers des recrutements), malgré une baisse de 5 %. La plupart des secteurs d'activité sont en hausse dans les services et l'industrie, sauf la construction, les industries traditionnelles (habillement, cuir, édition), le secteur santé et les assurances, qui ont vu leur recrutement diminuer.

L'embellie constatée dans l'emploi des cadres en 1997 et les prévisions optimistes pour 1998 *« confirment que la perspective des 35 heures, y compris pour les cadres, n'effraie pas les chefs d'entreprise »*, a immédiatement estimé l'UGICT-CGT (cadres). Ces résultats démentent *« l'alarmisme de façade du CNPF »* et montrent au contraire, pour le syndicat, que *« le lobbying effréné de son président »*, Ernest-Antoine Seillière, *« pour exclure les cadres du bénéfice des 35 heures n'a aucune justification »*.

Alain Beuve-Méry

Dialogue de sourds entre Jean Tiberi et Jacques Toubon

APRÈS l'offensive éclair et la guerre de tranchées, le dialogue de sourds. Tous les clichés vont-ils devoir être utilisés dans le conflit qui oppose, à la Mairie de Paris, Jacques Toubon à Jean Tiberi ? *« Après avoir entendu les quatre présidents de groupe issus des listes RPR, UDF, CNI élues en 1995 »*, selon les termes utilisés dans un communiqué du maire de la capitale, mercredi 22 avril, M. Tiberi a fait savoir à M. Toubon, via la presse, qu'il n'est *« pas question d'une remise à plat »* de l'exécutif. *« Vous imaginez que je puisse, ce soir ou demain, enlever des délégations à des adjoints qui se sont comportés de manière loyale à l'égard du maire ? C'est impensable ! »*, a-t-il expliqué, après avoir pris connaissance de l'exigence exposée, également à travers la presse, par M. Toubon de voir remanier le « gouvernement » de Paris.

« A l'entrée de la seconde moitié de la mandature, juge en effet l'ancien garde des sceaux dans une synthèse de ses propositions, *il faut remettre à plat la composition et l'organisation de l'exécutif municipal, afin qu'il puisse rassembler toutes les compétences politiques et techniques et conférer le pouvoir de décision aux élus responsables. »*

M. Tiberi assure que celui qu'il avait qualifié de *« putschiste »*, après la création inopinée du groupe dissident PARIS à l'intérieur de la majorité municipale, ne lui a, du reste, pas formulé cette demande lors de leur entrevue, la première depuis l'offensive de M. Toubon. Si cela avait été le cas, a indiqué *au Monde* le maire, *« je lui aurais tout de suite répondu "non" »*. Pour affirmer son autorité et se montrer encore plus explicite, le successeur de Jacques Chirac à la tête de la Ville a immédiatement confié la délégation de trois adjoints tombés en disgrâce pour « toubonisme aggravé » à trois de ses fidèles. Les affaires scolaires, qui étaient détenues par Claude Goasguen, secrétaire général de l'UDF, reviennent à Jean de Gaulle (RPR) ; l'urbanisme, retiré à Anne-Marie Couderc (RPR), passe à Michel Bulté (RPR) ; le commerce et l'artisanat, perdus par Gérard Leban (RPR), sont confiés à Jean-Pierre Pierre-Bloch (UDF), qui n'est pas adjoint.

Affichant son seul souci de *« reconquérir l'électorat populaire »* en vue des élections muncipales de 2001, M. Toubon a réaffirmé sa volonté de voir évoluer *« l'organisation, les méthodes et les priorités de la municipalité »*, tout en soulignant son appartenance renouvelée à la majorité locale. M. Tiberi a pris bonne note de ce dernier attachement et il a souligné, au terme de ses entretiens, qu'à ses yeux, *« il n'y a pas de désaccords entre les groupes composant la majorité »* sur *« les orientations »* de la politique municipale. Fort de ces conclusions, qui peuvent paraître un peu éloignées de la réalité pour les amis de M. Toubon, le maire a signifié à son rival chiraquien que le maintien de son groupe autonome ne se justifiait plus. L'intéressé ne semble pas l'avoir entendu exactement de cette oreille.

Alors que l'offensive de l'ancien ministre de la justice peut donner l'impression de marquer le pas, M. Tiberi a beau jeu d'affirmer qu'il reste ouvert au *« dialogue »* et à la *« réconciliation »*, tout en indiquant à son opposition interne qu'il n'entend pas céder un pouce de pouvoir, ce qui était tout de même le but recherché par ceux qui ont conduit l'offensive contre lui. Président du groupe socialiste au Conseil de Paris, Bertrand Delanoë estimait, dans *Libération* du 22 avril, que *« l'idéal serait que les Parisiens votent »*.

Olivier Biffaud

Philippe Séguin se porte au secours de Charles Millon

LES DÉPUTÉS socialistes et communistes ont provoqué un chahut, *mercredi 22 avril, en scandant « Millon dehors ! », lors de la séance de* questions au gouvernement. C'était la première fois que Charles Millon, député (ex-UDF, Ain) venait dans l'Hémicycle depuis son élection à la présidence du conseil régional de Rhône-Alpes avec les voix du FN. Philippe Séguin, le président du RPR, a dénoncé le comportement *« inadmissible »* de ces députés. *« Quel que soit le jugement qu'on peut formuler sur les initiatives politiques de certains des nôtres, et mon jugement personnel n'est pas le moins critique, on doit le respect à tout membre de notre Assemblée*, a poursuivi l'ancien président de l'Assemblée nationale. *Ce n'est pas avec des pressions morales ou physiques qu'on fera progresser le débat démocratique. »*

Lionel Jospin défend l'Europe contre les chasseurs

LE PREMIER MINISTRE a reçu, mercredi 22 avril, une délégation de l'Union nationale des fédérations des chasseurs de France (UNFDC). Si Lionel Jospin a tenu à réaffirmer son attachement personnel à la chasse comme pratique française spécifique, il s'est refusé, comme le demandait l'UNFDC, à inscrire la proposition de loi sur la chasse au gibier d'eau, votée le 15 janvier par le Sénat, qui vise à permettre l'ouverture anticipée de la chasse contrairement aux termes de la directive européenne 92-43. Suivant l'avis de Dominique Voynet, ministre de l'environnement, il a insisté sur le respect de la législation européenne et limité les négociations dans ce cadre.

DÉPÊCHES

■ **35 HEURES : la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale a adopté** à l'unanimité, jeudi 23 avril, un amendement qui définit la durée du temps de travail effectif comme *« le temps pendant lequel le salarié est à la disposition de l'employeur et doit se conformer à ses directives sans pouvoir vaquer librement à des occupations personnelles »*. Cet amendement, présenté par Jean Le Garrec (PS), rapporteur de la commission, a été cosigné par les commissaires socialistes ainsi que par *Maxime Gremetz (PC, Somme) et Yves Cochet (Verts, Val-d'Oise)*.

■ **COUR DES COMPTES : le conseil des ministres a procédé**, mercredi 22 avril, à la nomination de trois conseillers-maîtres à la Cour des comptes : Marianne Lévy-Rosenwald, au tour extérieur ; Marie-Françoise Garaud et Pascal Duchadeuil au tour intérieur. Depuis plusieurs mois, une vague de nominations, dont ces trois-ci, étaient en suspens, car le chef de l'Etat souhaitait que dans la liste figure également Patrick Stéfanini, ancien directeur adjoint du cabinet d'Alain Juppé à Matignon. Or le premier président de la Cour des comptes a fait comprendre que, s'il était consulté, comme la loi l'oblige, sur cette nomination, il pourrait rendre un avis défavorable.

■ **PITBULLS : les députés ont adopté à l'unanimité**, mercredi 22 avril, un projet de loi de Louis Le Pensec, ministre de l'agriculture, qui prévoit *notamment « d'éradiquer », dans un délai de « huit à dix ans »*, la présence des chiens pitbulls en France.

■ **GUADELOUPE : les petits planteurs de bananes** guadeloupéens, qui campaient depuis une semaine à l'entrée du port de Pointe-à-Pitre, d'où ils interdisaient toutes les exportations de bananes, sont parvenus à signer un accord, mercredi 22 avril, avec les deux groupements de producteurs et ont aussitôt mis fin à leur mouvement. – *(Corresp.)*

ÉDUCATION Pour le ministère de l'éducation nationale, le casse-tête tourne à l'équation insoluble : comment ajuster les besoins de 6 millions d'élèves au travail de 380 000 enseignants dans plus de 30 disciplines, sachant qu'entre 1991 et 1997 le nombre de postes mis aux concours a baissé de 20 % et que le nombre de candidats a, dans le même temps, augmenté de 70 % ? Conséquence logique : les taux de réussite ont chuté, passant de près de 30 % en 1991 à 16 % en 1997. ● L'ANALYSE DISCIPLINE PAR DISCIPLINE révèle, elle aussi, des disparités : on manque de professeurs d'anglais, et malgré le faible rendement du concours, les candidats sont admis avec des moyennes de 6 ou 7. Situation inverse en sciences économiques et sociales, où il y aurait 240 professeurs excédentaires. ● PLUSIEURS CANDIDATS racontent leur désarroi devant ce recrutement « cyclique »

L'avenir incertain des candidats aux concours de recrutement d'enseignants

Comment assurer dans de bonnes conditions le renouvellement des générations de professeurs ? Pour le ministère de l'éducation nationale, chaque année davantage, le problème tourne au casse-tête. Un jeu d'ouverture-fermeture de vannes qui n'est guère prisé des candidats profs

DEUX PROMESSES du ministre de l'éducation nationale intéressent vivement les étudiants, futurs candidats aux concours de recrutement d'enseignants : Claude Allègre s'est engagé, lors d'une conférence de presse tenue en février, à faire connaître dès septembre prochain le nombre de postes mis aux concours en 1999, et à établir enfin un plan pluriannuel de recrutement. S'il est trop tard pour les candidats lancés cette année dans le marathon des concours, qui se dispute d'avril à juin, l'espoir est donc permis à leurs successeurs.

Loin des soixante-huitards qui snobèrent l'agrégation, les étudiants de 1998 ont en effet manifesté, au début de l'année, afin d'être avertis plus tôt du nombre de postes offerts aux concours. Lorsque le ministre s'y est engagé, ils ont à nouveau défilé, en février et en mars, pour protester contre une offre qui se réduit comme peau de chagrin. Entre 1991 et 1997, le nombre de postes mis aux concours de recrutement d'enseignants a baissé de 20 %, passant de 34 750 à 27 502. Durant la même période, le nombre de candidats a augmenté de près de 70 %, passant de 121 000 à 205 000. Logiquement, les taux de réussite ont chuté : de près de 30 % en 1991, ils atteignaient tout juste 16 % en 1997.

Cette formidable source d'emplois pour les étudiants des classes moyennes est donc en train de se tarir. Le recrutement par concours, spécialité bien française au point d'être inscrite dans la Déclaration des droits de l'homme – *« Toute personne a droit à accéder dans des conditions d'égalité aux fonctions publiques de son pays »*, art. 21-2 –, représente, aussi, à l'évidence, un geste politique. La meilleure preuve en est la gestion du calendrier. Alors que les services administratifs connaissent dès le mois de juin le nombre de professeurs qu'il faudrait recruter dans chaque discipline, compte tenu des départs à la retraite, de la démographie et de la structure pédagogique des collèges et des lycées, le quota de postes offerts n'est habituellement publié qu'en janvier ou en février.

EFFET « DENTS DE SCIE »

Pour les étudiants, qui arrivent après cinq ou six ans d'études au concours, la gestion à courte vue devient difficilement acceptable. *« Il y a cinq ans, quand je suis entrée à la fac en histoire, les profs nous assuraient :* "C'est formidable que vous soyez là pour prendre la relève" », explique Séverine, qui passe le Capes. En 1995, 2 600 candidats s'étaient présentés en histoire : deux ans plus tard, ils étaient 430 de plus pour 33 postes de moins. Le taux de réussite – 4,5 % – est l'un des plus bas de tous les Capes. De plus, l'histoire est l'une des disciplines où, en dehors de l'enseignement et de la recherche, les débouchés sont les plus minces. *« C'est une décision politique de continuer à recruter en histoire. On a besoin d'un vivier de gens qui s'intéressent à cette discipline, mais, du strict point de vue gestionnaire, il faudrait proposer encore moins de postes »*, assure un haut fonctionnaire du ministère.

En 1998, l'éducation nationale affirme que le « sur-recrutement » se monte à 6 000 postes au total, compte tenu de la baisse démographique – estimée à entre 30 000 et 40 000 élèves de moins par an sur la période 1996-2006 – et des départs à la retraite – 11 200 chaque année en moyenne. Le « sur-recrutement », selon la Rue de Grenelle, participe de la volonté de lisser la courbe de l'offre d'emplois. L'effet de « dents de scie » perdure pourtant.

La loi d'orientation sur l'éducation du 14 juillet 1989, votée à l'initiative de Lionel Jospin, prévoit explicitement une programmation pluriannuelle. *« Un plan de recrutement des personnels est publié, chaque année, par le ministre de l'éducation nationale. Il couvre une période de cinq ans et est révisable annuellement »*, précise son article 16. L'administration estime que cet objectif est techniquement réalisable. Mais elle souligne aussitôt qu'il est contraire au principe de l'annualité budgétaire.

« Il nous faut aussi compter avec les aléas pédagogiques. Il arrive qu'une académie développe soudainement une option d'espagnol, et les besoins augmentent de 10 % à 15 %, sans que l'on puisse y faire face, car on a recruté deux ans avant », explique un fonctionnaire de la « centrale ». Plus encore, le réemploi de 29 000 maîtres-auxiliaires cette année et l'intégration de 6 130 d'entre eux par concours interne changent la donne du recrutement et de la gestion des enseignants. *« C'était un facteur de souplesse, il faut en trouver d'autres »*, souligne la directrice des personnels, Marie-France Moreau. De fait, c'est toute la gestion des enseignants qu'il faudrait remettre à plat.

Si le principal syndicat du second degré, le SNES, affirme haut et fort son désaccord avec le ministère lorsque celui-ci assure que l'on recrute trop d'enseignants, ses dirigeants conviennent volontiers qu'il est nécessaire de revoir l'ensemble du système de gestion des professeurs. Les objectifs font l'unanimité : parvenir à un meilleur équilibre entre les disciplines – certaines étant déficitaires et d'autres pléthoriques –, prévoir les recrutements à plus long terme, mieux calculer les besoins en remplacements. Le rapport du recteur Daniel Bloch (*Le Monde* du 30 janvier) a révélé que les moyens de remplacements étaient nettement insuffisants dans le second degré : ils ne représentent que 4,6 % des emplois, au lieu des 6 % nécessaires.

« CONFORT PÉDAGOGIQUE »

C'est bien le seul point d'accord. Alors que les syndicats demandent au ministère de profiter de la baisse démographique pour améliorer l'enseignement en prenant en compte les difficultés individuelles des élèves, celui-ci répond qu'il ne faudrait pas *« laisser les enseignants s'installer dans le confort pédagogique en dédoublant systématiquement les classes »*. Un argument que les futurs et les actuels enseignants ont, à juste titre, du mal à accepter.

Ajuster les besoins de 6 millions d'élèves face à 380 000 enseignants dans plus de trente disciplines est certes une tâche complexe. Les contraintes de l'affichage politique, les difficultés techniques, le poids des impératifs budgétaires la rendent même redoutable. Améliorer les recrutements oblige, aussi, à repenser le problème des affectations – par la déconcentration, selon Claude Allègre – et des remplacements. Ce vaste programme pourra être jugé sur pièces, à l'aune de l'objectif *« zéro défaut »* du ministre de l'éducation nationale : pas d'enseignants chez eux et pas de classe sans enseignant.

Béatrice Gurrey

SI ON TIENT COMPTE DU TAUX D'ACCROISSEMENT NATUREL ET DE LA VARIATION DU CHÔMAGE PLUS LIMITÉE QUE LA VARIATION DE L'EMPLOI, J'AI EU MA VOCATION DE PROF. D'ÉCONOMIE AU MAUVAIS MOMENT.

PESSIN

Les « corvées » d'un jury

Les membres d'un jury de concours sont cooptés, mais le ministre de l'éducation nationale signe la proposition que lui fait l'inspection générale pour la nomination du président. *« Le travail est relativement bien payé »*, souligne un membre de jury de lettres modernes : *« environ 40 000 francs pour un mois de travail de fou. Quand on a besoin de construire une maison ou de faire des travaux, c'est bien ! »*, précise-t-il. En fait, une vacation d'oral de quatre heures est payée environ 1 275 francs pour l'agrégation et 765 francs pour le Capes. Une correction de copie vaut 32 francs dans le premier cas et 23 francs dans le second.

Un membre de jury, nommé pour quatre ans, peut corriger entre 200 et 400 copies lors d'une session. *« La première année, on est flatté d'avoir été choisi, même si l'on ne sait pas trop comment s'y prendre. La dernière année, c'est une corvée infernale ! »*, c'est un ancien qui le dit.

Les concours en chiffres

En 1998, l'Education nationale aura organisé pas moins de 624 concours de recrutement. Cela représentera plus de 700 000 copies corrigées et environ 15 millions de pages de sujets pour les écrits.

● **Membres des jurys** : 10 635 personnes, dont 60 % d'enseignants du second degré, agrégés ou certifiés, et 40 % d'universitaires ou d'inspecteurs.

● **Coût** : le total s'élève à 203 millions de francs, dont 1 213 francs par inscrit à l'agrégation, 795 francs pour le Capes, 371 francs pour le concours de conseiller principal d'éducation ou de conseiller d'orientation.

● **Centres d'examens** : on en compte 30 en métropole, 12 à l'étranger et 9 dans les DOM-TOM, où les candidats doivent impérativement composer en même temps que leurs condisciples de métropole. Soit souvent au beau milieu de la nuit.

« Aucune entreprise ne pourrait fonctionner comme ça »

PORTRAITS

« Aujourd'hui, devenir prof, c'est un privilège », conclut Caroline, désabusée par la fermeture des « vannes »

CAROLINE prépare l'agrégation de philosophie. Elle ne veut pas devenir écrivain, mais professeur. *« C'est la seule profession qui permet de faire de la philosophie toute sa vie »*, dit-elle, *« influencée par le professeur de khâgne extraordinaire »* qu'elle avait à Marseille. Elle a manifesté deux fois, pour protester contre la baisse du nombre des postes au concours : *« Cela m'a pris deux ou trois heures, c'est dérisoire, mais, pendant ce temps-là, j'aurais pu préparer un sujet qui tombera peut-être. »*

Même si elle pense que ces maigres manifestations n'ont pas changé grand-chose, Caroline estime qu'il est *« important que les gens voient que ce n'est pas si facile de devenir prof »*. Lassée de voir les étudiants *« pris pour des imbéciles »*, elle se révolte contre *« l'incohérence de la politique éducative »*. *« Allègre brosse les électeurs dans le sens du poil en leur disant : "Vos pauvres enfants ne doivent pas rester sans profs", tout en tapant sur les enseignants, mais il ne règle pas le problème »*, estime cette auditrice libre de l'Ecole normale supérieure qui a obtenu une bourse d'agrégation sur dossier. *« C'est une bourse mensuelle pendant l'année universitaire, mais je n'ai vu le premier versement qu'en février »*, glisse au passage cette jeune Marseillaise qui a dû, en attendant, trouver et payer un logement à Paris.

Assez désabusée, Caroline pense que l'ouverture et la fermeture *« des vannes »* du recrutement sont *« cycliques »*. Lorsque sa mère a passé le concours dans les années 70, la période était aux vaches maigres. Il eût mieux valu sans doute le passer au début des années 90, lorsque le ministère recrutait à tour de bras, mais, en 1992, Caroline n'était encore qu'en hypokhâgne. *« Aujourd'hui, devenir prof, c'est un privilège »*, conclut-elle.

L'an dernier, Cédric était candidat au Capes d'histoire, cette année, il est professeur. En 1997, il manifestait contre François Bayrou, qui avait diminué de 20 % les postes aux concours, cette année, il a défilé contre Claude Allègre pour la même raison. Par solidarité avec les étudiants. *« Le programme du PS dans le Val-d'Oise pour les régionales, c'était "Plus d'enseignants pour faire plus". Il y a une légère contradiction, non ? »*, interroge-t-il. *« Quand on est de gauche, ça fait encore plus mal au cœur ! »*, s'exclame Cédric. Séverine renchérit : *« Cette politique de recrutement au petit bonheur la chance, c'est n'importe quoi. Aucune entreprise ne pourrait fonctionner comme ça. »*

BOURSE SUPPRIMÉE

Quant à Ghislain, qui a *« eu le coup de foudre pour le métier d'enseignant dès la classe de sixième »*, il s'est senti conforté dans sa vocation lorsqu'il a appris qu'à l'IUFM (institut universitaire de formation des maîtres), il toucherait une bourse de 3 000 francs par mois. C'était au temps où le ministère avait besoin d'enseignants. Lorsqu'il est entré à l'IUFM, la crise de recrutement surmontée, la bourse a été supprimée. *« C'est un peu ça l'éducation nationale, on n'arrive pas à programmer. »* Pensif, il ajoute : *« Tant qu'il y aura des classes surchargées, j'aurais du mal à comprendre qu'il y a trop de profs... »*. Surtout, Ghislain a trouvé assez démoralisant qu'on lui dise, deux mois avant le concours : *« Vous aurez encore moins de chances que l'an dernier. »* *« Mes parents, qui paient mes études, trouvent cela vraiment vache. Et que faire si j'échoue ? »*, s'angoisse-t-il déjà.

Emmanuel, lui, a trouvé son bonheur à l'IUFM : *« J'ai rencontré une fille qui habite à cinquante mètres de chez moi. On s'est fait un programme de révision : Keynes, l'immigration, la citoyenneté... On bosse tous les jours. »* Même s'il a été obligé de prendre un tiers-temps de maître auxiliaire dans un collège privé pour subsister, il rit de n'avoir pas eu besoin du *« module de gestion du stress »* qu'on lui proposait à l'IUFM. Il nuance : *« Je ris quand même jaune. Après l'Institut d'études politiques de Strasbourg, une licence de sociologie, un troisième cycle de sciences politiques à Paris et maintenant le Capes de sciences éco, c'est quand même dur de voir les portes se fermer. »*

B. G.

Recherche anglicistes désespérément, mais surtout pas d'économistes

POURQUOI manque-t-on de professeurs d'anglais, alors qu'il y aurait « trop » de professeurs de sciences économiques et sociales ? En vertu de quel principe le taux de réussite est-il de 5 % en philosophie et de 27 % en lettres modernes ? Quelle subtile balance permet d'accepter des candidats avec 7 de moyenne dans une discipline et pas dans une autre ?

Michel Bandry, qui fut président du jury de Capes externe d'anglais de 1991 à 1994 explique la situation particulière de cette discipline : *« En 1991, le ministère avait doublé le nombre de postes, avec un vivier de candidats peu modifié par rapport à l'année précédente »*. Résultat : la moitié des postes n'ont pas été pourvus.

En 1997 encore, le taux de rendement du concours (le nombre d'admis rapporté au nombre de postes), n'était que de 55 %, contre pratiquement 100 % dans les autres disciplines.

« DES CARENCES »

Malgré ce faible rendement – le concours demeurant toujours aussi sélectif –, bon nombre de candidats sont admis en anglais avec des notes variant en moyenne entre 6 et 7. Les candidats présentent *« des carences »* dans la langue écrite et parlée et ont une capacité de réflexion et d'argumentation insuffisantes, selon les anglicistes. Certains viennent de la filière Langues étrangères appliquées (LEA) et sont moins bien préparés à une épreuve de type académique et littéraire comme le Capes. Beaucoup font sans doute *« de l'anglais par défaut »*.

Cela posé, que signifie d'admettre des candidats avec des notes aussi basses ? *« C'est la tradition, on a toujours noté très bas. Il serait inéquitable de changer cette échelle »*, assure M. Bandry, ajoutant : *« Il est évident que nous jugeons que les candidats que nous recevons sont aptes à enseigner. »*

Le fait de travailler avec un jury de quatre-vingts personnes, dans un anonymat total pour l'écrit, est supposé garantir la juste mesure du niveau. Celui-ci fait l'objet de discussions *« souvent peu iréniques »* et même franchement houleuses. Le jury, après avoir corrigé un échantillon de quelques copies, se réunit pour définir ce qu'il attend des candidats et concocte le barème correspondant.

Le nombre de postes offerts *« n'entre jamais en ligne de compte dans la discussion. Il s'agit de voir ce que l'on pénalise et ce que l'on valorise »*, assure un professeur.

BESOINS ESTIMÉS

En sciences économiques et sociales, la logique du ministère est, cette année, à la fermeture des vannes. Devant la grogne des professeurs de sciences économiques et sociales, le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, a rajouté, au mois de février, dix postes à l'agrégation et douze au Capes. Mais avant cette offre de dernière minute, au vu des besoins estimés, le nombre de postes avait baissé de 50 %, contre 10 % pour l'ensemble des autres disciplines.

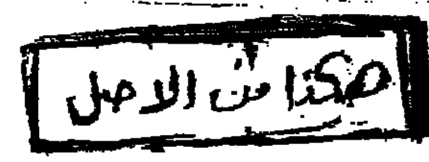
Dans une lettre adressée le 18 février aux présidents de jury de sciences économiques et sociales, la direction des personnels enseignants fait sèchement le point : les professeurs sont jeunes dans cette discipline assez récemment créée, et peu de départs à la retraite sont prévus avant 2001.

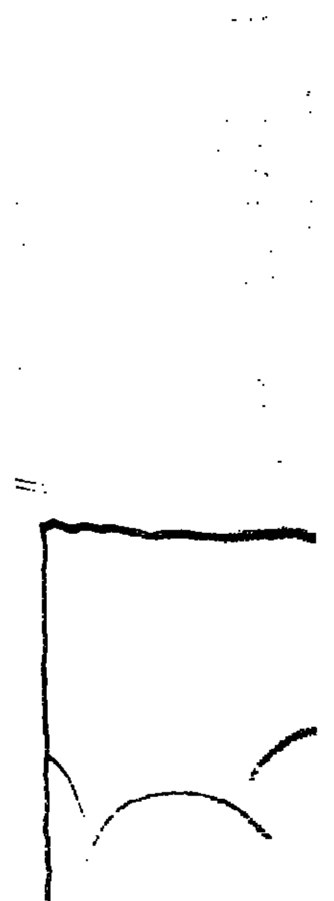
Aussi les besoins en nouveaux profs sont-ils modestes : sept par an pour les agrégés et quarante pour les certifiés, écrit l'administration. De plus, la discipline a, selon le ministère, deux cent quarante professeurs *« excédentaires »*. Par conséquent, *« les sections sciences économiques et sociales ne devraient pas être ouvertes durant les cinq prochaines sessions de recrutement »*.

Ce ne sera évidemment pas le cas, mais la lettre a fait l'effet d'une bombe à l'Association des professeurs de sciences économiques et sociales (Apses). Les propos du directeur de l'enseignement scolaire, Alain Boissinot – déclarant que la création des sciences économiques et sociales au lycée, il y a vingt ans, était *« une erreur génétique »* – n'ont pas contribué à apaiser le climat. L'Apses s'interroge toujours pour savoir où sont passés ces professeurs excédentaires, que l'administration est, selon elle, incapable de localiser.

L'association se demande également pourquoi ses besoins pédagogiques, notamment la possibilité de travailler en petits groupes, ne sont pas pris en compte. Ce sera sans doute l'un des points de débat de la consultation sur les lycées, qui doit se terminer les 28 et 29 avril.

B. G.





Le directeur de la CPAM de Nantes dénonce les pratiques de facturation des psychiatres

Il va porter plainte pour escroquerie à la Sécurité sociale

Le directeur de la caisse primaire d'assurance-maladie de Nantes, Claude Frémont, s'apprête à porter plainte devant le procureur pour escroquerie à la Sécurité sociale. Il reproche à plusieurs psychiatres de la région nantaise de facturer des actes fictifs. L'an dernier, il avait dénoncé les pratiques des médecins et des kinésithérapeutes exerçant dans les centres de thalassothérapie.

NANTES
de notre correspondant

Après les médecins et kinésithérapeutes exerçant en centre de thalassothérapie et les anesthésistes facturant deux visites au lieu d'une avant une opération, Claude Frémont, directeur de la caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM) de Nantes, est parti en guerre *contre la facturation des actes de* psychiatrie. L'affaire est née d'un relevé de soins adressé à une patiente qui faisait état de deux consultations de neuropsychiatrie à 225 francs alors qu'il n'y en avait eu qu'une. Alertée par cette assurée sociale plus vigilante que la moyenne, la CPAM de Nantes a dépêché un inspecteur afin de vérifier les faits tandis que son service de contrôle interne reconstituait la totalité de la facturation de cette psychiatre nantaise sur deux ans. *« Nous avons relevé 150 consultations à priori fictives selon les 30 assurés que nous avons vus »*, affirme Claude Frémont.

Contactée par téléphone, la psychiatre a expliqué avoir voulu compenser la longueur des consultations. Un argument que réfute Claude Frémont, les 225 francs remboursés prenant déjà en compte, selon lui, ce facteur temps supérieur aux consultations classiques, qui ne sont remboursées que 150 francs. *« Et même si elle avait passé une heure avec cette dame, cela ne lui donnait aucun droit d'inscrire une seconde consultation, avec une autre date, sur la feuille maladie qu'elle lui avait préalablement fait signer »*, ajoute le directeur de la CPAM de Nantes.

PRÉJUDICE

Un second cas touchant, cette fois, trois psychiatres exerçant à titre libéral dans une clinique spécialisée nantaise a ensuite été soulevé. La reconstitution des années 1996 et 1997 – 1994 et 1995 sont en cours – a révélé une facturation systématique d'actes, trois cent soixante-cinq jours sur trois cent soixante-cinq, *« y compris quand les médecins étaient en congés et non remplacés ou lorsque les patients étaient chez eux en permission de week-end »*. Claude Frémont a reçu les trois psychiatres en présence du médecin-chef de sa caisse et de l'un de ses inspecteurs assermentés. *« Ils s'étaient renseignés auprès de leur syndicats et ont reconnu leurs torts, en se disant prêts à réparer l'éventuel préjudice. Ils le faisaient depuis toujours. Sur vingt ans, j'estime le préjudice à 10 millions de francs. »*

Ces deux dossiers seront transmis au conseil départemental de l'ordre des médecins, qui a compétence pour enclencher la procédure disciplinaire, puis à la section des assurances sociales du conseil régional de l'ordre des médecins, une juridiction paritaire qui a le pouvoir de suspendre le droit de donner des soins aux assurés sociaux.

Claude Frémont portera ensuite plainte auprès du procureur pour *faux en écriture et escroquerie à la* Sécurité sociale et entamera une action civile devant les tribunaux. *« Les barèmes habituels du tribunal correctionnel vont de 20 000 francs d'amende à six mois de prison avec sursis et, de plus en plus souvent, une interdiction d'exercer pendant un ou deux ans*, affirme-t-il. *Récemment, au civil, un chirurgien-dentiste qui arrachait des dents fictives nous a remboursé 800 000 francs. L'an dernier, nous avons au total récupéré 10 millions de francs. »*

Une somme à la fois considérable et dérisoire face aux 4,5 milliards de francs que la CPAM de Nantes verse par an aux assurés dépendant d'elles. *« C'est la face émergée d'un iceberg »*, estime Claude Frémont qui croit à la pégagogie par l'exemplarité des peines et joue pour cela sans vergogne le jeu de la médiatisation.

Pour débusquer les abus, Claude Frémont a créé un service de gestion des risques et une brigade d'inspecteurs. Le premier fait un travail de fourmi, thème par thème, pour reconstituer des facturations et cerner leur pertinence. Le second vérifie sur le terrain la réalité des soins déclarés, y compris par les assurés. Même la lecture du journal local donnant les résultats sportifs fait partie de leur travail. *« On a repéré un jour un footballeur ayant marqué un but qui se trouvait en arrêt-maladie. »*

« ZORRO DE LA SÉCU »

En 1997, les dépenses d'honoraires et prescriptions des médecins de ville de la CPAM de Nantes ont augmenté de 0,7 % contre 1,4 % dans la région Pays de la Loire et 1,6 % dans la France. Depuis qu'il fait parler de lui dans les journaux et à la télé, Claude Frémont s'est fait surnommer le chevalier blanc, le Zorro, l'Eliot Ness ou le Lucky Lucke de la Sécurité sociale. *« Ce sont mots de journalistes, mais je préfère "Zorro" à "pauvre type" ! »*, conclut ce directeur qui reçoit un abondant courrier. *« Nous avons eu beaucoup de plaisir à vous entendre à la télé. Vous devriez être ministre des finances, car quel gâchis ! »*, lui a écrit le 20 avril un élu du Pas-de-Calais.

Adrien Favreau

« Oui, cela dure depuis vingt ans et c'est partout pareil »

NANTES
de notre correspondant

Dans un communiqué, le docteur Antoine Meidinger, de la clinique l'Abbaye, de Viry-Chatillon, confirme l'existence des pratiques dénoncées par le directeur de la CPAM de Nantes en les justifiant. *« Oui, Monsieur Frémont, vous avez raison, cela dure depuis vingt ans, c'est partout pareil, les praticiens des établissements psychiatriques privés ont facturé quotidiennement des actes de soins et cela, même les jours où ils étaient absents des établissements. Alors, si condamnation il doit y avoir, c'est de l'ensemble des praticiens travaillant dans ces établissements et ceci depuis l'établissement de la nomenclature des actes professionnels définissant la facturation des actes dans le cadre de cette pratique. »*

Détaillant les trois types d'actes d'hospitalisation psychiatrique privée, le docteur Antoine Meidinger estime qu'à part *« la situation ayant trait à l'entrée ou à la sortie du patient et comportant une consultation psychiatrique à part entière, le suivi des patients hospitalisés s'appuie sur la facturation d'actes qui ne correspondent pas à une consultation psychiatrique »*. A savoir *« les entretiens avec le patient parfois courts, parfois prolongés, parfois multiples au cours de la journée, les entretiens avec la famille avec et sans le patient, les réunions institutionnelles journalières ou sont développées les interactions de la pathologie et la conduite à tenir vis-à-vis des différents paramètres psychologiques en évolution »*. La contradiction repose donc selon lui entre *« la prise en charge globale »* du patient et cette nomenclature qui *« pousse à la prise en compte* stricto sensu *de l'acte »*.

De même, sont-ce *« la surveillance et la continuité des soins qui ont conduit à cet usage, vieux de plus de vingt ans, de coter des actes tous les jours où les praticiens sont absents de l'établissements ; s'ils ne sont pas présents, ils participent à des astreintes qui font qu'ils peuvent intervenir 24 heures sur 24 pour toute situation psychologique critique »*. Le docteur Antoine Meidinger juge qu'il n'y a pas dans cette affaire de *« champ obscur et caché de malversations »*, mais une utilisation du *« caractère imprécis de la nomenclature (...) pour l'interpréter de manière bureaucratique et, fait plus grave, tendre à circonscrire le soin psychiatrique, dont vous ne connaissez rien, à l'exigence d'un examen ou d'une consultation pour permettre la facturation d'un acte »*.

A. F.

La CNAM situe la thalassothérapie « hors champ de l'assurance-maladie »

NANTES
de notre correspondant

Les médecins et kinésithérapeutes exerçant en libéral dans les centres de thalassothérapie, qui facturent à la Sécurité sociale des visites *« obligatoires »* d'entrée et de sortie de cure et des séances de massages, doivent impérativement renoncer à cette pratique. Après avoir dénoncé les remboursements indus des visites effectuées dans ces centres de remise en forme par des médecins généralistes et avoir déconventionné six kinésithérapeutes de son département (*Le Monde* du 15 février 1997), le directeur de la CPAM de Loire-Atlantique a été suivi par la caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM).

Dans un courrier adressé le 19 janvier au docteur Colin, président du syndicat des médecins de centres de thalassothérapie, et dans une deuxième lettre envoyée le 28 janvier à tous directeurs de CPAM de France, la CNAM justifie le non remboursement des actes médicaux et de kinésithérapie effectués dans les centres de thalassothérapie. La CNAM situe ainsi la thalassothérapie *« hors du champ d'application de l'assurance-maladie »* car ses établissements ne sont pas autorisés au titre de la loi hospitalière de 1991 comme centre de rééducation fonctionnelle ou ne bénéficient pas des agréments ou autorisations prévus par le code de la Sécurité sociale et le code de la santé publique.

CATALOGUES DE VOYAGES

Seuls les soins de kinésithérapie prescrits par un médecin après acceptation de la Sécurité sociale sont remboursables, et seulement s'ils sont effectués dans des locaux distincts des locaux commerciaux. Il est donc exclu, selon la CNAM, que puissent être remplies des feuilles de soins pour *« les consultations réalisées au début ou au cours d'un séjour de thalassothérapie dont l'objet est de contrôler l'aptitude du client aux pratiques dispensées dans l'établissement »*. En outre, *« conformément à l'article 8-4 de la Convention nationale des masseurs-kinésithérapeutes, les actes de masso-kinésithérapie en lien avec une cure de thalassothérapie ou de remise en forme n'ont pas à faire l'objet d'une demande d'entente préalable,* ni a fortiori *d'une quelconque facturation sur une feuille de soins »*. En Loire-Atlantique, les sociétés Carrefour Voyages et Maëva Loisir, qui invoquaient ces remboursements comme argument de vente sur leurs catalogues publicitaires, ont dû les envoyer au pilon.

A. F.

Un gendarme de Rivesaltes accuse ses supérieurs d'avoir couvert les trafics

La hiérarchie n'est pas citée comme témoin

PERPIGNAN
de notre envoyé spécial

Le gendarme Christian Bonnery est catégorique : il n'est pas concerné par les malversations des gendarmes du peloton motorisé de Rivesaltes qui comparaissent depuis lundi 20 avril devant le tribunal correctionnel de Perpignan pour des délits commis dans l'exercice de leurs fonctions. Il figure pourtant sur le banc des prévenus, aux côtés de vingt et un autres gendarmes. *« J'ai été accusé à tort, je veux me défendre »*, lance-t-il nerveusement. On le sent bouillir, prêt à raconter. Après la longue série des interrogatoires de ses co-prévenus, une suite de faux-fuyants, de dénégations et d'explications confuses, Christian Bonnery se présente comme un chevalier blanc.

PROCÈS

Il affirme qu'il va dire tout haut ce que d'autres ont caché derrière de sombres sous-entendus. *« Trois hommes sont responsables de cette affaire, l'adjudant-chef Rochette* [commandant du peloton de Rivesaltes à l'époque des faits], *le capitaine de Narbonne, et le lieutenant-colonel responsable de l'escadron d'Orange. »* Le premier cité, qui a été mis en cause au cours de l'enquête, a été poursuivi (*Le Monde* du 23 avril). En revanche, un prévenu ose pour la première fois évoquer clairement la hiérarchie militaire. *« Si chacun avait fait son travail, les gendarmes qui sont derrière moi n'y seraient pas »*, affirme Christian Bonnery. La présidente du tribunal, Marie Conte, ne se laisse pas démonter. *« Vous êtes là pour nous faire des révélations fracassantes, mais vous oubliez que vous n'étiez pas dans une école maternelle. Vous deviez donc toujours être surveillés ? »*

Le prévenu, un peu déstabilisé, hésite, cherche ses mots. *« J'avais informé le capitaine responsable de l'unité de Narbonne des dérives de l'adjudant-chef Rochette »*, se souvient-il. La présidente ne cache pas son impatience. *« Vous n'en avez rien dit au cours de l'instruction »*, remarque-t-elle. *« Je parlais à des murs*, poursuit Christian Bonnery. *J'aurais pu continuer des années. Ils couvraient Rochette qui a toujours eu de bonnes notations. C'est seulement après l'envoi d'une lettre anonyme au parquet qu'on lui a dit* : "On est obligés de te lâcher". »

« SOLIDAIRE DE MES GARS »

Le prévenu n'en dira pas plus et n'étaiera pas ses accusations contre ses supérieurs de l'escadron d'Orange. Avant lui, dès l'ouverture du procès, lundi 20 avril, certains avocats de la défense avaient utilisé la même stratégie : mettre en cause la hiérarchie pour atténuer la responsabilité des prévenus. En 1994 déjà, à l'occasion d'une enquête de commandement sur les agissements d'un membre du peloton de Rivesaltes, un gendarme auxiliaire, prévenu dans l'affaire qui occupe le tribunal, était intervenu auprès du capitaine Rouire, responsable de l'unité de Narbonne. *« Il m'a répondu* : "Je suis solidaire de mes gars." »

Edmond Rochette, lui-même, tout en s'excusant de ne pouvoir *« décemment »* donner de noms, avait laissé entendre, lors de son interrogatoire, que l'escadron d'Orange avait, *« comme bien d'autres pelotons »*, profité du trafic d'alcool qu'il avait mis en place. *« Je fournissais sur commande »*, expliquait-il. En 1996, ce même Edmond Rochette avait bénéficié d'un non-lieu après une enquête interne, pour *« trafic d'influence »*. Le procès-verbal, lu à l'audience par la présidence, évoque les conséquences négatives de ces trafics sur *« l'image de marque de la gendarmerie nationale »*.

La hiérarchie militaire a-t-elle, finalement, eu connaissance des agissements délictueux des gendarmes de Rivesaltes et a-t-elle cherché à les couvrir le plus longtemps possible ? Les avocats de la défense, si prompts à dénoncer l'absence au procès des supérieurs concernés, n'ont pas songé à les faire citer comme témoins.

Acacio Pereira

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Michel Leclerc, frère du PDG Edouard Leclerc,** a été mis en examen et écroué, mercredi 22 avril, dans le cadre d'une information judiciaire ouverte par le parquet de Bobigny pour abus de biens sociaux et banqueroute. Il est soupçonné d'avoir prélevé 3 millions des caisses d'une société de pompes funèbres, placée en redressement judiciaire depuis juillet 1995.

■ **IMMIGRATION : six Algériens et un Egyptien, qui se trouvaient dans le train Paris-Nice** bloqué, mardi 21 avril, par des cheminots opposés aux reconduites à la frontière, ont été expulsés, mercredi 22 avril, de Marseille vers l'Algérie à bord du ferry *Napoléon*. Cinq autres Algériens ont également été placés sur ce bateau. Dans la matinée, dix militants du comité anti-expulsion s'étaient dissimulés à bord pour bloquer l'appareillage. Huit d'entre eux ont été retrouvés, mais les deux derniers se trouvaient toujours dans le navire au moment où il a quitté le quai, à 13 h 30.

L'enquête sur les marchés des lycées d'Ile-de-france progresse

Les juges d'instruction ont désormais entre les mains des éléments tendant à démontrer l'existence de contournements du code des marchés publics, érigés en système par les services du conseil régional, sous la présidence de Michel Giraud (RPR)

L'INSTRUCTION sur les conditions dans lesquelles furent passées par la région Ile-de-France, sous la présidence de Michel Giraud (RPR), près de 23 milliards de francs de marchés, entre 1991 et 1995, pour rénover ou construire des lycées, vient de franchir une nouvelle étape : l'analyse des procédures d'appels d'offres réalisées durant cette période est terminée. Les juges d'instruction saisis en juin 1997, Armand Riberolles et Marc Brisset-Foucault, ont désormais entre les mains des éléments tendant à démontrer l'existence de contournements du code des marchés publics, érigés en système par les services du conseil régional.

Un document daté du 28 mars 1992, retrouvé par les policiers dans les archives du conseil régional, recensant, sous forme d'un tableau, toutes les entreprises postulantes pour une vingtaine de marchés, étaye cette thèse. Avant même l'analyse des offres par le bureau d'étude chargé d'organiser la compétition entre les sociétés, quatre entreprises, signalées par des croix, semblaient retenues d'office parmi une trentaine pour concourir aux appels d'offres restreints. Cette mise en concurrence fictive semblait avalisée par la présidence de la région, qui a apposé une mention manuscrite pour donner son accord.

Les dossiers des entreprises sélectionnées étaient ensuite transmis au bureau d'étude Patrimoine ingénierie, chargé de recommander à la commission d'appel d'offres du conseil régional le meilleur candidat. Les investigations ont démontré qu'en accord avec Patrimoine ingénierie, certains candidats présentaient volontairement des offres non conformes au code des marchés publics, pour laisser la place à une seule société. Au vu de ce mécanisme, les juges suspectent une entente préalable. La présidente de la commission d'appel d'offres, Claude-Annick Tissot, avait dénoncé ces procédures à de nombreuses reprises entre 1992 et 1996.

Le rôle des entreprises a été mis en valeur récemment lors d'une perquisition réalisée au siège de la Sicra, filiale de la Compagnie générale des eaux, dont le président et le directeur général ont été mis en examen pour *« abus de confiance, corruption active et trafic d'influence »* et incarcérés plusieurs semaines en mars. Les enquêteurs ont découvert dans la comptabilité l'existence, pour chaque marché contracté par la Sicra, d'une provision systématique de 2 % à 4 % désignée sous l'appellation énigmatique *« PQVS »*, qui signifierait *« Pour qui vous savez »*.

150 000 FRANCS À UN ÉCOLOGISTE

La Sicra a remporté, entre 1991 et la fin 1995, 1,8 milliards de francs de marchés dans le cadre de la réhabilitation des lycées franciliens. Environ 70 millions de francs de commissions se seraient ainsi volatilisés au détriment de la qualité de ces travaux.

Dans ses déclarations au juge, le directeur général de la Sicra, Jean-Pierre Boide, a en outre indiqué avoir remis, personnellement, en 1994, un chèque de 150 000 francs à un élu écologiste de l'assemblée régionale membre de la commission d'appel d'offres de 1992 à 1994, François Donzel. Selon François Donzel, fondateur, en 1992, de l'Alliance pour l'écologie et la démocratie (AED), ce versement serait intervenu dans le cadre du financement légal des partis qui, jusqu'en 1994, pouvaient recevoir des fonds d'entreprises privées. Les juges s'interrogent cependant sur le bien-fondé de cette aide accordée à un groupe politique inconnu et peu représentatif. A en croire M. Donzel, la personne qui aurait été chargée de prendre contact avec les entreprises pour qu'elles soutiennent financièrement les groupes politiques du conseil régional était le chef de cabinet de M. Giraud, Jacques Chérifi.

Au total, les policiers ont estimé à plus de 4 millions de francs le montant des fonds jugés suspects sur les comptes d'AED et de M. Donzel. Une somme dont M. Donzel a déclaré qu'elle venait des fonds spéciaux de Matignon. *« Mon client a reçu 2,3 millions de francs du cabinet de Pierre Bérégovoy et 2 millions de francs de celui d'Edouard Balladur*, indique un de ses deux avocats, Akli Issad. *Il nie toute implication dans l'affaire des marchés publics. »* Deux membres du cabinet de Pierre Bérégovoy ont confirmé devant les juges avoir débloqué, fin 1992, une somme d'environ 600 000 francs destinée à aider M. Donzel à affaiblir Génération Ecologie à la veille des législatives de 1993, en créant AED. Interrogé par le juge avant d'être nommé ministre délégué à la ville, Claude Bartolone, qui fut, à l'époque des faits, chargé au PS des relations avec les autres partis, a confirmé avoir conseillé à Matignon de soutenir le leader d'AED. En revanche, le directeur de cabinet de M. Balladur a démenti devant le magistrat les propos de M. Donzel.

SAISIE D'UN DISQUE DUR

Les policiers ont saisi au conseil régional, sur le disque dur de l'ordinateur d'un ancien élu écologiste, Loïk Le Guénédal, le contenu d'un livre recueillant les confessions de son ami François Donzel. Dans cet ouvrage, M. Le Guénédal rapporte les propos de M. Donzel : M. Giraud lui aurait remis, devant un témoin, dans son bureau, deux fois 1 million de francs en liquide contre la signature d'un reçu. Ces allégations confirmées devant le juge par le dirigeant d'AED, comme l'a indiqué *Le Canard enchaîné*, ont été formellement démenties au *Monde* par l'ancien président de la région. Le « témoin » n'aurait toujours pas, selon nos informations, été identifié.

Le livre de M. Le Guénédal, qui a été annexé au dossier judiciaire, indique que cette somme aurait permis de verser 100 000 francs à un député PS parisien, de financer l'université d'été d'un élu écologiste et aurait été placée aux Caraïbes. Enfin, cet ouvrage livre des détails édifiants sur un déplacement à Genève effectué, à l'automne 1994, par cinq personnes, dont l'auteur de l'ouvrage et M. Donzel. A leur retour, chacun d'entre eux a rapatrié 50 000 francs en coupures de 500 francs. *« Cette histoire n'a aucun lien avec l'affaire des marchés public »*, a tenu à nous préciser M. Le Guénédal.

Jacques Follorou

Pas de « majorité d'idées » sur le budget

Les dépenses dans le projet de la gauche pour 1998

RÉPARTITION PAR GRANDS THÈMES D'INTERVENTION

en millions de francs

Thème	Montant
SOLIDARITÉS-LOGEMENT	737,15
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	586,11
ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE	1 372,29
TRANSPORT ET COMMUNICATION	4 020
ÉDUCATION-EMPLOI-FORMATION	5 773,25

LE DÉBAT budgétaire du conseil régional d'Ile-de-France, entamé mercredi 22 avril, devrait aller jusqu'à son terme : il ne prendra pas fin sur l'adoption de la motion d'irrecevabilité *« pour budget insincère »* déposée par le RPR et l'UDF. Le FN a confirmé, mercredi, qu'il n'associerait pas ses voix à celles de l'opposition de droite. *« Techniquement, nous pourrions être tentés* [de voter ce texte]. *Politiquement, nous souhaitons que le débat ait lieu »*, a expliqué, mercredi, Jean-Yves Le Gallou, président du groupe FN, lors du premier débat sur les orientations budgétaires.

Les premières passes d'armes entre les nouvelles forces en présence dans l'assemblée de la plus grande région de France ont cependant montré que la discussion, qui pourrait se poursuivre jusqu'à la date limite légale du 30 avril, devrait réserver des surprises. Jean-Paul Huchon, le président (PS) de la région, et Manuel Valls, son premier vice-président (PS) chargé des finances, ont-ils jamais cru à la possibilité de mettre en place une *« majorité programmatique »* ? En dénonçant *« le bilan catastrophique de la gestion précédente »* qui venait d'être dressé par Christian Brett, le président des Verts, Roger Karoutchi, président du groupe RPR, a estimé que *« la majorité d'idées* [est] *morte avant d'avoir commencé »*. Répondant aux attaques sur le niveau de l'endettement engagé par l'équipe de Michel Giraud (RPR) au cours de la précédente mandature, M. Karoutchi s'est étonné de l'augmentation affichée des autorisations de programmes dans le projet de la gauche. Le budget pour les lycées devrait passer de 3,2 milliards de francs en 1997 à 5,2 milliards en 1998. Cette augmentation de 62 % s'explique par le lancement, à l'automne, de la première tranche de l'emprunt de 12 milliards de francs pour la rénovation des lycées, annoncé par M. Huchon (*Le Monde* du 10 avril) : 2 milliards de francs qui ne seront dépensés au mieux qu'en 1999, alors que le programme d'urgence pour les lycées se voit doter de 750 millions de francs de crédits supplémentaires en 1998.

Après un budget 1997 bloqué puis administré par le préfet de région, les élus ont été unanimes pour vouloir reprendre le contrôle des 14 milliards de recettes et de dépenses décidées par le conseil régional. Il semble pourtant que, pour la première fois, le « 49-3 régional » devra être utilisé. Ne disposant que d'une majorité relative, M. Huchon devra renoncer à faire adopter son budget par un vote. Il ne devrait cependant pas craindre la présentation d'un contre-projet du RPR et de l'UDF soutenu par le FN. Autant les élus d'extrême droite sont venus, ailleurs, au secours de la droite, autant ils semblent décidés à afficher leur différence en Ile-de-France.

Christophe de Chenay

Le nouvel exécutif veut solder le passé

APRÈS une campagne pour les élections régionales construite en partie sur la dénonciation des affaires judiciaires impliquant la région Ile-de-France, présidée par Michel Giraud, la gauche « plurielle » dirigée par Jean-Paul Huchon, nouveau président du conseil régional, a pris position sur ce dossier sensible. Dans un premier temps, M. Huchon a tenu à changer les méthodes de passation de marchés publics utilisées par son prédécesseur. La procédure Marchés d'entreprises de travaux publics (METP), fortement critiquée par la chambre régionale des comptes, est abandonnée. La fin du programme de rénovation des lycées franciliens, qui a déjà été l'objet d'un investissement de 23 milliards de francs, sera désormais financée, on le sait, par un emprunt effectué sur fonds propres *(lire ci-dessous)*.

Le nouveau président de la commission d'appel d'offres de la région, Roger Madec (PS), indique son intention *« de procéder dans la quasi-totalité des cas à des appels d'offres ouverts »*. *« Je veux avoir connaissance de toutes les offres des entreprises avant même leur publication. Nous adopterons la règle du moins-disant. Les élus doivent être les seuls à décider. »* M. Madec affirme avoir l'intention de faire appel aux différents organes de contrôle administratif afin de contrôler au mieux les procédures d'appels d'offres.

Faire appel aux différents organes de contrôle administratif

Si les principes de transparence affichés par le nouvel exécutif semblent trancher avec les pratiques en cours sous la présidence de Michel Giraud, Jean-Paul Huchon doit encore prendre position sur la gestion passée. Le 18 décembre 1997, la commission permanente avait voté – grâce à l'abstention des groupes socialistes et communistes – le remboursement anticipé de près de 30 millions de francs à des bureaux d'étude et à des architectes qui avaient vu leurs contrats brutalement annulés pour irrégularités. Cette mesure avait été constestée par certains élus « verts » et le préfet de région avait décidé d'étudier le caractère légal de cette opération. Il doit rendre son avis mardi 28 avril. Jean-Paul Huchon a indiqué que ses services étudiaient les voies de recours possibles.

A propos de la procédure pénale en cours au tribunal de grande instance de Paris sur les conditions de passation des marchés des lycées, M. Huchon nous a fait savoir qu'il n'entendait pas, dans l'immédiat, se constituer partie civile au nom de la région. Son cabinet explique que cette démarche ne serait envisagée que si des faits nouveaux et graves venaient à être découverts. Or le seul moyen, pour la région, de prendre connaissance du contenu du dossier judiciaire est justement de se constituer partie civile. Yannick Bodin, actuel vice-président chargé des lycées, président du groupe PS lors de la dernière mandature, souligne, quant à lui : *« On ne souhaite pas assumer toutes les turpitudes du passé. »*

J. Fo.

L'aménagement du territoire en « schémas »

L'UNE des principales difficultés auxquelles est confrontée Dominique Voynet, en tant que ministre de l'aménagement du territoire, tient au calendrier : comment harmoniser la préparation et la concrétisation des deux éléments clefs de son futur projet de loi d'orientation et d'aménagement (*Le Monde* daté 19-20 avril), c'est-à-dire les huit schémas nationaux de services collectifs, et les vingt-deux (vingt-six avec l'outre-mer) schémas régionaux d'aménagement et de développement, qui deviendront les documents de référence de la planification régionale ? L'exercice est complexe : le gouvernement veut que ces démarches (qui impliquent de longues concertations tous azimuts et, *in fine*, de délicats arbitrages) coïncident avec la préparation des futurs contrats de plan Etat-région – qui entreront en vigueur en 2000 – et avec la réforme des fonds structurels européens, prévue pour la même date.

Les schémas nationaux, dont le principe a été arrêté au Comité interministériel (CIADT) du 15 décembre 1997, seront mis au point en trois phases, indique-t-on à la Datar. Jusqu'à la fin mai, chaque ministère (énergie, culture, transports...) prépare et définit un diagnostic global et formalise ses principales prévisions. Puis, jusqu'à décembre, s'engagera une période d'élaboration et de concertation sur le plan interrégional, c'est-à-dire des sept ou huit « grands ensembles territoriaux » qui structurent l'espace national. La phase finale de décision gouvernementale, qui arrêtera le contenu de l'ensemble des schémas sous forme d'un unique décret en Conseil d'Etat, est prévue pour la période de janvier à mars 1999. Trois commissions devraient être constituées au sein du Conseil national d'aménagement (CNADT) pour suivre ces travaux et rendre des avis. Jean-Paul Delevoye (RPR), sénateur du Pas-de-Calais et président de l'Association des maires de France, Jean-Marc Ayrault (PS), maire de Nantes, et Robert Savy (PS), président du Limousin, ont été sollicités pour les présider.

A titre d'exemple, le schéma des espaces naturels (dont chaque région aura à s'inspirer) devrait distinguer trois types d'espaces patrimoniaux. Dans les zones, dites *« remarquables »* (de nature à justifier une *« stratégie de protection »*), il faudra veiller au bon fonctionnement des écosystèmes et constituer un *« réseau »* cohérent d'espaces naturels. Le schéma définira aussi la notion de *« corridors biologiques »* entre ces zones. Dans les espaces dits *« quotidiens »* (massifs forestiers, espaces agricoles gérés de façon extensive ou en friche), la gestion de la biodiversité devrait être *« contractualisée entre tous les acteurs »* de terrain. Enfin, dans les zones dénommées *« artificialisées »* (villes, banlieues, zones industrielles, régions de culture intensive), il faudra prendre des dispositions pour *« reconstituer des noyaux de nature et rétablir la qualité des eaux, des paysages et des sols »*.

UN POUVOIR CONFIRMÉ ET ÉLARGI

Partenaire privilégié de l'Etat, la région ne peut voir son pouvoir que *« se confirmer et s'élargir*, note d'emblée Yves Morvan, président du Conseil économique et social de Bretagne, dans le rapport qu'il vient de remettre à Mme Voynet. *C'est une question de réalisme, d'efficacité, de bonne organisation fonctionnelle et de démocratie »*. Prévus par la loi Pasqua de 1995, les schémas régionaux (SRADT) sont, à ce jour, restés lettre morte, bien que certaines régions aient lancé, avant les élections de mars, la procédure (Auvergne, Languedoc-Roussillon, Midi- Pyrénées). Pour M. Morvan, ces schémas régionaux, qu'il préfère appeler *« projets »* sont indispensables, car ils permettront d'*« anticiper »* les évolutions, d'*« enrichir la démocratie »* par la négociation et de faire *« naître un droit territorialisé »*. Ces projets régionaux, voire interrégionaux (Massif central), serviront de référence aux futurs contrats de plan Etat-régions, fixeront le partage des rôles entre les collectivités locales et seront un *« outil pour exprimer publiquement le refus de certains projets »*.

Dernière question sur laquelle avait à se prononcer M. Morvan : ces schémas ou programmes doivent-ils avoir une portée juridique *« normative »* – terme qu'il préfère à celui de *« prescriptive »* – en matière d'occupation des sols et d'urbanisme notamment ? Non, répond-il. Ils ne doivent être qu'*« indicatifs »*, sauf dans un certain nombre de cas limités. C'est cette voie moyenne qu'a retenue Mme Voynet dans l'avant-projet qu'elle vient de remettre au premier ministre.

François Grosrichard

A Fort-de-France, les élèves d'une classe d'hypokhâgne ont accepté d'évoquer l'esclavage et ses séquelles, cent cinquante ans après son abolition. Un débat serein entre des jeunes qui incarnent l'avenir des Antilles



L'« héritage » de l'esclavage aux Antilles

C'ÉTAIT à Fort-de-France, le dernier jour avant les vacances de Pâques. Erigé au-dessus de la pointe des Nègres, le lycée Bellevue domine la baie somptueuse. L'air avait quelque chose de joyeux et léger. Les élèves de la classe d'hypokhâgne étaient invités à débattre. Sans directives, sans notes, et sans l'intervention de leur professeur d'histoire, Elisabeth Landi, qui, aimablement, avait libéré deux heures. Face à la journaliste venue de métropole, qui entendait savoir comment ils ressentaient la commémoration du cent cinquantenaire de l'abolition de l'esclavage, quels débats jailliraient, quelles révoltes ? Quel héritage, au fond, pour ces jeunes Antillais, dont les ascendants étaient venus d'Afrique, les fers aux pieds ?

Deux heures ne suffirent pas. De l'esclavage, ils ont parlé librement et sans cette gêne indéfinissable qui rend parfois si délicat le débat avec leurs aînés. Ils ont dit leur besoin de lumière, de vérité, de sérénité sur ce sujet dont les hommes politiques se sont emparés. Ils ont confié aussi l'âpreté des relations entre Noirs et békés, ces Martiniquais de race blanche, descendants de colons et planteurs, qui tiennent encore l'économie de l'île.

Il ont dix-huit ou dix-neuf ans. Ils incarnent l'avenir des Antilles. A la fin de ce mois, ils iront rencontrer en sa mairie de Fort-de-France le poète Aimé Césaire, qui, sur les bancs d'hypokhâgne, les a précédés.

Steve : Je ne suis pas contre la commémoration de quelques grandes dates. Il est important de connaître son histoire. Il faut savoir en débattre. L'ennui, c'est qu'en Martinique le sujet de l'esclavage est totalement récupéré par les hommes politiques et n'est plus abordé que d'un point de vue idéologique. On ne se soucie pas de l'exactitude historique, on ne cherche même pas à étendre le champ de la connaissance sur les conditions précises de l'abolition. On tombe systématiquement dans un discours de propagande.

Magali : C'est la même chose en Guadeloupe. Les discours sur l'esclavage véhiculent les mêmes clichés, les mêmes outrances. Pourtant, il reste des tas de choses qu'on voudrait comprendre. J'aimerais, moi, parvenir à une connaissance plus intime, plus personnelle du sujet. Mais rien à faire, l'esclavage, en 1998, est l'affaire des hommes politiques.

Jean : La commémoration n'est pas popularisée, voilà le problème. On parle à la place des gens, on leur vole la parole. C'est une commémoration d'intellectuels et de sociologues. Sans fibre populaire. Sans esprit de célébration collective. Ce n'est pourtant pas un événement anodin qu'on évoque…

Steve : Le discours politique a pris le pas sur la recherche et l'Histoire.

Kalem : Mais politique et Histoire doivent être mêlés ! Si on veut tant connaître le passé, c'est pour mieux comprendre et résoudre les problèmes du présent. Que les hommes politiques s'emparent de l'Histoire, c'est normal, c'est de bonne guerre ! La culture, les rapports sociaux, les conflits avec les békés, tout est imprégné de ce passé esclavagiste ! L'Histoire doit aider à consolider les liens sociaux.

Nicole : Il ne faut pas exagérer ! On ne fera pas croire que la commémoration peut soudain devenir un ciment culturel. Elle ne résoudra rien. Pas plus que l'esclavage ne peut tout expliquer de la société martiniquaise actuelle. Les intellectuels ou pseudo-intellectuels ont tendance à le servir à toutes les sauces. Pour inciter les gens à voter indépendantiste, pour expliquer les rapports hommes-femmes, pour revendiquer un lien soudain avec l'Afrique. Du coup, la connaissance historique n'avance pas d'un pouce, au contraire. On fige les Martiniquais dans le passé, alors que tant de choses se sont produites depuis 1848. Mes ancêtres sont venus d'Afrique. Mais moi, maintenant, je suis antillaise !

Jean : Le Martiniquais a du mal à se reconnaître une fibre identitaire. Et tant qu'à évoquer les esclaves, certains préfèrent mettre en avant les nègres marrons, les fugitifs, les rebelles ; un groupe de musique a même pris ce nom. On se raccroche désespérément à un Prométhée, un idéal antillais dans lequel peu de gens, finalement, se reconnaissent. Entre ceux qui renient cet épisode de l'Histoire qui les blesse et ceux qui le revendiquent en l'exaltant exagérément, on n'a pas trouvé le juste milieu.

ALINE : Un petit groupe exige la reconnaissance de l'esclavage comme crime contre l'humanité. C'est trop fort. On réduit l'esclavage au Blanc utilisant son fouet sur le Noir. Certains maîtres se sont comportés en barbares. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agissait avant tout d'un commerce, d'un système à finalité économique. Ce qui me choque, c'est qu'il n'y a jamais eu de condamnation, de jugement, de sanction. Pour la Shoah, on a recherché les criminels. Pour l'esclavage, on n'a rien fait.

Sarah : Ce n'est pas la même chose ! La Shoah, c'était l'extermination des juifs. L'esclavage, c'était un négoce. La nuance est de taille ! Je trouve grave que les hommes politiques disent n'importe quoi. Les historiens doivent faire un travail d'enquête minutieux et serein pour tout savoir des méthodes des négriers, des conditions de transport, du mode de vie dans les plantations.

Fabienne : L'esclavage était un crime contre l'humanité. Faire du commerce avec des êtres humains, c'est criminel ! Attenter à la liberté d'un homme, c'est criminel ! Il faut condamner. Officiellement. Solennellement. Il faudrait mettre des mots sur ce qui s'est passé. Le problème, c'est qu'il est trop tard pour juger les coupables.

Steve : Oui, ce fut un crime. Mais le fait de dénoncer, commémorer, discourir, ne va pas nous aider à nous en sortir. On nous rabâche qu'on est les victimes de l'Histoire. Les stupides de l'Histoire. Pour redonner une identité à la Martinique, faudrait-il donner à son peuple un complexe ? Il faut replacer l'esclavage dans l'Histoire, le situer dans un contexte, le mettre en perspective. Notre Histoire n'est pas pire que celle d'autres peuples. L'éclairage et les comparaisons historiques seraient une façon de panser nos plaies.

> « Entre ceux qui renient cet épisode de l'Histoire qui les blesse et ceux qui le revendiquent en l'exaltant exagérément, on n'a pas trouvé le juste milieu »

Nicole : Si l'esclavage entre dans la catégorie des crimes contre l'humanité, alors c'est le monde entier qui se trouvera en accusation. Devant le tribunal international défileront tous les pays qui ont eu recours un jour ou l'autre à l'esclavage…

Gilles : Mais comment juger aujourd'hui l'esclavage ? Qui mettre en accusation ? Et comment réparer ? La République, qui n'est pas à l'origine de l'esclavage, peut-elle rendre compte de ce qui s'est passé avant même sa naissance ? Et comment rendre les terres ? Cela dit, en Martinique, le jugement est permanent. Le passé nous sert quotidiennement de référence pour porter des jugements sur les békés arrogants qui calquent leurs comportements sur celui de leurs ancêtres. Cela provoque une solidarité noire contre les Blancs. Comme un verdict.

Tatiana : Je trouve ça absurde. On ne va pas perpétuer l'Histoire ! Nous comporter aussi sottement que les esclavagistes envers les Noirs ! Les Antillais se disent non racistes, mais ils mettent tous les békés dans le même sac, incapables de dépasser un jugement fondé sur la couleur de la peau ! L'esclavage a bon dos pour excuser ce qui n'est ni plus ni moins que du racisme.

Martine : Peut-on encore parler de plaie et de blessure ? On ne va pas ressasser éternellement les histoires d'esclavage et pleurer sur le sort des Martiniquais. Il y a autre chose que l'esclavage qui fonde l'identité martiniquaise !

Kalem : Mais le passé est là ! Il est même omniprésent ! On a parfois l'impression que la blessure s'apaise, que les choses avancent. Et dès qu'il y a un conflit social, c'est reparti ! Les haines, la rancœur, le béké traité de « Blanc esclavagiste ». Il faut provoquer quelque chose. Reconnaître cette erreur énorme que fut l'esclavage. Le qualifier de crime, même s'il fut admis par un monde occidental réputé « humaniste ». Il faudrait un dialogue entre les deux groupes sociaux qui composent l'île. Sinon, la rancœur continuera d'empoisonner les esprits.

Jeanne : Beaucoup de jeunes n'en ont même pas conscience, mais les chaînes sont toujours là, dans nos mentalités, dans nos ambiguïtés. Combien de filles ont entendu leurs parents leur dire : ne sors pas avec un Noir, ton enfant aura les cheveux crépus. Ce dénigrement du Noir ébène, y compris chez les Noirs, c'est encore un souvenir de l'esclavage !

Magali : C'est l'héritage le plus terrible : le racisme entre Noirs. Car c'est effroyable, l'obsession des Antillais pour l'esthétisme de la couleur. Tout un vocabulaire pour décrire la palette : clair, beige, marron, bleu… On rejette les Blancs békés, mais, entre nous, on survalorise la couleur la plus pâle.

Nicole : C'est navrant ! On parle de peau « sauvée » quand elle est claire. On dit « chappé couli » pour évoquer une personne dont le sang indien fait échapper à sa condition de Noir… On envie les « chabins » et même les mulâtres, en oubliant d'ailleurs que chabin vient de cabri et mulâtre de mulet… On n'ose jamais en parler franchement. Mais cela a des répercussions horribles sur les rapports entre les gens.

NATHALIE : Cette société est bourrée de complexes. Tous les discours alimentent le ressentiment. Il faut se dire que ça suffit. Qu'il faut dépasser l'esclavage. Qu'il faut en finir avec l'image du Noir humilié. C'est aux jeunes de rompre avec les préjugés. Trop tard pour les anciens. Peut-être d'ailleurs savaient-ils mieux que nous qui ils étaient. Nous, on est en recherche. Et on ne va quand même pas laisser l'esclavage briser toute l'énergie d'un peuple. Un Blanc qui se démène trouve du travail. Mais, nous aussi, on a nos chances.

Vanessa : Mais toute la structure économique est figée, héritée du système esclavagiste ! Les conflits patrons-syndicats se résument à des conflits békés-Antillais. Remettre cet ordre en cause reviendrait à casser tout le système. Le Martiniquais est toujours sous le joug du béké.

Catherine : L'esclavage est pratique pour expliquer la fainéantise du Martiniquais, qui préfère se morfondre et montrer du doigt le béké en se laissant ronger par la rancœur plutôt que de réagir et de prendre en main son destin. On a l'impression qu'éclaircir la race est pour lui le seul moyen d'accéder à la liberté et à la reconnaissance sociale.

Fabrice : Je suis Guadeloupéen, de Basse-Terre. Et descendant d'esclaves. Je porte d'ailleurs le nom d'une terre. Mon grand-père a fait des recherches généalogiques et nous en a parlé lors d'un déjeuner de famille. Cela m'a laissé parfaitement serein. Ce qui m'irrite, c'est l'utilisation des clichés. C'est toujours la faute à l'esclavage. L'endettement, la superstition… Relevons-nous ! Les discours sont des prétextes. Il faut opérer une conversion de l'âme. Oui, il y a peut-être une peur diffuse, liée au passé. Mais elle peut être jugulée.

STEVE : Le schéma actuel a duré si longtemps qu'il a fini par sembler naturel, donc rassurant. L'entreprise menée par un béké fonctionne. Qu'un Martiniquais lui succède et les employés seront soudain en proie au doute et travailleront moins. Le Noir aura plus de difficultés pour s'imposer comme supérieur hiérarchique. C'est étonnant, mais très fréquent. Est-ce un problème de jalousie, de crédibilité ? Ou l'héritage d'une distribution des rôles séculaire ?

Béatrice : Nos grand-parents, que peu de temps séparait de l'esclavage, n'ont pas voulu en diffuser la mémoire. Ils disaient : c'est fini. Comme dans un corps humain, il faut laisser la cicatrice se refermer. Peut-être que c'était sage. Peut-être n'y a-t-il que le temps qui puisse apporter une solution. Et la connaissance raisonnable qui apaisera… Car je remarque que les plus excités sont ceux qui en savent le moins.

Gilles : On ne se pose peut-être pas assez la question du sens de la commémoration. Une société, pour se construire, doit-elle forcément s'appuyer sur son Histoire ? Ne court-elle pas le risque de s'y enliser ? Le souvenir de l'esclavage n'implique-t-il pas une vision figée du monde dans lequel Blancs et Noirs sont opposés à jamais ? Bref, ne faudrait-il pas savoir oublier ?

Martine : Moi, je trouve dramatique que les indépendantistes s'emparent du cent cinquantenaire de l'abolition pour entretenir la confusion, raviver la haine des békés, parler de libération vis-à-vis de la métropole. C'est de la démagogie ! Un pari sur le désespoir du peuple.

Fabrice : L'esclavage ne doit pas servir à leurrer une nouvelle fois les gens. Sous prétexte d'un passé mythique, il leur faudrait accepter sciemment la perspective de conditions de vie largement dégradées ? Car c'est ce qui nous attend avec l'indépendance.

Sarah : J'ai l'impression qu'il y a un vrai décalage entre les générations. Les jeunes se débrouillent beaucoup mieux avec l'Histoire que leurs parents et leurs grand-parents. Ils n'ont pas leur gêne vis-à-vis de leurs racines. Et ils refusent toute idée de fatalité liée à l'esclavage…

Martine : Je ne pourrai jamais oublier une scène qui s'est produite quand j'étais petite et qui illustre l'incroyable complexité des rapports hérités de l'esclavage. Ma tante était venue me chercher à la sortie de l'école. Il y avait plein d'enfants, et un petit Blanc s'est retrouvé près de moi. Ma tante l'a aperçu et, à ma grande stupéfaction, je l'ai vue le saluer, très respectueusement : « Bonjour Monsieur de Lagarrigue. »… Cela m'a fait beaucoup de peine.

Annick Cojean
Dessin : Daniel Maja

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Rwanda : encore un effort

SANS doute les auditions, par la mission Quilès, d'anciens hauts responsables français qui eurent à connaître de la crise rwandaise sont-elles venues un peu tôt. Les parlementaires membres de la mission – qui s'efforcent de mettre au jour le rôle qu'a joué la France dans ce pays au début des années 90 – découvrent tout juste l'ampleur de leur tâche.

Mais quels que soient les tâtonnements dans la méthode et l'insuffisance pour l'instant des questions posées, ce travail est salubre. C'est la première fois que la représentation parlementaire s'attaque à plusieurs tabous : l'immunité de l'exécutif à propos des opérations menées à l'étranger, le fonctionnement ou les dysfonctionnements des institutions dans un domaine entouré depuis si longtemps de mystère, celui de la politique africaine, ainsi que la manie du silence qui règne encore pour tout ce qui a trait à la chose militaire. C'est la première fois surtout que des parlementaires ressentent comme une nécessité le besoin de faire toute la lumière sur le rôle qu'a pu jouer la France – délibérément ou inconsciemment – dans des événements qui ont abouti à l'un des génocides de ce siècle.

Ils le font sans a priori accusateur. Mais s'ils le font, c'est bien parce que des témoins, des membres d'organisations humanitaires, des journalistes ont rapporté sur cet épisode trop d'observations troublantes ou choquantes, trop de questions restées jusqu'ici sans réponse. L'invective lancée contre ces derniers, mardi, par Edouard Balladur, qui les a accusés d'être manipulés par l'étranger, n'est pas admissible. « Turquoise » a été une opération à l'honneur de la France ; la plupart des dirigeants extrémistes hutus avaient sans doute pu s'enfuir avant cette opération et non pas grâce à elle.

Mais, n'en déplaise à M. Balladur, ces constatations n'épuisent pas le sujet. L'essentiel des observations troublantes porte sur la période qui a précédé « Turquoise ». Ce qui frappe, après les auditions de M. Balladur et de ses ministres, puis de Jean-Christophe Mitterrand, c'est l'angélisme de la politique qu'ils ont décrite. D'abord parce qu'elle est contredite par d'autres informations relatant une implication beaucoup plus partisane et active de la France, sur le terrain, aux côtés du pouvoir hutu et contre le FPR de Paul Kagamé. Ensuite parce qu'elle paraît totalement décalée avec ce qui se passait sur place et qui la vouait à l'échec.

Comment François Mitterrand pouvait-il, en juin 1994, selon une note que vient de publier *Le Canard enchaîné*, paraître surpris de découvrir *« des drames interethniques »* – curieux euphémisme pour un génocide planifié ? Que savaient les différents dirigeants de l'époque ? Qu'est-ce qui, dans ce qu'ils ne savaient pas, relève de la dissimulation ou d'une ignorance qui confine à l'incompétence ? Y eut-il plusieurs politiques menées au Rwanda. Telles sont quelques-unes des questions auxquelles les parlementaires doivent répondre. Pour ce faire, il leur faudra aller au-delà des réponses plutôt convenues qui leur ont été données lors de ces premières auditions de responsables politiques.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La Belgique dans une passe délicate

LA 22e FOIRE internationale de Bruxelles est ouverte depuis le 17 de ce mois et le restera jusqu'au 28. Une manifestation de ce genre est toujours d'un certain point de vue un bilan en même temps qu'elle permet de déceler les courants économiques dans un avenir proche. La prospérité de l'économie belge depuis la Libération, l'avance conquise par nos voisins sur les autres pays de l'Europe occidentale, sont devenues depuis longtemps des lieux communs. Dans tous les domaines, ce peuple travaille avec un acharnement vraiment admirable. Pourtant, sans prédire pour cela une crise imminente, on est bien obligé de constater que la Belgique connaît actuellement une période délicate.

Certains secteurs de production – et non les moindres – sont menacés d'engorgement. Le marché intérieur se raréfie peu à peu. Le gouvernement n'a pu empêcher l'augmentation du coût de la vie. La hausse des prix n'a pas été compensée par l'attribution aux consommateurs dits « économiquement faibles » d'allocations supplémentaires. La vie a augmenté en moyenne de 20 % depuis l'année dernière et les primes de rendement accordées aux ouvriers n'ont pas modifié proportionnellement le taux des salaires.

Ce mouvement de stagnation progressif mord déjà sur les produits de première nécessité. Pays traditionnellement exportateur, la Belgique commence à connaître sur le marché international les mêmes difficultés, pour des raisons différentes. Faute de devises, les pays occidentaux freinent le plus possible les achats à Bruxelles.

J.-H. Guerif
(24 avril 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Une politique d'armement à l'unisson

Suite de la première page

La Grande-Bretagne, depuis l'élection de Tony Blair, a choisi, elle aussi, de stabiliser ses dépenses de défense pour les deux années à venir, mettant fin à un déclin de plus de 30 % sous le gouvernement conservateur. Les Etats-Unis, enfin, relancent leur politique de recherche et de développement des armements futurs, creusant l'écart technologique avec le reste du monde, et ils accroissent la mobilité stratégique et la flexibilité de leurs forces.

D'où vient la spécificité française dans ces conditions ? Probablement de la nécessité et de l'urgence qu'il y avait, en dépit de la période de cohabitation (quand les dossiers de défense relèvent de ce qu'on appelle le *« domaine partagé »* entre l'Elysée, qui emploie les forces armées, et Matignon, qui est, plutôt, chargé de les préparer le mieux possible à leurs missions), de satisfaire à un double défi en même temps : maintenir l'autonomie du dispositif stratégique de la France au profit d'un projet de sécurité qui se veut européen, et restructurer l'outil industriel de défense sans y mettre, comme le reconnaît un proche de M. Richard, *« la pagaille »* qui aboutirait à le paralyser face à des concurrents en Europe susceptibles de devenir ses partenaires dans des alliances organisées.

La démarche est malaisée, surtout lorsque les crédits sont comptés au plus juste, par souci de maîtriser les finances publiques et de réussir, d'abord, la professionnalisation des armées, et qu'il n'est pas question, pour un gouvernement dont le chef pourrait avoir en 2002 des ambitions présidentielles, d'être accusé d'avoir fragilisé à l'extrême l'instrument militaro-industriel de défense du temps où il était aux responsabilités.

MANIÈRE FORTE

Mais, pour autant, le pari n'est pas aventureux. Chacune des parties prenantes y a mis du sien. La gauche, d'abord. Elle a indirectement admis que la loi de programmation 1997-2002, conçue par la droite, n'était pas aussi incohérente qu'on l'a prétendu. En privé, M. Jospin se plaît à rappeler qu'on ne l'a entendu ni protester ni critiquer quand ce texte de loi fut rédigé par les services de Charles Millon, alors ministre de la défense. Les états-majors, ensuite. La grande habileté de la *« revue des programmes »*, conduite sous l'autorité de M. Richard, aura été d'y impliquer à fond les grands commandements et le corps de l'armement. De sorte que les uns et les autres ont dit clairement jusqu'où les armées pouvaient aller trop loin dans le réexamen des missions et des moyens, à charge pour l'autorité politique de trancher en conseil de défense. Ce fut un travail interactif, qui a donc obligé chacun à se « positionner ».

Il n'en demeure pas moins que rien n'est gagné d'avance. Pour sauver les programmes majeurs, il a fallu élaguer dans la panoplie des armements – soutien logistique, environnement des forces, munitions, entretien des matériels et infrastructures – qui, sans être secondaires, contribuent à la cohérence globale du système de défense. De même, il a fallu amputer, à hauteur de 10 %, les crédits attribués aux études-amont, à la recherche et au développement des technologies futures, à l'heure où les Américains, au contraire, décident de mettre l'accent sur les armements de l'avenir.

Le sort du plan Jospin-Richard que M. Chirac a fait sien, dépendra, en fin de compte, de l'aptitude des industriels de l'armement à se plier, ou non, aux nouvelles règles du jeu. Et c'est là que la distinction entre droite et gauche est la plus évidente : le gouvernement Jospin a choisi, davantage que n'a eu le temps ou la volonté de le faire le gouvernement d'Alain Juppé, la manière forte, en liant le montant – réactualisé – du budget militaire aux efforts déployés par les industriels pour se montrer plus dynamiques et plus ouverts à des coopérations internationales.

Aujourd'hui, ces nouvelles règles du jeu sont sur la place publique. Elles visent à équiper l'armée professionnelle au meilleur prix. Elles vont de la mise en concurrence des entreprises jusqu'à l'acquisition de certains matériels à l'étranger, en passant par le respect de coûts fixés comme objectifs, le recours systématique aux technologies *« duales »*, le partage des tâches entre entrepreneurs européens ou une restructuration productiviste du secteur de l'armement. En témoigne le sort de l'avion Rafale, dont le constructeur est exhorté à s'associer avec Aerospatiale et British Aerospace.

Ces pratiques diversifiées d'achat des équipements se feront sur la base de *« contrats opérationnels »* entre les armées et les industriels. Elles sont autrement plus contraignantes que la pression traditionnelle – aujourd'hui émoussée par le double engagement personnel du président de la République et du premier ministre – de la direction du budget de « geler » inopinément les crédits militaires en cours d'année.

Jacques Isnard

Les gens *par Kerleroux*

JE SENS BIEN QU'ILS ATTENDENT UN SIGNE FORT

Kerleroux

A reculons

Suite de la première page

Ce ne fut donc qu'une bien triste journée, un pas de plus sur ce qui paraît être le chemin de croix de la droite. Une droite qui meurt d'opportunisme, d'obsession politicienne, tandis que la gauche pourrait bien se révéler bientôt sinon en panne de projet, du moins à court d'idées.

Il eût été facile, et heureux pour le pays, comme l'a fait Valéry Giscard d'Estaing, de saluer *« haut et clair »* la naissance l'euro. Au moins l'ancien président savait-il ce qu'il a fallu d'efforts à une France souveraine – n'en déplaise à M. Séguin –, d'obstination diplomatique et de volonté politique pour franchir ce cap. L'euro naissant dans une situation économique redevenue positive, il eût été bon pour le pays de clore ce chapitre, marqué par l'affrontement entre ceux qui professaient que le marché unique créerait des emplois – il n'en fut rien – et ceux qui assuraient que l'Europe détruirait des emplois – il n'en a rien été – pour faire place au débat qui oppose désormais ceux pour qui il est temps de songer à couronner l'édifice économique par un toit politique (pour ceux là, plus d'Europe égale plus de puissance) et ceux qui voudraient en rester là, voire reculer, car plus d'Europe signifiera moins de souveraineté.

Les tergiversations du RPR ont donc transformé ce moment politique fort, cette occasion irremplaçable d'un débat de fond en un nouvel épisode du mal être politique national. Que le parti du président, qui soutenait il y a peu un gouvernement, celui d'Alain Juppé, négociateur du traité d'Amsterdam et dont le problème majeur, voire l'unique objet, était de parvenir dans de bonnes conditions à l'euro, que ce parti-là ait pu envisager de voter *« non »* passe le sens commun. Qu'il le fasse au lendemain même d'une conférence de presse « européenne » du chef de l'Etat ne peut que laisser l'opinion abasourdie. Passer ensuite de cette tentation au dépot d'une motion de censure au motif que *« la politique économique du gouvernement ne permet plus un euro fort »* est affligeant, pour cette raison que, même si l'opinion est réputée sans mémoire par les politiques, elle est en droit de se souvenir que le président du RPR a toujours milité pour l'inverse, les balladuriens eux-mêmes défendant l'idée que l'euro ne devait pas être surévalué par rapport au dollar. Bref, on ne saurait mieux faire de la politique politicienne.

On pourrait objecter que cette attitude est certes dérisoire, mais sans importance puisque les jeux sont faits : l'euro va voir le jour. En effet. Mais on restera frustré que mille questions qui auraient pu être débattues, qui portent sur l'avenir de l'euro, de l'Europe et de la France aient été passées sous silence. Pire : le RPR a-t-il conscience qu'il a permis au gouvernement de se contenter d'une posture confortable – « nous avons tenu nos engagements européens » – qui ne fait pas avancer le débat. Car l'autosatisfaction de Lionel Jospin, faisant observer que les conditions posées par la nouvelle majorité ont été remplies, n'est pas tout à fait convaincante.

La première condition était un euro *« large »*. De ce point de vue, la France a emporté une victoire. Qui aurait dit, voici à peine un an, que les pays du sud participeraient au premier train de l'euro ? Se souvient-on seulement des efforts conjoints des gouverneurs des banques centrales allemande et française déployés contre cette perspective ? La détermination française, notamment en faveur de l'Italie, a bousculé les réticences ; en même temps, bien sûr, que les succès de la gauche italienne. La deuxième condition était un euro compétitif par rapport au dollar. Là encore, le pari pourrait être gagné. Certes l'envolée du dollar a bien fait les choses. Mais la volonté politique a pesé : un euro large induit un euro modéré, qui ne soit pas trop surévalué par rapport au dollar.

La troisième condition aurait mérité un autre débat dans le pays : M. Jospin peut-il faire admettre que s'il a accepté le pacte de stabilité, qu'il dénonçait comme du *« super-Maastricht »*, il a, en contrepartie, obtenu un rééquilibrage de la construction européenne en faveur de la croissance et de l'emploi ? A tout le moins, les résultats dans ce domaine apparaissent fragiles. Et que dire de la quatrième condition : le conseil de l'euro remplira-t-il les fonctions de « gouvernement économique » pour lequel le PS a si longtemps plaidé ? Nous en sommes loin.

Enfin, faut-il suivre le gouvernement et le RPR, en fait unis derrière le président de la République pour chanter les louanges de « l'Europe des nations », ou doit-on plutôt considérer que la vraie question est celle de la nécessaire dialectique entre cosmopolitisme et identités ? Plus précisément, la réponse de l'Etat-nation du XIXe siècle est-elle uniformément la mieux adaptée, pour chacun des pays qui veulent faire l'Europe, reste-t-elle la bonne réponse pour qui voudrait voir la puissance européenne s'affirmer davantage ? Pour que toutes ces questions soient posées, ou plutôt pour que nos représentants soient en mesure de les poser, il faudra attendre des jours meilleurs, qu'un peu d'ordre revienne dans les esprits et dans les idées.

Car il faut bien y revenir : il existe, dans la vie publique, un facteur de désordre, qui sème le trouble dans les esprits et pollue les idées, un adversaire invisible au Parlement mais pourtant omniprésent, le Front national. La vraie et inavouable raison du trouble du RPR et de la décomposition de la droite est le raisonnement suivant : l'extrême droite tente notre électorat, donc nous devons nous interdire tout vote ou toute attitude qui pourrait aider la gauche. Qui ne voit pourtant que la droite républicaine est menacée de se casser en deux : nationalistes d'un côté, européens de l'autre. La ligne de fracture passe, naturellement, au sein du RPR, qui n'a pas progressé depuis sa double campagne de 1992, à la fois « oui » et « non » au traité de Maastricht.

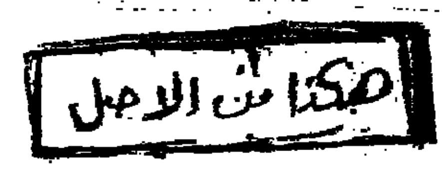
Six ans après, cependant, le président de la République, issu du RPR, inscrit son propre avenir dans le cadre de la contruction européenne, tandis que les gaullistes anti-européens, minoritaires parmi les parlementaires, savent que le terrain sur lequel ils se situent appartient désormais au Front national. Libre à eux de se destiner au rôle de complices de l'extrême droite ! Mais libre aux autres de s'y refuser, s'ils veulent éviter que la droite française ne devienne un foyer de régression, comme elle le fut à d'autres moments de son histoire.

L'Europe est en effet le seul terrain sur lequel une opposition libérale, critiquant les relents d'étatisme et le conservatisme social qu'elle impute à la gauche, puisse reprendre pied. A côté, il n'y a place que pour les sables mouvants de la xénophobie et du racisme, maquillés par Bruno Mégret en *« maintien de la France »*. Chacun sait, en effet, que la France, pas plus que l'Allemagne, la Grande-Bretagne ou toute autre nation européenne, ne sont menacées de disparaître. L'extrême droite est parvenue à installer, sur le refus de l'Europe, l'hégémonie patiemment recherchée depuis vingt ans par son numéro deux et le groupe « moderniste » au sein duquel il s'est formé. Les anti-européens de toutes obédiences doivent en être conscients. La droite semble parfois tentée d'abandonner la partie, comme si combattre à la fois la gauche et l'extrême droite était au-dessus de ses forces. Ou, ce qui revient au même, de chercher des compromis. Elle doit savoir que la partie peut se jouer sans elle.

Voilà qui, loin de faire le jeu de la gauche et du gouvernement, peut le mettre au contraire en péril, s'il n'y prend garde. Lionel Jospin, tente logiquement de faire des faiblesses de la droite une force : il se pose en *« pôle de stabilité »*, il recherche l'équilibre. Il est du coup menacé de ne plus faire mouvement, comme le montre la formule qu'il a employé dans nos colonnes pour qualifier sa politique économique : *« ni rigorisme, ni laxisme »*. Bref un *« ni-ni »* new look. Mais le *« ni-ni »* est-il autre chose qu'un immobilisme ? De même que la décomposition de la gauche avait conduit le gouvernement d'Edouard Balladur à ne plus rien entreprendre, la décomposition de la droite menace paradoxalement la gauche d'un arrêt sur image.

Face à une droite paralysée, la gauche devrait au contraire répondre par une exigence plus forte : inventer un avenir – *« changer d'avenir »* disait M. Jospin en campagne.

J.-M. C.



il à l'unisson

Menaces sur la réforme de la Sécurité sociale

par Jacques Barrot

Nous avons voulu sauver la Sécurité sociale. *Un nouveau* cap a été pris en 1995. Une démarche responsable et volontaire amène chaque année le Parlement et, à travers lui, la nation à se prononcer sur le financement de la Sécurité sociale. Nous avons voulu mettre fin à des dérives incontrôlées. Elles conduisaient notre Sécurité sociale sur des chemins chaotiques, de prises de conscience brutales en plans de redressement successifs, qui jouaient contre l'emploi en augmentant les prélèvements, réduisaient les remboursements et n'infléchissaient jamais les comportements.

Le nouveau gouvernement était bien obligé de se plier à cette nouvelle discipline que la nation s'est assignée ; la deuxième loi de financement a été votée par le Parlement en 1997. Désormais, un tableau de bord existe. Il doit permettre d'appréhender dans une transparence accrue les facteurs d'accélération *injustifiée de la dépense,*

> La mise en place de la réforme se heurte à des oppositions que le gouvernement, au lieu de rester passif, devrait tout faire pour surmonter

d'identifier les sources de gaspillage, de s'interroger en temps utile sur les raisons d'un dérapage. Ainsi doit fonctionner la réforme, fondée sur le contrat, *la* responsabilité et la cogestion entre les médecins et la CNAM.

Cette régulation volontaire, les yeux ouverts, ne doit pas être remise en cause. Quels que soient les combats de retardement sans issue menés ici ou là, la prise de conscience semble, pour l'essentiel, acquise. Et les institutions *imaginées* pour rendre cette régulation effective sont désormais en état de marche.

A la nouvelle donne institutionnelle répondent les efforts des acteurs. Ils se sont mis au travail. Au sein des commissions médicales paritaires locales et des nouveaux comités régionaux médicaux, des médecins vérifient l'application des bonnes pratiques par leurs confrères. L'informatisation des cabinets médicaux a nettement progressé. *Pendant ce temps,* la médecine-conseil entre de plain-pied dans l'évaluation collective des professionnels de la santé. Pas à pas, des propositions inventives de filières et de réseaux de soins commencent enfin à voir le jour.

Les résultats sont là : les comptes de la Sécurité sociale sont désormais sur la voie du redressement durable. En 1995, elle était en quasi-cessation de paiement, avec un déficit de plus de 57 milliards de francs. En deux ans, ce déficit a été réduit de moitié, et la Sécurité sociale se rapproche maintenant de l'équilibre (avec un rythme de progression des dépenses de 2 % *environ* au lieu de 5 %-6 %). Que de chemin parcouru, grâce aux efforts des Français et à la mobilisation des professions de santé !

Il serait pourtant prématuré de dire que la réforme a atteint son point de non-retour. *Le changement* ne peut s'enraciner et porter tous ses fruits que si l'esprit volontariste qui a présidé à la réforme inspire pleinement sa mise en œuvre. Or cette volonté semble s'être évanouie. Le gouvernement est d'abord resté *discret*, pour ne pas approuver explicitement ce que les siens avaient naguère *critiqué*. Mais aujourd'hui il y a plus grave : un certain nombre de discours et d'attitudes peuvent faire douter de la volonté de faire réussir la réforme.

Est-il bien opportun de caricaturer ce qu'il est de bon ton d'appeler, à tort, une *« gestion comptable »* ? Un peu comme si la gestion tout court avait quelque *chose de honteux dans le domaine* de la santé. Un peu comme si on cédait à nouveau à la tentation de ces discours faciles qui ont souvent été à l'origine du laisser-aller. Faut-il jeter ainsi la suspicion sur la régionalisation, en *tentant de contourner ici et* là les agences régionales de l'hospitalisation ? S'il faut à nouveau qu'un CHU, s'estimant mal traité, fasse directement appel au ministre pour obtenir une dotation complémentaire, nous voilà retombés dans la centralisation, voire dans la politisation. Quel dommage que les agences régionales ne soient guère incitées à signer avec les établissements ces contrats pluriannuels qui seront autant de leviers d'une véritable stratégie hospitalière ! A cette contractualisation doit correspondre à l'intérieur de l'hôpital une répartition plus dynamique des responsabilités : on attend toujours l'émergence des centres de responsabilité voulus par les *ordonnances*.

Cette vie contractuelle doit se traduire, en médecine de ville, par l'engagement des professionnels de santé dans une véritable cogestion. Le discours gouvernemental paraît, là aussi, très absent, alors qu'il *doit* inciter les états-majors syndicaux à participer à la régulation pluriannuelle des soins en ville. Une chose est de réfléchir à la modification des modalités de la régulation, prévue initialement sous forme d'une majoration d'honoraires ou d'un reversement, autre chose serait de laisser remettre en cause *l'esprit même de la réforme, en* prônant la suppression de tout dispositif d'alerte et de frein. Aucun gouvernement, aucun Parlement ne devrait céder à une telle exigence.

Une autre menace guette, *moins visible mais plus grave* encore : le retard accumulé pour la mise au point des outils de la réforme. Les ordonnances ont prévu un calendrier, sans doute ambitieux, mais volontariste. Se donne-t-on tous les moyens pour parvenir rapidement à cette carte Sésame Vital 2, qui mettra l'informatisation au service de la prescription, c'est-à-dire du meilleur soin ? Pourquoi a-t-on ralenti le pas en matière d'accréditation hospitalière, alors qu'il s'agit là d'une des grandes ambitions de la réforme ? Que dire de la formation continue obligatoire ? La mise en place de la réforme se heurte à des oppositions que le gouvernement, au lieu de rester passif, devrait tout faire pour surmonter. De même, *la lenteur* apportée à concevoir une réforme des études initiales risque de handicaper l'avenir. Enfin, se donne-t-on vraiment les moyens d'associer les pharmaciens, infirmiers, kinésithérapeutes, qui devraient, eux aussi, participer à *l'effort de* maîtrise des dépenses, d'une manière contractuelle et non subie ?

Ces menaces ne sont pas illusoires. Le gouvernement paraît vouloir se donner du temps. Sans doute est-il mis en confiance par les *premiers résultats* de la réforme et les effets de la croissance, qui ont fait reculer les contraintes de l'urgence. S'il ne profite pas des marges financières rendues par la croissance pour installer durablement les conditions de la maîtrise médicalisée, demain la Sécurité sociale pourra de nouveau être à la merci d'un retournement de la conjoncture économique. Il n'apparaît pas raisonnable de consacrer uniquement les nouvelles marges dégagées par la croissance actuelle à l'application, pour le moins risquée, des 35 heures dans l'ensemble du secteur santé public et privé.

L'heure n'est pas venue de s'assoupir, l'heure n'est pas à contourner les oppositions par de fausses habiletés. Il ne faudrait pas faire de la troisième année de la réforme une année perdue en compromettant sa mise en œuvre, pour mieux pouvoir remettre en cause son bien-fondé.

Jacques Barrot *est député (UDF-FD) de la Haute-Loire, ancien ministre.*

L'effet chou-fleur

par Laurent Maruani

LE TEMPS – météo ou temps qui passe – ne fera rien à l'affaire. L'agriculture française, forte de 870 000 exploitations pour 28 millions d'hectares, s'achemine vers une régression du nombre d'exploitations. Les raisons en sont *depuis longtemps connues* : vieillissement de la population agricole, parcelles économiquement fragiles, état d'esprit de dépendance économique d'une partie du monde agricole, etc.

De plus, on voit se dessiner de *nouvelles tendances qui vont modifier* les modalités et les stratégies de reconstitution du « trésor agricole national » : régulation par l'aval de la filière agricole (grande distribution et industries agro-alimentaires en particulier) ; incapacité du secteur à assimiler les règles réelles du marché, mais, au contraire, capacité à jouer assez aisément de la pararégulation par l'Etat et l'Europe ; retard social (à côté d'entreprises agricoles toniques et aux stratégies affirmées).

Les règles du jeu changent et vont encore beaucoup changer : développement conjoint de l'agriculture dite biologique et des OGM (organismes génétiquement modifiés). La puissance publique sera de plus en plus une accompagnatrice de straté*gies (aide à la gestion du temps et* du développement en particulier) plutôt qu'un SAMU préprogrammé.

L'effet chou-fleur est plus un impopulaire soufflé qu'un mouvement de fort avenir. Ce mouvement, à la violence désordonnée et à l'ordre vindicatif, n'a pas beaucoup touché les Français. En fait si, il a renforcé, à tort ou à raison, certains stéréotypes : *« En France, qui ne casse ou ne bloque rien n'obtient rien »*, *« Les agriculteurs sont une bande organisée et agitée de quémandeurs chasseurs de subventions »*. Une fois de plus s'est affirmée la compréhension envers les petits exploitants agonisants et l'ironie envers les gros qui les poussent en avant des rangs exposés aux médias. Les Français restent perplexes, surtout si *on* les dispense de péage et si on leur offre gentiment un chou-fleur…

> L'agriculture ne peut pas se payer le luxe de la non-productivité, même si de rares clients aisés se paient le luxe de produits très sélectionnés et cultivés artisanalement

Les ingrédients de cet effet chou-fleur sont simples et reproductibles :

– Une demande qui n'a pas fait *l'objet d'une approche marketing* suffisante pour assurer une bonne progression des débouchés. Pourquoi notre vieil ami le chou-fleur garderait-il toute sa place face à des aliments nombreux, nouveaux et « amicaux » ?

– Une offre qui s'estime usufruitière de ses débouchés – les marchés ne sont pourtant les vassalités d'aucune production.

– Un écart, certes assez faible si on le compare au prix de vente final *sur le marché de la grande consom*mation, entre le coût de production dans le Léon breton et le prix importé d'Espagne ou d'ailleurs.

– Des manifestations de chantage qui « affichent » les plus démunis, pour faire céder l'Etat.

– *Un cycle violence – négocia*tions, divisions, règlement général et décisions au cas par cas. Il convient de ne perdre ni la face ni les choux-fleurs.

Rendez-vous dans un an à la même heure ? Si le temps le permet *bien sûr… Cet effet chou-fleur se re*produira fréquemment dans une agriculture qui verra en quelques années le nombre d'exploitations diminuer de moitié.

Ce que d'autres ont saisi, y *compris dans certaines* productions agricoles nationales (fraise, betterave…) ou étrangères, reste culturellement inenvisageable. Il ne suffit plus de produire pour vendre : petite idée simple et encore, dans bien des cas, neuve.

L'agriculture ne peut pas se payer le luxe de la non-productivité, même si de rares clients aisés se paient le luxe de produits très sélectionnés et cultivés artisanalement.

Autre fait massif : la population mondiale passant sur la durée d'une vie – 1950 à 2025 – de 3 à 6 aujourd'hui puis sensiblement plus de 10 milliards d'habitants, devra être nourrie sans que les surfaces cultivables *augmentent en proportion.* Le spectacle du chou-fleur détruit reste un triple scandale : détérioration d'un aliment, d'une infrastructure de transport et la privation de liberté de mouvement des habitants. Le seul motif de colère n'est *donc plus la détresse de certains* producteurs.

Les ministres peuvent panser quelques plaies et gérer les évolutions. Ils ne peuvent en décider à la place de marchés internationaux qui introduisent des régulations de *principes et de natures très diffé*rentes au sein d'une filière : de ce fait, un écart de prix minime à la production est suffisant pour qu'une bonne partie des achats de la distribution se reporte vers le moins cher. Cette très forte élasticité au prix est-elle si anormale ? Est-il choquant que la consommation devienne la pièce stratégique des filières agricoles et que la distribution en tire avantage ?

L'absence totale de crédibilité, de communication, d'idéologie généreuse et l'omniprésence de la défense des intérêts empêchent de voir une véritable difficulté générale – *la conversion* – et *un enjeu* – la nourriture à prix bas de la planète.

Laurent Maruani *est professeur de marketing et d'économie au Groupe HEC (Jouy-en-Josas).*

PAC, le vrai débat

par Louis Le Pensec

J'AI exprimé le 31 mars mon profond désaccord avec le projet de réforme de la politique agricole commune (PAC) préparé par la Commission de Bruxelles. J'ai demandé qu'il soit profondément modifié pour faire place à une nouvelle orientation de la politique agricole. *Cette nouvelle orientation ne* consiste pas, comme j'ai pu le lire ici et là, à prôner une agriculture traditionnelle, limitant ses ambitions au seul marché intérieur, contre la Commission qui défendrait la vocation exportatrice de notre agri*culture*.

Le débat bruxellois n'oppose pas un ministre français de l'agriculture et de la pêche favorable à l'autarcie et à une agriculture archaïque à une Commission porteuse des intérêts d'une agriculture moderne et tournée vers le grand large.

Tournée vers le grand large, notre agriculture l'est déjà résolument. Notre balance des échanges agro-alimentaires a dégagé un excédent de 67 milliards de francs en 1997. Sur ce total, 57 milliards de francs correspondent à l'excédent des échanges de produits transformés, le reste revenant aux produits bruts. Je n'oppose pas les uns aux autres, je ne sous-estime pas la contribution que les produits bruts – en particulier les céréales – apportent à nos *échanges. Mais la plus grande partie* de nos exportations est destinée aux autres pays de l'Union européenne.

Ce qui est vrai pour les céréales l'est pour la plupart des autres grandes productions. Alors, faut-il diminuer de façon importante le prix *payé à nos producteurs* sur le marché européen pour toute leur production, alors que les pays extérieurs à l'Union européenne ne constituent pas l'essentiel des débouchés pour notre production ? L'Union européenne ne doit-elle pas avoir pour ambition d'exporter toujours plus de produits transformés, bien valorisés sur le marché mondial parce qu'ils intègrent de la valeur ajoutée, du savoir-faire, des technologies, bref de la création de richesse ?

Dire cela n'est pas jeter l'opprobre sur la production de matières premières. C'est simplement demander à ceux qui décident de l'avenir de la politique agricole de prendre en compte la diversité de l'agriculture et des atouts qu'elle peut faire valoir.

Nul ne conteste que l'agriculture française a une vocation exportatrice et que la valorisation de ses produits est donc d'autant plus profitable à sa balance commerciale. Nul ne conteste la vocation territoriale de notre agriculture, qu'elle s'exprime à travers l'élevage du Massif Central ou l'arboriculture du Midi. Elle est déterminante pour renverser la tendance à la désertification et favoriser l'emploi.

Ne perdons pas notre énergie en des débats réducteurs qui risqueraient de cacher l'essentiel : c'est *bien l'avenir de nos agriculteurs qui* est en jeu à travers cette réforme de la PAC.

Louis Le Pensec *est ministre de l'agriculture et de la pêche.*

AU COURRIER DU « MONDE »

L'ORDRE DE LA RÉPUBLIQUE

Votre éditorialiste, dans *Le Monde* du 14 avril, en appelle à l'ordre de la République à propos des manifestations – aux conséquences certes regrettables – des paysans bretons. Que n'a-t-il fait le même appel à propos du train mis à sac à Conflans et, dans le même ordre d'idées, à propos des *clandestins* dont l'entrée et le séjour irrégulier en France constituent également un non-respect des lois de la République. Même réflexion à propos de ceux qui se sont opposés par la force à leur réembarquement. Il s'agissait pourtant de l'application des lois de la République, votées par les représentants du peuple. Un peu d'objectivité, *Le Monde*. Vos lecteurs et fidèles abonnés, dont je suis, n'apprécient pas.

Georgette Coutures
Chaumont (Haute-Marne)

RÉSULTATS L'année 1997 a été très bonne pour les assureurs français. La sinistralité a baissé et les marchés financiers, euphoriques, leur ont permis d'engranger des plus-values. ● LA RECOMPOSITION du paysage se poursuit, avec l'apparition de nouveaux géants. AXA-UAP poursuit sa fusion tandis que le nouveau groupe AGF-Allianz-Athena va démarrer son intégration. ● LE GAN, qui s'estime désormais *« en état de marche »*, sera cédé cette année. Cinq groupes sont déjà candidats. Le choix du gouvernement sera connu le 19 juin. ● LA CONCURRENCE fait rage, sur fond de guerre des prix. Les assureurs classiques souffrent plus que les mutuelles qui continuent à gagner des parts de marché. ● LE MARCHÉ de l'assurance dommages va fléchir cette année. Tout comme l'activité d'assurance-vie, qui a connu une croissance de 8 % en 1997.

Grâce à la conjoncture, 1997 a été un bon cru pour les assureurs français

Toutes les compagnies affichent des profits en hausse. Le GAN, déficitaire depuis quatre ans, est sorti du rouge, à la veille de sa privatisation. Mais la concurrence, avec l'apparition de nouveaux ensembles, s'exacerbe sur fond de guerre des prix

POUR L'ASSURANCE française, l'année 1997 aura été marquée par la concentration du marché, qui va se poursuivre cette année, avec la cession du GAN. Ce sera la troisième compagnie d'assurances publique qui disparaît en deux ans. Les AGF, privatisées en mai 1996, sont désormais une filiale du groupe allemand Allianz. L'UAP, rachetée par AXA en novembre 1996 et dont la marque a disparu depuis le 1er avril. Le nom du repreneur du GAN devrait être connu le 19 juin.

Cette nouvelle donne rend difficiles les comparaisons d'une année sur l'autre. Il n'empêche, la tendance générale est positive. L'immobilier d'origine bancaire ne pèse plus sur les résultats 1997. AXA a réalisé un profit de 7,9 milliards de francs, soit un rendement sur fonds propres de 11,2 %. Les AGF ont affiché une hausse de 25,3 % de leur résultat net en 1997, ce qui représente un rendement sur fonds propres de 7,5 %. Après une perte de 5,68 milliards en 1996, le GAN est sorti du rouge en 1997. Un seul point noir : la Grande-Bretagne. La filiale britannique des AGF a pesé à hauteur de 1 milliard sur le résultat tandis que le pôle outre-Manche du GAN a nécessité 1,35 milliard de provisions en 1997.

BAISSE DE LA SINISTRALITÉ

Le marché français de l'assurance est caractérisé par une concurrence de plus en plus vive. Le secteur de l'assurance dommages s'est contracté de 1 % en 1997. Ce repli va se poursuivre avec un repli de 1 à 2 % cette année, selon les professionnels. La baisse des tarifs, dans les risques de particuliers et en entreprises, en est la principale raison. La guerre des prix fait rage, tel est le leitmotiv de la plupart des assureurs de la place.

Les raisons sont d'abord conjoncturelles : la sinistralité diminue régulièrement depuis 1995. Dans la branche automobile, la fréquence des sinistres a en moyenne fléchi de 10 % depuis trois ans. Autre élément positif, les cieux ont été cléments pour les assureurs et les catastrophes moins nombreuses. Le secteur des risques d'entreprises connaît lui aussi des baisses de prix à deux chiffres en 1997, ce qui entraîne une diminution du chiffre d'affaires d'un peu moins de 10 %. L'une des raisons tient à la forte concentration des courtiers. La pression est d'autant plus forte. Et les industriels conservent une partie du risque de plus en plus grande.

Outre la baisse des prix, des garanties moins étendues pèsent aussi sur le chiffre d'affaires. La crise économique rend les assurés plus vigilants sur leurs couvertures d'assurance. La matière assurable baisse : le parc automobile, la construction de maisons neuves, les créations d'entreprises sont ainsi autant d'éléments en repli.

« Le marché va se rééquilibrer en éliminant les opérateurs les moins efficaces », prévient Jean-Claude Seys, président de la MAAF (mutuelle des artisans). *« Il ne faut plus espérer des rentes de situation »*, poursuit-il. La concentration va se poursuivre. La MAAF est notamment à la recherche de portefeuilles. Certains se plaisent à rêver de son mariage avec sa voisine niortaise, la MACIF (mutuelle des cadres), mais ce n'est pas à l'ordre du jour.

Le mouvement de baisse des prix est également facilité par la très bonne tenue des marchés financiers, qui donnent aux assureurs une plus grande marge de manœuvre. Les plus-values latentes, qui ont bondi en 1997, ont encore gonflé sur les premiers mois de 1998, notamment sur les actions. L'indice CAC 40 a gagné 27 % depuis le début de l'année. Mais cette euphorie fait craindre à certains des offensives commerciales trop agressives, au détriment de la marge technique, et un retour à la situation du milieu des années 90. A l'époque, les gains financiers faciles avaient fait oublier aux assureurs leur activité de base. Un retournement des marchés financiers pourrait avoir des conséquences dramatiques. La profession a lancé un cri d'alarme en septembre 1997, qui indiquait que l'assurance-dommages avait atteint son haut de cycle. *« La tendance s'inverse et les profits restent fragiles »*, martelait un expert.

Les résultats des assureurs en 1997

En milliards de francs	Chiffre d'affaires consolidé	Variation (en %) 1997/1996	Résultat net consolidé	Plus-values latentes
AXA UAP	364,6	+ 8,7	7,92	73,6 (1)
CNP	110,8	+ 10	1,6	57,2
AGF	71,57	+ 2,5	1,5	33,4
GAN	50,81	– 2,9	0,28 (2)	19,8
Commercial Union France	26,9	+ 16	0,67	-
Athena (3)	12,5	+ 2,2	0,45	17
Allianz France	8,26	– 6	0,18	3,6

(1) Plus-values latentes revenant aux actionnaires se situant à 27,96 milliards de francs.
(2) Après la cession de l'UIC et de l'UIS.
(3) Hors GPA et Proxima, chiffres non retraités pas strictement comparables à ceux de 1996.

La recomposition en cours du paysage français de l'assurance va redistribuer les cartes, avec la poursuite de la montée en puissance des nouveaux opérateurs. Les banquiers d'abord, avec le Crédit mutuel et le Crédit agricole en première ligne, s'imposent. Proposer un nouveau produit d'assurance à un client de la banque coûte trois au quatre fois moins cher qu'acquérir un nouveau client, note un spécialiste. De même, les sociétés de vente par téléphone font une percée lente mais qui sera significative. Les réseaux d'agents généraux continuent de perdre des parts de marché, au rythme de 1 point par an. Les sociétés traditionnelles sont les plus touchées. Ce qui pousse Allianz France et le GAN à une politique drastique d'assainissement des portefeuilles. Le premier a vu son chiffre d'affaires, qui atteignait encore 10 milliards en 1995, fléchir à un peu plus de 8 milliards en 1997. L'assureur public a constaté de son côté une baisse de son chiffre d'affaires hors assurance-vie de 7,6 % à 13,2 milliards.

Restent les nouveaux géants en cours de constitution. Une fois l'intégration achevée, ils auront une force de frappe puissante. AXA-UAP est numéro un en France. Le nouveau groupe AGF-Allianz-Athéna pèse quant à lui, avec un chiffre d'affaires de 92,9 milliards de francs, 13,1 % du marché dommages et 6 % en assurance-vie. Le comportement du GAN dépendra de son nouveau propriétaire.

Les mutuelles (MAAF, MACIF, MAIF, Matmut) s'en sortent quant à elles plutôt bien et souvent mieux que les assureurs traditionnels. Leur réseau est moins coûteux et il permet le plus souvent de mieux maîtriser les risques. *« La conjonction d'intérêts entre les salariés d'une mutuelle et leur entreprise est souvent bien plus forte que celle entre un agent général et sa compagnie d'assurance »*, souligne un grand mutualiste.

Parallèlement, le marché de l'assurance-vie, après une croissance de l'ordre de 8 % en 1997, a baissé de 25 à 50 % sur les premiers mois de l'année, mais s'est repris en mars. *« C'en est fini des années fastes »*, indique Pierre Darnis, président du directoire de la Caisse nationale de prévoyance (CNP), numéro un français de l'assurance-vie. L'atterrissage pourrait être brutal. L'un des défis réside plus que jamais dans la maîtrise des coûts et la baisse des frais généraux.

Pascale Santi

Le GAN est prêt à être privatisé

C'est avec une certaine satisfaction que Didier Pfeiffer, son président, a annoncé jeudi 23 avril que le GAN est *« en état de marche »* pour être privatisé, rendant la « mariée » désirable. Le dépôt des offres fermes est fixé au 14 mai. Cinq groupes – Groupama, Swiss Life, Eureko et les américains AIG et GE Capital – sont pour l'heure candidats. Le pôle assurance GAN SA dispose de fonds propres de 15,5 milliards de francs.

Le plan de restructuration du groupe, élaboré en février 1997, est achevé. Le CIC a été vendu, ce qui aura un impact net positif de 1,2 milliard sur les comptes 1998. L'UIC et l'UIS seront définitivement cédés dans les prochains jours, ce qui pèse à hauteur de 363 millions sur les comptes de 1997. Le problème immobilier d'origine bancaire est réglé. Après des pertes d'un peu moins de 40 milliards de francs de 1992 à 1996, les résultats sont sortis du rouge en 1997, et l'assurance est redevenue bénéficiaire.

Le Liffe tente de faire face à la concurrence du marché à terme de Francfort

LONDRES
de notre correspondant à la City

Libéralisation et modernisation : tels sont les deux mots d'ordre de la réforme, annoncée en urgence, mercredi 22 avril, du London International Financial Futures and Options Exchanges (Liffe), le marché à terme des instruments financiers de Londres, en vue de concurrencer le succès de Francfort et de rester le numéro un pour les produits dérivés européens après le lancement de la monnaie unique.

Suppression de 130 emplois sur un effectif d'un millier, forte réduction du budget de fonctionnement afin d'accroître les profits, réforme du marché prévoyant l'ouverture du capital de cette société privée à des investisseurs extérieurs et l'autorisation donnée aux non-membres de participer aux transactions : le Liffe est bien décidé à défendre sa position de leader européen face au rude défi du Deutsche Terminbörse (DTB). « Une stratégie nouvelle était nécessaire, intégrant un outil informatique rénové adapté aux nouveaux objectifs afin de répondre aux nouveaux besoins des intervenants », a déclaré le président du Liffe, Jack Wigglesworth. La direction du Liffe souhaite également que le marché se comporte davantage comme une entreprise classique en se donnant un objectif de bénéfice dans le but d'accroître *« la valeur pour les actionnaires »*.

Le choc est violent pour cette société privée, ce « club », dont 214 intervenants agréés détiennent le capital. Depuis quelques mois, la direction fait l'objet de virulentes critiques de la part de certains membres, qui l'accusent d'avoir manqué de clairvoyance face aux mutations en cours.

RETARD

Il devenait urgent de donner de l'air frais au deuxième marché à terme international (après Chicago), accusé par la City de se reposer sur ses lauriers et sérieusement menacé par la concurrence de Francfort. En mars, avait été annoncée l'introduction de la cotation électronique par écrans parallèlement à la criée actuellement en place. Ce système ne sera toutefois pas en place avant la fin 1999, un retard qui inquiète bien des opérateurs

Car la perspective de la création de l'euro a permis récemment au dynamique DTB de prendre d'importantes parts de marché à Londres comme au Matif parisien. Le marché à terme allemand utilise un système électronique éprouvé qui, en plus de coûts de transaction inférieurs, permet à des opérateurs d'autres places financières de réaliser des opérations sans forcément s'installer à Francfort.

En janvier, pour la première fois, Francfort a surpassé le Liffe quant au volume traité sur les bunds, les obligations allemandes à dix ans que beaucoup considèrent comme le précurseur du premier produit à terme en euro. Plus grave encore pour le marché londonien, de plus en plus de membres du Liffe travaillent parallèlement sur le DTB, attirés par la forte « liquidité » du marché allemand, conséquence de volumes d'échanges croissants. Si cette évolution s'accélère, elle pourrait devenir irréversible. D'autant plus que le marché allemand profite pleinement de l'accord de coopération signé en 1997 avec les Bourses de Paris et de Zurich et qui vise directement à saper la prééminence du Liffe.

M. R.

George Soros est délaissé par certains de ses associés historiques

LONDRES
de notre correspondant à la City

Les fonds Quantum gérés par le financier américain George Soros sont-ils en crise ? Le retrait partiel de trois gros investisseurs, qui avaient soutenu le milliardaire mécène d'origine hongroise depuis le lancement de son célèbre *hedge fund* (fonds spéculatif), en 1969, relance les interrogations sur l'état de santé d'un groupe qui aurait beaucoup souffert de la crise asiatique.

Selon une étude de la société financière londonienne Global Fund Analysis, trois établissements financiers de renom, Haussman Holdings, Leveraged Capital Holdings et Gam Diversity, ont réduit de manière substantielle les actifs confiés au spéculateur new-yorkais. L'événement est d'importance, car derrière ces enseignes se cachent trois des plus anciens associés du « gourou » : Louis-Amédée de Moustier, la Compagnie financière Edmond et Benjamin de Rothschild et Gilbert de Botton. Louis-Amédée, Edmond – aujourd'hui décédé – et Gilbert, un trio de la « haute », à l'entregent reconnu, qui avait apporté à George Soros les économies des familles fortunées européennes, sud-américaines et proche-orientales à la fin des années 60.

Soros, certes, n'était pas du même monde, mais inspirait confiance : un intellectuel dans la plus pure tradition Mitteleuropa, moulé à la London School of Economics, juif mais indifférent alors à l'Etat d'Israël, c'est-à-dire fréquentable aux yeux des détenteurs de pétrodollars. *« Ces gens n'avaient pas besoin de nous pour s'enrichir, mais on les a enrichis au-delà de leurs rêves les plus fous »* : c'est ainsi qu'un ancien associé de Soros, Jimmy Rogers, a décrit ces supporters de la première heure.

« Il y a eu récemment des retraits, mais le montant est insignifiant par rapport à la taille de notre structure » : le courtier londonien du Soros Fund Management, la compagnie privée contrôlant le Quantum Group, minimise la portée des révélations de Global Fund Analysis. Un point de vue que partage un expert français à New York, Antoine Bernheim, qui ne cache pas son admiration pour cette organisation bien rodée, dirigée au quotidien par le successeur désigné et fils spirituel, Stanley Druckenmiller : *« Il s'agit simplement d'une révision normale des allocations de la part d'investisseurs qui accueillent de nouveaux capitaux, grandissent et explorent d'autres voies. Quantum dispose de plus d'argent qu'il ne le souhaite et veut au contraire limiter son capital, comme l'indiquent les remboursements effectués aux clients chaque année. »*

Pourtant, de l'avis général, ces retraits signifient que George Soros a peut-être mangé son pain blanc. *« Ce trio d'investisseurs est visiblement en train de reconstruire son portefeuille dans un souci de diversification des risques pour se protéger des résultats de Soros, qui n'a pas brillé aux cours des dernières années »*, souligne Brian Tomlinson de Financial Risk Management.

Comment expliquer l'abandon partiel de Soros par ces « historiques » qui avaient été de tous les grands combats, y compris après les « raclées » subies par le financier sur les changes en 1981, 1987 et 1994 ? La stratégie macroéconomique, en particulier la spéculation à l'échelle mondiale sur les monnaies et les matières premières, qui a toujours guidé les prises de position de Quantum, est aujourd'hui sur la sellette. La réduction des disparités monétaires que l'avènement de l'euro va accentuer et l'harmonisation progressive du loyer de l'argent au sein de l'Union européenne risquent de peser sur les profits d'une entité se présentant comme *« spécialiste de l'instabilité »*.

MOBILITÉ LIMITÉE

A Wall Street comme dans la City, l'heure est désormais aux placements dans des sociétés sous-évaluées, mal suivies par les analystes bancaires, en particulier dans des secteurs de pointe comme la finance, la santé, les logiciels ou la biotechnologie. Ce que fait, avec le succès que l'on sait, son compère et associé Warren Buffett, le magnat du Nebraska, avec lequel Soros s'est allié sur le marché du métal argent.

Les fonds gérés auraient beaucoup souffert de la crise asiatique (*Le Monde* du 19 février), que le président du Soros Fund Management, âgé de soixante-huit ans, plus intéressé ces jours-ci par ses activités philantropiques que par la supervision de ses investissements, n'a pas vu venir.

Une étude du Fonds monétaire international, commanditée à la suite des turbulences en Extrême-Orient, conclut d'ailleurs que l'influence de Soros dans cette tempête monétaire a été exagérée à dessein par les leaders de la région. De surcroît, pour les experts, la taille considérable des fonds d'investissement bâtis par le milliardaire américain et sa visibilité médiatique le privent de la mobilité de placement essentielle dans ce métier. *« Soros a tellement d'argent sous gestion qu'il est contraint d'en sous-traiter une partie, ce qui, dans certains cas, peut renchérir le coût pour l'investisseur. Par ailleurs, dès qu'il bouge, tout le monde est au courant »*, affirme Simon Hopkins, directeur de Fortune Asset Management, la société éditrice du rapport du GFA.

Dernier point négatif, Soros est aujourd'hui victime de la croissance considérable des fonds spéculatifs installés dans des paradis fiscaux, dont il fut le pionnier et dont le nombre avoisinne 5 000, voire 10 000. Un développement lié à la déréglementation financière aux Etats-Unis, aux énormes disponibilités en capitaux dans le monde à la recherche de placements rémunérateurs et à l'essor de nouvelles places offshore, comme l'Irlande ou le Luxembourg.

Marc Roche

Quatre groupes sont candidats à la reprise du Crédit foncier

LE CRÉDIT FONCIER DE FRANCE (CFF) a rendu publique, jeudi 23 avril, la liste des candidats à sa privatisation. Ils avaient jusqu'au 22 avril pour déposer des offres fermes et sont au nombre de quatre. On trouve deux français et deux américains : le Centre national des caisses d'épargne, La Poste, associée avec la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF), GMAC Commercial Mortgage Corporation associé avec le groupe Bass et General Electric Capital. *« Une période d'examen des offres et d'information des différentes parties, notamment les partenaires sociaux, s'ouvre et devrait permettre le choix du ou des adosseurs »*, a indiqué Jérôme Meyssonnier, le gouverneur du CFF.

Bank of New York veut séduire les actionnaires de Mellon Bank

BANK OF NEW YORK a annoncé, mercredi 22 avril, son intention de lancer une offre publique d'achat de 24 milliards de dollars (144 milliards de francs) sur sa consœur Mellon Bank. L'offre n'est pas à proprement parler hostile, mais simplement inamicale ou « non sollicitée ». Bank of New York ne cherche pas à prendre le contrôle de Mellon envers et contre tout, mais à séduire ses actionnaires afin qu'ils fassent pression sur les dirigeants de la banque et les amènent à accepter *« amicalement »* l'offre. Bank of New York propose aux actionnaires de Mellon Bank d'échanger leurs titres contre des actions Bank of New York, avec une prime de 28 % sur la base des derniers cours cotés.

Hoechst cède sa filiale polyester, Trevira, à un tandem américano-mexicain

MEXICO
de notre correspondant

Hoechst, le géant allemand de l'industrie chimique, a trouvé preneur pour Trevira, sa filiale polyester, dont il cherche à se défaire dans le cadre d'une vaste restructuration impliquant la vente de toutes ses activités qui ne relèvent pas des sciences de la vie (pharmacie, produits agrochimiques et vétérinaires). La société américaine Koch Industries et le groupe mexicain Xtra, propriété d'Isaac Saba et de ses trois fils, ont confirmé, mercredi 22 avril, leur intention d'acheter 100 % des actions de Trevira. Les deux parties ont signé une lettre d'intention en ce sens et ont entamé des négociations pour déterminer le montant de la transaction, qui tournerait autour de 2 milliards de dollars (environ 12 milliards de francs).

Avec l'achat de Trevira, le consortium formé par les industriels de Wichita (Kansas) et la famille Saba, qui sont déjà présents dans ce secteur, deviendra un des trois premiers producteurs mondiaux de polyester et de fibres synthétiques. Trevira emploie plus de 12 000 personnes dans sept pays (Allemagne, Chine, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Mexique, Pays-Bas et Turquie) et ses ventes ont atteint 3,5 milliards de dollars en 1997, soit 12 % du chiffre d'affaires total de Hoechst. Elle a enregistré un bénéfice de 156 millions de dollars en 1997, en très nette amélioration par rapport à l'année précédente, lorsque les prix dans ce secteur avaient baissé du fait d'une surproduction à l'échelle mondiale.

« L'alliance entre Koch, qui fait partie des vingt-cinq premières compagnies américaines pour le chiffre d'affaires, et le Groupe Saba, qui connaît bien le marché latino-américain, créera un effet de synergie en faveur de Trevira », souligne un communiqué de la firme de Wichita. Celle-ci emploie 16 000 personnes, essentiellement dans la fabrication des dérivés du pétrole, mais aussi dans l'industrie métallurgique et les services financiers. Quant à Isaac Saba, déjà surnommé « le roi du polyester », dont il est le premier producteur au Mexique depuis qu'il a acquis une importante participation au sein du groupe Celanese, il a diversifié ses activités en investissant dans l'immobilier (parcs industriels, centres commerciaux et hôtellerie) et les pâtes alimentaires. Il est également actionnaire de trois banques privatisées au début des années 90 (Serfin, Inbursa et Promex).

Les deux partenaires n'ont pas l'intention de s'arrêter là puisqu'ils s'intéressent aussi à la filiale canadienne de Celanese, dont Hoechst détient 56 % des actions. *« Cela fera l'objet d'une autre négociation »*, précise un communiqué émis par le consortium américano-mexicain. La firme allemande a également entamé des négociations avec Multikarsa et Mitsubishi pour la vente, respectivement, de sa filiale textile et de ses activités liées à la fabrication de films en polyester. En revanche, Hoechst n'a pas l'intention, du moins pour l'instant, d'abandonner la production de polyester en Afrique du Sud.

Simultanément, Hoechst-Marion-Roussel (HMR), la branche pharmaceutique de la firme, a entrepris de rationaliser ses activités au Mexique, où elle emploie un millier de personnes et a réalisé un chiffre d'affaires de 140 millions de dollars en 1997. Elle inaugurera vendredi 24 avril une usine ultramoderne à Ocoyoacac, près de Mexico, qui remplacera les quatre installations dont elle disposait jusque-là. Un investissement d'environ 50 millions de dollars, qui permettra à HMR d'exporter ses médicaments vers le reste de l'Amérique latine. *« Nous ne visons pas le marché des Etats-Unis avec cette usine, mais celle-ci s'inscrit néanmoins dans notre nouvelle stratégie à l'échelle mondiale*, explique le directeur général de HMR au Mexique, Alain Verlière. *Ocoyoacac fait partie des sept grandes usines stratégiques que nous allons implanter dans le monde au cours des prochaines années. »*

Bertrand de la Grange

Siemens marie ses micro-ordinateurs avec le taïwanais Acer

Le groupe allemand engage une vaste réorganisation dans ses secteurs de l'informatique et des télécommunications

Jeudi 23 avril, le groupe allemand Siemens a annoncé une vaste réorganisation de ses structures dans les secteurs de l'informatique et des communications du fait de la convergence de ces technologies. Il regroupe l'ensemble représentant 40 % de son chiffre d'affaires de 50 milliards de deutschemarks (167 milliards de francs), dans une même société, elle-même divisée en trois métiers : les services, les réseaux et les produits. Cette réorganisation prendra effet le 1er octobre. Dans ce cadre, Siemens a conclu avec le groupe taïwanais Acer un accord de principe aux termes duquel une société commune sera créée dans la micro-informatique. Acer reprendra à Nixdorf, filiale de Siemens, l'usine d'Augsbourg en Bavière qui compte 2 500 personnes. Renforcé en Europe, Acer espère devenir le cinquième constructeur mondial de micro-ordinateurs en l'an 2000.

LA FABRICATION d'ordinateurs personnels ne fera bientôt plus partie des métiers de Siemens. Deuxième industriel allemand derrière Daimler-Benz, le groupe va céder son usine d'Augsbourg (Bavière) au taïwanais Acer, numéro huit mondial de la micro-informatique. Ce site, qui emploie 2 450 personnes, deviendra la principale usine européenne du groupe asiatique. Situé en plein coeur du Vieux Continent, à 70 kilomètres à l'ouest de Munich, cet établissement jouera un rôle central dans la stratégie du PDG d'Acer, Stan Chih, dont l'objectif est de devenir le numéro cinq de secteur en l'an 2 000. Ambition qui passe également par la construction, annoncée début avril, d'une nouvelle usine au Mexique, où le groupe possède déjà une unité de production.

Parallèlement, Siemens met en chantier une vaste réorganisation de ses branches informatique (logiciels et grands ordinateurs) et télécommunications (matériels destinés aux réseaux publics et centraux téléphoniques d'entreprise) qui prendra effet au 1er octobre. Cet ensemble d'activités sera regroupé au sein d'une même société, représentant 40 % du chiffre d'affaires de Siemens, dont le montant devrait s'élever à 50 milliards de DM (167 milliards de francs) en 1998. *« Siemens est la seule société au monde à posséder toutes ces compétences sous le même toit »*, a affirmé Heinrich von Pierer, le PDG du groupe, pour expliquer l'intégration de ces spécialités jusque là logées dans trois divisions ou filiales séparées.

Annoncée jeudi 23 avril, cette restructuration est qualifiée de *« majeure »* au siège du groupe bavarois. Les hautes technologies constituent en effet l'une des priorités de M.von Pierer, qui a pour cela choisi de se désengager de certains domaines *« non stratégiques »* : les activités cédées l'an dernier, dont celles liées à la défense, représentaient un chiffre d'affaires de 5,5 milliards de DM, et 12 000 salariés (*Le Monde* du 9 décembre 1997).

ÉCLATEMENT

Sa décision conduit à l'éclatement de Siemens Nixdorf Informationssysteme (SNI), filiale informatique du groupe qui était chroniquement déficitaire depuis sa création, mais redressée depuis 1996 et désormais qualifiée de *« hautement profitable »* par le groupe, qui n'en détaille pas les comptes. Avec un chiffre d'affaires de 15,4 milliards de DM, dont 4,4 milliards dans la micro-informatique, SNI est un poids lourd de l'informatique européenne. Et sa présence sur le marché des ordinateurs personnels (SNI en vend plus d'un million par an) est loin d'être ridicule.

Siemens, toutefois, considère que ce métier, soumis à une guerre des prix de plus en plus sévère, demande à être piloté par de véritables spécialistes. D'autres ont fait ce constat avant lui. Il y a moins d'un mois, l'américain Unisys a cédé à son compatriote Hewlett-Packard la fabrication de ses micro-ordinateurs (*Le Monde* du 27 mars). Avant eux, le français Bull avait cédé sa filiale Zenith et l'italien Olivetti s'était débarrassé de ses ordinateurs personnels.

Dans la nouvelle organisation, Acer produira donc, depuis l'usine d'Augsbourg, les micro-ordinateurs de la marque SNI, qui continueront d'être commercialisés par le groupe allemand. Acer a récemment passé le même type d'accord avec le groupe américain Texas Instruments. Cinquième fournisseur du marché européen, Siemens y détient une part de 5,4 %, et a enregistré une croissance de plus de 35 % entre 1996 et 1997. Une progression qui lui aura sans doute permis de valoriser au mieux les actifs industriels cédés à Acer (le groupe n'a pas rendu public le montant de la transaction). Ses autres activités informatiques et de télécommunications représenteront un ensemble extrêmement puissant, qui représentera l'équivalent de l'addition des activités, en France, d'un Bull et d'un Alcatel.

Anne-Marie Rocco

Le gouvernement privatise l'aéronautique par la voie européenne

LE GOUVERNEMENT français a choisi d'envoyer un signal fort à ses partenaires européens qui l'accusaient jusqu'alors de ralentir la marche de l'intégration de l'industrie de l'aéronautique et de la défense. Les Européens veulent réunir leurs industries de l'aéronautique et de la défense dans une société commune, dont ils sont en train de négocier les contours. Les industriels de l'aéronautique, au premier rang desquels on trouve le français Aerospatiale, l'allemand Daimler-Benz Aerospace (Dasa) et le britannique British Aerospace (BAe), avaient fait part des obstacles qui obstruent la route de la restructuration européenne dans un rapport confidentiel remis à leurs gouvernements respectifs à la fin du mois dernier (*Le Monde* du 29 mars).

La restructuration de l'actionnariat pose le difficile problème de la présence de l'Etat Français dans le capital du fait qu'il détient aujourd'hui 100 % d'Aerospatiale. En cosignant, mercredi 22 avril, un communiqué commun avec le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie, la France s'est engagée à ce que la future société aéronautique européenne intégrée *« ne soit pas dominée par des blocs actionnariaux particuliers »*. Le gouvernement français reconnaît que la détention d'une part significative du capital puisse constituer un problème pour ses partenaires. De la même manière, les Allemands admettent que l'entrée massive dans le capital du groupe Daimler-Benz, qui pourrait apporter à la future société européenne les actifs de sa filiale aéronautique à 100 % Dasa, a de quoi indisposer ses partenaires. Le communiqué intergouvernemental affirme que *« les sociétés souhaitent résoudre entre elles et avec leurs actionnaires les questions en suspens d'ici à cet été »*.

COTATION EN BOURSE

Daimler-Benz Aerospace (Dasa) affirmait, mercredi, que son actionnaire souscrivait pleinement à ce schéma intergouvernemental et *« était en train de travailler pour trouver une solution qui permette d'éviter la détention d'un bloc de contrôle »*. L'introduction en Bourse d'une partie de sa filiale Dasa pourrait notamment permettre de réduire le poids de la maison mère dans la future société. A l'inverse, les Britanniques font valoir que l'actionnariat britannique sera *de facto* dilué entre des dizaines de milliers d'actionnaires particuliers, à l'instar de celui de British Aerospace, déjà cotée en Bourse.

Côté français, la mise en œuvre du principe se révèle plus délicate. Indiquant que le gouvernement avait voulu signifier à ses partenaires que la question de la structure et du statut de l'actionnariat français serait résolue *« le jour où se fera la grande société européenne »*, une source gouvernementale indique que, pour autant, *« la privatisation d'Aerospatiale n'est pas à l'ordre du jour »* et qu'elle *« ne pourrait en aucun cas constituer un préalable »*. Le gouvernement français estime avoir donné suffisamment de gages à ses alliés. Le communiqué commun stipule ainsi que l'entreprise européenne *« aura une direction unique, sera gérée sur une base commerciale et pourra accéder au marché financier en étant cotée en Bourse »*. En clair, les actifs aéronautiques transférés à la future société européenne (notamment les avions civils, les hélicoptères, les missiles) seront *de facto* privatisés.

En revanche, l'Etat français refuse de céder à l'ultimatum européen sur la propriété de ses actifs. Faiblement capitalisée et encore insuffisamment rentable, Aerospatiale privatisée, évaluée à 30 milliards de francs par les analystes, ne ferait pas le poids dans le cadre d'un rapprochement avec British Aerospace, valorisée 80 milliards de francs à la Bourse de Londres. En revanche, le gouvernement estime que les pôles d'excellence de l'industrie française (qui domine par exemple les programmes Airbus ou Ariane) seront mieux valorisés dans le cadre d'une négociation sur d'autres critères que financiers.

Dès son arrivée à la tête du gouvernement, le premier ministre Lionel Jospin avait indiqué dans sa déclaration de politique générale que *« le secteur public, qu'il concerne les télécommunications, l'électronique ou l'aéronautique, est devenu aujourd'hui un enjeu de propriété »*. Dans l'électronique, le premier ministre a déjà prouvé, avec la privatisation de Thomson-CSF, que la propriété publique n'était pas un dogme. Dans l'aéronautique, il veut garder toutes les cartes en main dans la délicate négociation sur le partage du pouvoir dans cette industrie européenne stratégique.

Christophe Jakubyszyn

Airbus joue la sécurité

Airbus a décidé de doubler Boeing sur le front de la sécurité. Il a informé son fournisseur Allied Signal, mercredi 22 avril, qu'il avait décidé d'équiper en série, à partir de 1999, tous ses avions d'un système d'avertissement de proximité de sol (EGPWS). L'ordinateur de bord, qui conserve en mémoire le relief de la totalité de la surface du globe, avertit à l'avance de la présence d'un obstacle (une montagne par exemple). La collision ou l'écrasement imprévisible, sans défaillance technique de l'appareil, constitue la principale cause des accidents aériens.

Allied Signal, qui a développé ce système, évalue son marché à plus de un milliard de dollars. Alors que les autorités américaines envisageaient de le rendre obligatoire, l'initiative d'Airbus devrait accélerer sa généralisation.

COMMENTAIRE

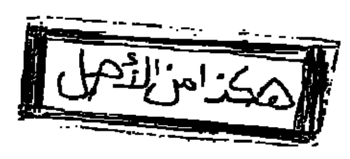
ABANDONS

On se saurait mieux symboliser le dramatique retard des Européens dans les technologies de l'informatique : voilà le dernier grand constructeur du Vieux Continent qui cède. A l'heure où les économistes attribuent aux ordinateurs un rôle de moteur dans cette *« New economy »* qui triomphe aux Etats-Unis – l'informatique serait à l'origine d'un tiers de la croissance américaine –, Siemens se marie avec le taïwanais Acer, c'est-à-dire qu'il se replie technologiquement sous son aile. Certes, sa filiale Nixdorf conserve ses machines de grande taille, mais on sait que le marché en est désormais étroit.

La liste, longue, des renoncements européens parmi les grands de l'informatique est désormais complète : depuis quinze ans, le néerlandais Philips a lâché prise, le britannique ICL s'est vendu à Fujitsu, l'italien Olivetti s'est tourné vers les télécoms et le français Bull est devenu un fabricant local qui vit sur son parc installé et des services. Siemens qui avait porté à bout de bras sa filiale Nixdorf avec la certitude de voir un jour le bout du tunnel, estime qu'il n'en a plus les moyens. Ce groupe, quintessence du capitalisme rhénan, se soumet aux exigences d'une forte rentabilite de tous ses métiers.

L'Europe a vu naître quelques petites entreprises dont certaines ont du succès : l'allemand SAP dans les logiciels, par exemple. Mais le tissu de la relève des PMI est bien trop mince. Quand il n'y a ni grand groupe, ni Silicon Valley, quand ni l'Etat, ni le marché ne réussissent, que fait-on ? L'Europe aura demain une monnaie commune. Elle devrait aussi se donner pour ambition de répondre à cette question industrielle, en misant résolument sur la prochaine génération technologique.

Eric Le Boucher



La réglementation européenne bouleverse le schéma de financement des autoroutes

En France, les usagers des anciennes autoroutes paient pour la construction des nouvelles. La concurrence va obliger à tout revoir

PERSPECTIVE

AVEC la réglementation européenne, qui oblige, depuis le 1er janvier 1998, à une plus grande transparence des appels d'offres de construction d'autoroutes et à leur publicité européenne, toute l'économie du secteur s'en trouve bouleversée. Les mécanismes français du financement des autoroutes par péage ont permis de réaliser, avec l'aide des contribuables et des conducteurs, un réseau de 6 500 kilomètres. A l'origine, la construction des autoroutes a été rendue possible grâce aux subventions déguisées que constituaient, dans les années 70 et au début des années 80, le mécanisme d'avances remboursables sans intérêt. L'inflation, qui frôlait alors les 15 %, a permis de transformer ces avances en subventions évaluées a posteriori à 30 % ou 40 % du coût des travaux.

Dans une période plus récente, c'est le mécanisme de l'« adossement » qui a été utilisé pour assurer le développement du réseau. Il suffisait à l'Etat français d'allonger la durée de la concession d'autoroutes anciennes et déjà amorties pour dédommager le concessionnaire qui acceptait de construire une nouvelle autoroute insuffisamment rentable. Les automobilistes qui empruntent l'autoroute Paris-Lyon financent par exemple l'autoroute Bourges - Clermont-Ferrand. Près de 1 500 kilomètres d'autoroutes nouvelles, dont les contrats de concession ont été signés dans le cadre de la réglementation ancienne, doivent encore être construits selon ce schéma de l'adossement.

L'attribution des nouvelles concessions autoroutières était, jusqu'alors, réalisée dans le cadre d'une négociation de gré à gré. Avec l'ouverture des négociations à la concurrence, imposée par le droit européen, chacun des candidats à la concession devra indiquer clairement le volume d'aide publique requis pour construire un nouveau tronçon. Au lieu de réclamer la perception pendant quatre années supplémentaires de péages sur Lyon-Marseille, le postulant devra par exemple demander 60 % d'argent public.

« Pour le moment, tous les projets nouveaux sont suspendus dans l'attente de la définition de nouvelles règles », relève le président d'une des huit sociétés d'autoroute, dont sept sont des sociétés d'économie mixte. Plusieurs solutions de remplacement sont donc étudiées par les pouvoirs publics.

Certains suggèrent que l'Etat prélève une taxe générale sur les péages, qui permettrait de payer les subventions promises aux nouveaux concessionnaires. Déjà, la « taxe Pasqua », qui s'élève à 4 centimes par kilomètre, permet de financer les programmes TGV et les voies navigables. Les sociétés d'autoroutes sont peu favorables à l'extension de ce mécanisme qui pèse indifféremment sur chaque kilomètre, quel que soit le coût réel de construction de l'autoroute (beaucoup plus élevé en zone urbaine ou en montagne, par exemple).

REVENIR AU DROIT DES SOCIÉTÉS

Le gouvernement, qui réfléchit au moyen d'établir une passerelle entre le financement des autoroutes et les routes nationales, pourrait être séduit par ce schéma simple. Dans le passé, le cloisonnement des ressources financières a eu des effets pervers : les recettes budgétaires étant souvent insuffisantes pour financer la modernisation de routes nationales, les élus réclamaient la construction d'une autoroute, financée, de manière indolore, par le prolongement des concessions. La nouvelle taxe pourrait permettre de financer indifféremment des autoroutes nouvelles ou des routes nationales, en fonction de l'intérêt économique et social de l'ouvrage.

Les sociétés d'autoroutes réclament une modification plus radicale de leur environnement économique. Conscientes de la fin du système auto-entretenu de l'adossement et de l'épuisement prochain du programme autoroutier, elles veulent rentrer dans le régime commun du droit des sociétés. D'autant qu'elles se savent sous la menace d'une autre offensive de Bruxelles, cette fois-ci sur le front de la TVA. Dans quelques mois, un arrêt de la Cour de justice des Communautés européennes devrait ordonner que leur chiffre d'affaires – 28 milliards de francs par an – soit assujetti à la TVA.

Les sociétés d'autoroutes suggèrent à l'Etat d'allonger la durée des concessions existantes pour leur permettre de générer un bénéfice, sur lequel l'Etat pourra prélever l'impôt sur les sociétés et des dividendes (l'Etat est le principal actionnaire des sept sociétés d'économie mixte). A terme, ce système permet d'envisager la diminution des péages de manière à ne couvrir que les frais d'entretien.

Les automobilistes ne doivent donc pas rêver : le spectre d'une nouvelle taxe et le prolongement les concessions indiquent que la fin des péages n'est pas pour demain.

Christophe Jakubyszyn

Ashford, la ville anglaise qui veut attirer les firmes françaises allergiques au fisc

Un paradis qui n'en est pas un

ASHFORD
de notre envoyé spécial

C'est quand même surprenant de découvrir, dans la brochure sur papier glacé publiée par le conseil municipal d'Ashford à l'attention des investisseurs étrangers, une épaisse revue de presse consacrée aux diatribes du jeune entrepreneur français Olivier Cadic contre le poids de l'impôt et les contraintes administratives dans son pays natal ! Le mystère s'épaissit quand le Foreign office invite officiellement des journalistes français pour déjeuner en compagnie du très médiatique fondateur d'une association d'entraide pour l'installation en Grande-Bretagne, baptisée La France libre d'entreprendre, rassemblant quatre cent soixante-dix chefs d'entreprise. Et ledit *self made man* parisien d'expliquer que son bénéfice d'exploitation a triplé depuis l'installation du siège social de sa PME d'informatique dans la cité du Kent, escale anglaise de l'Eurostar. La déréglementation du marché du travail – le mot magique – encore et encore...

REPORTAGE
Main-d'œuvre bon marché, cotisations modiques... 17 patrons français ont été séduits

Combien sont-ils, ces patrons de chez nous qui, fuyant les prétendues persécutions du fisc hexagonal, ont décidé de s'engager avec armes et bagages dans ce « couloir du tunnel sous la Manche » en qui certains optimistes voient déjà le germe d'une Californie anglo-française ? Une vague déferlante, à lire les flambées patriotiques francophobes de la quasi-totalité des titres, du *Daily Telegraph* au *Times*. En fait, seulement dix-sept firmes françaises au total, employant entre cinquante et cent employés, ont choisi au cours des dix-huit derniers mois cette nouvelle terre d'asile dont ils sont sûrs qu'elle restera à jamais un paradis libéral, avec des cotisations patronales plafonnées à 10 %, une flexibilité sociale sans entrave et des faibles salaires. Sur les vingt-cinq collaborateurs de M. Cadic, cinq administratifs seulement se sont accrochés à cette planche de salut prétendument féerique, la résidence fiscale britannique (*Le Monde* du 14 avril).

Charming, Ashford ? Une si jolie petite ville-carte postale, proprette, de cent mille habitants, à deux heures et demie de Paris par Eurostar et à une heure de Londres si le tortillard vétuste de la compagnie Connex Southeastern le veut. Effet Eurotunnel aidant, ce carrefour ferroviaire et autoroutier, voisin du port de Douvres, est devenu un formidable pôle de développement fécondé par la matière grise, la distribution, les services financiers, le frêt. Le taux de chômage – 3,5 % – est l'un des plus bas du royaume. *« C'est une tête de pont idéale pour attaquer le marché britannique. L'avantage fiscal est certainement présent mais le principal atout est commercial »* : Phil Nichols, directeur général d'Ashford Business Point, organisme chargé d'attirer les entreprises étrangères, minimise cette nouvelle controverse bilatérale sur les délocalisations.

LOISIRS SUCCINCTS

« Je suppose que M. Cadic poursuit ici une bataille politique franco-française. Je peux vous assurer qu'il n'est pas question de devenir un paradis fiscal style boite postale », insiste avec tact cet ancien industriel. Il voit au moins trois raisons au succès dans les chiffres du modèle « made in Britain » : la facilité avec laquelle on monte sa société, l'absence de paperasserie du côté de la Sécurité sociale et l'assistance offerte par les banques de dépôt aux PME. Le résultat est d'autant plus remarquable que, zone prospère, Ashford ne bénéficie d'aucune subvention gouvernementale pour attirer les sociétés.

Une si jolie petite ville, Ashford, oui vraiment. Tellement qu'on y étouffe un peu au bout de quelques heures : pas de cinéma, de terrasse de café, de grand magasin ou de restaurant digne de ce nom. Le terminal Eurostar, pompeusement baptisé Ashford International, est peu fréquenté. De l'avis même des responsables, il y a pénurie de main-d'œuvre qualifiée en raison de la concurrence des rémunérations élevées offertes à Londres, et les procédures de location de bâtiments commerciaux, très favorables aux propriétaires, sont d'une extrême complexité.

Malgré ces aléas, l'heure est à l'entente franco-britannique puisque, pour la première fois, des commerçants de Boulogne, Calais et Arras ont été invités par les édiles à vendre leurs produits lors du grand marché hebdomadaire. Réussite assurée : le boulanger a vendu son lot de cent cinquante baguettes en moins d'une heure...

Marc Roche

Les collants Well font un accroc à la loi Robien

NÎMES
de notre correspondant

Les salariés avaient repris espoir. En mai 1997, les collants Well avait signé un accord loi Robien prévoyant un maintien du niveau des effectifs de la société, 776 emplois. Tous imaginaient en sus que le passage aux 33 heures payées 39 protégerait l'entreprise d'éventuels licenciements, au moins jusqu'à échéance de l'accord en août 2000.

Et pourtant... Le directeur général Alain Rouchon leur explique brutalement début avril : *« Il y a cinq ans, nous produisions 125 millions de collants, cette année nous tomberons à 60 millions alors que nous en avions prévu 100. Cela est dû à la concurrence étrangère très forte mais aussi au fait que les femmes portent de moins en moins de collants qui, en raison des nouveaux matériaux utilisés, durent maintenant de plus en plus longtemps. »* Et il leur annonce son intention de supprimer un tiers des emplois de l'usine, basée au Vigan dans le Gard.

Ce plan social a pris de court les syndicats mais aussi les élus de cette région des Cévennes, où l'entreprise, dernier bastion de l'industrie textile, reste le premier employeur. Vendredi 17 avril, les commercant ont tiré leur rideau et les habitants et les élus ont défilé avec les salariés.

Alain Rouchon plaide : *« Lors de la mise en œuvre de l'accord, on a sous-estimé les difficultés du marché. On a péché par optimisme »*, dit-il en estimant à 80 millions de francs les pertes de cette filiale du groupe britannique Courtaulds Textile.

Une entreprise peut-elle ainsi abandonner les engagements Robien ? La direction départementale du travail ne voit rien qui pourra empêcher la société Well de mener à terme son projet. *« A partir du moment où l'entreprise réduit ses effectifs, la convention conclue avec l'Etat dans le cadre de la loi Robien tombe d'elle-même, ce qui n'interdit pas aux partenaires sociaux de renégocier l'accord »*, explique le directeur départemental, Bernard Drieux. Pour lui, la seule sanction serait, dans ce cas, l'interruption de l'aide qui, ici, portait sur une réduction des cotisations sociales patronales de 50 % la première année et de 40 % les deux années suivantes.

ACTION EN JUSTICE DES SYNDICATS

Bernard Drieux ajoute que l'Etat ne devrait pas demander à l'entreprise le remboursement des sommes déjà perçues et estimées à un peu plus de 5 millions de francs. Mais cette analyse n'est pas celle du maire du Vigan et président socialiste du conseil général du Gard, Alain Journet, qui affirme avoir reçu des informations contradictoires du ministère du travail. Ce n'est pas non plus celle des syndicats qui, après avoir lancé un droit d'alerte, comptent engager une action en justice devant le tribunal de grande instance de Nîmes. *« Ce qui se passe sur le marché du collant était prévisible. Le marché va mal depuis 1992 »*, argumente Pierre Défaut, secrétaire CFDT du comité central d'entreprise.

Depuis plusieurs mois, l'Etat avait déjà la possibilité de dénoncer l'accord, huit à dix salariés n'ayant finalement pas été embauchés dans l'entreprise en contrat à durée indéterminée. Il ne l'a pas fait. Continuera-t-il aujourd'hui à lâcher du lest pour sauvegarder l'emploi ? C'est ce qu'espère la direction de Well, qui a ouvert des négociations avec les pouvoirs publics. Visiblement, elle souhaiterait prolonger l'accord Robien ou pouvoir passer sous le régime de la loi Aubry. Le nombre de licenciements qu'elle prévoit est, en effet, calculé en fonction de la durée hebdomadaire du travail : 276 départs pour 39 heures, 266 pour 35 heures et 238 pour 33 heures. Les syndicats préviennent : *« Si l'Etat acceptait de telles facilités, il est clair que les chefs d'entreprise qui sont passés à la loi Robien sauteront demain sur cette jurisprudence pour dégraisser à la moindre occasion. »*

Richard Benguigui

Springer et Amaury accusent le groupe Tests de plagiat

La filiale d'Havas lance « Micro Hebdo », un hebdomadaire informatique destiné au grand public, quelques semaines seulement avant qu'un projet similaire préparé par les deux groupes de presse quotidienne voie le jour

LA PRESSE informatique prend *un tournant vers le grand public.* En un mois, deux publications sont lancées à grand renfort de moyens pour partir à la conquête de lecteurs qui utisent des ordinateurs sans être des techniciens et qui sont désarmés face aux mensuels, souvent spécialisés.

Le groupe Tests, filiale d'Havas, lance, jeudi 23 avril, au prix de 8,50 francs, *Micro Hebdo*, avec un investissement de 100 millions de francs, dont un budget de promotion de 50 millions de francs, une équipe d'une vingtaine de rédacteurs et un objectif de 150 000 exemplaires la première année et de 200 000 en l'an 2000.

Les groupes Amaury et Axel Springer préparent, pour le 14 mai, *Computer Plus*, adapté du bimensuel allemand *Computer Bild*, magazine grand public lancé en 1996 et qui affiche une diffusion de plus de 800 000 exemplaires. L'enjeu est important pour les deux groupes français, puisque Tests, groupe de presse spécialisée, se lance dans un magazine grand public vendu en kiosque, tandis que le groupe Amaury se diversifie – après *XL* – en dehors de la presse sportive.

Mais, entre les deux titres, la concurrence est vive, avant même leur publication. Elle tourne même à la guerre ouverte. Les groupes Springer et Amaury ont assigné, mercredi 22 avril, le groupe Tests en référé d'heure à heure, demandant l'interdiction de vente de *Micro Hebdo* pour *« plagiat, contrefaçon et concurrence déloyale »*.

Le tribunal de commerce de Paris a suspendu l'audience, qui devait reprendre jeudi 23 avril. L'action est menée par Axel Springer et par l'ASPA, filiale commune créée à 50-50 en France par les deux groupes pour éditer *Computer Plus*. Le PDG du groupe Tests, Jean Weiss, se dit prêt à attaquer à son tour pour *« concurrence déloyale »*.

Mercredi, la rencontre entre le président du groupe Axel Springer et Philippe Amaury, accompagnés par leurs équipes, a été troublée par la lecture du nouvel hebdomadaire du groupe Tests. Ceux-ci estiment trouver des similitudes entre *Micro Hebdo* et *Computer Bild* et le numéro zéro de l'adaptation, tiré à 600 exemplaires en février, afin d'être testé auprès des lecteurs et des annonceurs.

La presse informatique, surabondante dans les kiosques – au point de susciter l'énervement des diffuseurs –, a parfois tendance à se ressembler. Mais le bimensuel allemand *Computer Bild* a apporté un vrai changement en ne s'adressant plus à des spécialistes ou à des passionnés, mais au grand public. Pour les groupes Springer et Amaury, les ressemblances sont vives. *« J'attendais la sortie de* Micro Hebdo, *tranquillement,* explique Eric Herteloup, cogérant de *Computer Plus, persuadé que la bataille se ferait dans les kiosques. Avant de voir que c'est un produit très similaire. »*

A vocation pédagogique, *Computer Bild* surligne, dans les textes, des termes techniques qui sont expliqués dans un lexique situé dans la même page, appelé « Qu'est-ce que c'est vraiment ? ». *Micro Plus* utilise le même procédé sous le titre « Qu'est-ce que c'est ? ». La présentation des critiques de jeux est proche, comme le code couleur des tests : vert et rouge pour indiquer si le produit est bon ou mauvais. Pour les produits moyens, *Micro Hebdo* utilise l'orange et *Computer Bild* le jaune. Pour illustrer un sujet pratique sur le branchement des ordinateurs, le numéro zéro de *Computer Plus* reprenait un procédé de son partenaire allemand montrant une jeune femme aux prises avec des fils et dont elle ne sait pas quoi faire. On retrouve la même mise en scène, avec une photo différente, dans *Micro Hebdo*, pour illustrer un sujet proche.

« Partout en Europe, des éditeurs travaillent sur des projets de magazine informatique grand public », rétorque Jean Weiss. VNU a récemment lancé un bimensuel du même type en Grande-Bretagne, *Computer Activ*. *« J'ai écrit au groupe Springer au deuxième semestre 1997 pour leur proposer de travailler sur notre projet,* explique-t-il. *Je n'ai pas reçu de réponse et j'ai appris leur collaboration avec le groupe Amaury. »*

Chaque partie expose ses arguments devant le tribunal. Pour le groupe Amaury, les premiers contacts avec Axel Springer datent de juillet 1997 et le projet de coopération a débuté en automne, l'annonce officielle datant de février. Dans une lettre envoyée au groupe Springer le 10 avril, M. Weiss constatait : *« Nous vous avions proposé, le 11 décembre 1997, de nous associer dans la conception et la réalisation d'un nouveau magazine »*, avant d'avertir, en faisant allusion à la collaboration avec le groupe Amaury : *« Notre projet se trouve donc entièrement exploité en dehors de notre volonté et à notre insu. (...) Nous n'hésiterons pas à défendre notre projet, le cas échéant, devant un tribunal compétent. »*

Réponse de Springer le 17 avril : *« Veuillez vérifier que votre concept est bien un concept original et non un plagiat. Nous sommes dans l'obligation de vous sommer de renoncer à annoncer, produire et publier tout magazine dont la conception aurait pour base l'adaptation de* Computer Bild *pour le marché français. »* L'affaire est désormais devant les tribunaux.

Alain Salles

Havas confirme son intérêt dans la presse

Le lancement de *Micro Hebdo* constitue le troisième signe fort de la présence d'Havas dans la presse, après la reprise du groupe de communication par Vivendi (ex-Générale des eaux) et des rumeurs sur le démantèlement de l'ex-groupe CEP Communication. Le 19 mars, *L'Express* lançait une nouvelle formule, six mois après l'échec de la tentative de vente de l'hebdomadaire. Début avril, Havas a racheté *Le Quotidien du médecin*, affichant des ambitions fortes dans le secteur de la presse médicale, centré sur le journal de Marie-Claude Tesson-Millet et Philippe Tesson et des éditions Masson. Avec le lancement de *Micro Hebdo*, c'est un investissement de 100 millions de francs que réalise le groupe d'Eric Licoys. Havas consolide ses positions en France en poursuivant ses discussions avec Bertelsmann ainsi qu'avec d'autres groupes, afin de sceller des alliances pour se renforcer sur le plan international. En revanche, Havas a confirmé, jeudi 23 avril, son intention de céder le groupe Gault et Millau. Plusieurs candidats sont en lice, dont une offre émanant de Philippe Faure, président de Marsh & McLennan France.

L'OPA sur « La Voix du Nord » provoque pétitions et réunions

LILLE
de notre correspondant régional

La direction de *La Voix du Nord* est sortie pour la première fois de son silence vis-à-vis de ses lecteurs. Son édition du jeudi 23 avril publie un article non signé, consacré « au raid hostile » qui, selon André Soleau, vice-président du directoire et cité à plusieurs reprises dans cet article, est mené par d'anciens cadres pour tenter de racheter des actions de la société holding Voix du Nord Investissement (VNI) créée en 1989 à l'occasion d'un rachat de l'entreprise par ses salariés (*Le Monde* des 11 et 22 avril).

Selon la démonstration d'André Soleau, le seul contrôle de la minorité de blocage représenterait un investissement de 140 millions de francs. Il y a donc nécessairement *quelqu'un* – groupe financier ou groupe de presse – derrière les auteurs de ce raid.

En évoquant l'indépendance du groupe, sa modernisation et sa diversification réussies, M. Soleau dit comprendre les convoitises mais *« la question a de quoi inquiéter. Personne ne connaît ni le projet global ni les intentions de l'acheteur sur la ligne rédactionnelle, les effectifs, la pérennité des filiales »*. Dans ce contexte, la transformation de VNI en société en commandite constituerait, pour le vice-président du directoire de *La Voix du Nord*, le meilleur moyen de protéger le capital et le meilleur garant de l'avenir.

Cette solution devrait être proposée aux actionnaires à l'assemblée général extraordinaire convoquée lundi 4 mai. Mercredi 21 avril, une pétition lancée par une *« initiative individuelle »* demandait de faire bloc avec l'actuelle direction, et réclamait que le droit d'agrément, en cas de cession d'actions, propre aux entreprises de presse soit maintenu dans VNI. L'intersyndicale SNJ-CFDT a réagi en appelant la rédaction à ne pas signer ce texte, craignant qu'il ne soit utilisé en justice dans l'affaire qui oppose les actionnaires minoritaires (le Rasar) à Jean-Louis Prévost, patron du groupe de presse.

En plus de cette agitation, il est question de réunir un conseil de rédaction extraordinaire et d'appeler à une assemblée du personnel qui aurait lieu le 4 mai, au journal, soit dans le même lieu et à la même heure que l'assemblée extraordinaire des actionnaires.

Par ailleurs, l'avocat de *La Voix du Nord*, Me Doussot, précise qu'il n'a jamais plaidé contre Me Touboul, qui a travaillé pour le groupe Hersant et dont la présence auprès de Jacques Ménard a fait de ce groupe un *« prédateur »* possible du quotidien.

Pierre Cherruau

Un agent de France Télécom a piraté un jeu de TF 1

PENDANT PLUSIEURS MOIS, un agent de France Télécom de l'agglomération lyonnaise a piraté le jeu télévisé « *L'Or à l'appel* » *diffusé* par TF 1 de mars 1996 à juin 1997. Il a empoché au total 1,4 million des francs en son nom et par l'intermédiaire de trois principaux complices. Selon les gendarmes qui ont découvert l'escroquerie, l'agent passait par un réseau de lignes internationales *réservées à la maintenance*, puis composait un code secret, connu seulement des techniciens de France Télécom, pour parvenir parmi les tout premiers au standard de TF 1 et à l'antenne. « L'Or à l'appel » suscitait chaque jour plus de 800 000 appels. – *(AFP.)*

■ **MÉDIAS : la séparation annoncée du magnat australo-américain Rupert Murdoch et de son épouse,** Anna, a entraîné mercredi 22 avril une baisse de 2,5 % des actions News Corp. à la Bourse de Sydney. Un règlement financier entre les époux pourrait obliger Rupert Murdoch à céder des actions. Anna Murdoch restera membre du conseil d'administration.

■ **AGENCES : avec un résultat net après impôts** de 390 millions de livres (environ 3,9 milliards de francs) en baisse de 11,7 % en 1997 et un chiffre d'affaires de 2,882 milliards de livres (-1 %), l'agence britannique Reuters a vu ses *profits* amoindris par la hausse de la livre sterling et par la concurrence. Reuters atteint 55 % de parts de marché européen contre 16 % à Telerate et 10 % à Bloomberg. L'agence américaine a poursuivi Reuters devant les tribunaux pour espionnage, mais ses dirigeants ont refusé de commenter l'affaire, mercredi 22 avril à Genève.

■ **MULTIMÉDIA : France Télécom vient d'annoncer** l'ouverture d'un accès aux services Internet selon la formule Kiosque-Micro, à tarification proportionnelle en fonction du temps passé, comme sur le Minitel.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **RHÔNE-POULENC RORER : la direction a annoncé**, jeudi 23 avril, au comité central d'entreprise, la suppression de 400 emplois en France sur 3 700. Les fonctions support sont les principales concernées.

● **SAINT-GOBAIN : l'entreprise a annoncé jeudi l'acquisition** de 90 % de l'entreprise tchèque Vertex.

● **USINOR : le groupe sidérurgique français Usinor a** indiqué jeudi qu'il envisageait d'entrer au capital du groupe brésilien Acesita.

● **BOUYGUES : la société Bouygues a annoncé la vente des 3,9 millions d'actions** qu'elle détenait dans la Banco Central Hispano pour un prix de 735 millions de francs.

● **PREUSSAG : entre 49 % et 60 % du capital de Preussag Stahl AG, la deuxième aciérie d'Allemagne**, seront placés en Bourse, a annoncé mercredi 22 avril l'entreprise. 25,5 % du capital devraient rester quelques années encore entre les mains de l'Etat régional de Basse-Saxe et de la banque publique NordLB.

SERVICES

● **AGFA : l'américain Lanier a pris le contrôle de la division** Systèmes de copie du groupe Agfa-Gevaert.

● **GRANDS MAGASINS : le patronat de l'union du commerce de centre-ville (UCV) et les syndicats** se sont rencontrés mercredi 22 avril sans succès pour négocier une nouvelle convention collective. La journée d'action organisée par les syndicats a été peu suivie.

● **BURGER KING : la chaîne de restauration rapide veut créer 6 000 emplois** nouveaux d'ici à l'an 2000 en Allemagne, et porter de 154 à 350 le nombre de ses restaurants dans ce pays.

● **SEAFRANCE : un protocole d'accord a été mis au point** dans la nuit de mercredi à jeudi à Calais (Pas-de-Calais) entre la direction et les représentants des marins grévistes de la compagnie maritime française SeaFrance, filiale de la SNCF. Les salariés étaient appelés à se prononcer jeudi dans la matinée.

FINANCE

● **EDS : le groupe informatique américain EDS (Electronic Data Systems Corp) va devenir actionnaire stable de la banque Banca di Roma,** en prenant 2 % du capital en contrepartie d'un contrat pour la gestion des services informatiques de la banque. Le contrat d'*« outsourcing »* (gestion externe de l'informatique) a une valeur de 1,5 milliard de dollars

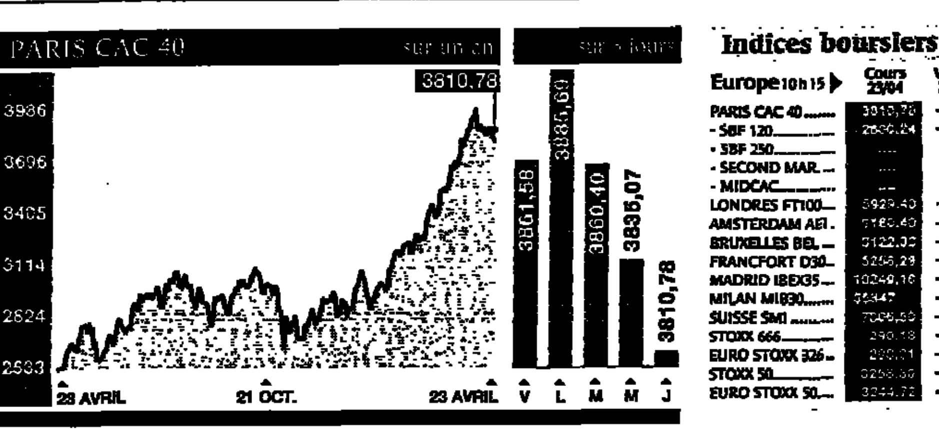
● **AFER : l'Association française d'épargne et de retraite** a annoncé mercredi 22 avril l'abaissement des frais d'entrée de ses contrats d'assurance-vie à 3 %, contre 4,525 % actuellement, quel que soit le niveau de versement. Les frais de gestion resteront limités à 0,475 %.

RÉSULTATS

■ **GAN : la compagnie d'assurances** a enregistré en 1997 un bénéfice net consolidé part du groupe (avant prise en compte de la cession de l'UIC et de l'UIS) de 647 millions de francs, *(lire page 14)*.

■ **SNCF : la SNCF a ramené sa perte de 15,173 milliards de francs en 1996 à 959 millions de francs en 1997** *(Le Monde* du 9 janvier). L'entreprise ferroviaire vise désormais un *« retour à l'équilibre »*. Le groupe SNCF a dégagé une perte consolidée de 600 millions, contre 17,4 milliards en 1996. Cette amélioration s'explique, selon la SNCF, par l'amélioration du bénéfice de la maison mère, mais aussi par le fait que *« toutes les grandes filiales sont redevenues bénéficiaires ou équilibrées »*.

★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». *www.lemonde.fr*



Indices boursiers

Europe 10h15 ▶	Cours 23/04	Var. % 22/04	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	[illegible]	−0,60	27,07
SBF 120	[illegible]	−0,55	29,73
SBF 250	[illegible]	—	—
SECOND MAR.	[illegible]	—	—
MIDCAC	[illegible]	—	—
LONDRES FT100	[illegible]	−0,03	15,46
AMSTERDAM AEX	[illegible]	−0,52	29,19
BRUXELLES BEL	[illegible]	−0,70	29,11
FRANCFORT D30	[illegible]	−1,02	—
MADRID IBEX35	[illegible]	−0,41	41,26
MILAN MIB30	[illegible]	−1,57	43,72
SUISSE SMI	[illegible]	−0,62	18,81
STOXX 665	[illegible]	−0,49	—
EURO STOXX 326	[illegible]	−0,76	—
STOXX 50	[illegible]	−0,67	—
EURO STOXX 50	[illegible]	−0,84	—

Monde ▶	Cours 22/04	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	[illegible]	−0,09	16,04
S&P 500	[illegible]	0,34	16,60
NASDAQ	[illegible]	0,72	22,11
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	0,90	3,37
JOHANNESBURG	[illegible]	−0,76	32,14
MEXICO BOLSA	[illegible]	−0,16	−0,44
SANTIAGO IPSA	[illegible]	0,81	−13,28
SAO PAULO BOU.	[illegible]	−2,70	14,77
TORONTO TSE I.	[illegible]	0,73	16,79
ASIE 10h15	23/04	22/04	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	−1,72	18,88
HONGKONG H.	[illegible]	−0,82	1,83
SÉOUL	[illegible]	−3,38	14,38
SINGAPOUR ST.	[illegible]	1,03	−2,56
SYDNEY ALL O.	[illegible]	0,74	9,98
TOKYO NIKKEI	[illegible]	—	3,30

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses ▶	Cours 22/04	Var. % 21/04	Var. % 31/12
INFOGRAMES EN.	[illegible]	+9,54	+50,23
DMC (DOLLFUS	163	+9,09	+68,22
COLAS	[illegible]	+6,75	+26,01
MOULINEX #	[illegible]	+6,28	+24,27
LABINAL	2350	+5,58	+51,80
CARBONE LORRA.	[illegible]	+5,20	+46,27
IMETAL	600	+4,30	+5,95
PATHE	1251	+4,14	+9,67
ZODIAC EX.DT	1544	+3,69	+10,20
BERTRAND FAUR.	598	+3,80	+21,05

Baisses ▶	Cours 22/04	Var. % 21/04	Var. % 31/12
ALTRAN TECHNO.	552	−4,32	+108,95
SODEXHO ALLIA.	1039	−3,89	+28,94
UNION ASSUR.F	846	−3,65	+20
EURAFRANCE	2210	−3,60	+31,02
BOUYGUES	909	−3,52	+44,42
RENAULT	265,10	−3,24	+56,58
GUYENNE GASCO.	1909	−3,06	+2,15
DEV.R.N-P.CAL	66	−2,94	+45,37
PINAULT-PRINT	4259	−2,86	+32,94
BIC	427,50	−2,35	−2,68

PARIS SBF 250 (sur 3 mois) : 2486,93 — 2550, 2428, 2305, 2183, 2061, 1939 — 23 JANV., 6 MARS, 22 AVRIL

NEW YORK Dow Jones (sur 3 mois) : 9176,72 — 9702, 9154, 8696, 8178, 7669, 7161, 6653, 6145 — 23 JANV., 6 MARS, 22 AVRIL

LONDRES FT100 (sur 3 mois) : 5929,40 — 6199, 5901, 5603, 5305, 5008, 4711, 4413, 4115 — 23 JANV., 6 MARS, 22 AVRIL

FRANCFORT DAX 30 (sur 3 mois) : 5253,29 — 5279, 4955, 4631, 4307, 3983, 3659, 3335 — 23 JANV., 6 MARS, 22 AVRIL

TOKYO Nikkei (sur 3 mois) : 15761,69 — 18468, 16946, 15425, 13142, 11620 — 23 JANV., 6 MARS, 23 AVRIL

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

Avec une régularité de métronome, l'indice CAC 40 abandonnait 0,64 %, à 3 811,61 points, jeudi 23 avril au matin. La veille et l'avant-veille, l'indice phare de la place parisienne avait reculé respectivement de 0,66 % et 0,65 %. Jeudi, la Bourse de Paris poursuit donc son mouvement de consolidation entamé, il y a quinze jours, avec le recul du dollar. L'action Elf Aquitaine, directement concernée, abandonne 1,8 % tandis que celle de sa rivale Total ne recule que de 0,6 %. Les valeurs financières Axa et BNP sont plus attaquées. Elles ont perdu respectivement 1,8 et 2,1 % à l'ouverture. Enfin, l'action Euro Disney, dont les résultats semestriels ont déçu *(lire ci-dessous)* a abandonné 2,6 %. En revanche, Primagaz figure en tête des hausses avec un gain de 5,5 %. Usinor, qui vient d'annoncer un investisement au Brésil, a vu son action rester pratiquement stable, en hausse de 0,2 %.

NEW YORK

Wall Street s'est légèrement repliée, cédant 0,09 % mercredi 22 avril. L'indice Dow Jones a perdu 8,22 points à 9 176,72. La Bourse new-yorkaise avait démarré la journée en hausse après l'annonce d'une offre de rachat hostile de 25 milliards de dollars sur Mellon Bank par la banque régionale Bank of New York.

FRANCFORT

La Bourse allemande a entamé la journée de jeudi 23 avril, sur le marché électronique Xetra, avec une petite hausse de 0,22 % de l'indice DAX 30.

LONDRES

La Bourse de Londres a perdu 0,4 %, mercredi 22 avril, sous la pression de prises de bénéfices, malgré le regain d'optimisme sur le front des taux d'intérêt.

TOKYO

La Bourse japonaise a terminé pratiquement inchangée, jeudi 23 avril, les investisseurs ayant préféré rester sur la touche dans l'attente des modalités du dernier plan de relance économique, qui devrait être présenté vendredi. Des boursiers rapportent que le marché a momentanément monté en réaction au raffermissement du yen contre le dollar, mais cette reprise s'est essoufflée. L'indice Nikkeï 225 ne conservait plus en clôture qu'un gain négligeable de 0,15 point, à 15 761,69, le contrat juin sur indice cédant quant à lui 20 points, à 15 710.

SÉOUL

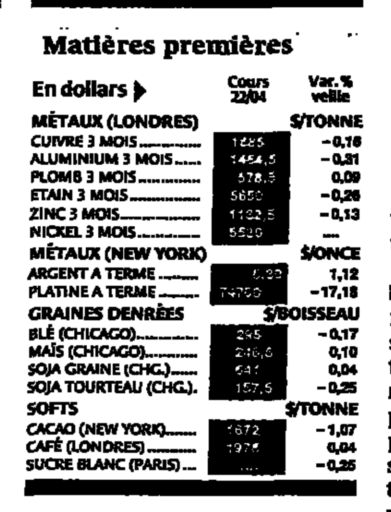
La Bourse coréenne perdait encore 2,5 %, jeudi 23 avril, victime de la crainte d'une grève générale, compte tenu du conflit grandissant entre les syndicats et le gouvernement.

Valeur du jour : Disney fait son show

MERCREDI 22 AVRIL, Walt Disney a invité les investisseurs et les analystes à l'inauguration de son nouveau parc à thème : « Animal Kingdom », en Floride. En admirant les 1 000 animaux vivant en liberté et les files d'attente des visiteurs qui se pressaient à l'entrée, les investisseurs ont été rassurés sur le bon emploi d'un investissement de 800 millions de dollars. Ils ont été plus impressionnés encore par les résultats du deuxième trimestre révélés à cette occasion.

L'action Walt Disney a immédiatement grimpé de 4,5 %, à 122 dollars. Le groupe de loisirs a publié un bénéfice trimestriel en hausse de 21 %, à 384 millions de dollars (dont 24 millions de profits exceptionnels), contre 316 millions un an auparavant. Sur l'ensemble du premier semestre, le bénéfice net ressort à 1,14 milliard de dollars (6,85 milliards de francs), contre 957 millions. Ces résultats ont été dopés par l'activité parcs à thème. Depuis le début de l'année, la fréquentation est en hausse et les visiteurs s'y montrent plus dépensiers. Encouragé par ces succès, Disney espère que son nouveau parc pourrait amener un profit annuel de 100 millions de dollars par an. Il serait donc nettement plus rentable que son grand frère, Euro Disney, qui vient d'annoncer une réduction de sa perte semestrielle à 205 millions de francs.

En revanche, Disney a essuyé quelques échecs dans ses productions cinématographiques. Pénalisé par les échecs commerciaux de certains films, le résultat opérationnel de la division cinéma a reculé de 4 %. Les dirigeants de Disney ont donc indiqué qu'ils allaient réduire leur production annuelle de 20 à 15 films en se concentrant sur les projets à gros budgets. Autre inquiétude : l'activité d'ABC. Le déclin du troisième réseau de télévision américain se poursuit. Mais, là encore, la direction de Disney a réussi à convaincre les analystes que le résultat de ce réseau devrait se redresser. D'autant que l'ensemble de la branche radio et télévision devrait connaître, sur l'exercice entier, une progression de son résultat opérationnel de 12,5 %, pour atteindre 900 millions de dollars. Dans ce secteur, Disney n'exclut pas de nouvelles acquisitions.



En revanche, Michael Eisner, le président du groupe, a mis un terme aux rumeurs qui prêtaient à Disney l'intention de racheter EMI, la maison de disques appartenant au groupe canadien Seagram. Pour satisfaire le marché, le groupe américain a également annoncé une division du nominal de l'action par trois et un doublement du programme de rachat de ses propres titres pour le porter à 133 millions d'actions.

Enguérand Renault

Matières premières

En dollars ▶	Cours 22/04	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	−0,16
ALUMINIUM 3 MOIS	[illegible]	−0,31
PLOMB 3 MOIS	[illegible]	0,09
ETAIN 3 MOIS	[illegible]	−0,26
ZINC 3 MOIS	[illegible]	−0,13
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	—
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	[illegible]	1,12
PLATINE A TERME	[illegible]	−17,18
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	[illegible]	−0,17
MAÏS (CHICAGO)	[illegible]	0,10
SOJA GRAINE (CHG.)	[illegible]	0,04
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	−0,25
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	[illegible]	−1,07
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	0,04
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	−0,25

Pétrole

En dollars ▶	Cours 22/04	Var. % veille

Or

En francs ▶	Cours 22/04	Var % 21/04
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	+1,35
OR FIN LINGOT	[illegible]	+0,76
ONCE D'OR LONDRES	312,80	+1,72
PIÈCE FRANCE 20 F	349	+2,35
PIÈCE SUISSE 20 F	344	+0,29
PIÈCE UNION LAT. 20 F	345	+0,58
PIÈCE 20 DOLLARS US	3050	+12,96
PIÈCE 10 DOLLARS US	1400	—
PIÈCE 50 PESOS MEX	2250	+1,35

MONNAIES

● **Dollar** : lors des premières transactions à Paris, jeudi 23 avril, le billet vert a encore abandonné près d'un centime, à 6,006 francs. La veille, après avoir franchi en baisse le seuil des 6 francs, le dollar s'était rattrapé en fin de séance pour terminer à 6,014 francs. Les déclarations de Johann Wilhelm Gaddum, vice-président de la Bundesbank, excluant une remontée prochaine des taux directeurs allemands, n'ont pas eu l'effet escompté sur le dollar. Ce dernier n'est toujours pas parvenu à remonter au-dessus de la barre des 1,80 mark. Jeudi matin, il s'échangeait toujours à 1,793 mark.

Mais c'est surtout face au yen que le dollar montrait des signes de faiblesse. Jeudi matin, il se négociait à 130 yens sous l'effet des achats de cambistes qui parient sur une forte remontée du yen après l'annonce, vendredi 24 avril, du plan de relance du gouvernement japonais.

Cours de change

23/04 10h15 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN	Cours LIRE	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	6,01	6,64	10,07	4,05	2,98	4,60	0,34	3,35	....
DM	1,79	1,98	2,99	1,21	0,89	0,14	0,99	....	0,30
LIRE	1769,45	1954,09	2961,62	1194,04	878,74	1357,76	....	988,33	294,65
YEN	130,38	143,98	217,53	87,94	64,68	....	7,37	72,83	21,71
FLORIN	2,02	2,23	3,36	1,36	....	1,55	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,48	1,64	2,47	....	0,74	1,14	0,08	0,83	0,25
LIVRE	0,60	0,66	....	0,40	0,30	0,46	0,03	0,33	0,10
ECU	0,91	....	1,51	0,61	0,45	0,69	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,10	1,67	0,67	0,50	0,77	0,06	0,56	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 22/04 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,32	3,52	4,99	5,52
ALLEMAGNE	3,36	3,61	4,93	5,48
GDE-BRETAG.	7,50	7,40	5,85	5,66
ITALIE	5,44	4,97	5,16	5,68
JAPON	0,40	0,50	1,82	—
ÉTATS-UNIS	5,56	5,07	5,67	5,96
SUISSE	1	1,28	3,15	4,10
PAYS-BAS	2,81	3,50	4,96	5,47

Matif

Cours 10h15 ▶	Volume 23/04	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
JUIN 98	20447	103,61	103,59
Pibor 3 mois			
JUIN 98	6593	96,28	96,28

Marché des changes

Devises 17h35 ▶	Cours BDF 22/04	Achat 22/04	Vente 22/04
ALLEMAGNE (100)	335,20	322	346
AUTRICHE (100)	47,65	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,24	15,88	16,78
CANADA	4,10	3,90	4,50
DANEMARK (100)	87,97	82	92
ESPAGNE (100)	3,94	3,84	4,24
ÉTATS-UNIS	6,01	5,72	6,32
FINLANDE (100)	110,54	104	115
GDE-BRETAGNE	10,07	9,65	10,50
GRÈCE (100)	1,93	1,75	2,25
IRLANDE	8,44	7,98	8,82
ITALIE (1000)	3,39	3,12	3,62
JAPON (100)	4,60	4,38	4,78
NORVÈGE (100)	80,75	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	297,72	—	—
PORTUGAL (100)	3,27	2,90	3,60
SUÈDE (100)	78,24	72	82
SUISSE (100)	404,57	390	414

TAUX

● **France** : jeudi 23 avril au matin, la criée a retrouvé droit de cité sur le Matif après la panne du système de cotations électronique. Négocié sur ce marché, le contrat notionnel a ouvert sur une note stable. Le rendement des obligations assimilables au Trésor (OAT) à dix ans s'est très légèrement détendu à 4,99 %. Le différentiel avec le rendement des emprunts d'Etat allemands de même échéance (les bunds) est resté stable à 0,06 %.

● **Grande-Bretagne** : le comité de politique monétaire de la Banque d'Angleterre a finalement opté pour le maintien des taux directeurs. Mais cette fois, la décision a été prise à une nette majorité de 5 voix contre 3. Les membres ont été convaincus par le gouverneur, Eddie George, qui a déclaré que la croissance de la demande domestique pourrait ralentir, éloignant ainsi les risques de reprise de l'inflation. Le rendement des emprunts à 10 ans s'inscrivait à 5,85 %.

ÉCONOMIE

La crise en Asie va amputer de 1 point la croissance mondiale

LA CRISE monétaire et financière asiatique réduira de 1 point la croissance mondiale et de 0,5 point le commerce mondial en 1998, estime la Banque asiatique de développement (ADB), dans son rapport annuel, publié, jeudi 23 avril, à Manille. Selon l'ADB, le manque à gagner de croissance sera inférieur à 1 point pour les Etats-Unis, les pays de l'Union européenne et les pays développés, mais sera de 1,5 point pour le Japon.

Le produit intérieur brut (PIB) global des pays émergents de la région (Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Birmanie, Philippines, Thaïlande et Vietnam) baissera cette année de 0,4 % après une croissance de 3 % en 1997 et de 7,1 % en 1996. Le groupe des économies asiatiques nouvellement industrialisées (Hongkong, Corée du Sud, Singapour et Taïwan) connaîtra en 1998 une croissance globale de 2,2 %, contre 6 % en 1997 *(lire page 2)*.

■ **FRANCE : l'embellie constatée dans l'emploi des cadres en 1997**, avec une création nette de 37 900 postes contre 14 800 en 1996, devrait se poursuivre en 1998, selon l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), qui a réalisé une enquête auprès de 4 200 entreprises, représentant 1,8 million de salariés du secteur privé.

■ **ROYAUME-UNI : le gouvernement britannique a accepté de gonfler de 500 000** le nombre des chômeurs, en demandant à l'office de statistiques de publier, mercredi 22 avril, pour la première fois, des chiffres aux normes internationales. Le taux de chômage s'est ainsi établi à 6,4 % pour la période décembre-février. Avec l'ancienne méthode statistique, le taux de chômage *aurait été de 4,9 %*.

■ **SUÈDE : le taux d'inflation devrait tomber à moins de 1 % en 1998**, a affirmé, mercredi 22 avril, à Stockholm, le gouverneur de la Riksbank (banque centrale), Urban Baeckstroem, ajoutant qu'il n'envisageait pas de ce fait une correction de la politique monétaire.

■ **EURO : une majorité d'Allemands restent hostiles à l'euro**, selon un sondage de la chaîne de télévision publique ZDF publié mercredi22 avril,à la veille de l'approbation de la monnaie unique par le Bundestag. 62,4 % des personnes interrogées en avril ont estimé que l'introduction de l'euro n'était pas une bonne chose.

■ **AGRICULTURE : la pénurie grandissante d'eau en Chine** menace le marché mondial du blé, selon un article de l'organisation écologiste World Watch Institute à paraître dans le prochain numéro de son magazine. Une diminution de la production agricole chinoise par insuffisance d'eau ferait exploser les prix mondiaux des céréales, car les autres grands producteurs, comme les Etats-Unis, l'Union européenne ou l'Australie ne seraient pas en mesure de répondre aux besoins d'une population de plus de un milliard de personnes.

■ **INDONÉSIE : trois années seront nécessaires à l'Indonésie** pour *« se remettre totalement »* de la tourmente monétaire et financière qui secoue cette économie, parmi les plus atteintes par la crise asiatique, indique jeudi 23 avril, la Banque asiatique de développement.

■ **JAPON : le vice-ministre des finances, Eisuke Sakakibara**, a critiqué, mercredi 22 avril, en termes cinglants les dirigeants d'entreprise de l'archipel, dont l'incompétence constitue, selon lui, le plus grave handicap du Japon.

NOMINATIONS

■ **MUTUALITÉ FONCTION PUBLIQUE : Dominique Acker** est nommée directeur général de la Mutualité fonction publique, qui fédère trente mutuelles de fonctionnaires.

■ **ROYAL MAIL : Jane Munday** est nommée directeur de Royal Mail en France.

■ **LES VERGERS D'ALSACE RÉA : Sylvain Jungfer** est nommé directeur général de la société.

هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 23 AVRIL

Liquidation : 23 avril

Taux de report : 3,38

Cours relevés à 10h15

CAC 40 ↘ PARIS

−0,66 %

CAC 40 : 3809,90

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	1025	1025	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	950	941	− 0,94	[illegible]
Renault (T.P.)	2445	2445	—	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2905	2900	− 0,17	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1280	1280	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	998	996	− 0,20	[illegible]
Accor	1590	1575	− 0,94	[illegible]
AGF	381,50	378,30	− 0,83	[illegible]
Air Liquide	1112	1106	− 0,53	[illegible]
Alcatel Alsthom	1110	1108	− 0,18	[illegible]
Altran Techno. #	952	960	+ 0,84	[illegible]
Atos CA	1004	1006	+ 0,19	[illegible]
Axa	708	694	− 1,97	[illegible]
Bail Investis.	901	914	+ 1,44	[illegible]
Bazar Hot. Ville	743	742	− 0,13	[illegible]
Bertrand Faure	518	520	+ 0,38	[illegible]
BIC	427,50	429	+ 0,35	[illegible]
BIS	596	600	+ 0,67	[illegible]
B.N.P.	517	507	− 1,93	[illegible]
Bollore Techno.	1123	1130	+ 0,62	[illegible]
Bongrain	2938	2940	+ 0,06	[illegible]
Bouygues	985	985	—	[illegible]
Bouygues Offs.	250	246,50	− 1,40	[illegible]
Bull#	81,85	81,40	− 0,54	[illegible]
Canal +	1087	1090	+ 0,36	[illegible]
Cap Gemini	780	784	+ 0,51	[illegible]
Carbone Lorraine	2750	2750	—	[illegible]
Carrefour	3478	3440	− 1,09	[illegible]
Casino Guichard	414,10	411,50	− 0,62	[illegible]
Casino Guich.ADP	294	293,10	− 0,30	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	1002	1030	+ 2,79	[illegible]
C.C.F.	487,30	493	+ 1,16	[illegible]
Cegid (Ly)	979	970	− 0,91	[illegible]
Cerus Europ.Reun	42,70	42,50	− 0,46	[illegible]
CGIP	● 2946	2946	—	[illegible]
Chargeurs	392,60	390,10	− 0,63	[illegible]
Christian Dalloz	730	729	− 0,13	[illegible]
Christian Dior	832	821	− 1,32	[illegible]
Ciments Francais	316,70	320	+ 1,04	[illegible]
Cipe France (Ly) #	206	202,80	− 1,55	[illegible]
Clarins	562	560	− 0,35	[illegible]
Club Mediterranee	593	593	—	[illegible]
Coflexip	835	822	− 1,55	[illegible]
Colas	1090	1095	+ 0,45	[illegible]
Comptoir Entrep.	18	17,85	− 0,83	[illegible]
Comptoirs Mod.	3129	3109	− 0,63	[illegible]
CPR	483	484	+ 0,20	[illegible]
Cred.Fon.France	145,30	143	− 1,58	[illegible]
Credit Lyonnais CI	615	608	− 1,13	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	306,20	309	+ 0,91	[illegible]
Damart	3880	3852	− 0,72	[illegible]
Danone	1406	1405	− 0,07	[illegible]
Dassault-Aviation	1834	1840	+ 0,32	[illegible]
Dassault Electro	712	705	− 0,98	[illegible]
Dassault Systemes	250	249	− 0,40	[illegible]
De Dietrich	412	416,10	+ 0,99	[illegible]
Deveaux(Ly)#	875	870	− 0,57	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	66	65,60	− 0,60	[illegible]
Dexia France	756	762	+ 0,79	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	180	171	− 5	[illegible]
Dynaction	214,50	212	− 1,16	[illegible]
Eaux (Gle des)	1088	1078	− 0,91	[illegible]
Ecla	2028	2050	+ 1,08	[illegible]
Eiffage	440	428	− 2,72	[illegible]
Elf Aquitaine	764	751	− 1,70	[illegible]
Eramet	292,90	293,50	+ 0,20	[illegible]
Eridania Beghin	1250	1242	− 0,64	[illegible]
Essilor Intl	2290	2245	− 1,96	[illegible]
Essilor Intl.ADP	2048	[illegible]	—	[illegible]
Esso	590	588	− 0,33	[illegible]
Eurafrance	3210	3205	− 0,15	[illegible]
Euro Disney	9,80	9,55	− 2,55	[illegible]
Europe 1	1535	1530	− 0,32	[illegible]
Eurotunnel	5,75	5,70	− 0,86	[illegible]
Fimalac SA	705	706	+ 0,14	[illegible]
Finextel	126,10	130,90	+ 3,80	[illegible]
Fives-Lille	418	417,10	− 0,21	[illegible]
France Telecom	327,70	325	− 0,82	[illegible]
Fromageries Bel	4720	4730	+ 0,21	[illegible]
Galeries Lafayette	4685	4690	+ 0,10	[illegible]
GAN ex.dt sous.	186	187,60	+ 0,86	[illegible]
Gascogne (B)	546	545	− 0,18	[illegible]
Gaumont #	441,50	441	− 0,11	[illegible]
Gaz et Eaux	3140	3115	− 0,79	[illegible]
Geophysique	807	805	− 0,24	[illegible]
G.F.C.	641	[illegible]	—	[illegible]
GrandVision	249	248	− 0,40	[illegible]
Groupe Andre S.A.	710	714	+ 0,56	[illegible]
Groupe GTM	480	474	− 1,25	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	173,70	173,40	− 0,17	[illegible]
Guilbert	1083	1088	+ 0,46	[illegible]
Guyenne Gascogne	1900	1910	+ 0,52	[illegible]
Hachette Fil.Med.	1700	1690	− 0,58	[illegible]
Havas	549	546	− 0,54	[illegible]
Havas Advertising	1068	1064	− 0,37	[illegible]
Imetal	800	800	—	[illegible]
Immeubl.France	495	490	− 1,01	[illegible]
Infogrames Enter.	289,20	298	+ 3,04	[illegible]
Ingenico	163	161,30	− 1,04	[illegible]
Interbail	151,80	151,70	− 0,06	[illegible]
Intertechnique	1605	1600	− 0,31	[illegible]
ISIS	703	698	− 0,71	[illegible]
Jean Lefebvre	423	423,10	+ 0,02	[illegible]
Klepierre	1102	1075	− 2,45	[illegible]
Labinal	2350	2300	− 2,12	[illegible]
Lafarge	519	524	+ 0,96	[illegible]
Lagardere	233	231	− 0,85	[illegible]
Lapeyre	468	457	− 2,35	[illegible]
Lebon	302	[illegible]	—	[illegible]
Legrand	1581	1577	− 0,25	[illegible]
Legrand ADP	1040	1025	− 1,44	[illegible]
Legris Indust.	265	264	− 0,37	[illegible]
Locindus	845	845	—	[illegible]
L'Oreal	2829	2813	− 0,56	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1227	1223	− 0,32	[illegible]
Marine Wendel	● 1050	1067	+ 1,61	[illegible]
Metaleurop	67,35	67,15	− 0,29	[illegible]
Metrologie Inter.	19,50	19,55	+ 0,25	[illegible]
Michelin	376,40	371,10	− 1,40	[illegible]
Moulinex #	184,80	181	− 2,05	[illegible]
Natexis	444	443,10	− 0,20	[illegible]
Nord-Est	132,10	131,10	− 0,75	[illegible]
Nordon (Ny)	488	500	+ 2,45	[illegible]
NRJ #	1068	1065	− 0,28	[illegible]
Olipar	69,30	68,90	− 0,57	[illegible]
Paribas	644	639	− 0,77	[illegible]
Pathe	1281	1281	—	[illegible]
Pechiney	271,50	270,50	− 0,36	[illegible]
Pernod-Ricard	411,60	411	− 0,14	[illegible]
Peugeot	1003	1007	+ 0,39	[illegible]
Pinault-Print.Red	4269	4270	+ 0,02	[illegible]
Plastic Omn.(Ly)	830	829	− 0,12	[illegible]
Primagaz	474,10	500	+ 5,46	[illegible]
Promodes	2964	2970	+ 0,20	[illegible]
Publicis #	721	721	—	[illegible]
Remy Cointreau	121	120,50	− 0,41	[illegible]
Renault	265,10	267,50	+ 0,90	[illegible]
Rexel	2340	2355	+ 0,64	[illegible]
Rhone Poulenc A	289,40	291,70	+ 0,79	[illegible]
Rochette (La)	27,60	27,50	− 0,36	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	7250	7230	− 0,27	[illegible]
Sade (Ny)	246,50	[illegible]	− 0,20	[illegible]
Sagem SA	4070	4080	+ 0,24	[illegible]
Saint-Gobain	977	972	− 0,51	[illegible]
Salvepar (Ny)	578	575	− 0,51	[illegible]
Sanofi	688	690	+ 0,29	[illegible]
Sat	2380	2291	− 3,73	[illegible]
Saupiquet (Ns)	510	511	+ 0,19	[illegible]
Schneider SA	438,10	437,50	− 0,13	[illegible]
SCOR	401	397	− 0,99	[illegible]
S.E.B.	905	905	—	[illegible]
Sefimeg CA	475	485	+ 2,10	[illegible]
SEITA	265	266	+ 0,37	[illegible]
Selectibanque	73,20	74,90	+ 2,32	[illegible]
SFIM	1160	1155	− 0,43	[illegible]
SGE	224,20	224,10	− 0,04	[illegible]
Sidel	448	448	—	[illegible]
Silic CA	1000	1002	+ 0,20	[illegible]
Simco	500	494	− 1,20	[illegible]
S.I.T.A.	1384	1370	− 1,01	[illegible]
Skis Rossignol	114,50	116	+ 1,31	[illegible]
Soc.Fonc.Lyonnai.#	944	950	+ 0,63	[illegible]
Societe Generale	1248	1243	− 0,40	[illegible]
Sodexho Alliance	1039	1029	− 0,96	[illegible]
Sogeparc (Fin)	453	440,10	− 2,84	[illegible]
Sommer-Allibert	267,50	267	− 0,18	[illegible]
Sophia	256	255	− 0,39	[illegible]
Spir Communic. #	455	465	+ 2,19	—
Strafor Facom	558	553	− 0,89	—
Suez Lyon.des Eaux	1043	1030	− 1,24	—
Synthelabo	955	957	+ 0,20	—
Technip	728	728	—	—
Thomson-CSF	229	227,90	− 0,48	—
Total	679	677	− 0,29	—
UIF	455	450	− 1,09	—
UIS	219	220	+ 0,45	—
Unibail	880	876	− 0,45	—
Union Assur.Fdal	948	950	+ 0,21	—
Usinor	90,85	91	+ 0,16	—
Valeo	547	544	− 0,54	—
Vallourec	485	480	− 1,03	—
Via Banque	204,60	204	− 0,29	—
Worms & Cie	385	382	− 0,77	—
Zodiac ex.dt divid	1544	1559	+ 0,97	—
Elf Gabon	1140	1120	− 1,75	—

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	158,50	157	− 0,94	—
Adecco S.A.	2637	2641	+ 0,15	—
Adidas-Salomon AG#	1090	1080	− 0,97	—
American Express	621	634	+ 2,09	—
Anglo American #	319,60	321	+ 0,43	—
Anglogold Ltd #	313	325	+ 3,83	—
Amgold #	293	308	+ 5,11	—
Arjo Wiggins App.	19,95	20,50	+ 2,75	—
A.T.T. #	386,70	382,10	− 1,18	—
Banco Santander #	320,60	318,30	− 0,77	—
Barrick Gold #	138,60	141,20	+ 1,87	—
B.A.S.F. #	265,70	264	− 0,63	—
Bayer #	266,90	265	− 0,71	—
Crown Cork ord.#	321,20	320	− 0,37	—
Crown Cork PF CV#	297	[illegible]	—	—
Daimler Benz #	612	602	− 1,63	—
De Beers #	157	155,10	− 1,21	—
Deutsche Bank #	510	505	− 0,98	—
Diageo PLC reg.#	72	71,85	− 0,20	—
Dresdner Bank	367	356,90	− 2,75	—
Driefontein #	41,45	42,40	+ 2,29	—
Du Pont Nemours #	449,20	454	+ 1,06	—
Eastman Kodak #	430,30	440	+ 2,25	—
East Rand #	1,57	1,64	+ 4,45	—
Echo Bay Mines #	20,25	22,10	+ 9,13	—
Electrolux #	576	564	− 2,08	—
Ericsson #	330	323,10	− 2,09	—
Ford Motor #	285	283,40	− 0,56	—
Freegold #	35,20	36,30	+ 3,12	—
Gencor act.regr.	14,45	14,35	− 0,69	—
General Elect. #	517	514	− 0,58	—
General Motors #	424	[illegible]	—	—
Gle Belgique #	932	950	+ 1,93	—
Harmony Gold #	31,60	34,65	+ 9,65	—
Hitachi #	43,90	43,30	− 1,36	—
Hoechst #	225,70	226,70	+ 0,44	—
I.B.M #	714	684	− 4,20	—
I.C.I #	112	112	—	—
Ito Yokado #	317,10	317,40	+ 0,09	—
Kingfisher plc #	114	113	− 0,87	—
Matsushita #	101,90	102	+ 0,09	—
Mc Donald's #	369,40	364,30	− 1,38	—
Merck and Co #	724	720	− 0,55	—
Mitsubishi Corp.#	45,50	45,25	− 0,54	—
Mobil Corporat.#	480,70	471,30	− 1,95	—
Morgan J.P. #	859	—	—	—
Nestle SA Nom. #	10500	10900	+ 3,80	—
Nipp. MeatPacker #	80,70	—	—	—
Nokia A	385	385,90	+ 0,23	—
Norsk Hydro #	287	296	+ 3,13	—
Petrofina #	2306	2323	+ 0,73	—
Philip Morris #	237	233	− 1,68	—
Philips N.V #	543	552	+ 1,65	—
Placer Dome Inc #	90,90	93,30	+ 2,64	—
Procter Gamble #	503	502	− 0,19	—
Quilvest	360	352	− 2,22	—
Randfontein #	15,65	16,70	+ 6,70	—
Rio Tinto PLC #	84,70	85	+ 0,35	—
Royal Dutch #	337	341,60	+ 1,36	—
Sega Enterprises	107,90	105	− 2,68	—
Schlumberger #	484,50	474,60	− 2,04	—
SGS Thomson Micro.	531	531	—	—
Shell Transport #	45,50	44,40	− 2,41	—
Siemens #	382,10	378,50	− 0,94	—
Sony Corp. #	520	516	− 0,76	—
Sumitomo Bank #	58	57,90	− 0,17	—
T.D.K #	479,80	—	—	—
Telefonica #	259,10	257	− 0,81	—
Toshiba #	26,65	27,30	+ 2,43	—
Unilever act.Div.#	440	445	+ 1,13	—
United Technol. #	586	582	− 0,68	—
Volkswagen A.G #	4754	4650	− 2,18	—
Volvo (act.B) #	189	188	− 0,52	—
Western Deep #	161,40	169	+ 4,70	—
Yamanouchi #	140,50	143	+ 1,77	—
Zambia Copper	12	12,05	+ 0,41	—

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12

Mardi daté mercredi : montant du coupon

Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon

Jeudi daté vendredi : compensation

Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10h15

JEUDI 23 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	4,315 ↓
CEPME 9% 89-99 CA#	106,03	6,214
CEPME 9% 92-06 TSR	—	7,619
CFD 9,7% 90-03 CB	121,05	2,179
CFD 8,6% 92-05 CB	—	1,814
CFF 10% 88-98 CA#	102,80	5,151
CFF 10,25%90-01CB#	—	1,256 ↑
CLF 8,9% 88-00 CA#	108,64	8,168
CNA 9% 4/92-07	—	8,852 d
CRH 8,6% 92/94-03	—	7,139
CRH 8,5% 10/87-88#	—	1,258
EDF 8,6% 88-89 CA#	107,13	1,696 ↑
EDF 8,6% 92-04 #	—	0,448
Finansder 9%91-06#	126,66	3,775 o
Finansd.8,6%92-02#	—	2,144
Floral9,75% 90-99#	106,40	7,426 ↑
OAT 9%85-98 TRA	—	2,663 o
OAT 9,50%88-98 CA#	100,91	7,990
OAT TMB 87/99 CA#	—	0,697
OAT 8,125% 89-99 #	—	2,528
OAT 8,50%90/00 CA#	—	0,702
OAT 85/00 TRA CA#	101,59	3,438
OAT 10%5/85-00 CA#	111,26	9,205 ↓
OAT 89-01 TME CA#	—	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	3,671
OAT 7,5%7/86-01 CA#	—	5,692 d
OAT 8,5% 91-02 ecu	113,36	7,029 ↓
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,06	3,986 ↑
OAT 8,50% 89-19 #	139,70	4,308
OAT 8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	105,30	2,049
Suez Lyon.Eaux 90	1050	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	54,10	54,80
Baccarat (Ny) ◆	798	798
Bains C.Monaco ◆	777	777
Bque Transatlanti. ◆	280	280
B.N.P.Intercont.	1385	1390
Bidermann Intl. ◆	110	110
B T P (la cie) 7,60	—	
Centenaire Blanzy ◆	567	567
Champex (Ny) ◆	19,20	19,20
CIC Un.Euro.CIP	686	686
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	3024	3024
Generali Fce Assur ◆	1540	1540
Continental Ass.Ly. ◆	599	599
Darblay ◆	500	500
Didot Bottin ◆	809	809
Eaux Bassin Vichy ◆	3000	3000
Ent.Mag. Paris ◆	1600	1600
Fichet Bauche ◆	47,90	47,90
Fidei	49,10	49,10
Finalens ◆	300	300
F.I.P.P. ◆	235	235
Fonciere (Cie) ◆	850	850
Foncina # ◆	605	605
Francarep ◆	328	328
From. Paul-Renard ◆	1051	1051
Gevelot ◆	1215	[illegible]
G.T.I (Transport) ◆	372	372
Immobail ◆	212	212
Immobanque ◆	725	725
Lucia ◆	77,95	77,95
Monoprix ◆	430,20	430,20
Metal Deploye ◆	395	395
Mors	8,50	8,45
Navigation (Nle) ◆	136,20	136,20
Optorg ◆	450	450
Paluel-Marmont ech ◆	520	520
Exa.Clairefont(Ny) ◆	976	976
Parfinance ◆	415	415
Paris Orleans ◆	330	330
Promodes (CI) ◆	2090	2090
PSB Industries Ly ◆	600	600
Rougier #	405	414
Saga ◆	150,10	150,10
S.I.P.H. ◆	265	265
Sofragi ◆	5200	5200
Taittinger	4259	4259
Tour Eiffel ◆	443	443
Vicat	566	[illegible]
Caves Roquefort ◆	1970	1970
Elyo ◆	320	320
Finaxa	580	587
Gaillard (M) ◆	1525	1525
Givaudan-Lavirotte ◆	1290	1290
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	211	211
Gd Moul.Strasbourg ◆	2001	[illegible]
Hotel Lutetia ◆	446,70	446,70
Hotels Deauville ◆	841	841
L.Bouillet (Ly) ◆	321	321
Lloyd Continental ◆	11190	11190
Matussiere Forest ◆	57,45	57,45
Moncey Financiere ◆	3153	3153
M.R.M. (Ly) ◆	464,90	464,90
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	106,30	106,30
Poliet ◆	525	525
Sabeton Ly ◆	705	705
Samse (Ly) ◆	1255	1255
Sechilienne (Ly) ◆	1375	1375
Sucr.Pithiviers	3165	3200
Tanneries Fce (Ny) ◆	270	270
Teleflex L. Dupont ◆	115	115
Union Gle Nord(Li) ◆	335	335

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	475,10	[illegible]
Fiat Ord.	27	27
Gold Fields South	91,20	91,20
Kubota Corp.	17,10	17,10
Montedison act.ep.	9,60	9,60
Olympus Optical	44,10	[illegible]
Robeco	664	665
Rodamco N.V.	170	[illegible]
Rolinco	618	618
Sema Group Plc #	216	216
Solvay SA	450	[illegible]

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; *Ny = Nancy; Ns = Nantes.*

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10h15

JEUDI 23 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	44,85	44,85
AFE # ◆	881	[illegible]
Aigle #	485	472
Albert S.A (Ns) ◆	236	236
Arkopharma# ◆	405,90	405,90
Montaignes P.Gest. ◆	1905	1905
Assystem #	289,90	289
Bque Picardie (Li) ◆	960	960
Bque Tarneaud(B)# ◆	415,10	415,10
Bque Vernes ◆	157,50	157,50
Beneteau CB# ◆	610	610
B I M P ◆	139	139
Boiron#(Ly)	425,70	423,80
Boisset (Ly) # ◆	525	525
[illegible] S.A.	284,50	290
C.E.E # ◆	89,80	89,80
Change Bourse (M) ◆	238	[illegible]
CNIM CA#	250	[illegible]
Codetour # ◆	390	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	290	[illegible]
Cooflandey # ◆	325	325
C.A. Hte Normandie ◆	344	344
C.A. Paris IDF	880	879
C.A.Ile & Vilaine	310	[illegible]
C.A.Loire Atl.Ns # ◆	303	[illegible]
C.A.Pas de Calais	564	564
C.A.du Nord#(Li)	499	[illegible]
C.A. Oise CCI ◆	335,10	[illegible]
C.A. Somme CCI ◆	352	352
C.A.Toulouse (B) ◆	434	[illegible]
Groupe J.C.Darmon	604	[illegible]
Devanlay S.A. ◆	663	663
Devernois (Ly) ◆	570	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	36	36
Emin-Leydier (Ly)#	444	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	510	[illegible]
Expand s.a	1260	[illegible]
Factorem ◆	745	745
Faiveley #	245	251
Finacor ◆	42,65	[illegible]
Fininfo ◆	965	965
Assur.Bq.Populaire ◆	709	[illegible]
Gautier France	339,50	[illegible]
Gel 2000	39,60	[illegible]
GEODIS #	480,20	496,60
GFI Industries #	1478	1499
Girodet (Ly) # ◆	24	24
GLM S.A. ◆	212	212
Gpe Guillin # Ly	280	280
Kindy # ◆	170	170
Guerbet	276	280
Hermes internat.1#	467,20	470,20
Hurel Dubois ◆	878	878
ICBT Groupe #	234	234
I.C.C.# ◆	165	165
ICOM Informatique ◆	535	535
Idianova ◆	68	68
Int. Computer # ◆	64	64
IPBM ◆	65	65
M6-Metropole TV	820	794
Manitou #	937	[illegible]
Manutan ◆	500	500
Marie Brizard #	697	722
Maxi-Livres/Profr#	36	37,70
Mecelec (Ly) ◆	88	88
MGI Coutier # ◆	343	343
Monneret Jouet Ly# ◆	172	172
Naf-Naf #	112	112
Norbert Dentres.#	868	868
NSC Groupe Ny ◆	950	950
Onet # ◆	935	935
Paul Predault ◆	137	137
P.C.W. 19	—	[illegible]
Petit Boy # ◆	91,95	91,95
Phyto-Lierac # ◆	253,50	253,50
Pochet ◆	825	825
Poujoulat Ets (Ns) ◆	227	[illegible]
Radiall #	740	740
Robertet #	1345	[illegible]
Rouleau-Guichard ◆	240	240
Securidev # ◆	114,50	114,50
Smoby (Ly)# ◆	608	608
Sofco (Ly) ◆	10	[illegible]
Softbus ◆	350	350
Sopra # ◆	1830	1830
Steph.Kelian # ◆	69,50	69,50
Sylea	531	530
Teisseire-France ◆	190	[illegible]
TF1	760	[illegible]
Thermador Hol. # ◆	384	384
Trouvay Cauvin #	163	160
Unilog	1300	[illegible]
Union Fin.France	874	[illegible]
Viel et Cie #	184	184
Vilmorin et Cie #	596	[illegible]
Virbac	515	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 10h15

JEUDI 23 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ◆	42	42
Belvedere ◆	1044	1044
BVRP ◆	315	[illegible]
Coil ◆	231	231
Electronique D2 ◆	105	103
FDM Pharma n. ◆	163	[illegible]
Genset ◆	629	629
Guyanor action B ◆	10	[illegible]
High Co. ◆	282,30	282,30
Infonie ◆	88	88
Jolliez-Regol ◆	100	100
Mille Amis ◆	61	[illegible]
Naturex ◆	110	110
Oliitec ◆	930	930
Picogiga ◆	232	232
Proxidis ◆	19	19
R21 Santé ◆	525	525
Stelax ◆	6,95	6,95

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 10h15

JEUDI 23 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	895	895
Générale Occidentale ◆	282	282
Sté lecteurs du Monde ◆	160	160
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection

Cours de clôture le 22 avril

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa) ◆	165,86	157,96
Agipi Actions (Axa) ◆	153,22	145,92
BNP — 3615 BNP		
Natio Court Terme	14539	14539
Natio Epargne	2280,49	2257,91
Natio Oblig. M.T. C/D	892,70	883,86
Natio Ep. Croissance	4175,78	4093,90
Natio Ep. Patrimoine	171,26	167,90
Natio Epargne Retraite	202,80	198,82
Natio Epargne Trésor	11586,05	11562,92
Natio Euro Valeurs	1459,04	1430,43
Natio Euro Oblig.	1067,60	1057,03
Natio Euro Opport.	1544,29	1514,01
Natio Inter	1147,20	1124,71
Natio Opportunités	253,34	248,37
Natio Revenus	1130,79	1119,59
Natio Securite	11406,34	11406,34
Natio Valeurs	1766,41	1731,72
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	94704,81	94704,81
Oblig. tres cale.	290,10	285,81
CDC GESTION		
Livret Bourse Inv. D PEA ◆	1086,01	1054,38
Nord Sud Dévelop. C ◆	2704,49	2699,09
Nord Sud Dévelop. D ◆	2622,44	2617,60
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	321,91	315,60
Patrimoine Retraite D	304,77	298,79
Sicav Associations C ◆	2467,97	2467,97
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)		
Fonsicav C	20142,54	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	19753,09	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 0836 68 09 00 (2,23 F/mn)		
Écur. Act. Futur D PEA	371,84	364,55
Écur. Capitalisation C	269,32	269,32
Écur. Expansion C	85178,27	85178,27
Écur. Géovaleurs C	4514,89	4426,36
Écur. Investis. D PEA	295,93	290,13
Écur. Monépremière	11606,47	11606,47
Écur. Monétaire C	13293,66	13293,66
Écur. Monétaire D	12321,81	12321,81
Écur. Trésorerie C	326,20	326,20
Écur. Trésorerie D	305,86	305,86
Écur. Trimestriel D	2102,04	2102,04
Éparcourt-Sicav D	191,22	191,22
Géoptim C	13670,95	[illegible]
Géoptim D	12557,31	[illegible]
Horizon C	2903,01	[illegible]
Prévoyance Écur. D	105,74	105,74
Sensipremière C	14246,01	14210,48
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12450,17	12425,32
Écur. Sécuripremière C	12312,34	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management		
Amplia ◇	122461,79	122461,79
Atout Amérique	225,19	[illegible]
Atout Asie	87,79	[illegible]
Atout France Europe	1140,09	[illegible]
Atout France Monde	275,42	[illegible]
Atout Futur C	1101,43	[illegible]
Atout Futur D	1026,01	[illegible]
Coexis	2038,71	[illegible]
Dièze	2688,91	2643,98
Elicash ◇	973300,25	973300,25
Indicia ◆	2347,81	[illegible]
Indocam Convert. C ◆	15669,72	[illegible]
Indocam Convert. D ◆	14741,80	[illegible]
Indocam Europe Nouv. ◆	16245,95	[illegible]
Indocam Hor. Eur. C ◆	1239,80	[illegible]
Indocam Hor. Eur. D ◆	1239,80	[illegible]
Indocam Multi Oblig. ◆	1003,33	[illegible]
Indocam Orient C ◆	206,03	[illegible]
Indocam Orient D ◆	188,89	[illegible]
Indocam Unijapon ◆	911,56	[illegible]
Indocam Str. 5-7 C	1994,34	1961
Indocam Str. 5-7 D	1426,73	[illegible]
Monéj C ◇	12194,87	12194,87
Monéj D ◇	11552,47	11552,47
Oblifutur C	580,53	[illegible]
Oblifutur D	535,05	[illegible]
Oraction	1647,19	[illegible]
Revenu-Vert	1189,98	[illegible]
Sévéa ◆	125,22	[illegible]
Synthésis	19642,40	[illegible]
Uni Associations ◇	120,41	120,41
Uni-Foncier	1789,54	[illegible]
Uni-Régions	2086,73	[illegible]
Univar C ◇	316,04	316,04
Univar D ◇	302,88	302,88
Univers-Obligations	265,79	[illegible]
Fonds communs de placements		
Indocam Dollar 3 m. ◆	—	—
Indocam Val. Restr. ◆	—	—
Optalis Dynamiq. C ◆	122,21	[illegible]
Optalis Dynamiq. D ◆	122,21	[illegible]
Optalis Équilib. C ◆	117,03	114,74
Optalis Équilib. D ◆	117,03	114,74
Optalis Expansion C ◆	111,90	109,71
Optalis Expansion D ◆	111,90	109,71
Optalis Sérénité C ◆	109,19	107,05
Optalis Sérénité D ◆	109,19	107,05
Pacte Sol. Logem. ◆	514,37	[illegible]
Pacte Vert T. Monde ◆	543,13	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	202,86	[illegible]
Francic Pierre	178,22	[illegible]
Europe Régions	302,27	[illegible]
CIC PARIS		
Associc ◆	1097,80	1097,80
Cicamonde	1956,49	[illegible]
Converticic	478,98	[illegible]
Ecocic ◆	2013,62	[illegible]
Mensuelcic ◆	10123,36	[illegible]
Oblicic Mondial	4185,23	[illegible]
Oblicic Régions	1241,05	[illegible]
Rentacic	167,04	[illegible]
CREDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1410,13	[illegible]
Lion 20000 C	17499,73	[illegible]
Lion 20000 D	16372,54	[illegible]
Lion-Associations C	11343,95	11343,95
Lion-Associations D	10750,66	10750,66
Lion Court Terme C	27048,81	27048,81
Lion Court Terme D	23830,29	23830,29
LionPlus C	1660,67	[illegible]
LionPlus D	1521,20	[illegible]
Lion Trésor	2489,34	[illegible]
Oblilion	2313,96	[illegible]
Sicav 5000	952,36	[illegible]
Slivafrance	1634,45	[illegible]
Slivam	674,34	[illegible]
Slivarente	265,13	[illegible]
Slivinter	985,61	[illegible]
Trilion	5147,48	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2681,98	[illegible]
CM Option Dynamique	172,84	[illegible]
CM Option Equilibre	301,40	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	199,28	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	948,58	948,58
Créd.Mut.Ep.Ind. C	196,28	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	23426,53	23426,53
Créd.Mut.Ep.Monde	2039,55	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1954,67	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1097,32	[illegible]
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	110,56	108,35
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	556,28	[illegible]
Saint-Honoré Capital	21092,79	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	730,08	[illegible]
St-Honoré Pacifique	630,94	[illegible]
St-Honoré Vie Santé	2269,28	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1866,97	1866,97
Stratégie Actions	1277,55	[illegible]
Stratégie Rendement	2103,44	[illegible]
LA POSTE — Sicav Info Poste : 0836 68 50 10 (2,23 F/mn)		
Amplitude Amérique C	141,59	[illegible]
Amplitude Europe C	226,48	[illegible]
Amplitude Europe D	222,69	217,26
Amplitude Monde C	1257,75	[illegible]
Amplitude Monde D	1176,13	[illegible]
Amplitude Pacifique C	90,80	[illegible]
Elanciel D PEA	253,77	[illegible]
Émergence Poste D PEA	194,92	[illegible]
Géobilys C	702,52	[illegible]
Géobilys D	664,68	[illegible]
Kaleis Dynamisme C	1312,59	[illegible]
Kaleis Équilibre C	1190,02	[illegible]
Kaleis Sérénité C	1114,31	[illegible]
Latitude C	151,62	151,62
Latitude D	134,63	[illegible]
Oblitys D	653,18	[illegible]
Plénitude D PEA	260,36	[illegible]
Poste Gestion C	15223,35	15223,35
Revenus Trimestr. D	5296,64	[illegible]
Solstice D	2371,96	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38822,90	[illegible]
Actimonétaire D	30757,86	[illegible]
Cadence 1 D	1064,25	[illegible]
Cadence 2 D	1065,31	[illegible]
Cadence 3 D	1054,76	[illegible]
Capimonétaire C	418,84	[illegible]
Capimonétaire D	377,92	[illegible]
Sogeoblig C/D	9678,30	[illegible]
Interoblig C	315,92	[illegible]
Intersélection France D	465,41	[illegible]
S.G. France opport. C	2773,84	[illegible]
S.G. France opport. D	2625,75	[illegible]
Sogenfrance C	2694,02	[illegible]
Sogenfrance D	2445,85	[illegible]
Sogéoargne D	306,56	[illegible]
Soginter C	344,64	[illegible]
Sogenfrance Tempo D ◆	340,40	[illegible]

SYMBOLES

◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

SPORTS L'équipe de France de football a fait match nul (0-0) face à la Suède, mercredi 22 avril, à Stockholm, lors d'une rencontre amicale préparatoire à la Coupe du monde 1998. ● LES CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES (pluie) et le peu d'enthousiasme des joueurs n'ont sans doute pas permis au sélectionneur national, Aimé Jacquet, de tirer de cette partie les conclusions souhaitées. ● AU RANG DES RARES SATISFACTIONS, le bon retour de Bernard Lama dans les buts et l'application de l'attaquant Nicolas Anelka. ● LA VENTE PAR TÉLÉPHONE DES 110 000 BILLETS restants pour la Coupe du monde, qui a débuté mercredi, a permis la vente de seulement15 000 places malgré 20 millions d'appels. ● DANS LES DIX-HUIT PAYS DE L'ESPACE EUROPÉEN concernés par cette opération, les aspirants spectateurs ont fait savoir leur colère.

Le football français s'oxyde sous la pluie suédoise

Le triste résultat nul (0-0) des Bleus à Stockholm n'aura sans doute rien appris de plus au sélectionneur national, Aimé Jacquet, qui comptait sur cette occasion pour établir la liste des vingt-deux joueurs retenus pour le Mondial. Il a, tout au plus, rayé quelques noms

STOCKHOLM
de notre envoyé spécial

La leçon du jour est qu'il n'y a pas eu de leçon. Mercredi 22 avril dans les sous-sols du Rasunda Stadion de Stockholm, Aimé Jacquet est bien obligé de le reconnaître. L'équipe de France de football vient d'obtenir un 0-0 sans gloire face à son homologue suédoise, et, cette fois-ci, il paraît difficile de se voiler plus longtemps la face. Il y a un mois, après que les Bleus eurent été battus (1-0) en Russie, le technicien avait porté à son paroxysme l'art de la langue de bois, en confiant qu'il avait trouvé matière à enseignement dans une rencontre sans le moindre relief. Quand on lui demande, à nouveau, si ce Suède-France lui a vraiment appris quoi que ce soit, Aimé Jacquet répond sans ambiguïté : *« Là, c'est niet ! »*

Match à oublier. Cela tombe bien, le sélectionneur de l'équipe de France a d'autres préoccupations. C'est, en effet, aux alentours du 5 mai qu'Aimé Jacquet devrait communiquer l'identité des vingt-deux heureux élus appelés à porter le maillot bleu entre le 10 juin et le 12 juillet prochains. Si l'on s'en tient à ses déclarations, quinze joueurs seraient dès à présent certains de figurer dans le groupe. Pour les sept places restantes, on compte environ quinze postulants qui peuvent encore espérer participer à la Coupe du monde. Certains étaient présents sur la pelouse du Rasunda Stadion, mercredi. Appliqués, voire apeurés par l'enjeu, tel un Nicolas Anelka, dont c'était la toute première sélection ; ou revanchards, tel un Christophe Dugarry dont c'était le retour chez les Bleus après dix mois d'absence.

QUARANTE-DEUX SÉLECTIONNÉS

Dès que sera rendue publique la fameuse « liste des vingt-deux », deux années de recherches, d'extrapolations, mais aussi de tâtonnements, s'effaceront brutalement pour laisser place au plus formidable défi réservé à une équipe de France de football depuis longtemps. Les amateurs de chiffres ne manqueront pas de rappeler qu'Aimé Jacquet a convoqué quarante-deux joueurs différents lors des quinze dernières rencontres – en fait, depuis la fin du championnat d'Europe des nations 1996 –, soit près de trois nouvelles individualités en moyenne par match. On imagine assez bien le patron des Bleus, dans son petit bureau de l'avenue d'Iéna (Paris, 16e), traçant sur un cahier secret un grand tableau dont les colonnes seraient occupées par le nom de ses élèves, mettant en balance les mérites des uns, les défauts des autres, et parvenant à des *« conclusions »* n'appartenant qu'à lui.

Si la « méthode Jacquet » en a exaspéré plus d'un durant ces deux dernières années, tout était pourtant très clair dès le début. Qui se souvient ainsi que, le 31 août 1996 au Parc des Princes, face au Mexique, pour le premier match faisant suite à l'Euro 96, six remplaçants ont été utilisés côté français ? Dès les premières heures du long voyage menant jusqu'à la Coupe du monde 1998, la quête de l'équation magique hantait déjà le sélectionneur national. L'obsession ne devait pas le quitter. Pour preuve, mercredi : quatre joueurs sont entrés en cours de jeu. *« Cette fois-ci, ce fut un peu trop »*, devait néanmoins admettre, à la fin du match, le technicien, faisant pour le coup amende honorable.

Aimé Jacquet avait-il d'autre alternative que de multiplier à l'infini les combinaisons humaines, comme il le fit avec une belle obstination ? Tout sélectionneur d'équipe nationale n'est-il pas un président de club en puissance qui ne connaîtrait aucun problème de portefeuille ? Lui seul décide de qui il a besoin ; le joueur arrive et se plie, en général, à ses desiderata. En contrepartie, le sélectionneur n'a pas le droit de se tromper. Dans un contexte de matches amicaux – sans obligation de résultat –, l'exercice est rendu plus facile.

En deux ans, Aimé Jacquet a pu ainsi expérimenter un nombre pour le moins important de schémas tactiques, au gré des circonstances. Défense classique à quatre, défense à trois, défense avec un véritable stoppeur ; milieu de terrain avec plusieurs « récupérateurs », milieu de terrain à vocation offensive avec deux, voire trois numéros 10 ; occupation des « couloirs » par des joueurs spécialisés, etc. Des problèmes apparurent. Certains furent réglés, comme celui de la cohabitation entre Zinedine Zidane et Youri Djorkaeff. D'autres sont toujours en attente de l'être, comme celui de l'absence de véritable buteur, ainsi que l'a rappelé ce Suède-France.

DU TRAVAIL EN PERSPECTIVE

Mais, en même temps qu'il étoffait son catalogue de systèmes de jeu, Aimé Jacquet a également vu ses troupes changer de visage. Certains joueurs ont connu de sérieuses baisses de régime (Patrice Loko, Florian Maurice, Christophe Dugarry). D'autres ont été portés au pinacle à la vitesse du son météorique avant de déchanter (Ibrahim Ba, Thierry Henry). Une méchante blessure a éloigné Bixente Lizarazu des terrains. Bernard Lama a dû remiser ses crampons pour cause de contrôle positif au cannabis, avant d'avoir toutes les peines à trouver un nouveau club. Et Christian Karembeu s'est retrouvé écartelé entre deux villes, Gênes et Madrid, sans pouvoir jouer. Quantité d'autres, enfin, ont discrètement « levé le pied », toute honte bue, parce que de véritables matches à enjeu les attendaient ailleurs, dans leurs championnats respectifs ou en Coupe d'Europe.

Quand bien même Aimé Jacquet aurait eu dans l'idée, dès le départ, de faire progresser une équipe-type, aurait-il pu compter sur un effectif unique et indivisible ? Reste qu'à l'arrivée deux années de football-laboratoire se sont achevées sur une des plus insipides prestations de l'équipe de France et sans que beaucoup de conclusions puissent en être tirées. *« Le brassage de joueurs a plutôt été une bonne chose en soi. Il y a des garçons qui méritaient d'être sélectionnés et qui ont pu l'être. Tant mieux »*, se raisonnait, mercredi, le libero Laurent Blanc, un des barons de l'équipe de France (trente-deux ans, 66 sélections). *Il va nous falloir maintenant beaucoup de concentration et de travail. Il y a beaucoup d'améliorations à apporter. »*

Frédéric Potet

COMMENTAIRE

NUL ET NON AVENU

La vie de l'équipe de France ressemble à un interminable interlude qui finit par griller les neurones de ses plus fidèles supporteurs. La désolante production des Bleus en Suède s'ajoute au cortège de mièvreries disséminées depuis un an sous la haute bénédiction d'Aimé Jacquet, dont la dialectique est aussi capricieuse que la météo d'avril.

Depuis la fin de l'Euro 96, le sélectionneur a jeté dans sa marmite une quarantaine d'ingrédients et touillé frénétiquement son brouet pour se pincer le nez, aujourd'hui, à quarante-huit jours du début de la Coupe du monde 1998. Son opération essais tous azimuts devait susciter un nouveau souffle. Elle aura surtout servi à brasser du vent.

Début mai, Aimé Jacquet communiquera sa liste des vingt-deux joueurs appelés à relever le défi français. L'ère du replâtrage sera alors révolue. Les deux derniers stages, au Maroc (du 25 au 30 mai) et en Finlande (du 4 au 8 juin), permettront aux joueurs les plus déterminants de dégager un concept tactique avant de l'imposer sur le terrain.

Le débat interne a été entamé à Stockholm. Quand il aura abouti, le sélectionneur n'aura plus qu'à consacrer la stratégie. L'équipe de France ne s'en portera que mieux. Avant lui, Michel Hidalgo avait appris à composer et à s'incliner devant les choix de son génial meneur de jeu, Michel Platini. En s'appuyant sur une ligne directrice lisible, les Bleus traceront leur chemin pendant le Mondial, mais, pour escalader l'Everest jusqu'au sommet et brandir le trophée, il leur faudra ajouter ce supplément d'âme indispensable aux conquêtes légendaires.

Trop souvent, depuis plusieurs mois, les internationaux sous contrat à l'étranger ont répondu à l'invitation du sélectionneur avec l'enthousiasme d'un marathonien auquel on demanderait de courir un quarante-troisième kilomètre. Rappelés à leurs devoirs dix mois sur douze par leurs clubs, absorbés par leur plan de carrière, ces jeunes gens devront apprendre à vivre ensemble en réfrénant leur ego.

Elie Barth

Pour Bernard Lama, « le meilleur est à venir »

STOCKHOLM
de notre envoyé spécial

Christophe Dugarry a vu fondre brusquement son auditoire et Aimé Jacquet a continué à discourir dans le vide. En s'avançant dans la salle de presse, Bernard Lama n'a pas été surpris par la foison de caméras et de micros dirigés vers lui. *« Je me savais attendu, même si je n'ai pas changé »*, a déclaré le gardien de but de retour en équipe de France, pour une trente-sixième sélection, après quatorze mois de pénitence dus à un florilège de malheurs – suspension pour consommation de cannabis, mise à l'écart au Paris-Saint-Germain et débuts difficiles à West Ham, le club londonien qui l'a, depuis, définitivement adopté. Ces avatars, le Guyanais n'a pas envie de les ressasser : *« Je regarde devant moi »*, a-t-il indiqué avant de prophétiser : *« Le meilleur est à venir. »*

En attendant que l'oracle devienne réalité, Bernard Lama se satisfait du présent. Si l'équipe de France a produit à Stockholm un jeu indigent, il n'y est pour rien. Avec plusieurs interventions décisives, devant Henrik Larsson (13e) et Andreas Andersson (75e), l'ancien Parisien a même grippé le scénario d'une victoire suédoise. *« J'ai eu un peu de travail et je pense l'avoir fait correctement*, a jugé l'intéressé. *J'étais à la fois concentré et décontracté. Lors d'un duel, il faut intervenir en une fraction de seconde. Avec l'expérience, on arrive à analyser quasi instantanément les paramètres avant d'agir. Je suis bien dans ma tête et physiquement, même si une douleur aux adducteurs m'a gêné dans mes dégagements. Pour moi, tout est rentré dans l'ordre. »*

« AU SOMMET DE LA PYRAMIDE »

Ses coéquipiers l'ont redécouvert tel qu'il a toujours été : confiant, ambitieux et déterminé. *« Pendant le stage, je l'ai trouvé tranquille et serein*, a relevé Youri Djorkaeff. *Cela fait plaisir de le le revoir après tout ce qu'il a vécu. »* Sur le terrain, Bernard Lama a dirigé la défense comme par le passé, avec une alternance de remontrances et d'encouragements. Les indications du gardien de but n'étaient pas superflues tant le placement de ses plus proches partenaires relevait d'un flou assez peu artistique. *« De par mon poste, je suis installé au sommet de la pyramide, ce qui me permet de détecter et de corriger les imperfections*, a-t-il rappelé. *Je suis là pour commander ; je le fais d'une manière naturelle et détachée. »*

Début mai, Aimé Jacquet rendra son verdict en révélant la liste des vingt-deux joueurs appelés à disputer le Mondial. Bernard Lama attend l'échéance sans inquiétude : *« Je n'ai pas vraiment de doute sur ma présence parmi les élus, mais ce n'est pas une fin en soi. Trois gardiens de but figureront dans la liste du sélectionneur. Maintenant, il appartient à Aimé Jacquet de trancher en établissant une hiérarchie. »* Le Monégasque Fabien Barthez, qui a démontré son savoir-faire au plus haut niveau en l'absence de son aîné, a été dispensé de la corvée suédoise, évitant ainsi au sélectionneur d'établir dès à présent un classement entre ses deux spécialistes.

L'annonce du protocole pourrait intervenir lors du stage au Maroc (du 25 au 30 mai). Il fera un malheureux, même si Aimé Jacquet ne reste pas forcément figé dans son choix si le titulaire venait à subir une période de méforme. *« Ni l'un ni l'autre ne méritent d'être écartés*, estime Youri Djorkaeff. *Quand un sélectionneur dispose de deux meneurs de jeu, il peut toujours trouver une solution en les alignant de concert. Là, il ne pourra pas faire l'économie d'un cas de conscience. »*

E. B.

Les autres matches amicaux

Outre Suède-France, quatorze autres matches amicaux ont eu lieu mercredi 22 avril.

● **Allemagne-Nigeria**, 1-0. Möller (58e).
● **Italie-Paraguay**, 3-1. Italie : Maldini (4e), Moreiro (17e, 67e). Paraguay : Costacurta (60e, c.s.c.).
● **Angleterre-Portugal**, 3-0. Shearer (5e, 66e), Sheringham (46e).
● **Eire-Argentine**, 0-2. Batistuta (27e), Ortega (40e).
● **Bulgarie-Maroc**, 2-1. Bulgarie : Penev (10e, s.p.), Stoïkov (78e). Maroc : Bassir (83e).
● **Danemark-Norvège**, 0-2. Leonhardsen (26e), Flo (59e).
● **Belgique-Roumanie**, 1-1. Belgique : Nilis (77e). Roumanie : Moldovan (45e).
● **Ecosse-Finlande**, 1-1. Ecosse : Jackson (15e). Finlande : Johansson (10e).
● **Autriche-Etats-Unis**, 0-3. Hedjuk (54e), Mcbride (89e), Reyna (90e).
● **Croatie-Pologne**, 4-1. Croatie : Boban (6e), Stanic (21e, 43e), Boksic (47e). Pologne : Ratajzyk (68e).
● **Yougoslavie-Corée du Sud**, 3-1. Yougoslavie : Stankovic (47e, 57e), Okanovic (63e). Corée du Sud : Sung-Yong (15e).
● **Chili-Colombie**, 2-2. Chili : Margas (21e), Salas (84e). Colombie : Preciado (79e, 82e).
● A Téhéran (tournoi), **Hongrie-Macédoine** (finale) 0-0 (4 t.a.b. à 2) ; **Jamaïque-Iran** (match de classement) 0-1. Khakpour (55e, s.p.).

Le Comité français d'organisation débordé par les demandes de billets

« EN RAISON d'un trop grand nombre d'appels, votre demande ne peut aboutir. Nous vous remercions de renouveler votre appel ultérieurement. » Les supporteurs étrangers qui ont acheté par téléphone, mercredi 22 avril, un billet pour la Coupe du monde auront au moins acquis des rudiments de français. Mais combien d'heures d'attente avant d'obtenir un des opérateurs préposés à la commande ? L'immense majorité des candidats a appelé et rappelé en vain. A la fermeture du standard, à 20 heures, plus de 20 millions d'appels avaient été enregistrés et seulement 15 000 billets vendus.

Tout au long de la journée, l'AFP rapportait les communiqués alarmistes du reste de l'Europe. En Grande-Bretagne, 250 000 appels ont été enregistrés dans les cinq minutes qui ont suivi l'ouverture de la vente, à 8 heures, 4 millions dans la première heure et 15 millions à 20 heures. En Allemagne, la radio publique diffusait le leitmotiv de France Telecom en français, accompagné de conseils pratiques les chances de succès. Aux Pays-Bas, le réseau n'a pas supporté les quatre millions d'appels de supporteurs. Dans tous ces pays, les lignes locales ont peiné à transporter la demande. Cela explique que France Telecom n'ait répertorié « que » cinq millions d'appels en provenance de l'étranger.

Plutôt que de s'en prendre au message enregistré, les déçus ont passé sur d'autres leur ressentiment. En Italie, en Allemagne, en Angleterre, les fédérations nationales ont été assaillies de doléances. En France, le Comité français d'organisation (CFO) était débordé. *« Dure journée*, commentait une personne de l'accueil. *Nous avons expliqué la situation aux gens dans toutes les langues. Mais l'ambiance était assez bon enfant. »*

Le CFO pensait pourtant avoir prévu le pire. Une plate-forme spéciale avait été installée à Evry (Essonne), où œuvraient quatre-vingt-dix standardistes, dont soixante polyglottes. L'opération avait été conçue à la hâte, en mars. La Commission européenne avait intimé aux organisateurs de modifier le mode de distribution, initialement prévue pour le seul public français, des 160 000 billets restants pour les 47 matches du premier tour (hors la rencontre d'ouverture) et les huitièmes de finale. Afin de rééquilibrer une situation jugée trop favorable aux Français, 50 000 billets avaient été remis aux fédérations étrangères et 110 000 vendus, selon le principe « premier arrivé, premier servi », aux résidents de tous les pays de l'espace économique européen.

« Il est faux de dire que les Français ont eu plus de chances d'obtenir des billets, car il y avait deux fois plus d'opérateurs affectés à l'étranger, a précisé Jacques Lambert, directeur général du CFO. *Ce qui dépasse l'entendement, c'est le nombre d'appels ou de tentatives d'appel. »* Le ton était plus acrimonieux dans le grand public, en France et à l'étranger. Les commentaires allaient d'*« insatisfaisant »* à *« déplorable »*. La presse étrangère, jeudi 23 avril, s'est fait l'écho de la pagaille qui a prévalu en ce mercredi noir et décrivait, avec force chiffres et témoignages désabusés, ce qui est apparu à beacoup un jeu de dupes.

PROCÉDURE JUDICIAIRE

C'est dans ce contexte que trente députés européens ont annoncé, mercredi, avoir entamé une procédure devant le tribunal de première instance de Paris. Ils entendent obtenir la remise sur le marché de 712 484 billets vendus en France lors des phases précédentes, sous forme de Pass. Les spectateurs ont pu acheter, depuis mai 1996, des lots de billets par site, avant de connaître l'ordre des matches. Quelque 1 270 000 places (sur un total de 2,5 millions) ont ainsi été prévendues, uniquement à des personnes résidant en France. Estimant cette préférence *« discriminatoire »* et donc contraire au traité de Rome, les plaignants souhaitent que plus de la moitié de ce quota soit aujourd'hui *« remise au pot »* et accessible à tous les résidents de l'Union européenne.

Dans un premier jugement, rendu mardi 21 avril, le tribunal a jugé l'action *« admissible »*. Mais il n'a pas suspendu la vente téléphonique de mercredi, comme le souhaitaient les eurodéputés. La plaidoirie est prévue le 20 mai. La procédure s'annonce longue : il n'est pas certain qu'elle se dénoue avant le Mondial. Mais, si la plainte aboutissait, le CFO, la Fédération internationale de football (FIFA) et la FFF pourraient se voir infliger une amende. Jeudi, la vente a repris, à 8 heures, aux deux numéros accessibles de l'étranger ou de la France d'outre-mer (33-1-49-87-53-54) et de la métropole (0-803-00-1998). Avec le même lancinant message au bout du fil.

Benoît Hopquin

DÉPÊCHES

■ **VOILE : la septième étape de la Whitbread, disputée entre Fort Lauderdale (Floride) et Baltimore (Maryland), a été remportée,** jeudi 23 avril, par *Brunelsunergy* (P-B), de Roy Heiner, devant *Swedish Match* (Suè), de Gunnar Krantz. Au classement général, *EF Language* (Suè), de Paul Cayard, occupe toujours la première place de cette course autour du monde à la voile et par équipages.

■ **TENNIS : l'Américain Pete Sampras s'est qualifié** pour les huitièmes de finale du tournoi de Monte-Carlo en battant son compatriote Andre Agassi (6-4, 7-5). Il doit rencontrer Fabrice Santoro, vainqueur de Sergui Brugera (6-3, 6-0).

■ **LOTO : les tirages à 32** effectués mercredi 22 avril ont donné les résultats suivants :
Premier tirage : 3, 10, 22, 34, 36, 42, numéro complémentaire 28 ; rapport pour 6 bons numéros : 2 263 015 F ; rapport pour 5 bons numéros, plus le complémentaire : 50 345 F ; pour 5 bons numéros : 6 495 F ; pour 4 bons numéros, plus le complémentaire : 296 F ; pour 4 bons numéros : 148 F ; pour 3 bons numéros, plus le complémentaire : 30 F ; pour 3 bons numéros : 15 F.
Second tirage : 4, 8, 13, 28, 32, 36, numéro complémentaire : 42 ; rapport pour 6 bons numéros : 3 640 190 F ; rapports pour 5 bons numéros, plus le complémentaire : 35 315 F ; pour 5 bons numéros : 3 710 F ; pour 4 bons numéros, plus le complémentaire : 204 F ; pour 4 bons numéros : 102 F ; pour 3 bons numéros, plus le complémentaire : 24 F ; pour 3 bons numéros : 12 F.

A la recherche du meilleur café

Les torréfacteurs cherchent à réhabiliter le « petit noir ». Avec deux atouts maîtres : la qualité et la diversité des saveurs

QUOI de plus répandu que le « petit noir » au bar ? Au réveil, après le déjeuner et durant les pauses de la journée : le café est la boisson qui accompagne le plus naturellement la vie quotidienne de millions d'habitants de la planète. Pourtant, en France, malgré une population en augmentation, le marché stagne. Depuis des années, la consommation annuelle avoisine 240 000 tonnes (191 000 tonnes dans les foyers, 48 950 dans les cafés, hôtels, restaurants).

Le Français consomme en moyenne 4,5 kilos de café par an, ce qui le place devant l'Américain, l'Italien et l'Anglais, mais loin derrière le Belge (9 kg par an), l'Allemand (11 kg par an) ou le Finlandais (13 kg par an). *« Au fil des années, le café s'est banalisé. La notion de qualité a disparu. Or, ce n'est que par elle que nous parviendrons à faire augmenter la consommation »*, souligne Eric Duchaussoy, torréfacteur et propriétaire d'un endroit magique, à Paris, les cafés et thés Verlet (256, rue Saint-Honoré, dans le 1er arrondissement).

C'est précisément pour faire s'inverser cette tendance que le Comité français du café et ses sept cents torréfacteurs adhérents (défenseurs du produit *« sur mesure »*) ont décidé de lancer, en octobre 1997, une journée du café. Une brochure présentant les multiples facettes de ce produit (culture, origines et caractéristiques des crus, torréfaction et assemblages...) avait alors été distribuée à quarante mille établissements. Son but : faire découvrir au consommateur les différences aromatiques et gustatives des origines selon les producteurs ; lui apprendre que l'influence du terroir, de l'altitude, de l'exposition, du climat et des préparations permettent d'obtenir une large palette de goûts.

SÉDUIRE LES JEUNES

Cette opération automnale a été couronnée de succès et sera reconduite cette année. *« La journée du café, cela va devenir aussi célèbre que la sortie du beaujolais nouveau »*, s'amuse Eric Duchaussoy, qui espère que la promotion et la valorisation du café pousseront les consommateurs, mais aussi les cafés, brasseries, restaurants et autres lieux de dégustation, à proposer de meilleurs produits. *« Un mauvais café à 10 francs ne peut guère encourager le consommateur à en prendre un deuxième, voire un troisième. En revanche, si on lui offre un très bon produit, là, il peut se laisser tenter, même s'il est un peu plus cher. Nous sommes dans une logique de rapport qualité/prix. »*

Au printemps 1999, une campagne de communication grand public sera lancée sur les médias nationaux afin de faire connaître la richesse et la diversité du café, de donner aux consommateurs l'envie d'acheter un meilleur produit.


D.R.

« Surtout, nous espérons reconquérir les jeunes, qui préfèrent les sodas ou les boissons énergétiques et ne viennent que tardivement au café, perçu comme une boisson d'adulte », remarque Emmanuel Despierres, président du Comité français du café.

Cette démarche de revalorisation lancée par les torréfacteurs a fini par entraîner des fabricants de matériels, des distributeurs de machines, des fournisseurs de produits d'art de la table, des producteurs..., qui s'emploient désormais à donner de nouvelles perspectives au café. Leur présence importante au Salon des cafés, bars, tabacs qui s'est tenu en mars, à la porte de Versailles de Paris, témoignait de cette mobilisation.

L'ambition était d'informer les patrons d'établissement sur les différents facteurs (bon usage de la machine, choix de l'eau, précision du dosage, température de la tasse...) qui concourent à l'obtention d'un bon café. Prouver que la dégustation d'un *« petit noir »* peut proccurer un vif plaisir de même qu'il peut provoquer un réel dégoût est chose assez aisée.

UNE GAMME PLUS LARGE

Les professionnels de la restauration, conscients des exigences du consommateur – qui, dans ces établissements publics, souhaite avant tout *« passer un bon moment »* – en sont de plus en plus conscients. En 1997, le syndicat national de l'industrie et du commerce du café, en collaboration avec *Le Bottin gourmand*, a d'ailleurs créé un nouveau label, *« les toqués du café »*, qui récompense les établissements proposant du bon café.

Actuellement, 88 % de l'offre du café provient des grands groupes (Jacques Vabre, Maison du café...) et les 12 % restants des petits et moyens torréfacteurs. Présents dans les grandes surfaces, les grosses marques proposent des prix défiant toute concurrence et un produit... consensuel. *« On cherche à plaire à tout le monde, donc on écarte les saveurs un peu marquées »*, regrette Eric Duchaussoy.

Selon lui, les petits torréfacteurs se distinguent des grandes marques, sur deux points précis : la fraîcheur et la variété des cafés (d'origine ou de mélange). Le Comité français du café estime donc que c'est en insistant sur ce caractère différent qu'il parviendra à toucher le public. Il reste également convaincu que c'est en misant, notamment, sur des cafés de qualité et une gamme plus large des saveurs que les établissements sauront reconquérir ceux qui avaient fini par les bouder.

Véronique Cauhapé

Les recettes pour reconquérir les clients

POUR un bar, un café, une brasserie, séduire le consommateur, et surtout le fidéliser, est aujourd'hui affaire de marketing, d'écoute attentive du client qui, comme le souligne Delphine Collet, rédactrice en chef de *La Revue des comptoirs*, attend une offre adaptée à son porte-monnaie et ses envies. *« Moins mais mieux »* : ainsi définit-elle la devise des consommateurs d'aujourd'hui dont les aspirations, dit-elle, diffèrent en fonction des *« moments de la journée, du jour de la semaine ou encore de la période de l'année »*. Les patrons sont donc de plus en plus conscients de la nécessité de tenir compte de ces paramètres, mais aussi des zones géographiques et de chalandise dans lesquelles s'implante leur établissement, ainsi que de la typologie (âge, pouvoir d'achat...) de leur clientèle potentielle.

Créer une ambiance et apporter une offre singulière semblent, du coup, définir deux des principaux fondements de la réussite pour ces lieux où l'on ne vient plus seulement *« boire un verre »* mais se détendre, passer un bon moment, voire découvrir autre chose. L'apparition, ces dix dernières années, des bars à thème (cafés philosophiques, cybercafés...) relève de cette démarche. Jean-Marc le Carour, patron du Légende Café, à Lorient, dont l'objectif est d'attirer les 18-25 ans, a notamment misé sur des animations et des soirées musicales, des semaines à thème (sur la fiction, le dessin animé, l'Afrique...).

SENTIR L'AIR DU TEMPS

Didier Bordas, dans sa Taverne du Sommelier, à Tulle, a mis en place une offre de qualité capable de correspondre aux différents budgets (formules qui vont de 47 à 140 francs) ; il organise aussi régulièrement des soirées à thème et des opérations ponctuelles. Jean-Louis Vogt, patron du café du Palais, à Reims, propose à ses clients un véritable dépaysement. Son établissement rassemble une multitude d'œuvres (peintures, dessins, sculptures...) accumulées au fil des années, qui justifient le nom du lieu. Et le succès de ce *« petit palais »* repose sur le bouche à oreille et, à n'en pas douter, sur les trente champagnes qu'affiche la carte.

Les exemples de concepts originaux se multiplient. Ils montrent que la profession se diversifie tout en se segmentarisant. Pour rencontrer le succès, chaque établissement semble devoir désormais s'adresser à une clientèle ciblée et étudiée, à laquelle elle apporte une offre adaptée. Tous ces patrons d'établissements, présents lors du colloque « Les clefs de la réussite », organisé, le 25 mars, au Salon des cafés, bars, tabacs, rappelaient cette réalité, en insistant sur la nécessité de *« sans cesse se remettre en question »* et de *« faire le tour des concurrents »*. Histoire de sentir l'air du temps, d'éviter les erreurs et de s'inspirer des recettes qui marchent.

V. Ca.

Quand les bars pratiquent les soldes

AU MOIS DE MAI, 4 000 bars et cafés à travers la France proposeront un choix de six boissons en bouteille à prix réduit (de 20 % par rapport au prix habituel). Une initiative inédite lancée par France Boissons, filiale d'Heineken, distributrice de boissons dans les cafés, qui investit une dizaine de millions de francs en publicité et décoration des établissements aux couleurs de la campagne baptisée « Le patron vous fait des prix d'amis ». En échange, les cafetiers réduisent momentanément leurs marges.

« On renoue avec la tradition de la tournée du patron, souligne François Charpy, directeur marketing de France Boissons, qui affiche un objectif ambitieux. *Nous nous portons*, dit-il, *au secours des cafetiers qui subissent la crise. Nous les poussons à proposer aux consommateurs le meilleur rapport qualité-prix. Il faut montrer que la profession bouge, donner aux Français envie de revenir, et surtout de venir plus souvent, au café. »*

Alors que l'on dénombrait 200 000 établissements en 1960, puis 80 000 en 1985, il n'y a plus désormais en France qu'environ 50 000 cafés et brasseries. Frappés de plein fouet par la concurrence d'autres lieux et modes de distribution de boissons (fast-foods, boulangeries, croissanteries, distributeurs automatiques...), qui bénéficient de taux de TVA inférieurs puisqu'ils sont sous le régime de la vente à emporter, les cafetiers ont d'abord réagi en mettant l'accent sur la valeur ajoutée apportée par leurs établissements : accueil, propreté, décoration, ambiance...

« Désormais, admet Jean Biron, président de la Fédération nationale des cafés, cafés-brasseries et discothèques, *il faut peut-être franchir une autre étape et sensibiliser les professionnels au juste rapport qualité-prix, en adéquation avec les possibilités de la clientèle... »* Selon lui, la campagne « prix d'amis » est *« intéressante »* car le reproche de cherté souvent fait aux cafés *« explique en partie la chute de la fréquentation de nos établissements, surtout en ce qui concerne le public jeune. Pour accroître nos volumes de vente, nous ne pouvons plus pratiquer de prix rédhibitoires, et nous devons faire un effort d'information afin que le consommateur comprenne la différence de prix entre comptoir et salle, et entre modes de distribution »*.

L'IMPACT DES PRIX SUR LA FRÉQUENTATION

Une enquête Sofres pour un mensuel spécialisé de la restauration, publiée en mars, confirme l'impact des prix sur la fréquentation et la consommation. Parmi les personnes interrogées qui fréquentent de temps en temps les cafés ou les bars, 8 % choisissent l'établissement parce qu'il est moins cher qu'un autre. Chez les 15-24 ans, le chiffre atteint 16 %. Dans cette même tranche d'âge, 41 % des personnes interrogées déclarent qu'ils consommeraient davantage de café, et 46 % davantage de bière, si les prix de ces boissons baissaient de 10 % à 15 %. Toujours selon la Sofres, la fréquentation des cafés croît avec l'aisance financière : 72 % des cadres et 71 % des professions intermédiaires y vont de temps en temps, 57 % des inactifs et 38 % des ouvriers n'y vont jamais.

Soucieux de lever ces freins financiers, nombre de bars ont instauré des *« happy hours »*, qui permettent de consommer moins cher aux heures creuses. A Nantes, explique Philippe Guiffre, rédacteur en chef adjoint d'un magazine spécialisé, est né il y a un an un café où l'on se sert soi-même sa bière pression, dont le prix se trouve donc réduit.

Dans la même logique, une nouvelle chaîne de cafés aux *« prix révolutionnaires »* se développe : les Ah ! Ça ira. Vingt boissons sont proposées de 5 à 7 francs – seule une bière de qualité supérieure atteint les 12 francs. Deux établissements existent déjà à Lille, un troisième ouvrira d'ici peu. A Paris, où Ah ! Ça ira est déjà implanté à la Bastille et bientôt à Saint-Germain-des-Prés, l'objectif est de compter cinq cafés à la fin de l'année. Le fondateur, Patrick Dereux, table déjà sur une centaine d'établissements (succursales ou franchises) à travers la France d'ici à l'an 2000.

Cafés discount, « fast-drinks » conçus sur le modèle des fast-foods, ces cafés décorés de couleurs vives n'offrent qu'un confort sommaire, pour accélérer la rotation des clients. Des panneaux expliquent en trois points, et en deux langues, comment procéder : 1) vous commandez à la caisse ; 2) vous vous faites servir au bar ; 3) vous allez vous installer. Les clients, qui peuvent *« apporter leur manger »*, sont incités à redéposer leurs plateaux en partant. L'absence de service en salle (à l'exception du nettoyage, assuré par des étudiants employés à temps partiel) permet de réduire les coûts, de même que le nombre limité de boissons proposées : *« Gamme courte et achats en volume, donc remises, comme dans la grande distribution »*, résume Hervé Carbonnier, directeur du développement.

UN DÉCALAGE INJUSTIFIÉ

« On va à l'encontre des habitudes des cafetiers traditionnels », poursuit-il. Et de rappeler qu'en Grande-Bretagne on se fait servir au bar ; qu'en Belgique on peut amener son cornet de frites ; qu'aux Pays-Bas les bars sont bon marché : *« Nous récupérons une clientèle qui allait moins au café. Pour prendre un verre avec trois enfants, il faut dépenser plus de 100 francs. Vendre 15 francs en terrasse un café qui revient à 60 centimes, c'est scandaleux ! Les bars ferment parce qu'ils sont en inadéquation avec le pouvoir d'achat des Français. »* La restauration rapide, que tout le monde a fréquentée, propose le Coca-Cola à 6 francs. *« La notion de service ne suffit plus à justifier le décalage*, affirme Hervé Carbonnier, *d'autant que chez McDonald's aussi, on vous offre les toilettes et le sourire ! »*

Pascale Krémer

Les nouveaux moines copistes travaillent sur ordinateur

L'abbaye de Maredsous a établi un index informatique des mots de l'Ancien et du Nouveau Testament

Renommés dans l'étude des textes bibliques, les bénédictins de l'abbaye belge de Maredsous, près de Namur, modernisent leur travail de moine-copiste grâce à l'informatique. Les ordinateurs de la Caisse d'Epargne de Bruxelles, mis à leur disposition la nuit, leur ont permis de développer un logiciel adapté à leurs besoins. Environ un million et demi de mots, répartis dans quatre langues, ont ainsi été interconnectés.

MAREDSOUS (Belgique)
de notre envoyé spécial

L'abbaye bénédictine de Maredsous, près de Namur en Belgique est l'un des hauts lieux touristiques de la Wallonie. Créée en 1873 par d'anciens zouaves pontificaux dans la foulée de la « reconquête » catholique de terroirs d'où les congrégations avaient été balayées par la tempête de la révolution française, elle est bâtie dans un style néogothique rendu austère par la pierre calcaire gris-noir de la région.

Pourtant, la réputation de l'abbaye ne se fonde pas sur son patrimoine architectural ou l'agrément du site – une verte campagne vallonnée –, qui attire près de 400 000 visiteurs chaque année. Elle ne se fonde pas, non plus, sur la renommée des fromages et de la bière produits naguère par les moines et dont la fabrication est concédée aujourd'hui à de puissants industriels. Si cette bonne abbaye régionale gérée par des moines avisés sachant allier contemplation et chiffre d'affaires est connue dans le monde entier, c'est avant tout pour son activité dans le domaine des études bibliques.

Les moines copistes de Maredsous ont su mettre à profit les ressources de l'informatique pour moderniser le « travail de bénédictin » de leurs prédécesseurs du Moyen-Âge. Le frère Ferdinand Poswick, soixante et un ans, aime à se présenter comme un *« business-moine »* dirigeant sa PME, le Centre Informatique et Bible, une association sans but lucratif, mais dont les « produits », vendus dans l'espace francophone assurent la subsistance de sept personnes hautement qualifiées, informaticiens, linguistes et spécialistes de l'étude biblique. Le tarissement des vocations monacales (en vingt-cinq ans l'effectif de l'abbaye est tombé de 127 à 40 moines), l'élévation de la moyenne d'âge de ces derniers, ont conduit à la laïcisation de la grande majorité du personnel de l'abbaye qui fait vivre plus de deux cents familles dans une région sinistrée en matière d'emplois. *« Il ne reste plus que des moines patrons ! »*, plaisante Ferdinand Poswick.

L'activité du Centre Informatique et Bible s'appuie sur une longue tradition d'étude biblique à Maredsous. Cette activité a, d'ailleurs, longtemps fait froncer les sourcils à une hiérarchie catholique et au Vatican, pour lesquels l'accès direct et immédiat des fidèles au texte sacré sentait le souffre de la réforme protestante. Fidèles à cette tradition, les moines de Maredsous se sont lancés, dès 1973, dans la conception d'instruments informatiques permettant d'appliquer à la Bible les méthodes de critique textuelle moderne.

« Un ami, ancien de l'Université catholique de Louvain était chargé de mettre en place l'informatisation de la Société générale de Belgique au début des années 70, raconte Ferdinand Poswick. *J'ai vite vu l'usage que l'on pouvait faire de ces nouvelles techniques pour rendre plus rapide, et plus efficaces les travaux sur le texte biblique. »* Mais il s'aperçoit vite que les programmes informatiques destinés à gérer des comptes bancaires ne sont pas tout à fait adaptés à ses objectifs. Pendant plusieurs années, avec ses assistants, il s'installera toutes les nuits dans la salle des ordinateurs de la Caisse d'épargne de Bruxelles, profitant des heures où les machines sont disponibles pour mettre au point un programme spécifique.

Ce travail a abouti, entre autres, à l'élaboration de la « concordance » de la traduction œcuménique de la Bible, publiée sur papier en 1993, et maintenant disponible sur CD-Rom. Là encore, Ferdinand Poswick et son équipe se placent dans le droit-fil de la tradition. Les copistes n'ont pas attendu l'ère de l'informatique pour établir, depuis le Moyen-âge, ces concordances. Il s'agit d'index alphabétiques et thématiques des mots utilisés dans l'Ancien et le Nouveau Testaments.

LE SENS RÉÉVALUÉ

Leur nécessité est lié au fait que le texte biblique a été rédigé en trois langues de base, l'hébreu, l'araméen et le grec, pour être ensuite traduit au fil des siècles, avec plus ou moins de bonheur et d'exactitude, dans les différents idiomes utilisés par les fidèles. Un travail scientifique ou pastoral exige donc que l'on puisse, à partir d'un texte disponible dans une langue donnée, se reporter aux termes utilisés dans les langues d'origine pour en réévaluer le sens, faire des rapprochements avec d'autres passages où ces termes, ou des expressions voisines sont employés, etc.

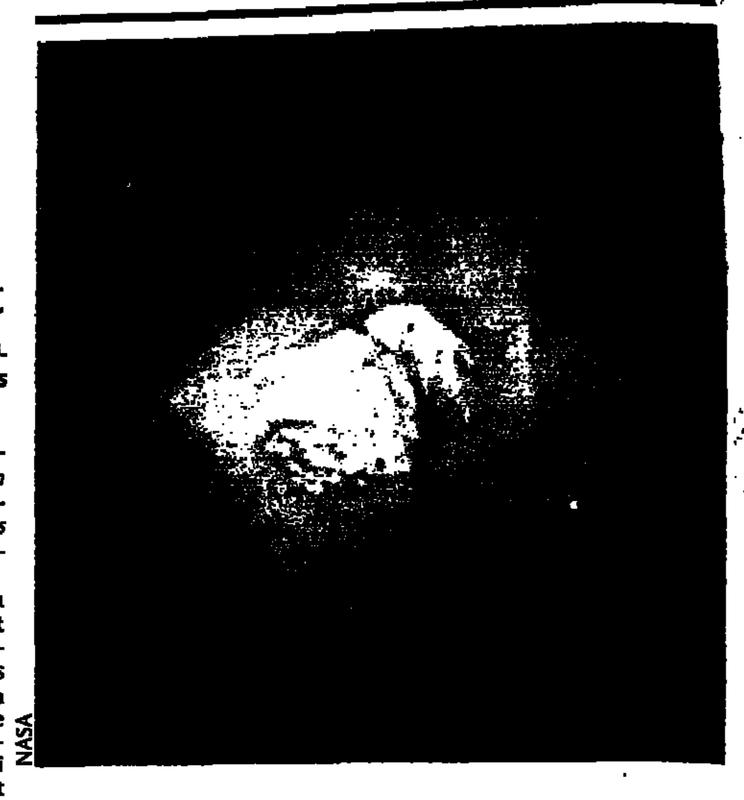
« Grâce à des logiciels adaptés, nous avons pu relier chaque mot, de la façon la plus précise possible, à son équivalent dans le texte hébreu araméen ou grec, explique Jean Bajard, responsable de la banque de données de Maredsous. *Environ un million et demi de mots, répartis dans quatre langues, ont été ainsi interconnectés. Le résultat de ce premier travail a été mis en forme de concordance multilingue par un logiciel spécifique, fournissant également les mots hébreux et grecs en caractères latins, ainsi que les fréquences absolues et les fréquences de traduction de tous les mots envisagés. »*

Ce logiciel, baptisé Heuriciel (du grec *heuriskein*, trouver), permet ainsi de lire de manière « intelligente » quatre versions françaises de la Bible – la TOB (traduction œcuménique de la bible), la Bible de Maredsous, la Bible de Jérusalem et la Bible de Chouraqui –, qui sont les principales versions ayant reçu l'imprimatur de l'épiscopat français. En attendant l'édition d'une traduction en français unique et renouvelée des textes sacrés, comme cela est le cas en Angleterre ou en Allemagne.

Le travail du CIB et de Ferdinand Poswick ne fait cependant pas l'unanimité dans le monde de la recherche biblique. Ce moine entreprenant s'est même attiré quelques solides inimitiés dans un univers où les querelles scientifiques et doctrinales se doublent souvent de bien terrestres conflits d'intérêts. Il lui est, entre autres, reproché d'avoir détourné le travail d'une religieuse dominicaine française aujourd'hui décédée, Sœur Jeanne d'Arc, qui avait entrepris dans les années 50 le premier travail d'étude linguistique scientifique sur les concordances du Nouveau Testament. Ferdinand Poswick se défend bec et ongles devant ce qu'il considère, lui, comme un pillage du travail de son centre par quelques éditeurs peu scrupuleux qui diffusent à prix cassés des versions de la Bible utilisables sur PC.

Au jour du Jugement, Dieu reconnaîtra certainement les siens.

Luc Rosenzweig


NASA

Hubble surprend la mort d'un « soleil »

Cette image, prise récemment par le télescope spatial Hubble, représente une phase essentielle de la mort d'une étoile de type solaire, en l'occurrence NGC7027, située à trois mille années-lumière de la Terre, dans la direction de la constellation du Cygne. Le combustible nucléaire de l'astre étant épuisé, une couche de molécules d'hydrogène très dense se dépose autour de l'étoile, formant une sorte de coquille enregistrée par les caméras infrarouges de Hubble. Autour de cette boule blanche extrêmement brillante, les rubans rouges visualisent la « fuite » des molécules : la couche moléculaire est pulvérisée et les atomes sont projetés dans l'espace. Ils pourront ensuite produire d'autres étoiles, voire des planètes. Notre Soleil devrait aborder cette phase dans quelque 4,5 milliards d'années, pour environ un millier d'années...

La guerre des bibles déchire le monde de l'édition spécialisée

MAREDSOUS (Belgique)
de notre envoyé spécial

Elle inaugura l'ère Gutenberg en 1455. La Bible reste aujourd'hui une valeur sûre de l'édition. Le marché du texte sacré est évalué à 350 000 exemplaires par an pour l'espace francophone, auquel il faut maintenant ajouter les produits dérivés, audiovisuels et informatiques. Une manne, donc, pour quelques éditeurs spécialisés, dont les rapports sont loin d'être empreints de la charité que l'on pourrait attendre entre personnes vouées à la diffusion de la parole divine. La concurrence fait rage entre les maisons qui ont mis la Bible à leur catalogue, chacun tentant de s'approprier la plus grande part de ce gâteau éditorial.

Ainsi, la Bible de Jérusalem, fruit du travail de traduction et d'exégèse de l'école biblique de Jérusalem, considérée comme la plus « scientifique » des bibles actuellement diffusées en langue française, avait fait l'objet d'une sorte de Yalta entre les deux principaux éditeurs français d'ouvrages religieux, Le Cerf et Desclée de Brouwer.

UN TEXTE « OFFICIEL »

Le Cerf éditait les grands formats, et Desclée de Brouwer se réservait la publication des livres au format inférieur à 10,6 x 16 cm. Le torchon brûle entre les deux maisons depuis que Le Cerf a autorisé les éditions de poche Pocket à publier une édition bon marché de la Bible de Jérusalem dans un format de quelques millimètres supérieur à celui attribué à Desclée de Brouwer.

L'affaire dite de la « Bible des communautés chrétiennes », version populaire du texte sacré traduite de l'espagnol, avait déjà défrayé la chronique en 1994. Ce texte, fortement empreint dans ses notes et son introduction des thèses de la « théologie de la libération » de l'extrême gauche catholique sud-américaine, avait fait scandale, car il reprenait tels quels, sans les explications nourries des dernières réflexions vaticanes, les anathèmes antijudaïques du Nouveau Testament contre le *« peuple juif déicide »*. La hiérarchie catholique française fut contrainte, suite aux protestations, à supprimer l'imprimatur accordé à cette publication. L'ardeur mise par les éditeurs traditionnels de la Bible à dénoncer le texte ne fut pas tout à fait étrangère au succès populaire de cette édition bon marché qui a été diffusée à près de 90 000 exemplaires...

Dans quatre ans, on devrait disposer d'un texte biblique « officiel » pour tous les catholiques. Les épiscopats des pays francophones ont, en effet, mis en place une commission dirigée par un moine bénédictin belge, le Père Henri Delhougne, chargé de mettre au point et de préparer l'édition d'une Bible liturgique, c'est-à-dire écrite pour être lue en chaire. Les éditeurs sont à l'affût.

L. R.

De nouvelles menaces prévues pour l'environnement

CHANGEMENT climatique, croissance démographique et déséquilibres Nord-Sud, déficit de « conscience environnementale », rareté de l'eau, risques industriels et nucléaires, pollution urbaine, fragilisation de l'espace rural et déforestation, réduction de la biodiversité, recours insuffisant aux énergies renouvelables, apparition de maladies nouvelles, pollution et surexploitation des mers... Cet inventaire apocalyptique est le classement des menaces les plus graves qui pèsent sur la planète et sur l'humanité, selon une enquête menée auprès de mille trente chercheurs de soixante-douze pays, travaillant dans le domaine de l'environnement. Une étude qui, par son ampleur, est sans précédent.

Pourquoi avoir interrogé exclusivement des savants ? Se montrent-ils toujours si clairvoyants et si avisés que leur opinion fasse autorité ? *« Les scientifiques, parce que leur vision est plus globale que celle d'un citoyen ordinaire dont la perception se limite à son environnement proche, ont souvent un rôle décisif dans le diagnostic des grands problèmes. Ce sont eux, par exemple, qui ont tiré la sonnette d'alarme sur les gaz à effet de serre ou sur la biodiversité »*, justifie Alain Pavé, directeur du programme « environnement, vie et sociétés » du CNRS.

Les réponses des sondés montrent, pourtant, que la hiérarchie qu'ils établissent entre les différents risques est déterminée moins par leur appartenance disciplinaire que par leur origine géographique et culturelle. Ceux de la zone formée par les Etats-Unis, le Pacifique et l'Europe du Nord s'inquiètent du caractère limité des ressources naturelles. Les représentants de l'Europe du Sud sont soucieux à la fois des ressources en eau et de la qualité des sols, deux facteurs déterminants pour l'agriculture. Ceux d'Asie du Sud et d'Afrique mettent l'accent, eux aussi, sur la limitation des ressources naturelles, mais ils lui associent la pauvreté et les fléaux qui l'accompagnent. Les scientifiques d'Europe de l'Est, enfin, se focalisent sur les risques de pollution liés à des installations industrielles et nucléaires délabrées.

« L'objectivité de la science n'existe pas, rétorque Alain Pavé. *Il est rassurant d'avoir affaire à des chercheurs-citoyens, ouverts sur leurs sociétés respectives et préoccupés par les problèmes auxquels elles sont confrontées. »* Il est donc logique que la dimension économique et sociale des questions environnementales soit très présente dans l'approche des chercheurs, qui lient environnement et développement.

Les thèmes mis en avant, à commencer – effet de mode ? – par le changement climatique, ne constituent pas véritablement une surprise. Trois chercheurs sur quatre, toutefois, pensent que des problèmes *« radicalement nouveaux »* apparaîtront dans les vingt prochaines années. Ils redoutent certaines applications des biotechnologies et des manipulations génétiques, l'apparition de virus ou de maladies liés aux pollutions et aux modifications des écosystèmes, ou encore un impact négatif des nouvelles technologies de l'information, susceptibles, selon les plus pessimistes, de *« substituer la communication à distance aux rapports sociaux »* et de conduire à *« l'uniformisation de la pensée »*.

Les chercheurs redoutent certaines applications des biotechnologies et des manipulations génétiques

Les risques émergents ainsi décrits apparaissent davantage liés aux systèmes créés par l'homme et aux modifications apportées à son milieu qu'aux systèmes naturels. Mais deux chercheurs sur trois n'excluent pas que puissent resurgir des problèmes environnementaux anciens que l'on croyait résolus.

Pour faire face à ces multiples périls, les scientifiques préconisent de donner une plus grande place, dans les programmes de recherche, à la pluridisciplinarité et, en particulier, aux sciences économiques et sociales. Il reste à savoir quel compte les gouvernants tiendront des lumières de ces « sages ». L'Union européenne prévoit de réserver une part importante du budget du 5e programme-cadre de recherche et de développement, portant sur la période 1998-2002, à des projets touchant à la qualité de la vie et à la gestion des ressources vivantes (14,7 milliards de francs), à l'énergie (6,6 milliards de francs) et à l'environnement (6,9 milliards de francs). Mais la France, pour sa part, ne consacre que 3 % de ses dépenses scientifiques aux disciplines environnementales. Un chiffre qui atteint cependant 7 %, si l'on considère aussi les travaux ayant une relation indirecte avec ce secteur.

Pierre Le Hir

★ « Recherche et environnement : thèmes prioritaires et thèmes émergents », enquête réalisée pour les ministères français de la recherche et de l'environnement avec le soutien de la Commission européenne.

Les archéologues sur la trace des parasites de Louis XIV et de sa cour

ON SAVAIT que les règles actuelles de la diététique et de l'hygiène corporelle n'étaient guère en vigueur à la cour du Roi-Soleil. Une discipline scientifique naissante – la paléoparasitologie – découvre, à trois siècles de distance, les conséquences médicales des mauvaises habitudes de l'époque en même temps qu'elle éclaire d'un jour nouveau ce que pouvait être le quotidien des courtisans. Publié dans le numéro d'avril du mensuel *Médecine/Sciences*, ce travail original a été conduit par une équipe de spécialistes du CNRS dirigée par Françoise Bouchet, professeur de parasitologie à Reims. Il fait suite aux recherches menées sur le site de Marly-le-Roi (Yvelines), où Jules Hardouin-Mansart fit construire un ensemble d'architecture zodiacale à la gloire de Louis XIV.

Les fouilles archéologiques entreprises sur l'emplacement des pavillons dits du « Levant », détruits à la Révolution, ont permis de situer avec précision l'emplacement des « cabinets d'aisances », construits en 1680 et jusqu'en 1715. L'étude archéologique, précisent les spécialistes du CNRS, établit que ces latrines n'ont pas servi à éliminer des déchets de cuisine ou des viscères de gibiers. Leur contenu, aujourd'hui sédimenté, représente donc un matériel exceptionnel pour des paléoparasitologues. Et ces derniers, usant d'une technique sophistiquée, ont réussi à le « faire parler », découvrant par là même les affections parasitaires dont souffraient les utilisateurs de ces cabinets d'aisances.

L'inventaire des éléments parasitaires établi dresse ainsi l'état sanitaire des participants aux chasses royales organisées à Marly-le-Roet et, qui sait, du roi lui-même. Les résultats obtenus démontrent que deux maladies prédominaient alors : l'ascaridiose et la trichocéphalose. *« Le duo ascaris-trichocéphale est bien connu des parasitologues, qui le considèrent comme le stigmate du péril fécal,* écrivent les chercheurs. *Cette association parasitaire témoigne d'une mauvaise hygiène : mains souillées durant la prise des repas, légumes non ou mal lavés avant ingestion, etc. »* Les paléoparasitologues ont aussi découvert la présence de nombreux œufs de tænias excellemment conservés, certains contenant encore leurs crochets caractéristiques qui leur permettent de se fixer sur la paroi intestinale humaine. L'origine de cette parasitose ne fait guère de doute : elle est la conséquence de la consommation de viande elle-même infestée et insuffisamment cuite.

« RENDEZ-VOUS DE CHASSE »

« Les lieux ayant vocation de rendez-vous de chasse, le sanglier y était consommé, et le tæniasis était sans doute favorisé par les habitudes alimentaires de la noblesse qui appréciait les grillades », soulignent les auteurs, qui rappellent que les analyses paléoparasitologiques effectuées sur les restes d'habitations plus modestes, où l'on consommait des viandes bouillies, montrent que le tæniasis y était absent. Dernier parasite infestant la cour du Roi-Soleil : *Fasciola hepatica* ou grande douve, présente dans le cresson, le pissenlit ou la chicorée, et responsable de graves troubles hépatiques. *« Des textes de l'époque de Louis XIV signalent que la cour était approvisionnée en cresson provenant de Cailly, en Normandie, et d'Orléans »*, notent les auteurs qui précisent que, trois siècles plus tard, cette parasitose sévit toujours en France.

Jean-Yves Nau

Pluie a l'ouest

UN VASTE ANTICYCLONE *reste installé des Açores au sud-ouest de l'Europe.* Il protégera le sud-est de la France du courant perturbé. En revanche, une vaste *dépression*, centrée près de l'Islande, continuera d'intéresser le nord-ouest du pays. Elle amènera de nouvelles pluies éparses en cours de journée près de l'Atlantique et de la Manche. Ce flux de sud-ouest entretiendra une certaine douceur, mais les températures perdront quelques degrés.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Après une accalmie, de nouvelles pluies sont attendues dès le lever du jour en Bretagne. Elles gagneront la Normandie mais épargneront les Pays-de-Loire. Il fera de 15 à 18 degrés.

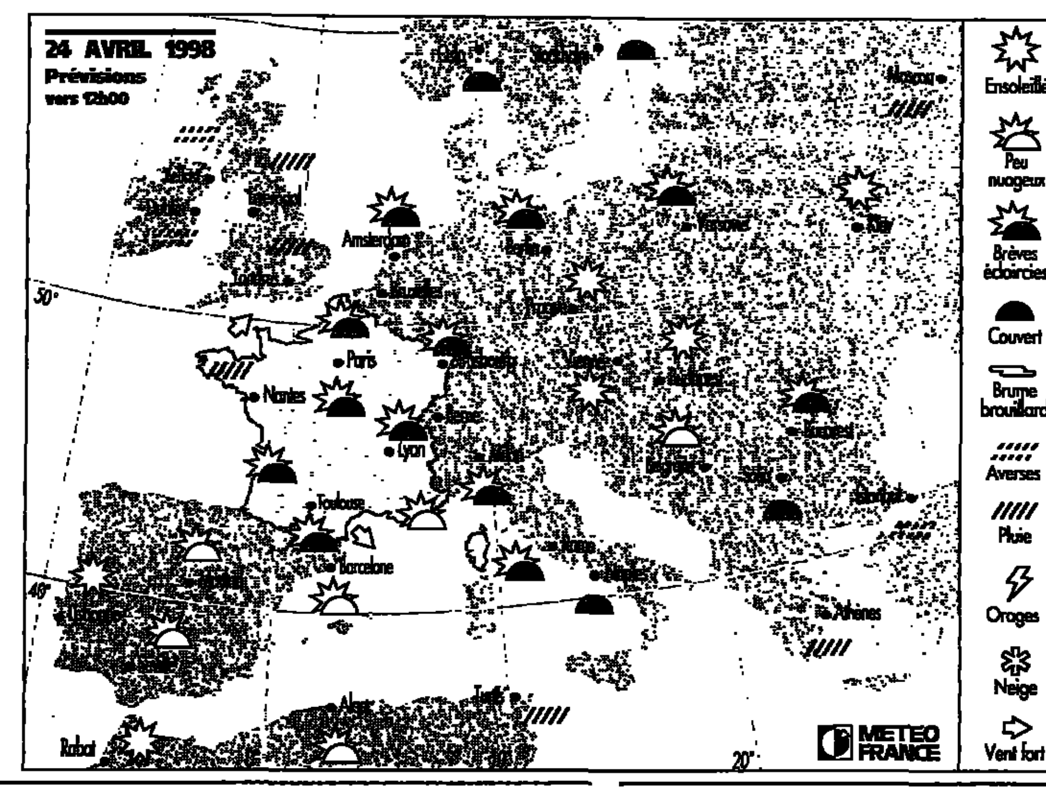
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les éclaircies seront souvent de courte durée. Les nuages deviendront menaçants. Ils donneront quelques pluies en cours de journée surtout au nord. Il fera de 16 à 19 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les nuages du matin laisseront échapper quelques gouttes, surtout près de la frontière allemande. Le soleil sera plus vaillant l'après-midi. Il fera de 18 à 21 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le temps restera maussade, surtout près de l'océan. De petites pluies risquent de se déclencher sous un ciel nuageux. On attend une accalmie l'après-midi. Il fera de 16 à 19 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le temps restera clément. On bénéficiera de bons moments de soleil, parfois contrariés de passages nuageux. Il fera de 17 à 22 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil reviendra autour du golfe du Lion grâce à une tramontane modérée. Plus à l'est, nuages et éclaircies se partageront le ciel entre Corse et Côte d'Azur. Il fera *de 20 à 24 degrés.*



PRÉVISIONS POUR LE 24 AVRIL 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	25/29 P	KIEV	7/14 S	VENISE	11/21 N	LE CAIRE	15/28 S
				POINTE-A-PIT.	24/30 S	LISBONNE	12/22 S	VIENNE	9/20 S	MARRAKECH	12/30 S
				ST-DENIS-RÉ.	24/29 C	LIVERPOOL	10/15 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	17/24 C
				EUROPE		LONDRES	8/17 P	BRASILIA	18/29 S	PRETORIA	15/30 S
				AMSTERDAM	11/17 N	LUXEMBOURG	9/15 S	BUENOS AIR.	16/21 C	RABAT	11/23 S
FRANCE métropole		NANCY	9/19 N	ATHENES	11/18 P	MADRID	9/23 S	CARACAS	25/31 S	TUNIS	14/17 P
AJACCIO	10/20 N	NANTES	10/17 C	BARCELONE	13/21 N	MILAN	9/24 S	CHICAGO	7/21 N	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	11/16 P	NICE	12/18 N	BELFAST	8/14 P	MOSCOU	5/13 P	LIMA	20/27 S	BANGKOK	26/37 S
BORDEAUX	10/17 C	PARIS	11/18 N	BELGRADE	8/19 S	MUNICH	9/18 S	LOS ANGELES	11/15 S	BOMBAY	25/32 S
BOURGES	9/18 N	PAU	9/17 C	BERLIN	10/19 S	NAPLES	11/20 C	MEXICO	12/23 N	DJAKARTA	27/31 P
BREST	9/15 P	PERPIGNAN	13/21 S	BERNE	8/17 N	OSLO	8/12 C	MONTREAL	5/17 S	DUBAI	27/37 S
CAEN	9/16 P	RENNES	10/17 P	BRUXELLES	11/17 S	PALMA DE M.	10/22 S	NEW YORK	9/16 C	HANOI	25/34 C
CHERBOURG	7/16 P	ST-ETIENNE	8/19 N	BUCAREST	7/16 N	PRAGUE	6/20 S	SAN FRANCS.	11/14 S	HONGKONG	25/28 P
CLERMONT-F.	8/19 N	STRASBOURG	10/20 N	BUDAPEST	10/18 S	ROME	8/22 S	SANTIAGO/CHI	3/20 N	JERUSALEM	14/23 S
DIJON	8/19 N	TOULOUSE	9/19 N	COPENHAGUE	8/14 N	SEVILLE	13/29 N	TORONTO	4/16 N	NEW DEHLI	24/37 S
GRENOBLE	8/20 N	TOURS	9/17 N	DUBLIN	7/15 P	SOFIA	8/15 C	WASHINGTON	10/20 S	PEKIN	7/12 S
LILLE	9/19 C	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	11/17 S	ST-PETERSB.	3/12 N	**AFRIQUE**		SEOUL	16/24 S
LIMOGES	8/16 N	CAYENNE	26/29 P	GENEVE	9/18 N	STOCKHOLM	5/11 C	ALGER	10/19 S	SINGAPOUR	28/32 N
LYON	9/20 N	FORT-DE-FR.	24/31 S	HELSINKI	1/14 N	TENERIFE	13/16 N	DAKAR	21/26 S	SYDNEY	16/21 N
MARSEILLE	13/23 S	NOUMEA	24/29 S	ISTANBUL	8/12 P	VARSOVIE	6/16 S	KINSHASA	24/31 C	TOKYO	19/22 P

Situation le 23 avril à 0 heure TU

Prévisions pour le 25 avril à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** La période du vendredi 24 au dimanche 26 avril, qui correspond au retour des derniers vacanciers profitant des congés scolaires de Pâques, ne devrait pas représenter de grosses difficultés sur les routes, selon les spécialistes de la circulation routière. La circulation est classée vert dans le sens des départs et des retours vendredi, samedi et dimanche, sauf dans le sens des retours en province pour la journée de dimanche. Bison futé recommande de quitter les agglomérations avant 17 heures le vendredi 24 avril et de rentrer dimanche avant 17 heures ou 18 heures.

■ **GRECE.** A la suite de la dévaluation de la drachme, Havas Voyages Vacances baisse de 5 % le prix des forfaits avec vol direct et de 10 % celui de l'ensemble des prestations terrestres (voyages à la carte) de la brochure « Vacances d'été 100 % *évasion* ».

VENTES

Près de 300 œuvres de Kolos-Vary à Boulogne-Billancourt

SIGISMOND KOLOS-VARY (1899-1983), peintre hongrois installé à Paris en 1926, a laissé près de 300 dessins et toiles qui seront dispersés dimanche 26 avril à Boulogne-Billancourt. Peu connu du grand public, cet artiste a exposé toute sa vie, et des œuvres de lui figurent entre autres dans les collections d'art moderne de Paris, de Jérusalem, de Budapest et d'Alger.

Il commence sa carrière par une période figurative. Seuls quelques dessins donnent une idée de ses premiers travaux : une nature morte à l'encre de Chine datée de 1940 (1 200 F à 1 500 F) et un fusain de la même année *Femme au fume-cigarette* (1 200 F à 1 500 F). Déporté de 1941 à 1943, puis réfugié à Genève, il revient en France en 1946.

Toujours attaché à la figuration, il montre alors son attirance pour l'abstraction par un mélange des genres, la réalité disparaissant peu à peu de ses tableaux au fil des ans. Plusieurs toiles dans cette manière sont proposées à la vente. *Femmes à la barque*, datée 1947, montre deux silhouettes féminines et une barque simplifiée à l'extrême (4 000 F à 5 000 F). Dans un *Paysage* daté 1946/1952, les éléments figuratifs, de plus en plus immatériels, sont presque noyés (8 000 F à 10 000 F). Idem pour *Composition au personnage*, une toile de 1949/1952 (7 000 F à 8 000 F), ou encore *L'Esconil* (un voilier), daté 1952 (25 000 F à 30 000 F).

À partir de la fin des années 50, il entre définitivement dans l'abstrait. Cette période, dite des « signaux », connaît son temps fort vers 1970. Comme l'explique lui-même Kolos-Vary, il essaie d'évoquer la conscience d'un espace illimité avec des successions de lignes parallèles et des ronds, pour mesurer l'espace en profondeur.

SIGNATURES PLUS CONNUES

De nombreuses toiles de cette dernière époque étaient restées dans l'atelier du peintre. Parmi elles, *Diptyque vertical*, remaniée plusieurs fois et datée 1970-73-80 (6 000 F à 8 000 F), *Signal II* (6 000 F à 7 000 F) ou *Eclipse* (4 000 F à 5 000 F). Une sculpture métallique, qui était en fait la maquette d'un projet de station-service futuriste, réalisée vers 1968, est estimée de 8 000 F à 10 000 F. Toutes périodes confondues, de nombreux tableaux sont accessibles de 3 000 F à 4 000 F, les dessins entre 800 F et 1 500 F.

Ceux qui préfèrent les signatures plus connues pourront se rendre au Plaza Athénée, le 29 avril, où une vente de tableaux modernes réunit les œuvres de grands et de petits maîtres. Dans la première catégorie figurent une *Etude de nu* de Degas à la mine de plomb (200 000 F à 250 000 F), un bronze de Renoir, *Danseuse au tambourin* (200 000 F à 250 000 F), une toile de Léonor Fini, *L'Entre-Deux* (400 000 F à 500 000 F). Dans la seconde, on pourra trouver des toiles de Charles Lapicque entre 20 000 F et 40 000 F, des aquarelles et des compositions de Chaissac de 15 000 F à 25 000 F, des aquarelles de Georges Valmier de 20 000 F à 25 000 F.

Catherine Bedel

★ **Vente Kolos-Vary dimanche 26 avril, exposition le samedi 25 et le dimanche matin. Etude Jonquet, 23 *bis*, rue des Longs-Prés, 92100 Boulogne-Billancourt. Tél. : 01-41-41-07-39 ; expert Marc Ottavi, tél. : 01-42-46-41-91.**
Hôtel Plaza Athénée, 25, avenue Montaigne, *mercredi* 29 avril. Exposition la veille et le jour de la vente. Etude Ruellan, tél. : 02-97-47-26-32 ; expert Philippe Le Burges, tél. : 01-42-60-10-43.

Calendrier

● **ANTIQUITÉS**
Antibes (Alpes-Maritimes), port Vauban, jusqu'au dimanche 26 avril, de 10 h 30 à 19 heures, 200 exposants, entrée 40 F.
Pamiers (Ariège), place Jean-Jaurès, du vendredi 24 au dimanche 26 avril de 9 heures à 19 heures, 40 exposants, entrée 20 F.
Pont-Audemer (Eure), hall des sports, vendredi 24 de 14 heures à 19 heures, samedi 25 et dimanche 26 de 9 h 30 à 19 heures, 70 exposants, entrée 30 F.
La Réole (Gironde), abbaye, samedi 25 de 14 heures à 19 heures, dimanche 26 de 9 heures à 19 heures, 40 exposants, entrée libre.
Fontenay-le-Comte (Vendée), Place de Verdun, du samedi 25 au dimanche 26 avril de 9 heures à 19 heures, 60 exposants, entrée 15 F.

● **BROCANTES**
Angoulême (Charente), logis de Lunesse, du samedi 25 au dimanche 26 avril, 60 exposants, entrée 10 F.
Paris, rue Cler, du samedi 25 au dimanche 26 avril, 60 exposants.
Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis), quartier des cottages, du samedi 25 au dimanche 26 avril, 70 exposants.

● **COLLECTIONS**
Cannes (Alpes-Maritimes), convention du disque et de la bande dessinée, palais des festivals, du samedi 25 au dimanche 26 avril, 80 exposants.
Nantes (Loire-Atlantique), puces nautiques, 2 bis, boulevard Léon-Bureau, du samedi 25 au dimanche 26 avril, 60 exposants.
Hennebont (Morbihan), bourse minéraux et fossiles, centre socio-culturel, du samedi 25 au dimanche 26 avril, 20 exposants, entrée 10 F.

DÉPÊCHES

■ **Objets d'art russes** : l'antiquaire A la vieille cité, (350, rue Saint-Honoré à Paris), accueille jusqu'au 30 avril des pièces d'orfèvrerie russe des XVII[e] et XVIII[e] siècles, dont une suite de cuillers décoratives en argent partiellement vermeillé de 1689 (400 000 francs), ou une coupe de la paix (vers 1640), et des objets de Fabergé de 10 000 à 500 000 francs.

■ **Arts populaires** : à Drouot-Richelieu, du 28 au 30 avril, dispersion d'un ensemble sur le thème des arts et traditions populaires : terres vernissées, grès, cuivres et bronzes du XVI[e] au XVIII[e] siècle, objets de fumeur, compagnonnage, ferronnerie, étains, couteaux et hachoirs, etc. Exposition le lundi 27 de 11 à 18 heures et les matins des ventes. Etude Ferri, tél. 01-42-33-11-24. Expert : Martine Houzé, tél. 01-45-66-79-85.

■ **Vietnam contemporain** : des tableaux et des dessins de peintres vietnamiens modernes et contemporains sont présentés à Drouot le 27 avril dans une vente d'Extrême-Orient. Une peinture sur soie de Le Pho (*L'Oiseleuse*) est estimée 100 000 à 120 000 francs, un dessin de Mai Thu 8 000 à 10 000 francs. Exposition la veille. Etude Pescheteau, Badin, Godeau, Leroy. Tél. : 01-47-70-88-38. Expert : Jean-François Hubert, tél. : 01-42-22-51-81.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98098

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

HORIZONTALEMENT

I. Il suffit de les ouvrir pour connaître les règles. – II. Eloigne les foyers. Gaz naturel. – III. Pique-nique à la ferme. Donna sa voix. – IV. Fait le singe sous les tropiques. Né dans l'Altaï, il draine la Sibérie. – V. Au fronton de nos mairies. Réunion de mitrés. – VI. Dormeur arboricole. Circule en Europe du Nord. Présentoir. – VII. Plaines sud-américaines. Qualité en apparence. – VIII. L'Europe née à Rome. Transports amoureux. – IX. Coule au Mexique. Lacée n'importe comment. – X. Sort du lot. Sans bois en forêt. – XI. Travailleras avant de bouillir.

VERTICALEMENT

1. Porteur de sardines en voie de disparition. – 2. Tire sur la trame. Personnel. – 3. Passé au four. Rendre plus lisible. – 4. Supporte l'œil. Sigle scientifique. – 5. Catalogue des grands et petits patrons. – 6. Liquides gras. Préposition. – 7. Bien arrivé. Bout de toile. Démonstratif. – 8. Pour s'alléger en rentrant chez soi. – 9. Fumeur des Philippines. Fêter en tous sens. – 10. Maman d'Apollon et d'Artémis. Changera en mai. – 11. Maintenant, elles devraient rester en place.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98097

HORIZONTALEMENT

I. Entraîneurs. – II. Mouettes. Oc. – III. Ocelots. Gui. – IV. Ut. Im. Circé. – V. Surgélation. – VI. Trais. Sut. – VII. Info. Bec. Li. – VIII. Le. Nil. Usas. – IX. LSD. Défient. – X. Ame. Arête. – XI. Ramée. Rases.

VERTICALEMENT

1. Emoustiller. – 2. Nocturnes. – 3. Tué. RAF. Dam. – 4. Religion. Me. – 5. Atomes. Idée. – 6. Itt. Blé. – 7. Nescafé. Far. – 8. Es. It. Cuira. – 9. Gris. Sées. – 10. Roucoulante. – 11. Scientistes.

L'ART EN QUESTION N° 63

En collaboration avec



Réunion des Musées Nationaux

Un voile pour la déesse

LA FRISE de 160 mètres de long, située à l'origine sur le haut du mur extérieur du Parthénon, à Athènes, illustrait la longue procession qui avait lieu à l'occasion de la fête des grandes panathénées, réunissant tous les citoyens de la ville pour célébrer la déesse Athéna.

A cette occasion, les jeunes filles, les ergastines, tissaient et brodaient le péplos destiné à la déesse.

Sur le fragment conservé au Louvre, la procession atteint l'entrée du temple et les jeunes filles sont accueillies par deux ordonnateurs. La marche est lente et solennelle, à peine esquissée par le léger mouvement de la jambe droite.

Le travail du sculpteur est d'une rare finesse et d'une grande précision dans le rendu des drapés. L'art de Phidias est ici bien présent : ces sculptures marquent l'apogée de l'art classique.



RMN / HERVÉ LEWANDOWSKI

Frise des Panathénées ; vers 440 av. J.-C., marbre, 96 cm de haut sur 207 cm. Paris, Musée du Louvre.

La fête des grandes panathénées avait-elle lieu :
● tous les ans ?
● tous les quatre ans ?
● tous les dix ans ?

Réponse dans *Le Monde* du 8 mai.

Solution du jeu n° 62 publié dans *Le Monde* du 17 avril

Avant d'acheter *L'Incendie* à Alexandre Antigna, en 1851, le gouvernement de la II[e] République avait déjà fait l'acquisition de *L'Eclair*, du même artiste.

Les Bouffons arabes et *Le Labourage nivernais* ont été également achetés, mais ces tableaux sont dus respectivement à Eugène Delacroix et à Rosa Bonheur.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

CINÉMA La cinquante et unième édition du Festival de Cannes sera un grand cru ! Gilles Jacob, le délégué général de la manifestation, l'affirme, qui annonce *« une hausse remarquable à la fois du nombre de films proposés et de leur qualité »*. Organisé du 13 au 24 mai, le Festival profite d'une reprise de la production à l'échelle mondiale, et d'une plus grande volonté des cinéastes « d'aller à Cannes ». ● LE PROGRAMME complet devrait être annoncé jeudi 23 avril, mais on sait déjà que l'Europe et l'Asie en seront deux piliers importants, que le cinéma latino-américain y confirmera sa renaissance, et que *Primary Colors* et *Godzilla*, des Américains Mike Nichols et Bernard Emmerich, assureront respectivement l'ouverture et la clôture des festivités. ● LA NOUVELLE VAGUE DANOISE, représentée par Lars von Trier et Thomas Vinterberg, constituera l'une des surprises de la sélection officielle.

Avis d'amélioration sur la sélection cannoise

Gilles Jacob, le délégué général du Festival de Cannes, constate une augmentation du nombre de films proposés et une meilleure qualité pour la nouvelle édition. Il en dévoile les principaux aspects

IL EST, selon la formule consacrée, fatigué mais heureux. Gilles Jacob, délégué général du Festival de Cannes, est heureux et fatigué d'avoir bouclé sa sélection pour la cinquante et unième édition de la manifestation, qui se déroulera du 13 au 24 mai, et dont le programme complet devrait être annoncé jeudi 23 avril en milieu de journée. Rien que de très normal en cette période de l'année, à ceci près que Gilles Jacob est plus fatigué et plus heureux que d'ordinaire. Motif : *« Une hausse remarquable à la fois du nombre de films qui nous ont été proposés, et de leur qualité. C'est une véritable explosion »*, constate le délégué général, qui s'amuse qu'ait été justement choisie, en toute ignorance de cause, l'image d'une explosion pour l'affiche de cette année.

Selon M. Jacob, cette amélioration résulte de deux phénomènes convergents : une véritable reprise de la production, à l'échelle mondiale, et une plus grande volonté des producteurs et des réalisateurs « d'aller à Cannes ». Et de sourire doucement des sombres prédictions de ceux qui annonçaient qu'avec la Coupe du monde de football juste derrière le cru 98 ne pourrait qu'être mineur. Parmi les 568 longs métrages proposés au Festival (25 % de plus que l'année précédente), le patron de la sélection se réjouit en particulier de la présence d'un grand nombre de premières œuvres (62). Il annonce un programme où figureront beaucoup des grands du cinéma mondial (les noms de Moretti, Angelopoulos, Oliveira, Lars von Trier, Guerman, Chéreau, Hou Hsiao-hsien, sans oublier Bergman ni Imamura, Palme d'or l'an dernier, reviennent avec insistance dans les rumeurs), mais aussi un tiers de cinéastes qui n'ont jamais été sélectionnés à Cannes.

L'Europe occidentale, du Nord scandinave, *« où se dessine l'apparition d'une nouvelle vague, autour d'un manifeste, Dogma 95, lancé à l'initiative de Lars von Trier, mais dont il ne sera pas à Cannes l'unique représentant »*, au Sud portugais, se confirme comme un des piliers de la sélection. L'Asie, vedette de tous les grands festivals depuis le début de la décennie, *« occupera à nouveau une place éminente, bien qu'elle ait été écumée par les sélectionneurs de toutes les autres manifestations »* et alors que Cannes met un point d'honneur à ne montrer que des œuvres inédites – on devrait notamment retrouver sur la Croisette une très honorable délégation taïwanaise.

Si l'Afrique peine toujours à réémerger de son marasme, le délégué général du Festival – dont les *missi dominici* sillonnent le monde toute l'année, lui fournissant une carte constamment réactualisée de la planète cinématographique – confirme la renaissance latino-américaine annoncée (*Le Monde* daté 29-30 mars), *« même s'il est trop tôt pour que la sélection de cette année en témoigne pleinement »*. Quant aux Etats-Unis, ils fourniront notamment les films d'ouverture, avec la comédie politique *Primary Colors*, de Mike Nichols, inspirée du best-seller ironisant sur le couple Clinton, et de clôture, avec la superproduction *Godzilla*, du spécialiste ès effets spéciaux Bernard Emmerich, le réalisateur d'*Independance Day*.

UNE « VILLA MÉDICIS DU CINÉMA »

« Le Festival, sans réduire son exigence de qualité, doit refléter toute la diversité de la production contemporaine », insiste Gilles Jacob. Stylistique et géographique, cette diversité concerne également les conditions de production et les supports matériels : les plus belles images ne se font plus toujours sur pellicule, comme en témoigna l'an dernier *Histoire (s) du cinéma*, de Jean-Luc Godard, splendeur absolue tournée en vidéo. Et on sait bien que la télévision fournit désormais une part importante d'œuvres qui méritent aussi l'accès au grand écran. Le problème, anodin pour les films étrangers où le passage entre les deux domaines s'effectue en douceur, concerne essentiellement les réalisations françaises. Il fut porté à incandescence l'an dernier avec *Marius et Jeannette*, produit par Arte et « promu » au rang de film après sa sélection à Cannes – ce qui modifie les soutiens financiers auquel il a droit en même temps que les règles de diffusion auxquelles il est soumis.

Une solution juridique ne remettant pas en cause la distinction de principe entre cinéma et télévision, pilier de l'exception culturelle à la française, avait été trouvée en fin d'année dernière (*Le Monde* du 11 décembre 1997) par le Centre national du cinéma. Elle aurait pu rendre éligible à Cannes des productions télévisées. *« Nous nous réjouissons de cet assouplissement*, dit M. Jacob, *et nous en profiterons... une autre année. Cette fois-ci, l'offre cinéma à elle seule était telle qu'il était impossible de prendre, de plus, en considération des téléfilms. »*


RICHARD DUMAS

Gilles Jacob, délégué général du Festival de Cannes.

Cette amélioration quantitative et qualitative de l'état général du cinéma mondial fournit finalement la meilleure solution au casse-tête auquel étaient confrontés le président de la manifestation, Pierre Viot, et son délégué général : que faire après le cinquantenaire, qui avait représenté l'horizon de leurs ambitions jusqu'à sa célébration l'an dernier ? Des réponses plus institutionnelles avaient néanmoins été trouvées, qui ne perdent pas pour autant leur sens. La plus importante est la création de Cinéfondation. Le Festival de Cannes se composait jusqu'à présent de deux sections officielles – la compétion et Un certain regard – flanquées d'une rétrospective, de trois sections « parallèles » – la Quinzaine des réalisateurs, la Semaine de la critique et Cinéma en France – et du marché du film.

Avec Cinéfondation, il se retrouve doté d'une nouvelle section officielle, vouée aux courts métrages (une quinzaine) réalisés par des étudiants des écoles de cinéma du monde entier. Ceux-ci seront jugés par un jury spécifique, cette année présidé par Jean-Pierre Jeunet. Outre la notoriété conférée aux lauréats, les prix leur donneront les moyens matériels de réaliser leur premier film. *« Le Festival développe ainsi ce qui demeure sa mission fondamentale : Cannes est fait pour découvrir »*, commente Gilles Jacob. Pour la première fois, le Festival envisage un dispositif qui se prolongera au-delà de ses douze jours d'existence : la création, également sous l'intitulé Cinéfondation, d'une *« Villa Médicis du cinéma, installée à Paris »* et permettant d'*« accueillir une dizaine d'étudiants étrangers, réalisateurs ou producteurs, pour des séjours de formation et de contacts professionnels sur une durée de trois à neuf mois »*.

Les rétrospectives inaugureront cette année une nouvelle salle, construite de manière provisoire au dernier étage du Palais avant son implantation définitive, prévue pour l'an 2000. On y rendra hommage à quatre grands cinéastes dont on fête cette année le centenaire de la naissance, René Clair (en prélude à des manifestations prévues pour la fin de l'année), Serguei Eisenstein, Preston Sturges et Kenji Mizoguchi.

PAS D'« OSCARS EUROPÉENS »

D'autre part, onze producteurs actuels seront célébrés, en compagnie de quelques-uns de leurs films, et de beaucoup de leurs amis ou obligés. Martin Scorsese, président du jury, devrait ouvrir le bal aux côtés de Roger Corman, qui avait produit son *Bertha Boxcar*. Autre membre du jury, Alain Corneau, accompagnera Maurice Bernart lorsque sera montré *Série noire*. Les festivaliers pourront aussi découvrir Hsu Feng, qui fut l'une des plus séduisantes stars du film d'arts martiaux extrême-oriental avant de devenir notamment la productrice d'*Adieu ma concubine*.

Parmi les autres nouveautés figure la création d'un marché des nouvelles technologies de l'image, le Mitic, qui profitera ultérieurement des travaux en cours pour étendre les installations du Palais jusqu'à la mer.

En revanche, Gilles Jacob se montre dubitatif quant à la création d'« Oscars européens » réclamés par certains professionnels lors de la récente conférence européenne sur l'audioviusuel de Birmingham : *« Malgré de nombreuses sollicitations, nous tenons à ne pas multiplier les récompenses, pour garder toute leur importance à celles qui existent, à commencer par la Palme d'or, ou désormais la Caméra d'or, que j'ai proposée il y a vingt ans. »* Le jury de celle-ci, qui récompense un premier film toutes sections confondues, sera présidé cette année par Trahn Anh Hung, lui-même lauréat de ce prix en 1993 pour *L'Odeur de la papaye verte*.

Jean-Michel Frodon

Dogma 95, la charte d'une nouvelle vague danoise emmenée par Lars von Trier

L'UN DES ASPECTS surprenants de la sélection officielle de ce 51e Festival tient à la présence en compétition de deux films danois. L'un, *Les Idiots*, est signé de Lars von Trier, remarqué (à Cannes) dès son premier film, *Element of Crime* (1984), régulièrement suivi depuis par la manifestation, où il fit sensation en 1996 avec *Breaking the Waves* et obtint le Grand Prix spécial du jury. Sa nouvelle réalisation, qui sortira en France le 20 mai, juste après sa projection dans le bunker, concerne un groupe de gens qui se comportent comme des handicapés mentaux. L'autre film, *Dogme I*, est la deuxième mise en scène d'un réalisateur peu connu, Thomas Vinterberg, et raconte les relations conflictuelles entre les nombreux membres d'une famille réunie dans une grande maison.

Sans préjuger de leurs qualités intrinsèques, le principal intérêt a priori de ces deux films tient à ce qu'ils sont les premières traductions pratiques d'un manifeste esthétique conçu par les jeunes cinéastes danois, et connu sous le nom de Dogma 95. Ce « dogme » s'était en effet fait connaître lors de la tenue du colloque « Le Cinéma vers son deuxième siècle », organisé à l'Odéon dans le cadre du centenaire du cinéma (et dont les actes ont été publiés par Le Monde Editions). Invité, Lars von Trier déclarait : *« Je suis revenu à une réflexion de type communiste. J'ai essayé de rencontrer d'autres metteurs en scène et nous avons constitué au Danemark un groupe* [qui] *s'appelle Dogma 95, collectif de cinéastes fondé à Copenhague au printemps 1995. Dogma 95 a pour objectif déclaré de contrecarrer "certaines tendances" du cinéma d'aujourd'hui. Dogma 95 est une opération de sauvetage. En 1960, rien n'allait plus ! »*

Et d'expliquer que la nouvelle vague française mena un juste combat, mais, selon lui, avec des moyens erronés, inspirés du *« concept d'auteur, qui était dès le départ du romantisme bourgeois et donc... faux ! Pour Dogma 95, le cinéma n'est pas individuel ! »*, martelait le cinéaste, avant d'en appeler à la formation d'une *« avant-garde »*, affirmant : *« Il nous faut revêtir l'uniforme de nos films, car le film unique sera toujours décadent (...) Pour Dogma 95, le cinéma n'est pas une illusion ! Aujourd'hui sévit un raz-de-marée technique, dont le résutat est que le fard est devenu dieu. A l'aide des nouvelles techniques, tout un chacun peut évacuer le dernier reste de vérité dans l'étreinte mortelle du sensationnel. »* Et le réalisateur prononçait en public un *« vœu de chasteté »* en forme de Deutéronome.

Après avoir énuméré les dix commandements de ce manifeste *(lire ci-contre)*, Lars von Trier concluait : *« Je promets, comme cinéaste, de renoncer à avoir un goût personnel. Je ne suis plus un artiste. Je promets de renoncer à créer une œuvre, car j'opte pour l'instant, de préférence à la totalité. Mon objectif suprême est d'extorquer la vérité à mes personnages et à mes décors. Je promets d'y tendre par tous les moyens, au détriment du bon goût et de toute esthétique. »* La compétition cannoise permettra de faire la part entre la fécondité de cette radicale proclamation et le canular.

J.-M. F.

Dix commandements

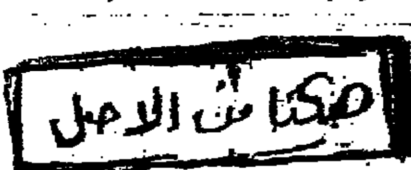
1) Les prises de vue doivent avoir lieu en décor réel. On ne doit ajouter ni accessoire ni scénographie (si un accessoire est nécessaire à l'action, il faut choisir un décor comportant cet accessoire). 2) Le son ne doit jamais être enregistré indépendamment des images et inversement. On ne doit donc pas employer de musique, sauf si elle existe sur le lieu du tournage. 3) La caméra doit être portative. Tout mouvement ou tout arrêt obtenu à la caméra manuelle est permis (le film ne doit pas se dérouler là où se trouve la caméra, mais il faut filmer là où le film se joue). 4) Le film doit être en couleurs. Les éclairages sont exclus (s'il y a trop peu de lumière pour l'exposition de la pellicule, la scène doit être supprimée ou une simple lampe montée sur la caméra). 5) Tout effet optique comme l'usage de filtres est interdit. 6) Le film ne doit pas comporter d'épisodes superflus (meurtres, armes, etc., sont exclus). 7) Tout éloignement dans le temps et le lieu est interdit (autrement dit le film doit se dérouler ici et maintenant). 8) Les genres cinématographiques ne sont pas admis. 9) Le format du film doit être Academy 35 mm. 10) Le nom du réalisateur ne doit pas apparaître au générique.

Les films en compétition

● **Sélection officielle**
- *Ceux qui m'aiment prendront le train*, de Patrice Chéreau (France)
- *L'Ecole de la chair*, de Benoît Jacquot (France)
- *La Classe de neige*, de Claude Miller (France)
- *La Vie rêvée des anges*, de Erick Zonca (France)
- *L'Eternité un jour*, de Theo Angelopoulos
- *Cœur allumé*, de Hector Babenco
- *La Vita e bella*, de Roberto Benigni
- *The General*, de John Boorman
- *La Vendedora de rosas*, de Victor Gaviria
- *Las Vegas Parano*, de Terry Gilliam
- *Khroustaliov, ma voiture !*, d'Alexeï Guerman
- *Henry Fool*, de Hal Hartley
- *Velvet Goldmine*, de Todd Haynes
- *Dance Me to My Song*, de Rolf de Heer
- *Flowers of Shanghaï*, de Hou Hsiao-hsien
- *Claire Dolan*, de Lodge Kerrigan
- *My Name is Joe*, de Ken Loach
- *Aprile*, de Nanni Moretti
- *The Hole*, de Tsaï Ming-liang
- *Illuminata*, de John Turturro
- *Les Idiots*, de Lars von Trier
- *Fête de famille*, de Thomas Vinterberg

● **Un certain regard**
- *A vendre*, de Laetitia Masson (France)
- *Dis-moi que je rêve*, de Claude Mouriéras (France)
- *La Jeune Fille*, de Siegfried (France)
- *Lulu on The Bridge*, de Paul Auster
- *Larmar och gör sig till*, d'Ingmar Bergman
- *Le Prédicateur*, de Robert Duvall
- *Passion*, de György Feher
- *Le Pouvoir de la province du Kangwon*, de Hong Sangsoo
- *La Méthode Zéro*, de Jake Kasdan
- *Tokyo Eyes*, de Jean-Pierre Limosin
- *Love is The Devil*, de John Maybury
- *La Pomme*, de Samira Makhmalbaf
- *Teatro di guerra*, de Mario Martone
- *Daun di atas bantal*, de Garin Nugroho
- *Tueur à gages*, de Darejan Omirbaev
- *The Shoe*, de Laila Pakalnina
- *Un soir après la guerre*, de Rithy Panh
- *Divine*, d'Arturo Ripstein
- *Fleuve d'or*, de Paulo Rocha
- *Des places dans les villes*, d'Angela Schanelec
- *Bobby*, de Jeremy Thomas
- *The Impostors*, de Stanley Tucci
- *Les Mutants*, de Teresa Villaverde
- *Un 32 août sur terre*, de Denis Villeneuve
- *Kleine Teun*, d'Alex Van Warmerdam
- *Island, Alicia*, de Ken Yunome





Le succès du vétéran Compay Segundo agace les nouveaux musiciens cubains

La légende du « son » traditionnel à Paris, après Bourges et Amsterdam

LA HAVANE
de notre envoyé spécial

Rien ne va plus à La Havane. Dans le monde des musiciens, l'apparente solidarité s'est lézardée, un conflit de générations a surgi. Agacés de voir les vétérans du *son* traditionnel traités en héros depuis leur récent succès en Europe, les vedettes de la *timba* (nouveau terme employé à Cuba pour se démarquer de celui de *salsa*, imaginé par les latinos américains) font le gros dos.

Juan Formell, leader de Los Van Van, ambassadeur de la musique cubaine moderne depuis trente ans, et « Tosco », directeur musical de NG La Banda, groupe-phare des années 80, déclaraient récemment, à la radio et dans les colonnes du quotidien espagnol *El Pais*, ne pas comprendre pourquoi on fêtait ainsi des musiciens qui appartiennent au passé ; mieux, ils voyaient dans toute cette agitation une manipulation des Américains pour faire du tort à la musique cubaine actuelle, celle apparue après la révolution.

La source de leur amertume est claire. Jamais ils n'ont, eux, réussi à vendre autant de disques que ces anciens qui viennent aujourd'hui leur damer le pion. Récemment primé aux Grammy Awards, *Buena Vista Social Club* (World Circuit), réunissant des légendes de la musique cubaine autour du guitariste américain Ry Cooder, s'est par exemple écoulé à 500 000 exemplaires dans le monde.

Parmi les grandes figures présentes sur cet enregistrement : Compay Segundo, un papy aux allures de jeune homme, né en 1907, qui, lui, a vendu en trois semaines 15 000 exemplaires de son nouvel album, *Lo Mejor de la vida* (East West). Espiègle, malicieux, d'une stimulante compagnie, il est *« le dernier des Mohicans »*, dit-il, l'ultime représentant de la grande époque du *son*, musique rurale née à la fin du siècle dernier dans la province de l'Oriente, à l'est de Cuba.

GLOIRE PASSÉE RETROUVÉE

En novembre 1997, toujours gaillard et le sourire en coin, il a fêté ses quatre-vingt-dix ans sur la scène du Théâtre national de La Havane. Un gala organisé rien que pour lui, avec des invités de marque – tel Silvio Rodriguez, brillant poète de la *nueva trova* (la nouvelle chanson latino-américaine apparue à la fin des années 60) –, des fleurs, des caméras, des médias internationaux, des jeunes s'agitant devant la scène.

Tout cela était inimaginable il y a seulement un an. Jusqu'au début de l'année dernière, Compay Segundo se produisait encore dans le restaurant de l'Hôtel Kohly, à La Havane, jouant pour des touristes ignorant tout de sa gloire passée. Né Maximo Francisco Repilado Munoz, à Siboney, près de Santiago, le berceau du *son*, il acquiert le surnom qui le rendra célèbre en 1948. Cette année-là, après avoir joué pendant douze ans dans le groupe de Miguel Matamoros, gloire de la scène musicale cubaine de l'époque, il crée avec Lorenzo Hierrezuelo le duo Los Compadres (Les Compères), dans lequel il chante la deuxième voix, dite « segunda ».

Fils d'un conducteur de locomotive employé par la Compagnie des mines, il commence en fait à tisser sa légende dès 1934 à La Havane. D'abord au côté du chanteur Nico Saquito, puis avec le Cuarteto Hatuey, créé par Evelio Machin. Avec ce dernier, il part au Mexique, où il grave ses premiers 78-tours. A leur retour, tous deux enregistrent avec le trio Cuba. Ce sera le premier disque fait sur l'île.

« En ce temps-là, raconte Compay, *les percussions étaient encore un peu mal vues à Cuba. Les gens préféraient danser sur les valses, le* danzon *; il y avait des clubs pour Blancs et des clubs pour Noirs. »* Avant d'être admis dans les dancings de La Havane, le *son* fut longtemps jugé trop rustique, trop vulgaire, par la bourgeoisie locale.

Assis devant un verre de rhum, le cigare à portée de lèvres, dans sa maison de la calle Salud, en plein centre de la capitale cubaine, Compay Segundo évoque en vrac ses souvenirs, satisfait de voir aujourd'hui toute cette effervescence faite autour de lui.

Il retourne en France pour présenter son nouvel album, la suite d'*Anthologia*, copieux recueil élaboré à partir de son vaste répertoire (il revendique la composition *de plus de cent chansons*), la carte de visite avec laquelle il se présentait au public français en 1996. La France, jusqu'en octobre 1995, il n'y avait encore jamais mis les pieds. D'elle, il ne connaissait à peu près qu'Edith Piaf, découverte dans des films diffusés par la télévision cubaine. Depuis, il revient régulièrement dans l'Hexagone.


COURS LENQUETTE/RETNA

Du premier disque cubain au dernier succès : Compay Segundo.

Après son premier concert en Europe, au cours des rencontres « Flamenco y son cubano », à Séville en 1994, son succès en France l'a *consacré vedette internationale*, lui a redonné une légitimité dans son île. Où, par ricochet, les jeunes redécouvrent la musique traditionnelle. Dans la rue pailletée de soleil, les voisins s'amusent de voir la maison autant fréquentée depuis quelque temps.

Compay savoure sa nouvelle vie. Il est loin le temps où il était coiffeur, puis *tabaquero*, rouleur de cigares. Généreux et drôle, d'un maintien impeccable, défiant les injures du temps, Compay Segundo livre sans hésiter les secrets de sa joie de vivre (*« Le cigare, les fleurs, le rhum et les femmes »*). Les plus apparents du moins. Car, en fait, *« les clés du bonheur, elles sont cachées en chacun de nous »*.

Patrick Labesse

★ Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-8e. Mº Opéra ou Madeleine. 20 h 30, les 23 et 24. Tél. : 01-47-42-25-49. De 150 F à 200 F.

DÉPÊCHES

■ **FESTIVAL : la 14e édition des Francofolies**, à La Rochelle (Charente-Maritime) sera ouverte par Michel Sardou. Plus de 130 artistes vont s'y produire du 13 au 18 juillet. La techno fait son entrée au festival par le biais des *« meilleurs DJ francophones »* qui animeront une soirée techno au parc des expositions. Mardi 14 juillet, une soirée *« Fête nationale »* réunira sur la grande scène Axelle Red, Pascal Obispo, Native et Michel Delpech. En 1997, plus de 55 000 billets ont été vendus malgré une baisse de fréquentation d'environ 10 %.

■ **ROCK : le procureur de l'Etat de New York**, étonné de la vente en douze minutes de 13 000 billets pour un concert des Spice Girls prévu pour le 1er juillet au Madison Square Garden de New York a ouvert une enquête le 21 avril et fait saisir des documents comptables au Madison Square Garden et dans des agences de ventes de billets, pour déterminer si des acheteurs ont obtenu avec l'aide d'employés plus que les quatre tickets maximum autorisés, afin de les revendre au marché noir. L'enquête porte également sur la vente de billets pour des concerts de la Canadienne Céline Dion à New York et dans sa banlieue en août et septembre.

■ **ARCHITECTURE : les Entretiens de Vivienne prennent le relais des Rendez-vous de l'architecture.** La direction de l'architecture et du patrimoine inaugure ainsi un cycle de rencontres mensuelles avec des maîtres-d'œuvre, français ou étrangers, que leur pratique associe à l'élaboration de la ville et du paysage. Ces rencontres prennent le relais des Rendez-vous de l'architecture, organisés à l'automne 1997, à la Grande Halle de La Villette. Animé par Bertrand Lemoine, le premier débat réunira Paul Andreu, Marc Mimram et Santiago Calatrava, tous trois architectes et ingénieurs, jeudi 23 avril (18 h 30, Auditorium Colbert, 2, rue Vivienne, 75001 Paris).

« Sergan le Rom », opéra tsigane

LILLE
de notre correspondante

« Je suis Sergan le Rom et je porte en moi l'histoire du peuple tsigane, un peuple éparpillé à travers le monde, un peuple qui regarde mourir le voyage et qui meurt avec lui. Je suis Sergan, je vous salue tous et je vous dis : amusez-vous, dansez, chantez... »

Cela part comme un long fleuve paisible avec une grande économie de moyens. Juste la musique qui coule comme le Gange. Une quinzaine de musiciens, chanteurs autour d'un conteur, pour relater l'histoire de Sergan le « Rom », « homme » en langue tsigane. Une histoire commencée voilà mille ans en Inde, qui traverse différents pays d'Europe pour s'achever au grand rassemblement annuel des gens du voyage des Saintes-Maries-de-la-Mer. Un long périple porté par des musiques inspirées des différentes contrées parcourues.

L'histoire de Sergan et de son frère, c'est celle des Tsiganes de Hongrie, des Gitans venus d'Egypte ou d'Espagne, de ceux issus du royaume de Bohême, et des manouches d'Allemagne et de France. Faite de séparations et de retrouvailles, d'errance et de rencontres inoubliables avec d'autres peuples, d'autres cultures, d'autres voyageurs. Histoire aussi des persécutions dont fut victime ce peuple, des siècles d'esclavage en Roumanie à l'extermination systématique au camp de concentration de Terezin.

Conte musical, opéra tsigane, épopée historique et pédagogique, fresque tour à tour tragique ou riante, *Sergan le Rom*, spectacle créé par la Compagnie lilloise du Tire-Laine (dont Arnaud van Lancker, véritable cheville ouvrière du projet, signe ici la musique et son complice, Armel Richard, le récit et les textes des chansons) et mis en scène par David Conti, qui codirige depuis dix ans le Théâtre en Scène de Roubaix, est tout cela à la fois. Et même davantage.

Le pari de l'équipe est, en effet, *de provoquer des rencontres* entre Tsiganes et non-Tsiganes, de permettre une meilleure connaissance mutuelle en invitant les uns à la découverte d'un peuple qu'ils connaissent peu ou mal, en incitant les autres, à l'heure où leur culture est menacée par la sédentarisation, à se réapproprier une histoire qui est en train de se perdre.

Lanso (la chaîne), une association créée à l'initiative des gens du voyage du terrain de Villeneuve-d'Ascq, dans l'agglomération lilloise, a décidé de s'impliquer étroitement dans ce projet en participant à tout ce qui entoure le spectacle, notamment la rencontre et le dialogue avec le public. *« Il est très difficile de faire venir les sédentaires à nous, les gens ne viennent pas sur les terrains. Ce spectacle nous offre donc l'occasion formidable d'aller vers eux »*, explique simplement Gregorio Ruiz, le président de Lanso.

« Bien sûr, on ne fera pas tomber les clichés du jour au lendemain », reconnaît Arnaud van Lancker, qui rappelle les difficultés rencontrées lors du montage du projet : *« Ce fut un véritable parcours du combattant, on ne trouvait pas de producteur et aucune ville ne voulait nous accueillir... On dérangeait un peu, comme quand les Tsiganes débarquent quelque part avec leurs caravanes. »* Joué une première fois le 13 mars en plein cœur de l'ancien bassin minier du Pas-de-Calais, à Sallaumines, *Sergan le Rom* a réellement séduit son public. Et il a fait un triomphe à l'Aéronef de Lille les 7, 8 et 9 avril.

Nadia Lemaire

★ Le 13 mai au Bateau-Feu de Dunkerque. Du 13 au 20 juin au bois de Marœuil, près d'Arras, version plein air.

Kofi Annan recrute pour l'ONU à Hollywood

LOS ANGELES
correspondance

Si vous êtes un secrétaire général de l'ONU encore auréolé d'une victoire diplomatique qui a fait de vous une vedette internationale, si sur cette lancée, vous souhaitez redorer le blason d'une organisation parfois critiquée, pourquoi ne pas recruter à Hollywood ?

C'est exactement ce qu'est venu faire Kofi Annan, conscient que les stars – acteurs, musiciens ou athlètes – seraient des porte-parole de rêve pour l'Organisation des Nations unies en mal d'une bonne campagne de relations publiques. En visite à Los Angeles mardi 21 avril, Kofi Annan a commencé par promouvoir l'ancien champion de basket-ball Earvin « Magic » Johnson, *« messager de la paix de l'ONU »*, reconnaissant que la popularité de sa recrue auprès des jeunes était un atout majeur pour les efforts de l'ONU en matière d'éducation et de lutte contre la drogue.

Puis Jack Valenti, le représentant des studios, organisait une réception afin de présenter le secrétaire général à ses futurs « volontaires ». *« Ils ont une voix,* a expliqué Kofi Annan au *Monde, et je veux les inciter à l'utiliser pour défendre les valeurs de l'ONU. »*

Karl Malden, qui a apprécié l'intervention des Nations unies dans le pays de son père, la Yougoslavie, venait pour apprendre, tandis que Tony Curtis est prêt à se mettre au travail dès qu'on le lui demande. James Woods s'est inquiété que le regain d'énergie, formidable à ses yeux, insufflé par l'actuel secrétaire général ne prenne fin avec son mandat. Jacqueline Bisset, réticente à son arrivée, a fini par demander à Kofi Annan : *« Que pouvons-nous faire ? »*

COMMENCER PAR UN « ÇA SUFFIT ! »

Réponse : *« Travailler avec nous collectivement ou individuellement. Une intervention peut commencer par un individu qui dit : ça suffit ! »* Dans l'assistance, quelqu'un donne aussitôt un exemple d'intervention, fort applaudi : *« Nous sommes membres du club, mais nous ne payons pas notre dette, qu'est-que cela veut dire ? »* La dette américaine est décidément impopulaire à Hollywood car, de son côté, Jack Valenti a déclaré : *« Notre Congrès se conduit mal en ne réglant pas notre dette à l'ONU, et j'espère que cette situation va être rectifiée. »* Mais Kofi Annan a d'autres idées à vendre à Hollywood. Soulignant que son organisation n'a pas ce savoir-faire, il a suggéré aux producteurs de raconter les *« grandes histoires humaines »* des travailleurs de l'ONU. Il voit déjà un héros de cinéma dans la vie du secrétaire général Dag Hammarskjöld, tué dans un accident d'avion... Comme l'avaient fait Liv Ullmann ou Audrey Hepburn pour l'Unicef autrefois, Luciano Pavarotti, Enrico Macias, Linda Gray, Danny Glover représentent actuellement l'ONU, et seront rejoints par d'autres personnalités hollywoodiennes.

Un grand concert pop, télévisé dans le monde entier, est même prévu en décembre prochain pour fêter le 50e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. A quand le long métrage ?

Claudine Mulard

La cantine musicale des Dromesko

LA BARAQUE, cantine musicale. Square de Stalingrad (à côté du Théâtre de la Commune), Aubervilliers. Tél. : 01-48-34-67-67. Mº Aubervilliers-Pantin-Quatre-Chemins. Navette. Du mardi au samedi à 20 h 45, relâche du 1er au 4 mai. 60 F (consommations : 10 F). Durée : 4 heures et plus. Nombre de places limité. Jusqu'au 16 mai.

Selon le *Dictionnaire historique de la langue française* (Robert), le mot convivialité serait apparu en 1816 dans un récit de voyage en Angleterre, décalqué de l'anglais *conviviality*, soit *« goût des réunions et des festins »*. Mais c'est Ivan Illich qui, il y a vingt-cinq ans, fait du vocable le nom d'une théorie de nouveaux rapports sociaux, plus égaux, plus généreux, plus créateurs, avant que les publicitaires ne le fondent avec le surgelé. La Baraque ouverte par les Dromesko se tient en toute modestie entre *conviviality* et convivialité, qui propose le partage d'un festin de paroles et de musiques, en larges tablées conduites à se serrer les coudes devant l'illusion.

L'intitulé de baraque permet d'annoncer : *« Cantine musicale (vin, soupe, musique) »*, pour ne pas dire : « Cabaret, théâtre, chanson. » Parce qu'il fallait une vraie baraque, si ne voulaient pas mentir des artistes affligés d'un penchant irrésistible à la loyauté.

« Après la Volière, on a voulu éviter de se faire tirer vers l'usine, et replonger dans les choses de la vie », souligne Igor, fondateur, avec sa femme Lily, des Dromesko. Quelque temps au vert. Et aux premières *« fourmis dans les pneus »*, va pour la vie, repartir léger. La baraque serait un lieu de rencontres monté en vingt-quatre heures, qui saurait semer d'autres baraques au long des routes.

Si Igor et Lily devaient ne garder qu'un seul mot, ce serait celui de rencontre. Ils font leur pain des visiteurs de Prague ou de Munich qui sont entrés, sont restés et sont repartis. Ils ont la même émotion, la même attente, devant les rencontres d'un soir, comme lorsqu'ils ont vu Peter Brook sagement installé à côté du paysan qui amenait le foin aux bêtes. Quand Igor parle de *« brassage »*, on entend embrassade. Il dit son admiration pour celui qui est *« comme un garde-barrière, qui s'emmène très loin tout seul en regardant passer les trains »*. C'est ainsi : les Dromesko vous apportent le voyage à domicile, assorti de sons frais du jour, venus d'une campagne où les poules prennent encore leur temps avant de répondre au commandement de l'angélus.

La baraque est brute de bûcheronnage. Avec sa porte disjointe, son plancher geignard, ses cloisons grinçantes, elle fait renaître la forêt alentour, et l'évidence de sortilèges auxquels elle offre ses doubles fonds et ses tiroirs secrets.

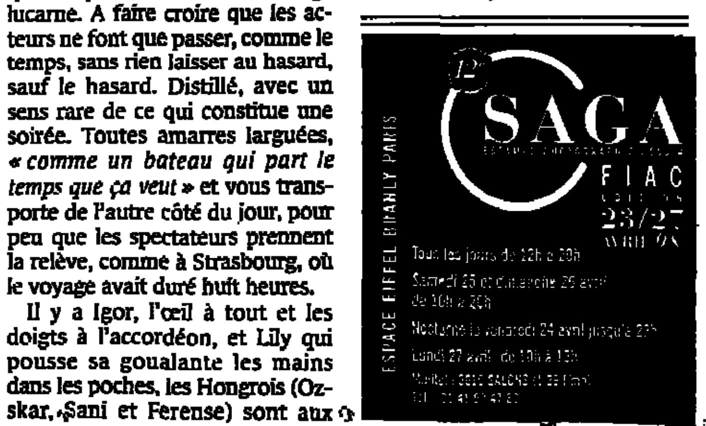
Elle a de vrais cintres, d'où peut dégringoler impromptu un homme, une machine ou un homme-machine. Pas une fenêtre qui n'aspire à son tour d'étrange lucarne. A faire croire que les acteurs ne font que passer, comme le temps, sans rien laisser au hasard, sauf le hasard. Distillé, avec un sens rare de ce qui constitue une soirée. Toutes amarres larguées, *« comme un bateau qui part le temps que ça veut »* et vous transporte de l'autre côté du jour, pour peu que les spectateurs prennent la relève, comme à Strasbourg, où le voyage avait duré huit heures.

Il y a Igor, l'œil à tout et les doigts à l'accordéon, et Lily qui pousse sa goualante les mains dans les poches, les Hongrois (Ozskar, Sani et Ferense) sont aux cordes, et les Tchèques (Peter et Matey, *alias* les Forman) aux ficelles ; Nathalie, Philippe et Emmanuel font lever les coudes tandis que le Géorgien (Amiran) tonne avant de faire pleuvoir.

Il y a des enfants qui se prennent pour des lapins, des chiens (très polis), des chats (qui refusent de dire bonjour), des poules (facilement indignées), un corbeau (salace), le marabout (humain) et ce qu'on veut bien imaginer de grouillement nocturne avec ses voitures de police, ses bouilleurs de cru clandestins, ses poètes devenus fous à force d'y croire. Il y a même un théâtre dans le théâtre, servi brûlant après la soupe, où d'un seul coup d'un seul, chacun peut imaginer sa propre marionnette.

Jean-Louis Perrier





Les rêves d'éternité et les cauchemars bibliques de l'étrange Hollandais « Giottino »

L'Institut néerlandais de Paris fait découvrir le très singulier Humbert de Superville (1770-1849)

Néerlandais, fasciné par l'Egypte et l'Italie, Humbert de Superville fut un esprit et un dessinateur étranges. Dès 1816, il choisit d'abandonner ses véritables prénoms et de faire usage de son sobriquet, Giottino, le petit Giotto. Pourquoi Giotto ? Parce qu'Humbert l'admira, l'étudia, l'intégra dans le système des beaux-arts qu'il consacra l'essentiel de sa vie à rassembler, puis à enseigner et à diffuser.

HUMBERT DE SUPERVILLE DESSINATEUR, Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris, VIIe. Mo Assemblée-Nationale. Tél. : 01-53-59-12-40. Du mercredi au dimanche de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 mai.

Il était une fois un artiste, de nationalité néerlandaise, d'origine suisse, de nom français, qui s'appelait Humbert de Superville. A sa naissance, à La Haye, en 1770, ses parents lui donnèrent deux prénoms, David et Pierre. Rien de très remarquable là-dedans. En 1816, le même Humbert de Superville choisit de les abandonner et de faire usage de son sobriquet, Giottino, le petit Giotto. Pourquoi Giotto ? Non point parce qu'il aurait songé à égaler le maître toscan, mais parce qu'Humbert l'admira, l'étudia, l'intégra dans le système des beaux-arts qu'il consacra l'essentiel de sa vie à rassembler, puis à enseigner et à diffuser de son mieux.

Sa biographie se sépare en deux parties, l'italienne et la hollandaise. L'italienne commence en 1788, quand Humbert part pour Rome, y suit des leçons d'anatomie et lit Dante. Il voyage plusieurs fois en Ombrie et en Toscane, où il se prend de passion pour les primitifs, qu'il copie sur place, à Assise, à Florence, à Pise, à Sienne, ajoutant ces références, alors peu à la mode, à celles, plus traditionnelles, qu'il assimile à Rome. Par ardeur révolutionnaire, il participe aux cérémonies qui marquent l'instauration d'une République à Rome et, en 1799, s'en va faire la guerre aux troupes du roi de Naples, qui le blessent, l'emprisonnent, avant de le libérer. En 1801, il retourne aux Pays-Bas. Fin de la moitié aventureuse de son existence.

Dans son pays natal, il enseigne le dessin et l'architecture à Rotterdam, puis à l'académie de Leyde à partir de 1812. Il s'y marie, y est honoré de divers titres et fonctions officielles. Surtout, il y publie en 1827 son *Essai sur les signes inconditionnels dans l'art*. Publication modeste : à compte d'auteur et à trente exemplaires. Publication lourde de conséquences : une partie de la théorie qu'y avance Humbert est reprise plus tard dans un ouvrage pédagogique français, la *Grammaire des arts du dessin* de Charles Blanc. Par ce truchement, à titre posthume – il meurt en 1849 –, Humbert est ainsi devenu l'une des sources de Gauguin, qui lui emprunte le schéma de composition d'une allégorie, et de Seurat. Ces détails suffiraient à établir l'importance de l'exposition actuelle, la première en France qui se consacre à ce passionnant extravagant. Car Humbert, si habile dessinateur soit-il, est avant tout un esprit curieux, un amateur de recherches et de systèmes. Comme l'indique le titre de son opuscule, il s'est convaincu qu'il existe des invariants du trait, des formes, des proportions et que ces constantes, pour peu que l'on en connaisse le sens, peuvent s'organiser en une grammaire plastique. Celle-ci déterminerait la valeur expressive des éléments visuels. Elle enseignerait donc comment indiquer avec justesse et efficacité le mouvement, la force, la méditation, l'ordre, le désordre, des sentiments, des notions, des abstractions. Un peu moins d'un siècle plus tard, Kandinsky, quand il écrit *Du spirituel dans l'art*, manifeste une conviction comparable : il y aurait des lois éternelles de la peinture dont la connaissance serait indispensable à l'artiste.

AGAÇANTE DEXTÉRITÉ

Humbert, pour isoler ces principes, use de l'expérience et de la comparaison. Il observe les œuvres du passé, les copie, s'efforce de les réduire à leur essence et d'en déduire des similitudes probantes. La plupart de ses dessins relèvent donc d'une activité d'analyse. Humbert, ayant le souci de l'exhaustivité, travaille d'après la sculpture égyptienne – sa préférée –, les peintures pompéiennes, les vases grecs, les marbres antiques, l'architecture ancienne et renaissante, les fresques de Gozzoli et celles d'Orcagna, d'après Michel-Ange et d'après Rubens. Sa virtuosité lui permet de passer d'un style à l'autre, d'une référence à une autre sans la moindre peine. Il pastiche comme il respire, avec une dextérité agaçante. A partir de ces travaux et des conclusions qu'il en tire, il conçoit des formules de synthèse, les trois expressions fondamentales du visage, la gestuelle des passions humaines, la décomposition de la couleur en cercles chromatiques.

Il ne lui reste plus ensuite qu'à mettre en pratique ses découvertes. Il rêve alors d'un grand style sublime, capable de peindre les sujets apocalyptiques qui l'obsèdent. Il songe à figurer une *Grande catastrophe*, le *Déluge*, la fin des civilisations – ce en quoi il tient du pathos du romantisme cataclysmique à la Blake ou à la Martin. De ces cauchemars bibliques ne demeurent que des esquisses, dont la grandiloquence n'est pas absente. Du moins témoignent-elles du goût du bizarre qui n'a cessé de posséder Giottino Humbert.

Philippe Dagen

Une impressionnante réunion de peintres italiens de la Renaissance

PRIMITIFS ITALIENS, galerie Sarti, 137, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Tél. : 01-42-89-33-66. Du mardi au samedi, de 10 à 13 heures et de 14 à 19 heures. Jusqu'au 4 juillet. Catalogue, 218 p., 300 F.

Prévoyez trois bonnes heures. Faites-vous accompagner par Claire ou Giovanni Sarti, les maîtres des lieux. Et laissez-les vous raconter ces trente-trois panneaux primitifs italiens, peints entre 1310 et 1500. Le plus ancien est contemporain de Cimabue, le plus récent de Botticelli. La plupart sont inédits, et repartiront bientôt pour une pinacothèque lointaine ou une collection privée. Les Sarti, autrefois Londoniens, et désormais installés à Paris, font de cette exposition rare un véritable cadeau. Cela se mérite : tout le monde n'est pas familier des techniques du « verdaccio » ou des subtilités du « bol d'Arménie ». Mais avec un peu de patience, et en se référant au besoin au catalogue, remarquable publication de la part d'une galerie privée, il faudrait être une buse pour ne pas sentir naître une nouvelle passion.

D'abord parce que ces panneaux peints sont émouvants, à la fois très anciens et très frais, restaurés avec intelligence. Ensuite, parce que les identifier s'apparente à un jeu de piste. Il y a toute l'énigme de l'interprétation iconographique ; puis le plaisir des attributions. Un peu vain, quand il s'exerce au niveau académique ou muséal, il devient primordial pour un marchand d'art. Ses recherches, qui démontreront que le *Portrait de jeune homme* est dû à la main du Pérugin, plutôt qu'à celle de Francesco Botticini, feront toute la différence entre le prix qu'il a payé et celui auquel il peut espérer le vendre. Chez les Sarti, cela se double d'une passion, et d'une grande réserve. Même s'ils sont persuadés que tel ou tel tableau peut être attribué à un grand nom, ils n'en feront état que lorsque leur conviction aura été ratifiée par les mandarins de la profession. Une prudente modestie qui ne les empêche pas d'être fiers de certains panneaux.

Ainsi cette crucifixion de Franceso di Vannuccio, qui vécut à Sienne dans la seconde moitié du *trecento*, et dont subsistent bien peu de travaux ; ou cette résurrection de Giovanni di Paolo di Grazia. Et la *Vierge à l'enfant* de Filippo Lippi, chapelain du couvent Santa Margherita à Prato, où il viola une nonne dont il eut un fils, Filippino, qui poursuivit les fresques entamées par Masaccio à la chapelle Brancacci de Florence.

Tout aussi impressionnants, une *Flagellation du Christ*, attribuée à Andrea de Castagno, et l'un des quarante-sept panneaux connus du « maître d'Apollon et Daphné », qui date des premières années du XVIe siècle. Il faut un certain temps avant de réaliser qu'il ne s'agit pas d'un musée, mais d'une galerie, et que les trésors qui s'y trouvent sont à vendre, entre 350 000 francs et 7 millions de francs, environ. Le prix de la Renaissance.

Harry Bellet

La lumière et l'ombre de Paolo Fresu, trompettiste

PAOLO FRESU QUARTET, au Duc des Lombards, vendredi 17 avril. 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. Prochain concert le 23, 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 120 F.

Paris s'est pris de passion pour le trompettiste Paolo Fresu. Il remplit, depuis le 17 avril, le Duc des Lombards, et pourrait aisément rempiler pour huit jours supplémentaires. Le club laisse passer les vibrations qui annoncent les grands soirs. Public ni jeune ni vieux – filles et garçons équilibrés –, venu pour la musique, attentif, applaudissant aux bons moments. Les musiciens de jazz aiment jouer ici ; ils y reviennent pour ce que leur donne le lieu, une manière d'accompagner la musique, de lui donner des ailes.

Fresu est au Duc des Lombards avec son quartette, formé il y a trois ans. Le trompettiste aime que les formations dont il a la direction avancent dans le temps. On lui connait depuis longtemps un duo avec le contrebassiste Furio di Castri, un quintette monté dans les années 80 avec Tino Traccana, Roberto Cipelli, Attilo Zanchi et Ettore Fioravanati. Ce quartette nouveau s'est façonné lentement. Un pied dans les classiques des années 50, un pied dans la première période électrique de Miles Davis. A ces pôles, on peut ajouter les frissons à fleur de peau de Chet Baker, les sonorités acoustico-électriques de Weather Report avant la course de vitesse du jazz-rock.

Paolo Fresu s'est installé au centre de la scène, assis, les yeux clos, dans la musique. Trompette bouchée, son voilé, fragile et puissant à la fois ; au bugle aussi, plus rond et enveloppant. Le quartette, après un *Everything Happens to Me* pour se trouver, enchaîne ses compositions sans pauses, va et vient entre ballade aérée et groove très fluide et dansant. Le guitariste Nguyên Lê crée des sons entrelacés avec ceux de la trompette. Elle-même va chercher, par le recours à l'électronique – échos, réverbération –, la lumière et l'ombre. Le beau jeune homme romantique dont l'image avait été accolée un peu vite à celle, clichée, des caves des années 50, vit et joue avec les possibilités de la musique d'aujourd'hui.

UN UNIVERS RICHE ET SENSUEL

La rythmique figure dans le peloton de tête des grandes références en Europe. Roberto Gatto, à la batterie, a le balai souple et inventif, la baguette précise ; il utilise toutes les possibilités d'une simple cymbale pour relancer, anticiper, pousser la musique. A la contrebasse, Furio di Castri a des gestes à rêver. La main gauche, sur le manche, pince les cordes apparemment sans effort. De la droite, les attaques des notes en *walk* se fondent en une longue échappée. C'est raffiné et énergique.

Et par endroits reviennent des éléments des racines de Fresu, Sarde d'origine, qui vit toujours à Berdiccha, trois mille habitants, là où il a appris dans la *banda* du village – fanfare qui participe à tous les événements du quotidien – la musique. Alors, un air d'opéra, un air de cinéma, une mélodie méditerranéenne se faufilent, imperceptibles, ouvrant un peu plus cet univers riche et sensuel.

Sylvain Siclier

★ **Paolo Fresu Quartet « Angel » 1 CD RCA-Victor/BMG.**

SORTIR

PARIS

Des images pour l'Algérie
Cette manifestation propose, au sens littéral, des images de l'intérieur, car elles sont nées dans les yeux de cinéastes qui font corps avec ce pays.
Outre les films de cinéastes algériens, de fiction ou de documentaire, dont certains sont inédits en France, trois débats seront organisés. Le premier, autour du thème « Les sources de la violence », aura lieu le 23 avril à 22 h 30 à l'issue de la projection de *L'Algérie dévoilée*, d'Ali Akika, et du *Charbonnier* de Mohamed Bouamari (à 20 h 15).
Studio des Ursulines, 10, rue des Ursulines, Paris 5e. RER Luxembourg. Du 23 au 28 avril, séances à 20 h 15. Tél. : 01-44-89-99-99 et 01-43-26-97-08.

Rencontres internationales art cinéma-vidéo-ordinateur
Sur le thème « Pour une écologie des médias », ces troisièmes Rencontres rassemblent cent artistes et théoriciens d'une vingtaine de pays d'Europe, d'Amérique du Nord, du Japon et d'Australie. A travers quarante programmes (projections, débats, tables rondes), des passerelles seront créées entre les médias utilisés par les artistes : le film, la vidéo et les images numériques, mais aussi les médias interactifs (CD-ROM, réseaux, réalité virtuelle) ou synesthésiques (musique/lumière, danse/lumière, peinture/lumière) ou encore la projection (cinéma élargi, projection dans des sites urbains et naturels).
Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris 17e. Mo Place-Clichy. Jusqu'au 28 avril. Tél. : 01-53-42-40-20.

Jan Garbarek Quartet
Si, sur disque, Jan Garbarek ne surprend plus depuis longtemps avec ses envolées planantes, le concert est souvent le lieu où l'ancien compagnon de Keith Jarrett retrouve une énergie et un sens du jeu collectif qui s'expriment d'autant mieux que la formation du saxophoniste norvégien est inamovible depuis plusieurs années (Rainer Bruninghaus aux claviers, Eberhard Weber à la contrebasse et Marilyn Mazur aux percussions).
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. Les 23 et 24, 20 heures. Tél. : 01-49-25-81-75. 180 F.

RÉGION PARISIENNE

Massimo Schuster et Roman Paska
Le Théâtre 71 consacre deux semaines au théâtre d'objets et à la manipulation. Du 23 au 29 avril, Massimo Schuster, grand marionnettiste, met en scène et interprète *Les Trois Mousquetaires*, d'après Alexandre Dumas, un one-man-show où il prête vie à une centaine de figurines, et tient à la fois le rôle de bateleur et de narrateur. Par ailleurs, du 13 au 15 mai, Roman Paska, marionnettiste et metteur en scène américain, présentera, en avant-première du festival de Stockholm et de New York, sa pièce *Dieu ! (God Mother Radio)*, d'après *Le Massacre à Paris* de Christopher Marlowe, une chronique ironique et poétique sur les intolérances religieuses, interprétée par Massimo Schuster.
Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre, 92 Malakoff. Mo Malakoff-Plateau-de-Vanves. Tél. : 01-46-55-43-45. De 65 F à 120 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Bolche Vita
d'Ibolya Fekete (Hongrie, 1 h 37), avec Yuri Fomichev, Alexei Serebriakov.
Bruits d'amour
de Jacques Otmezguine (France, 1 h 30), avec Nadine Spinoza, Elisa Servier, Jean-Pierre Lorit.
Cavafy
d'Iannis Smaragdis (Grèce, 1 h 25), avec Dimitris Katalifos, Vassilis Diamandopoulos.
Déja mort (*)
d'Olivier Dahan (France, 1 h 48), avec Romain Duris, Benoît Magimel, Zoé Félix.
Hammam
de Ferzan Ozpetek (Italie-Grèce-Espagne, 1 h 34), avec Alessandro Gassman, Francesca d'Alora, Carlo Cecchi.
L'Idéaliste
de Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 2 h 15), avec Matt Damon, Claire Danes, Danny DeVito, Jon Voight.
Jazz'34
de Robert Altman (Etats-Unis, 1 h 12), avec Harry Belafonte, Geri Allen, Don Byron, James Carter, Ron Carter.
Jeanne et le garçon formidable
d'Olivier Ducastel et Jacques Martineau (France, 1 h 38), avec Virginie Ledoyen, Mathieu Demy, Jacques Bonnaffé.
Serial Lover
de James Huth (France, 1 h 25), avec Michèle Laroque, Albert Dupontel.
The Big Lebowski
de Joel Coen (Etats-Unis, 1 h 57), avec Jeff Bridges, John Goodman, Julianne Moore.
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

Yolanda et le voleur
de Vincente Minnelli, avec Fred Astaire, Lucile Bremer.
Américain, 1945, copie neuve (1 h 48).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60) ; Mac-Mahon, 17e (01-43-80-24-81).

VERNISSAGES

Made in Vietnam
Galerie Area, 10, rue de Picardie, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-72-68-66. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 15 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Du 23 avril au 7 juin.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Les Juifves
Lecture par la troupe de l'Illustre théâtre de l'oeuvre de Robert Garnier (1544-1590), *Les Juifves*, première des grandes tragédies en langue française, inspirée par les *Livres des rois* et les *Antiquités judaïques* de Flavius Josèphe, mise en scène par Jean-Marie Villégier.
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1er. Le 23, à 20 h 30. Tél. : 01-40-20-84-00. 50 F et 80 F.
Orchestre national de France
Strauss : *Don Quichotte*. Chen : *Reflet d'un temps disparu*, création. Yo-Yo Ma (violoncelle), Charles Dutoit (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Le 23, à 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 190 F.
Danses au Tipi
Portugal : *Peut-être elle pourrait danser d'abord et penser ensuite*, solo de Vera Mantero.
Tipi, Piazza du Centre Georges-Pompidou, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-13-15. Le 23, à 19 h 30. 50 F.
Tanztheater Wuppertal
Pina Bausch : *Le Laveur de vitres.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. Le 23, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 140 à 190 F.
Compagnie One Step
Elsa Wolliaston : *Réveil.*
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. Mo Cité-Universitaire. Le 23, à 21 heures. Tél. : 01-45-89-38-69. 110 F.
Serge Hureau
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mo Place-de-Clichy. Le 23, à 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. 110 F.
Art Mengo, Bénabar & Associés
Disney-village (Disneyland-Paris), 77 Chessy. Le 23, à 20 h 30. Tél. : 01-60-45-72-10. Entrée libre.
Perla Negra
Le Balajo, 9, rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. Le 23, à 23 heures. Tél. : 01-47-00-07-87. 100 F.
Mama Keïta
Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. Le 23, à 20 h 30. Tél. : 01-43-57-24-24.
Quartet Bruttmann
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. Le 23, à 20 heures. Tél. : 01-47-00-57-59. De 90 F à 110 F.

RÉSERVATIONS

Un ennemi du peuple
de Henrik Ibsen, mise en scène Claude Stratz.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Du 6 mai au 6 juin. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F.
Sonny Rollins
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Le 29 avril, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. 345 F et 435 F.
Alpha
Elysée Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. Le 6 mai, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-45-45. 110 F.
Pat Metheny
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Mo Opéra. Les 13 et 14 mai, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 192 à 247 F.

DERNIERS JOURS

25 avril :
Lettres d'Algérie
mise en scène de Baki Boumaza.
Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon. À 18 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. 40 F.
26 avril :
Le Yémen, au pays de la reine de Saba
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Jussieu. Tél. : 01-40-51-38-38. De 10 heures à 19 heures. Nocturne jeudi jusqu'à 21 heures. 45 F.
Le Triomphe de l'amour
de Marivaux, mise en scène de Roger Planchon.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon. Du jeudi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 170 F.

DISPARITIONS

Constantin Caramanlis

L'artisan du retour à la démocratie en Grèce et de l'adhésion de celle-ci à la CEE

L'ANCIEN chef de l'Etat grec Constantin Caramanlis est mort dans la nuit dU mercredi 22 au jeudi 23 avril, d'un arrêt cardiaque, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Elu douze fois député, ministre pendant huit ans, premier ministre pendant quatorze ans et deux fois président de la République, après le retour de la démocratie auquel il apporta une contribution essentielle, Constantin Caramanlis a dominé la vie politique de son pays pendant cinquante ans.

Grand et droit, fier et solitaire, Constantin Caramanlis était le fils d'un instituteur d'origine paysanne et l'aîné d'une famille de sept enfants. Né le 8 mars 1907, dans le petit village de Proti près de Serres, dans une Macédoine qui subit encore le joug ottoman, il grandit dans un climat de guerre, de résistance contre le Turc ou le Bulgare. Il commence à Serres ses études secondaires, qu'il achève à Athènes, avant d'entrer à la faculté de droit. En 1931, il ouvre un cabinet d'avocat à Serres.

Membre du Parti populiste (conservateur), Caramanlis est élu député en 1935. Le coup d'Etat de Ioannis Metaxas, en 1936, le renvoie à son étude de Serres. Il se replie à Athènes en 1941 alors que la Macédoine est occupée par les Bulgares. Il rejoindra ensuite les forces grecques en exil au Moyen-Orient et en Egypte. Il revient à Athènes en 1944 et retrouve, en mars 1946, son siège de député de Serres alors que la guerre civile entre communistes et gouvernementaux va déchirer le pays pendant trois ans. Il est nommé, en janvier 1947, ministre du travail. Il occupera ensuite les portefeuilles des transports publics puis de l'Assistance publique, de la défense nationale. Sa réussite et la mort du maréchal Papagos, chef du gouvernement, poussent le roi Paul à le nommer, en octobre 1955, premier ministre. Il dirige le pays pendant huit ans, mettant un terme à l'instabilité politique. Il fonde en 1956 l'Union nationale radicale (ERE), qui dominera la Grèce pendant toute cette période.

Les séquelles de la guerre civile sont toujours présentes. La gauche, laminée par la débâcle communiste de 1949, s'est relevée et accuse Caramanlis d'avoir faussé les élections d'octobre 1961. L'assassinat du député de l'EDA (Gauche démocratique) Grigoris Lambrakis (l'« affaire Z » portée à l'écran par Costa Gavras), à Salonique, en mai 1963, par des éléments liés à des cercles paramilitaires porte un coup sévère à l'image de Caramanlis. Amer, il a rejeté les accusations, les imputant au *« déchaînement des passions »* politiques et à la *« falsification de l'Histoire »*.

TRAVERSÉE DU DÉSERT

Le retour en force de la gauche tend les relations de Caramanlis avec le Palais. Après des démêlés avec la reine Frederika, qui exerçait une grande influence auprès du roi, Caramanlis démissionne le 11 juin 1963. Cinq mois plus tard, l'Union du centre, de Georges Papandréou, remporte les élections. Il estime alors qu'on a *« rendu impossibles les conditions nécessaires préalables pour réaliser ce qui doit être fait pour le pays »*. Il décide, le 9 décembre 1963, de quitter la Grèce *« au lieu de composer avec sa conscience »*. Il s'exile volontairement à Paris, car il y a *« des amis et aussi parce que, comme tous les Grecs, il se sent très proche de la France »*.

La traversée du désert dure dix ans, sept mois et quinze jours. La Grèce a sombré dans les troubles qui déboucheront sur le putsch militaire du 21 avril 1967. Les « colonels » resteront au pouvoir jusqu'au désastre de Chypre, occupée par les troupes turques au cours de l'été 1974. A Paris, Caramanlis a changé. Il devient l'homme du recours que les généraux d'Athènes appellent pour sortir de l'impasse. C'est le retour triomphal le 24 juillet 1974. Arrivé en pleine nuit à bord d'un avion affrété spécialement par le président Valéry Giscard d'Estaing, Caramanlis déclare : *« Il y a dans la vie des nations des désastres qui peuvent devenir le point de départ d'une renaissance nationale. »*

Il prend aussitôt la tête d'un gouvernement d'union nationale et rétablit la démocratie en moins d'un an. En quelques mois, il légalise le Parti communiste, souligne l'indépendance de son pays en se retirant de l'OTAN (jusqu'en 1980) en raison de l'invasion de Chypre par les Turcs, pour laquelle les alliés n'ont pas bronché. Il règle, en décembre 1974, la question du régime par référendum où près de 70 % des Grecs se prononcent pour la République contre la monarchie, fermant ainsi *« une blessure qui déchirait la Grèce depuis soixante ans »*. En juin 1975, il fait adopter une nouvelle Constitution. Tout est accompli sans heurt, l'armée rentre dans les casernes. On compare alors, en Grèce, Caramanlis à de Gaulle.

Il fonde la Nouvelle Démocratie, qui remporte les élections générales de 1974 et de 1977. Il demande, le 12 juin 1975, l'adhésion de la Grèce à la Communauté économique européenne *« pour échapper à la fatalité des interventions étrangères »* et assurer *« la stabilité des institutions démocratiques »*. La Grèce deviendra le dixième membre de la Communauté le 1er janvier 1981. Ayant le sentiment d'avoir assuré le rétablissement de son pays et de l'avoir placé sur les rails de la démocratie, il quitte la tête du gouvernement et se fait élire président de la République, le 6 mai 1980. Partisan de l'alternance, il permet le passage sans problème du pouvoir aux socialistes du Pasok, d'Andréas Papandréou, le 18 octobre 1981. Pendant cinq ans, ses relations avec le bouillant leader socialiste seront exemplaires. Pourtant, le Pasok refuse au dernier moment de le soutenir pour un deuxième mandat en mars 1985.

UN « IMMENSE ASILE DE FOUS »

Aigri, il se retire de nouveau de la vie politique. Il s'enferme dans le silence de sa résidence de Politia, au nord d'Athènes, et refuse dès lors de *« contribuer à la perspective des évolutions qui se dessinent »*. En 1989, alors que le pays se débat dans le vaste scandale politico-financier provoqué par le banquier-escroc Georges Koskotas qui amènera la chute des socialistes, Caramanlis compare la Grèce à un *« immense asile de fous »*.

Après la victoire de la Nouvelle Démocratie aux élections du 8 avril 1990, il accepte la proposition de Constantin Mitsotakis, le nouveau chef de la droite, de se présenter à l'élection présidentielle, pour redorer le blason de son pays ébranlé par le scandale, et qui traverse une grave crise économique. Il est élu pour cinq ans, le 4 mai 1990, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Il ne cessera dès lors d'exhorter ses compatriotes, *« inaptes à l'effort collectif »* et *« plus attachés à l'individu qu'au citoyen »*, à l'unité et à refuser les querelles intestines pour le bien du développement de la Grèce. Il se montrera, à ce propos, opposé à la comparution d'Andréas Papandréou devant une cour spéciale pour son rôle dans le scandale Koskotas, ce qui, selon lui, aurait porté ombrage à l'image de la Grèce à l'extérieur et envenimé les divisions intestines.

Didier Kunz

Eduardo Magalhaes

Un leader de la majorité gouvernementale au Brésil

VEDETTE précoce de la scène politique brésilienne, leader du bloc gouvernemental à la Chambre fédérale, dont il avait assumé la présidence jusqu'en juin 1997, le député Luis Eduardo Magalhaes est mort, mardi 21 avril, dans une clinique de Brasilia au cours d'une opération cardiaque consécutive à un infarctus. Il était âgé de quarante-trois ans.

Le président Fernando Henrique Cardoso a écourté le voyage officiel qu'il effectuait en Espagne afin de gagner précipitamment Salvador de Bahia, où les obsèques du député se sont déroulées le lendemain. Après la disparition de Sergio Motta, ministre des communications et l'un de ses conseillers les plus influents (*Le Monde* du 22 avril), le chef de l'Etat se voit privé, en moins de quarante-huit heures, d'une autre pièce majeure de sa coalition politique, au moment où il s'apprête à mener campagne pour sa réélection, lors du scrutin d'octobre.

Né le 16 mars 1955 à Salvador de Bahia, Luis Eduardo Magalhaes est entré en politique en 1979 après avoir achevé des études de droit. Dans le sillage de son père et mentor, Antonio Carlos Magalhaes, actuel président du Sénat et cacique politique omnipotent de l'Etat de Bahia, il fait ses premières armes au sein de l'Arena, le parti qui soutient la dictature militaire (1964-1985).

Après le rétablissement de la démocratie, il adhère, toujours dans l'ombre du père, au Parti du front libéral (PFL), l'une des grandes formations de la droite brésilienne post-régime militaire, indéfectible allié de tous les présidents qui se sont succédé au pouvoir au cours des treize dernières années.

Elu pour la première fois député fédéral en 1987, Magalhaes fils commence à jouer un rôle de premier plan au Congrès à la suite de l'alliance électorale conclue, en 1994, entre le PFL et le PSDB (Parti social-démocrate brésilien, du président Cardoso). Négociateur patient et habile, à l'inverse de son père, qui ne lésine pas sur les phrases assassines et les coups de poing sur la table, Luis Eduardo Magalhaes affiche un indéniable talent de conciliateur à l'heure de resserrer les rangs d'une majorité gouvernementale extrêmement volatile. Il monte notamment en première ligne pour défendre – avec succès – l'amendement constitutionnel autorisant la réélection du président ou le vote de réforme de la Sécurité sociale et de l'administration fédérale.

Certain de conquérir, en octobre, le poste de gouverneur de l'Etat de Bahia – un fief familial –, Luis Eduardo Magalhaes était déjà considéré comme le meilleur candidat de la droite à l'élection présidentielle de l'an 2002.

Jean-Jacques Sévilla

■ **MARCELLE HERTZOG-CACHIN**, fille de l'ancien dirigeant du Parti communiste français Marcel Cachin, est morte lundi 20 avril à l'âge de quatre-vingt-six ans. Née le 17 octobre 1911 à Paimpol (Côtes-d'Armor), elle milita aux Jeunesses communistes de 1929 à 1931, année de son adhésion au PCF, dont elle resta militante jusqu'en 1982. Etudiante en médecine, elle soutint sa thèse en 1939 puis, après l'Occupation, fut médecin généraliste et pédiatre jusqu'en 1975. Conseillère municipale de Suresnes de 1945 à 1951, elle fut députée de la Seine de 1946 à 1951. Réputée pour sa gentillesse et son ouverture d'esprit, elle avait publié, en 1980, un livre sur la vie de son père.

AU CARNET DU « MONDE »

Mariages

– Moncourt 1996...
De Moncourt à Paris...
C'est à Moncourt que

Mijo EPITALBRA-SCHNEBELEN et Alain SAUVESTRE

se marient le 25 avril 1998.

Les familles Epitalbra, Schnebelen, Sauvestre.

1, rue Henri-Murger,
75019 Paris.

Décès

– Grenoble.

M. et Mme Daniel Aberdam
et leurs enfants
ont la douleur de faire part du décès de

M. Félix Philippe ABERDAM,

survenu dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Jean-Pierre DREYFUSS,
médecin psychiatre,

survenu le 20 avril 1998, à l'âge de soixante-deux ans.

4, rue d'Oslo,
67000 Strasbourg.

– M. Charles Ducornet,
son époux,
Fabienne Ducornet,
Chantal et Jacques Roussy
et leurs enfants,
Marc et Suzanne Ducornet
et leurs enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Charles DUCORNET,
née Janine DUSAUSOY,

survenu le 21 avril 1998.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 24 avril, à 15 heures, en l'église de Saint-Denis-le-Ferment (Eure).

– Jean Malaurie, directeur de la collection « Terre humaine »,
Et les Editions Plon
annoncent avec beaucoup de tristesse que le grand écrivain hongrois, la paysanne

Margit GARI,

est mort à Mezökövesd, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, après beaucoup de souffrances, le 19 mars 1998.

Personne ne peut oublier son grand livre de ferveur chrétienne et hongroise, *Le Vinaigre et le Fiel. La vie d'une paysanne hongroise*, dont la seule édition est jusqu'alors l'édition française (1983).

– Jean-Yves Helmer, délégué général pour l'armement,
Et tous les personnels de la DGA
ont la tristesse de faire part du décès de

Michel JAVELOT,
ingénieur général hors classe de l'armement,
ancien directeur des centres d'expertise et d'essais à la DGA,

survenu le 21 avril 1998.

– Mme Tanguy Kenec'hdu,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Les familles Kenec'hdu, Arnal et Chouinard,
font part du rappel à Dieu de

M. Tanguy KENEC'HDU,

le 21 avril 1998, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Parkizel,
35350 Saint-Coulomb.

– Le département de philosophie de l'université Paris-VIII
exprime sa profonde douleur à l'annonce de la mort de

Jean-François LYOTARD,

et toute sa gratitude à l'égard de celui qui, de 1972 à 1988, a apporté une contribution exceptionnelle à sa vie et à son rayonnement.

Il invite tous ceux qui l'ont connu à partager la peine de tous ses amis.

– Le président de l'université Paris-VIII,
Les vice-présidents des conseils de l'université,
L'UFR arts, philosophie, esthétique,
Le département de philosophie,
Le département de cinéma,
Les personnels enseignants,
Les personnels administratifs,
Ses étudiants et amis,
expriment leur profonde émotion devant la disparition de

Jean-François LYOTARD,
professeur émérite des universités,
professeur en philosophie
à l'université Paris-VIII,
écrivain.

Sa pensée inventive, son enseignement rigoureux, son engagement résolu et sa personnalité attachante habitent leur mémoire.

Ils s'associent à la peine de tous ses proches.

(*Le Monde* du 22 avril.)

– La famille Manzon
a la douleur de faire part du décès de

M. Serge MANZON,

survenu le 15 avril 1998, à l'âge de soixante-huit ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le mercredi 22 avril, à Paris-4e, suivie de l'inhumation au cimetière Notre-Dame de Versailles (Yvelines).

– Alain, Evelyne et Aurélien Minard,
Claude, Bernard et Guillaume Antoine,
Danièle Minard,
Bruno Minard,
ont la douleur de faire part du décès de

Armand MINARD,

survenu le 17 avril 1998, à quatre-vingt-onze ans.

« J'ai prêt le denier
Pour payer la jonque.
M'arde, m'arde donque
Le soleil dernier ! »
Audiberti.

L'inhumation a eu lieu, dans l'intimité familiale, le mercredi 22 avril, au cimetière Montmartre.

– M. Jean-Louis Treps
et ses enfants,
M. et Mme Bernard Treps,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Yves Treps
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jacqueline TREPS,
née LABORDE,

survenu le 21 avril 1998, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Une bénédiction est donnée le jeudi 23 avril, à 14 heures, à l'amphithéâtre de l'hôpital Emile-Roux, à Limeil-Brévannes (Val-de-Marne).

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 25 avril, à 14 h 30, en l'église d'Urt (Pyrénées-Atlantiques).

Elle rejoint dans la paix du Seigneur son époux, le

docteur Pierre TREPS.

Condoléances

– La Maison de l'Amérique latine, vivement émue par la disparition du

professeur Charles MINGUET,
grand américaniste,

partage la peine de sa famille et de ses amis.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans, le 24 avril 1988,

Georges BURDEAU

nous quittait.

Ceux qui l'ont connu et aimé auront une pensée pour lui.

– Athènes. Gif-sur-Yvette.

« Maintenant que le port est atteint,
je repense au voyage,
aux jours d'accalmie,
aux jours de tempête,
aux jours de vent favorable.
Le beau voyage que cela a été ! »

Angelos KALOGEROPOULOS

a vécu quarante-huit ans.

Il est décédé le 19 avril 1996.

Sa famille et ses amis.

– Le 23 avril 1996 mourait

Marie-Ange MONCHABLON.

Comment l'oublier ?

Conférences

Conférences de l'Etoile :
La genèse du christianisme
Quatre mercredis à 20 h 30
au temple protestant de l'Etoile,
54, avenue de la Grande-Armée,
75017 Paris,
avec des universitaires et des intervenants du cycle TV « Corpus Christi ».

- Jésus et les judaïsmes de son temps, le 6 mai :
  C. Perrot et P. Geoltrain.
- Jésus et Jean-Baptiste, le 13 mai :
  P. Geoltrain et C. Tassin.
- Jésus et Qumran, le 27 mai :
  C. Tassin et J.-D. Dubois.
- Jésus et les évangiles gnostiques, le 3 juin :
  J.-D. Dubois et P. Geoltrain.

Libre participation aux frais.

– Conférences du professeur Cherifi, initiation au culte musulman et connaissance de ses préceptes.

26 avril, de 11 heures à 14 heures, 27, avenue de Choisy, Paris-13e, entrée gratuite, salle Mission-de-France.

Communications diverses

– Michel Bastok, secrétaire général du Comité des itinérantes *Flammes de Dachau contre les exterminations*, peintes par Colette Azoulay, président, Marc Boissière, communique :

25 avril 1998, à 11 heures : présentation *de la Flamme de 20 m de haut en mairie* du 12e arrondissement, à Paris, par le maire Jean-François Pernin.

26 avril 1998, à 10 h 30 : présentation de la Flamme de 30 m de haut en mairie du 19e arrondissement, à Paris, par le maire Roger Madec.

26 avril 1998, à 15 heures et 17 h 15 : présentation de la Flamme au Théâtre du Lucernaire, à Paris, dans *Les Combustibles de chair et l'hymne contre les exterminations*, création de Jérôme Petit.

Soutenances de thèse

– M. Georges Kyriakopoulos soutiendra, le 24 avril 1998, une thèse de doctorat en droit portant sur « La sécurité de l'aviation civile en droit international public ».

Le jury est composé de MM. Pierre-Marie Dupuy, Jean-Pierre Queneudec, Angelos Yokaris et Gilbert Guillaume.

La soutenance aura lieu, à 14 h 30, à la salle des conseils de l'université Paris-II, 12, place du Panthéon, Paris-5e.

L'« europanto », novlangue bruxelloise de Diego Marani

A Bruxelles, « Le Soir illustré » publie désormais chaque semaine la chronique d'un interprète qui s'amuse à commenter, dans une langue nouvelle, « panier » de différentes langues européennes, l'actualité de son pays et du continent

À L'ORIGINE, ce n'était qu'un simple canular de bureau destiné à égayer le morne quotidien des eurocrates bruxellois. Diego Marani, interprète auprès des Communautés européennes, avait tenté un langage à l'image de l'ECU, unité de compte dont la valeur est fondée sur un « panier » de monnaies des pays membres de l'Union européenne. Il avait ainsi inventé l'« europanto », un mélange savamment dosé d'anglais, d'allemand, de français, d'italien, d'espagnol et de néerlandais, avec lequel la joyeuse équipe d'interprètes communautaires s'amusaient à caricaturer le jargon technocratique de leurs chefs.

ENTHOUSIASME DU PUBLIC

L'hebdomadaire belge francophone *Le Soir illustré* publia d'abord au début de l'été 1997 un échantillon des galéjades linguistiques de Diego Marani. La réaction des lecteurs fut immédiate et massive : on en redemandait. Si bien que *Le Soir illustré* publie désormais chaque semaine une chronique en europanto de Diego Marani.



Pas peu fier de son innovation, celui-ci se proclame désormais directeur de l'« Instituto Europanto de Bricopolitik ». Et tous les problèmes d'actualité trouvent une solution originale à l'aide de la logique imparable qui sous-tend ce nouveau langage.

Ainsi, la crise au Kosovo peut être, si l'on suit Diego Marani, aisément surmontée si l'on applique au conflit entre les Serbes et les Albanais les méthodes qui ont fait leurs preuves en Belgique pour régler d'épineuses questions linguistiques. En europanto, tout devient clair, simple et évident.

La preuve : *« De problems des Kossovo esse essentialmente zwei : primero, er esse tropo manige people there die speake de wrong lingua. Secundero, er est tropo manige people die esse aan seine platz nicht. After todo est handelt van zwei banale problemas where Belgica can seine preziosa experienza put aan el service des pax. De Europanto Instituto de Bricopolitik habe de question deepamente gestudied und eine logica soluzie gefounded. »*

« BELGICOVO »

Diego Marani propose donc de débaptiser le Kosovo, qui deviendrait le « Belgicovo », et sa capitale, Pristina, serait dotée d'un statut bilingue à l'image de Bruxelles. *« Aber,* poursuit l'expert, *wie speak serbo habe right aan eine belle car, eine richful haus und eine prestigieuze job. In de peripherial zone, ter contre, man must speak serbo, aber est allowed de write eine oder zwei postcards in albano aan seine amigos in der outlandos. »*

Les lecteurs belges auront reconnu l'allusion aux polémiques qui opposent actuellement flamands et francophones dans les communes dites « à facilités » de la périphérie bruxelloise sur l'usage des langues dans les rapports avec l'administration.

La distanciation bouffonne produite par ce langage permet au chroniqueur de pratiquer l'humour noir sans susciter de protestations de lecteurs que de tels propos tenus dans une langue établie auraient pu choquer.

Ainsi, Diego Marani annonçait la mise sur le marché européen d'une nouvelle tondeuse à gazon « modèle Dutroux », baptisée « kerkhovette » (du néerlandais kerkhove, cimetière). Celle-ci ne se contente pas de raccourcir l'herbe du jardin, mais est capable de le creuser jusqu'à un mètre de profondeur.

Ou encore l'annonce du lancement par la firme automobile de Turin d'un nouveau modèle, la « Fiat Pandy » capable de transporter treize corps de Budapest à Bruxelles !

Luc Rosenzweig

DANS LA PRESSE

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ En contrant le président du RPR et en obtenant des gaullistes sinon qu'ils ratifient la résolution sur l'euro, du moins qu'ils s'abstiennent de la récuser, Alain Juppé a évité à son parti de se mettre en contradiction avec lui-même et avec ses prises de position passées. Il lui a aussi évité de se mettre en porte-à-faux vis-à-vis de Jacques Chirac, qui, la semaine passée, s'était fait le chantre de l'ambition européenne de la France.
L'ancien premier ministre n'a pas empêché le RPR de donner le spectacle du désarroi. Du moins l'a-t-il sauvé, *in fine*, du ridicule.
C'est un premier succès pour Alain Juppé, après un an de réserve provinciale. C'est le second échec essuyé par Philippe Séguin après celui enregistré aux dernières assises d'un parti gaulliste qu'il avait rêvé de débaptiser.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Le RPR avait jadis des idées claires. Le parti néogaulliste avait le culte de la nation, de l'autorité et revendiquait une vocation sociale. Aujourd'hui, la religion de l'indépendance est contredite quotidiennement par le partage de souveraineté.
La vocation sociale du gaullisme est éclipsée par le triomphe inéluctable du libéralisme. Quant à l'autorité et à la hiérarchie, elles sont contredites par toute l'évolution de la société.
Le RPR était naguère le parti dominant. Aujourd'hui, c'est le PS qui est devenu la principale famille politique française. La formation néogaulliste combat la gauche, prend des distances avec l'UDF (RPR et confédération étaient mariés depuis vingt ans, mais on a l'impression que Philippe Séguin cherche la séparation de corps) et surtout doit affronter la concurrence sauvage du Front national, qui provoque une véritable jacquerie de la base, des militants et des élus locaux du RPR.
Enfin, le RPR était le parti d'un homme, le parti de Jacques Chirac. Aujourd'hui, le président de la République reste le seul inspirateur possible du RPR, le seul fédérateur imaginable de l'opposition, mais son autorité est durement contestée au sein de son propre parti. Le vaudeville pitoyable de la mairie de Paris en administre la preuve quotidienne.
Le RPR est en réalité en danger de banalisation.

RFI
Dominique Burg

■ Cet incroyable cafouillage du RPR, c'est encore une victoire du Front national. Ce n'est pas la peine d'aller chercher dans les doutes personnels de Philippe Séguin [président du RPR] sur l'euro ou dans son évidente volonté de condamner la politique du premier ministre, Lionel Jospin, les raisons de cette nouvelle crise. Tout cela existe, mais c'est bien la question du Front national qui taraude la droite, et lui fait perdre, par moment, ses esprits.
Philippe Séguin avait réussi, au moment des régionales, à tenir ses élus, et à donner le change : son parti semblait bien résister aux sirènes de l'extrême droite. Mais la réalité est différente. Les militants, et la base du RPR, sont nombreux à ne pas comprendre l'intransigeance de leurs chefs envers le Front national. L'inquiétude et la contestation ont gagné aussi les cadres du parti.
Les élections européennes de l'année prochaine se préparent. Si le Front national est le seul à droite à mener clairement campagne contre l'Europe, ne risque-t-il pas de faire un tabac ? C'est en tout cas son calcul, et la hantise de la droite.
Il y a, face à cette difficulté réelle, deux attitudes possibles : bousculer ses troupes, les pousser en avant, les convaincre du bien-fondé d'un choix politique fondamental – c'est l'attitude de Jacques Chirac, aujourd'hui comme hier, au moment du vote sur le traité de Maastricht, c'est l'attitude d'Alain Juppé, c'est aussi celle de l'UDF –, et il y a l'attitude du repli tactique, de la marche arrière, sous la pression – c'est l'attitude de Philippe Séguin.

my.ucla.edu

En offrant ses cours sur le Web, une université américaine mécontente les profs

LA CRÉATION du site « My Ucla » a déjà coûté 2,4 millions de dollars et fait couler beaucoup d'encre. Au début de l'année scolaire, l'université de Californie à Los Angeles (UCLA) a inauguré l'Instructional Enhancement Program, consistant à mettre en ligne tous ses enseignements de premier cycle, soit mille cours de trente-quatre départements. Munis de leur code secret, les vingt mille étudiants peuvent accéder au programme détaillé de leurs cours, accompagné de la liste de leurs devoirs et de lectures additionnelles. Ils peuvent envoyer des messages électroniques à leurs enseignants (réponse garantie sous vingt-quatre heures), participer à des débats, et créer leur page Web personnelle.



My Ucla est aussi ouvert aux « invités » : ils sont accueillis par une étudiante virtuelle baptisée Joséphine Bruin (du nom de la mascotte de l'université), qui les guide dans les programmes du collège des arts et des sciences. Ils ne peuvent pas franchir la porte des « salles de classe », mais le site leur offre de nombreuses lectures sur des sujets littéraires ou scientifiques, et des tests d'évaluation.

De leur côté, les huit cents professeurs, qui ne sont pas tous des habitués du cyberespace, ont reçu un kit de formation. Pourtant, beaucoup d'entre eux sont hostiles à cette initiative. Certains sont alarmés par la circulation incontrôlée de leurs cours, sans respect de leurs droits d'auteur.

D'autres craignent que ce programme soit un premier pas vers la commercialisation en ligne de l'enseignement universitaire, vaste marché potentiel déjà brigué par de grandes sociétés : le 17 avril, une autre université californienne a dû renoncer à un partenariat de 300 millions de dollars avec Microsoft, à cause des nombreuses critiques formulées contre cet accord.

Le porte-parole de UCLA tient à rappeler que My Ucla fournit seulement *« une aide à l'enseignement, et non un enseignement en ligne »*, mais la grogne des enseignants se poursuit. Tous se défendent d'être des techno-paranoïaques ou des néo-luddites (ces ouvriers du textile du siècle dernier qui cassaient les machines), mais certains redoutent de perdre leur emploi à cause de la concurrence de collègues plus connus, dont les cours seraient disponibles sur le Web.

Ils montrent aussi leur réticence face à l'éventuelle émergence d'un système universitaire à deux vitesses, avec des cours traditionnels, sur le campus, pour ceux qui en auront les moyens, et une éducation en ligne pour les étudiants isolés ou défavorisés.

Claudine Mulard

SUR LA TOILE

L'EAU EN FRANCE

■ A l'occasion du colloque Hydroptop 98, qui s'est tenu à Marseille du 21 au 23 avril, un site consacré à l'eau en France a été ouvert. Il concerne le bassin hydrographique Rhône-Méditerranée-Corse, soit un quart du territoire national, et propose un ensemble de données techniques, sur la qualité des eaux, le débit des cours d'eau et le niveau des nappes phréatiques, ainsi que des informations sur la faune aquatique de ces régions. Des rubriques sur la pluviométrie, les risques d'inondation ou le prix de l'eau seront bientôt ajoutées. Cinq autres sites, correspondant chacun à un bassin hydrographique français, seront créés dans les prochains mois. (AFP)
www.eaufrance.tm.fr

OCCASIONS

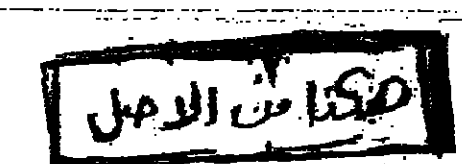
■ Le groupe Peugeot a ouvert un site Occasions du Lion, permettant aux clients d'effectuer une recherche par région et par critères (marque, prix, type, etc.) parmi les véhicules d'occasion disponibles dans les points de vente Peugeot. Les visiteurs désirant bénéficier d'une reprise peuvent laisser un descriptif de leur ancien véhicule.
www.occasions-du-lion.com

Sous le ballon, le fric *par Alain Rollat*

L'EMPEREUR-PRÉSIDENT de la toute-puissante FIFA, qui est au football ce qu'aucun secrétaire général de l'ONU ne sera jamais à la paix parce que lui ne manque jamais de sponsors, se flattait de régner sur un chiffre d'affaires de 1 500 milliards de francs. Le souverain-patron d'Adidas, qui rêve de remporter son match contre Nike pour devenir *« le Coca-Cola du sport »*, se délectait à l'idée de vendre à cinq millions d'exemplaires le ballon estampillé « Mondial » sorti victorieux des épreuves subies, en Suisse, dans une fabrique réputée pour la résistance de ses préservatifs. Le directeur général d'ISL, la société chargée du merchandising de la FIFA, se targuait de faire fructifier le capital de 30 milliards de francs constitué par la vente des droits de retransmission aux chaînes de télévision et la rétrocession des droits de commercialisation des deux mille gadgets imaginés pour faire croire que la Coupe du monde de football est un jeu. Bref, on baignait dans l'esprit du sport. Cela se passait sur TF 1, mercredi soir, dans « Le droit de savoir », qui enquêtait sur l'envers du décor.

Les experts diront s'il existe un rapport de cause à effet entre ce business et la dégradation du rapport qualité-prix affectant un football français devenu trop *« mayonnaisé »* au goût même de Thierry Roland. La question était surtout de savoir pourquoi TF 1, qui participe à ces surenchères, avait confié la réalisation d'un sujet aussi indigeste à un journaliste aussi délicat que Christian Jeanpierre, connu pour sa dentelle quand il s'agit de faire parler les images. En vérité, le choix même de ce jeune reporter indiquait qu'il s'agissait d'un clin d'œil adressé au président de la FIFA. Cette édifiante enquête sur les dessous financiers de la Coupe du monde n'était qu'un prétexte pour attirer l'attention de M. Joao Havelange et de ses associés sur leurs devoirs.

Pour avoir honoré un jour sa profession en ayant offert aux enfants de Soweto le chèque de 60 000 francs que l'Union des journalistes sportifs lui avait remis en récompense d'un joli reportage en Afrique du Sud, Christian Jeanpierre était le mieux placé pour faire comprendre au président de la FIFA que nous boycotterons sa Coupe s'il n'offre pas, aujourd'hui même, une place gratuite pour le Stade de France au seul footballeur à visage humain présent dans ce reportage : le vétéran Lucien Laurent, ce héros oublié qui marqua pour la France, contre le Mexique, le premier but de la première Coupe du monde, le 13 juillet 1930, à Montevideo, et qui continue, à quatre-vingt-dix ans, sur des terrains anonymes, de jouer au foot pour la seule prime du plaisir.



JEUDI 23 AVRIL

FILMS DE LA SOIRÉE

18.00 Le Dos au mur ■ ■ Edouard Molinaro (France, 1957, N., 90 min). Cinétoile

20.30 Coups de feu sur Broadway ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1994, 100 min). Cinéstar 1

21.00 La Dernière chasse ■ ■ Richard Brooks (Etats-Unis, 1956, 120 min). Histoire

21.00 Gunga Din ■ ■ George Stevens (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 120 min). Paris Première

22.15 L'Attaque de la malle-poste ■ ■ Henry Hathaway (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil

22.20 City Hall ■ ■ Harold Becker (GB - EU, 1993, v.o., 104 min). Canal +

22.35 La Marseillaise ■ ■ Jean Renoir (France, 1937, N., 120 min). TV 5

22.40 La Corde raide ■ ■ Richard Tuggle (Etats-Unis, 1984, 110 min). TSR

23.35 Le Fou de guerre ■ ■ Dino Risi (France - Italie, 1985, 105 min). Canal Jimmy

23.55 Delicatessen ■ ■ Marc Caro et Jean-Pierre Jeunet (France, 1991, 95 min). Ciné Cinémas

0.50 Justin de Marseille ■ ■ Maurice Tourneur (France, 1934, N., 95 min). RTL 9

0.50 On a volé la Joconde ■ ■ Michel Deville (France - Italie, 1966, 105 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

19.00 De l'actualité à l'Histoire. L'exclusion en France. L'AMI. Histoire

19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Jacques Attali, Shimon Peres, Pénélope Cruz. Canal +

20.00 20 h Paris Première. Paris Première

20.10 Temps présent. Vous avez dit l'Europe ? L'Euro, la tête dans les étoiles. Skin or die. Le siècle en image : Ghetto de Varsovie. TSR

20.35 ▶ A part ça... Le dalaï-lama. Canal +

21.00 Envoyé spécial. Cohn-Bendit : Dany dans tous ses états. Les nouveaux Américains. P-s : Les révoltés de Capo d'Orlando. France 2

21.55 Faxculture. Vous avez dit Europe ? TSR

23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Albert Speer, le nazi repenti. Histoire

23.15 Un monde foot. Spécial Aimé Jacquet. Invités : Christine Boisson, Jean-Claude Dauphin. France 2

0.25 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? Speed Queen. Monastère. Sépia : Jean Genet. La rubrique de Michel Polac. France 3

0.40 La 25e Heure. Cardinal Raul Silva : Le sabre et le goupillon. France 2

1.20 Saga-Cités. Jeunes : mode d'emploi. France 3

18.40 William Forsythe, danseur et chorégraphe. Just Dancing Around. Mezzo

19.15 Underground USA. [1/14]. La guerre du tag. Gangs de motards. Planète

19.45 Rhin, courant de pureté. Planète

20.00 La Vie comme ombre. Emmanuel Bove, 1898-1945. Arte

20.15 L'Essence de la vie. [3/4]. Florissante oasis. Odyssée

20.30 Virtuoses : Kiri Te Kanawa. Mezzo

20.35 Les Chevaliers. [1/6]. El Cid, le mercenaire. Planète

20.40 Soirée thématique. Les mystères de la mémoire. Arte

20.50 Enzo Ferrari, le rêve de Raffaele. Canal Jimmy

21.00 Le Monde des chevaux. [11/13]. Le cheval sauvage. Odyssée

21.30 Derniers voyages. [3/3]. Les deux morts de Joseph Staline. Planète

21.30 Arctique, lumières boréales. [4/13]. Odyssée

22.00 Déchiffreurs en temps de guerre. Odyssée

22.25 Les Nouveaux Explorateurs. Expédition au fond de l'océan. Planète

22.55 Les Grands Compositeurs. [1/12]. Tchaïkovski. Odyssée

23.25 Himalaya. [3/4]. Le Népal. Odyssée

23.50 L'Ouest américain. [4/8]. Le temps des déchirures. Planète

DOCUMENTAIRES

18.00 Les Grandes Enigmes de l'Histoire. La catastrophe de Tchernobyl. La Cinquième

SPORTS EN DIRECT

19.55 Football. D 2 : Nice - Lille. Eurosport

2.05 Basket NBA. Canal +

MUSIQUE

21.00 Zarzuela : Los Claveles. Muzzik

21.30 Virtuoses : Kiri Te Kanawa et Georg Solti. *Quatre derniers Lieder* de Richard Strauss. Mezzo

22.05 Lionel Hampton and His Orchestra. Muzzik

23.05 Prinsengracht Concert. Muzzik

0.30 Bernard Haitink dirige Mahler. Paris Première

0.35 Macbeth. Mise en scène. Michael Hadjimischer. Dir. John Pritchard. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 L'Embellie. Charlotte Silveira. Festival

22.05 La Voisine. Luc Béraud. Festival

22.30 Georg Friedrich Haendel. Tony Palmer. Mezzo

SÉRIES

20.13 Chapeau melon et bottes de cuir. The Gilded Cage (v.o.). Second Sight (v.o.). 13e Rue

20.35 Les Envahisseurs. Une conférence au sommet. Disney Channel

20.45 Los Angeles Heat. Scotland Yard chez les cow-boys. Série Club

20.55 ▶ Navarro. Pleure pas petit homme. TF 1

21.30 Code Quantum. Que Dieu me punisse. Série Club

22.00 Kindred, le clan des maudits. Prince of the City (v.o.). 13e Rue

23.10 Total Security. Episode pilote (v.o.). Série Club

NOTRE CHOIX

● 20.45 Canal Jimmy
La Notte, La Nuit italienne

Dans un hommage à Canal Jimmy Italie, sa petite sœur transalpine née au mois de novembre dernier, Canal Jimmy propose une nuit italienne animée par Jean-Pierre Dionnet. Au menu, une programmation « al dente », avec un excellent documentaire inédit de Jean-Pierre Gibrat consacré au « Commendatore » Enzo Ferrari, la diffusion du magazine culturel « Blu », à 21 h 35, produit par la chaîne Telepiu, consacré à Paolo Conte, et à 22 h 30, des extraits du show grinçant de Beppe Grillo (le comique le plus populaire d'Italie qui fait exploser l'Audimat). Seule (petite) fausse note au menu, le choix du film de Dino Risi *Le Fou de guerre*, avec Coluche, Beppe Grillo et Bernard Blier. On aurait peut-être aimer finir la nuit avec Sophia Loren, Stefania Sandrelli ou Anouk Aimée... – *D. Py*

● 0.25 France 3
« Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? »

Détour par la bibliothèque des bénédictins du monastère de Belloc, près de Bayonne. Frère Bernard, qui gère un fonds de quelque 75 000 ouvrages, est là pour *« ouvrir ses frères à des horizons plus larges »*. Lectures pieuses, bien sûr, telle celle d'Origène, l'un des premiers théologiens, dont le *« combat de pensée »* mené au IIIe siècle a de profondes résonances avec celui du post-christianisme contemporain. Mais aussi fréquentation des grands noms de la psychanalyse comme *« conquête de la liberté »*, qui rejoint *« l'intention droite de l'être »* interrogée par un saint Jean de La Croix. Littérature d'hier et d'aujourd'hui enfin, choisie pour *« la vérité de la vie »* qu'elle explore.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal. Invité : Lionel Jospin.
20.42 Le Résultat des courses.
20.45 Coupe du monde 1998, Météo.
20.55 ▶ Navarro. Pleure pas petit homme.
22.35 Made in America. Jalousie meurtrière. Téléfilm O. Kenneth Fink.
0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 et 1.40 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.40 A cheval, Point route.
21.00 Envoyé spécial. Cohn-Bendit : Dany dans tous ses états. Les nouveaux Américains. P-s : Les révoltés de Capo d'Orlando.
23.10 Expression directe.
23.15 Un monde foot. Spécial Aimé Jacquet.
0.20 Journal, Météo.
0.40 La 25e Heure.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.55 Les Révoltés du Bounty ■ Film. Lewis Milestone.
23.50 Météo, Soir 3.
0.25 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
1.20 Saga-Cités.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 Best of Nulle part ailleurs.
19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 ▶ A part ça... Le dalaï-lama.
22.00 Flash infos.
22.20 City Hall ■ ■ Film. Harold Becker (v.o.).
0.05 Le Masque de Fu-Manchu ■ Film. Don Sharp (v.o.).

ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Sachsen-Anhalt : des élections test.
20.00 La Vie comme ombre. Emmanuel Bove, 1898-1945.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. Les mystères de la mémoire. 20.45 La Mémoire au quotidien. 21.40 Tom, une mémoire prodigieuse. 22.05 Les « Idiots savants ». 22.45 La Mémoire emprisonnée. 23.20 Grâce.
0.25 Tombés du ciel ■ Film. Francisco Lombardi (v.o.).

M 6

18.00 Agence Acapulco.
19.00 Lois et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Passé simple.
20.50 Raï ■ Film. O Thomas Gilou.
22.35 Rêves maléfiques. Téléfilm. Δ Michael Switzer.
0.10 Techno Max. Techno Mix.
1.00 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora.
21.00 Lieux de mémoire. La NRF ou l'extrême milieu.
22.10 For intérieur.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. *Symphonie n° 6*, de Vaughan-Williams ; *Symphonie n° 6*, de Bruckner.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Rizzo, Thiebergien, Ballif.
23.07 En musique dans le texte.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Hommage à Sir Michael Tippett. Œuvres de Tippett, Purcell, Britten, Beethoven.
22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mendelssohn, Tchaïkovski, Rachmaninov.

VENDREDI 24 AVRIL

FILMS DU JOUR

13.00 L'Homme au chapeau de soie ■ ■ Maud Linder (France, 1993, N., 95 min). TV 5

13.50 Les Sept Mercenaires ■ ■ John Sturges (Etats-Unis, 1960, 130 min). Ciné Cinémas

14.10 Une étrange affaire ■ ■ Pierre Granier-Deferre (France, 1981, 100 min). Festival

15.40 Abyss ■ ■ James Cameron (Etats-Unis, 1989, 170 min). Canal +

16.00 Lacenaire ■ ■ Francis Girod (France, 1990, 125 min). Ciné Cinémas

16.05 Last Seduction ■ ■ John Dahl (Etats-Unis, 1993, 105 min). Cinéstar 2

16.10 On a volé la Joconde ■ ■ Michel Deville (France - Italie, 1966, 95 min). Cinétoile

16.25 Coups de feu sur Broadway ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1994, 95 min). Cinéstar 1

17.45 Les Furies ■ ■ Anthony Mann (Etats-Unis, 1950, N., 105 min). Cinétoile

19.10 Maria le passeur ■ ■ Frank Wysbar (Allemagne, 1936, N., v.o., 80 min). Ciné Cinéfil

19.30 La Grande Muraille ■ ■ Frank Capra (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 85 min). Cinétoile

20.55 Des gens sans importance ■ ■ Henri Verneuil (France, 1955, N., 105 min). Cinétoile

21.00 L'Etrange Noël de Mr Jack ■ ■ Tim Burton et Henry Selick (Etats-Unis, 1993, 75 min). Cinéstar 2

22.40 Dick Tracy ■ ■ Warren Beatty (Etats-Unis, 1990, v.o., 105 min). Ciné Cinémas

22.40 Trois frères ■ ■ ■ Francesco Rosi (France - Italie, 1980, 110 min). Cinétoile

23.45 La Garçonnière ■ ■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1960, N., v.o., 125 min). Ciné Cinéfil

1.50 Voyage au pays de la peur ■ ■ Norman Foster (Etats-Unis, 1942, N., 70 min). Ciné Cinéfil

2.05 Le deuil sied à Electre ■ ■ Dudley Nichols (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 110 min). Cinétoile

3.30 Les Nuits fauves ■ ■ ■ Cyril Collard (France, 1992, 125 min). Cinéstar 2

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

18.00 et 20.00 Le Grand Journal. Invité : Shimon Peres. LCI

MAGAZINES

15.00 De l'actualité à l'Histoire. L'exclusion en France. L'AMI. Histoire

16.15 Le Gai Savoir. Paris Première

17.00 Les Dossiers de l'Histoire. Albert Speer, le nazi repenti. Histoire

17.10 A bout portant. Nicole Croisille. Paris Première

18.00 Stars en stock. Julie Andrews. Fred Astaire. Paris Première

19.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Jacques Marseille, Christiane Rimbaud, Jean-Noël Jeanneney, Jorge Semprun. Histoire

19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Vincent Lindon, Patrick Timsit. Canal +

20.05 C'est la vie ! Cet accident qui a changé ma vie. TSR

20.50 ▶ Thalassa. Sur la route des esclaves. Gorée, l'île des esclaves. Nantes, la mémoire douloureuse. Les bricks négriers. Le Code noir. Martinique, les brûlures de la canne. Un nouvel esclavage. Invité : Monsieur Diène, directeur du projet « La route de l'esclave » à l'Unesco. France 3

21.00 ▶ De l'actualité à l'Histoire. L'esclavage aujourd'hui dans le monde. Les exécutions capitales. Invités : Elikia M'Bokolo, Sylvie O'Dy, Henri Leclerc, Martin Monestier. Histoire

21.55 Paris modes. Karl Lagerfeld. Paris Première

22.00 Faut pas rêver. USA : Mobilhome City. France : Les chapelets d'Ambert. Roumanie : Les quatre-vingt-six ans de Giovana. Invité : Andreï Makine. France 3

23.00 Bouillon de culture. Crimes contre l'humanisme. Invités : Franz-Olivier Giesbert, Raymond Klibansky, Gisèle Pineau, Arundhati Roy. France 2

23.10 Sans aucun doute. Le travail des enfants. TF 1

23.25 Les Dossiers de l'Histoire. Mai 1968 : dix semaines qui ébranlèrent la France [2/2]. La danse du pouvoir (24 mai-30 juin). France 3

23.55 La Roue du temps. Les Juifs d'Anvers. RTBF 1

DOCUMENTAIRES

18.05 Les Enfants de la mafia. Odyssée

18.15 Flamenco. [4/6]. La famille Montoya. Planète

18.30 Virtuoses. Kiri Te Kanawa. Mezzo

19.20 Enquêtes médico-légales. [8/13]. Le meurtre du docteur Wilson. Planète

19.45 Watergate. [4/5]. L'hallali. Planète

20.00 Cités et merveilles. Phnom Penh. Téva

20.35 Le Voyage du Saint-Louis. Planète

22.15 Grand format. Mustang, le royaume oublié. Arte

22.20 Cyber western. Planète

22.30 Virtuoses : La Nouvelle-Orléans. Sidney Bechet. Wynton Marsalis. Mezzo

22.45 Arctique, lumières boréales. [4/13]. Odyssée

23.15 Underground USA. [1/14]. La guerre du tag. Gangs de motards. Planète

23.15 Déchiffreurs en temps de guerre. Odyssée

23.20 Glenn Gould : La vie d'une légende. Trente-deux courts métrages. Muzzik

0.10 Femmes du monde. Femmes du Guatemala. Femmes du Salvador. Téva

SPORTS EN DIRECT

22.35 Boxe thaï. Réunion de Thiais. Championnat du monde des mi-lourds. Stéphane Nikiema (Fr.) - Seangchannoy (Thaïl.). Combat international des poids welters. Morad Sari (Fr.) - Tong Jalek (Thaïl.). Canal +

DANSE

20.30 Alvin Ailey. Révélations. Cry. For Bird with Love. Memoria. Mezzo

1.00 Giselle. Ballet. Muzzik

MUSIQUE

18.00 La Flûte enchantée. Mise en scène. John Cox. Dir. Bernard Haitink. Muzzik

19.30 Virtuoses : Kiri Te Kanawa et Georg Solti. Mezzo

21.00 La Grande Parade du jazz. Nice 1983. Muzzik

21.30 The Blues. Montreux 1994. Muzzik

22.30 Partita en ré mineur, de Bach. Muzzik

22.55 Sadko. Mise en scène. A. Stepaniuk. Dir. Valery Gergiev. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.40 Manipulation meurtrière. Marvin J. Chomsky. RTL 9

20.50 Avec intention de nuire. John Patterson. M 6

22.00 Miracle à l'Eldorado. Philippe Niang. Festival

23.00 Jeanne d'Arc. Pierre Badel [2/3]. Histoire

23.45 Rococo. Ulrike Pfeiffer. Arte

SÉRIES

17.10 Seconde B. Radio Baston. TMC

17.50 Hartley, cœurs à vif. France 2

18.35 Chicago Hospital : La Vie à tout prix. Virus. RTL 9

19.25 Deux flics à Miami. La loi du milieu. 13e Rue

20.00 La Nouvelle Malle des Indes. [2/7]. Histoire

20.13 Earth II. Les exclus. 13e Rue

20.35 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Chérie tu as neuf vies. Disney Channel

20.45 Sperling. Un ami dangereux. Arte

21.00 Stargate SG-1. Les désignés. Série Club

21.00 Galactica. Les moissons de l'espace. 13e Rue

21.20 Dharma & Greg. Instant Dharma (v.o.). Téva

21.50 Buck Rogers. Le surdoué. 13e Rue

22.15 Dream On. Cours privés (v.o.). Canal Jimmy

22.15 Au cœur du temps. Armes secrètes. Disney Channel

22.30 Twin Peaks. Ep. 29 (v.o.). Série Club

22.45 Seinfeld. Le canapé (v.o.). Canal Jimmy

23.15 The Visitor. The Trial (v.o.). Série Club

0.00 Brooklyn South. Fisticuffs (v.o.). Série Club

0.00 Friends. Celui qui apprenait à danser (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 17.05 Odyssée
Vittorio Mussolini, cinéma et fascisme

La passion de l'héritier du Duce

MALGRÉ la barbe grise qui mange son visage, la ressemblance est étonnante. Mâchoire carrée, yeux petits et mobiles, Vittorio Mussolini ne peut cacher qu'il est le fils du Duce. Né en 1916 à Milan, Vittorio Mussolini est un témoin privilégié de la montée et de la chute du fascisme en Italie. Engagé volontaire en 1934 pour la campagne d'Ethiopie, il fut alors le plus jeune pilote de son temps et héros de la nation. A ce titre et, en tant que fils du dictateur, Vittorio Mussolini a joué un rôle majeur dans les films de propagande du fascisme où il était montré en exemple à la jeunesse italienne.

C'était aussi un passionné de cinéma, qui a exercé très vite ses talents de critique au quotidien *Il Popolo d'Italia*, fondé par son père. Mais, c'est à son retour d'Ethiopie qu'il s'oriente définitivement vers le septième art en dirigeant, de 1938 à 1943, la revue *Cinema*, puis en produisant les premiers films des maîtres du néoréalisme italien comme Roberto Rossellini, Vittorio De Sica, et même Jean Renoir avec qui il entreprit une *Tosca* qui s'arrêta avec la déclaration de guerre.

Dans le film réalisé par Jean-Christophe Rosé en 1993, Vittorio Mussolini évoque tous ces souvenirs à travers les extraits des nombreux films produits à l'époque – sept cent vingt longs métrages ont été réalisés entre 1930 et 1943. Son témoignage confirme l'importance du cinéma et des images dans la propagande du fascisme et éclaire – de manière souvent pathétique – la relation du peuple italien avec son chef qu'il compare à celle qu'il avait avec son père. Amer et froissé d'avoir été très mal accueilli à Hollywood, où il était venu visiter les studios alors que l'Italie entrait en guerre au côté de l'Allemagne, Vittorio Mussolini rappelle toutefois que son père mit en place toutes les structures du cinéma italien (Institut Luce, les studios de Cinecittà et la Mostra de Venise) qui allaient permettre aux plus grands cinéastes de s'exprimer. Exilé en Argentine dès 1946, après avoir rejoint son père dans l'éphémère République de Salo, Vittorio Mussolini, revenu en Italie en 1967, est mort en juin 1997.

Daniel Psenny

★ Rediffusion : samedi 25, 21 h 45.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.45 Les Feux de l'amour.
14.40 Arabesque.
15.35 Côte Ouest.
16.30 Sunset Beach.
17.20 et 1.00 CD Tubes.
17.25 Sydney Police.
18.20 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, L'image du jour.
20.45 Coupe du monde 1998, Météo.
20.55 Les Années soleil.
23.10 Sans aucun doute. Le travail des enfants.
1.05 et 2.40 TF1 nuit.

FRANCE 2

13.50 Le Renard.
15.00 L'As des privés.
15.50 La Chance aux chansons. Le retour des copains.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.20 et 22.55 Un livre, des livres.
17.25 Sauvés par le gong, la nouvelle classe.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.40 A cheval, Point route.
21.00 P.J. Carte bleue.
21.55 Dossier, disparus. Benoît.
23.00 Bouillon de culture. Crimes contre l'humanisme.
0.10 Journal, Météo.
0.25 Présentation du Ciné-club.
0.30 Sœurs de scène ■ Film. Xie Jin (v.o.).

FRANCE 3

13.40 Parole d'Expert.
14.35 La Vie secrète de Ian Fleming. Téléfilm. Ferdinand Fairfax.
16.10 Côté jardins.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.50 ▶ Thalassa. Sur la route des esclaves.
22.00 Faut pas rêver.
23.00 Météo, Soir 3.
23.25 Les Dossiers de l'Histoire. Mai 1968 : dix semaines qui ébranlèrent la France [2/2].
0.25 Libre court.
0.55 Cap'tain Café.
1.50 Musique graffiti. Johannes Brahms.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 13.35
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Pinocchio. Film. Steve Barron.
15.35 Le Journal du cinéma.
15.40 Abyss ■ ■ Film. James Cameron.
▶ En clair jusqu'à 20.55
18.30 Best of Nulle part ailleurs.
19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
20.55 et 22.30, 23.35 La Nuit des grands combats.
21.00 Le Grand Tournoi. Film. Jean-Claude Van Damme.
22.35 Boxe thaï. En direct.
23.40 La Fureur du dragon ■ Film. de Bruce Lee.
1.15 Interview Bruce Lee.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 D'ici et d'ailleurs. Les Andes [2/2].
14.30 La Cinquième rencontre... Travail et économie. 14.35 La Saga des Massey. 15.25 Entretien.
16.00 Correspondance pour l'Europe. L'avortement en Europe.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
17.30 100 % question.
18.00 Gaïa. Histoires d'eau rare.
18.30 Le Jardin des grizzlys.
19.00 Tracks.
19.30 7 1/2. La diaspora arménienne face au génocide.
20.00 Brut.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Un ami dangereux. Téléfilm. Guido Pieters.
22.15 Grand format. Mustang, le royaume oublié.
23.45 Rococo. Téléfilm. Ulrike Pfeiffer (v.o.).
1.05 Le Dessous des cartes.
1.20 La Cité sous la mer ■ Film. Budd Boetticher.

M 6

13.05 Madame est servie.
13.35 La Belle et le Casse-cou. Téléfilm. Bradford May.
15.10 et 1.05 Boulevard des clips.
16.40 Hit machine.
18.00 Agence Acapulco.
19.00 Lois et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Mister Biz.
20.40 Décrochage info, Hot forme.
20.50 Avec intention de nuire. Téléfilm. John Patterson.
22.35 Au-delà du réel, l'aventure continue. Epreuve par le feu.
23.30 Le Triomphe de l'amour. Téléfilm. Larry Elikann.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 ▶ Les Chemins de la musique. L'opéra buffa italien. [5/5].
20.30 Agora. Catherine Guigon (*Les Mystères du Sacré-Cœur*).
21.00 Black and blue. Peut-on vivre sans piston ?
22.10 Fiction. *Evil Live*, de Danièle del Giudice.
23.00 Nuits magnétiques. Marcelle Delpastre, poète et paysanne.

FRANCE-MUSIQUE

19.35 Prélude.
20.05 Concert franco-allemand. *Quatre essais pour orchestre*, de Baird ; *Concerto pour violoncelle et orchestre op. 85*, de Elgar ; *Symphonie n° 5*, de Beethoven.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Jazz-club. Au Duc des Lombards, à Paris, par le trio de Dado Moroni.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Le chef d'orchestre Kurt Masur. Œuvres de R. Schumann, Brahms, Schubert, Liszt, Kodaly.
22.45 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mozart, Beethoven.

Le Monde
VENDREDI 24 AVRIL 1998

« French Farce »

par Pierre Georges

C'EST LE NOUVEAU sport à la mode : comment acquérir un billet d'entrée pour la Coupe du monde de football ? Comment ? Ah ! merveilles de l'organisation ! A 8 heures du matin mercredi, la chasse était ouverte. A 8 h 01 elle était fermée. Sauf pour les rares veinards, les passe-partout du réseau qui franchirent le périlleux passage de la ligne téléphonique.

Admirable réussite : 110 000 billets à vendre. 90 standardistes pour le faire. 20 millions d'appels en une journée, dont 5 millions en provenance de l'étranger. Et un disque de France Telecom devenant le tube absolu européen : *« En raison d'un trop grand nombre d'appels, votre demande ne peut aboutir. Nous vous remercions de bien vouloir renouveler votre appel ultérieurement. »*

Comme le dira Jacques Lambert, directeur général du Comité français d'organisation (CFO), ce fut *« une journée ahurissante »*. En effet. Ahurissante de sous-estimation. Un seul chiffre pour situer l'ampleur du désastre : British Telecom a estimé qu'entre 8 heures et 8 h 05 250 000 appels téléphoniques étaient partis vaillament à l'assaut du continent. Et que, dans la journée, 4 millions de communications s'étaient naufragées, quelque part en Manche, entre ces îles sauvages et l'imprenable fortin CFO. D'où l'appréciation générale portée par la presse anglaise sur la *« French Farce »*. Elle résume assez bien le sentiment général européen.

Les Belges, par exemple. 1,6 million de tentatives d'appel, indique l'agence Belgacom. 419 000 qui réussirent à accéder au réseau France Telecom. Et, à l'arrivée, seulement une douzaine d'heureux gagnants du loto CFO. Aux Pays-Bas, 2 millions de tentatives d'appel au cours de la première heure. Au Danemark, en Allemagne, en Italie, partout, une admirable pagaille et une formidable colère.

« En raison d'un trop grand nombre... », l'image de la France sera redressée ultérieurement. Bref, la méthode de vente des billets par téléphone a encore quelques progrès à faire. La preuve. En cette journée de folie, seulement 15 000 billets ont été vendus, quand la demande potentielle fut cent fois supérieure. Et 95 000 restent à vendre. Donc la guerre des nerfs et les moqueries cruelles sur ce curieux pays qui semble vivre à l'heure de la billeterie par sémaphore devrait durer quelques jours encore.

Tout cela pour dire l'ampleur de la folie furieuse que va provoquer la Coupe du monde de football en France. Dans moins de cinquante jours maintenant, plus d'autre alternative que l'adhésion ou le maquis. Plus d'autre solution que l'obsession ou la poudre d'escampette. Plutôt porté, par goût et par plaisir, à affronter ce péril-là qu'à le fuir, on subissait hier soir, à la télévision, le match Suède-France, sorte d'indigeste et calamiteux hors-d'oeuvre.

Chacun le sait, chacun le lit, l'équipe de France, la préférée d'Aimé, s'est donné pour projet de gagner la Coupe du monde. Ce qui semble indiquer qu'elle ne doute de rien et le cache encore mieux. Car, à moins de cinquante jours du rendez-vous, qu'une équipe s'auto-installant en position de favorite joue aussi mal son jeu et masque aussi bien son talent procède d'un art prodigieux de la dissimulation. *Quel magnifique match de camouflage !* Quelle admirable et, là aussi, ahurissante stratégie ! Ah ! ce n'est pas la moitié d'un Clausewitz, notre Aimé !

Lionel Jospin demande au Commissariat au plan un nouveau Livre blanc sur les retraites

Une étude de l'Insee détaille les effets de la réforme Balladur

LE GOUVERNEMENT a décidé de rouvrir avec prudence le dossier des retraites, dont l'avenir reste toujours aussi incertain au-delà de l'horizon de 2005, quand les personnes nées dans les années du *baby boom* cesseront leur activité. Dans son entretien au *Monde* (daté 21 avril), le premier ministre Lionel Jospin avait reconnu : *« Quant aux retraites, elles posent à terme un très grand problème, que nous n'entendons pas esquiver »*. Le déficit de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés a oscillé entre 7 milliards et 8 milliards de francs en 1997, a confirmé Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, mercredi 22 avril, devant l'Assemblée nationale.

La situation de la caisse des agents des collectivités locales (CNRACL) va se dégrader très rapidement, le régime des fonctionnaires nécessitera de la part du budget de l'Etat un effort croissant, et les caisses de retraite complémentaire, surtout celles des cadres (Agirc), restent très fragiles. Le premier ministre va confier au Commissariat du plan *« une analyse d'ensemble de la situation des régimes de retraite »*, suivant une méthode utilisée par Michel Rocard avec son *Livre blanc* (1991), qui avait surtout profité à Edouard Balladur : ce travail d'analyse et de pédagogie avait, en effet, permis au premier ministre de faire accepter la difficile réforme du régime de base des salariés en 1993 : allongement de 150 à 160 trimestres de la durée de cotisation, calcul des pensions sur les 25 (au lieu des 10) meilleures années.

UNE « RUPTURE »

Une étude de l'Insee intitulée : « Vers un âge de la retraite plus élevé ? » (*Insee Première*, n° 578), publiée jeudi 23 avril, confirme ce que tous les experts savent : le recul de l'âge de la retraite est sans doute inévitable. Il *« pourrait augmenter en France »* au siècle prochain, indiquent ses deux auteurs, et contribuerait ainsi à *« contrecarrer la diminution du nombre d'actifs qui accompagnera, dans moins de dix ans, le vieillissement de la population française »*. Ils jugent que la montée du nombre de pensionnés va poser un problème de financement, mais qu'il y a d'autres options que la hausse des cotisations ou la baisse des pensions, qui *« peuvent atteindre une limite »*.

L'autre voie, c'est le recul de l'âge de cessation d'activité, même s'il se heurte aux tendances lourdes du marché du travail qui exclut les salariés de plus en plus tôt. Un retraité sur trois seulement passe directement de l'emploi à la retraite, les autres venant du chômage ou de la préretraite. Ce recul constituerait une *« rupture »* par rapport à la tendance des dernières décennies, rappelle l'étude : l'âge moyen de liquidation de la retraite de base était de 64,5 ans pour la génération née en 1906 ; il est tombé à 61,3 ans pour celle qui est née en 1926.

La réforme d'Edouard Balladur, allongeant la durée de cotisation, va y contribuer, affirme l'Insee, qui a projeté le comportement de la génération née en 1960 : elle conduirait un tiers des salariés à reculer de six trimestres son départ à la retraite. Les décrets pris par M. Balladur réformait aussi le mode de calcul des pensions dans un sens moins avantageux pour les salariés. L'Insee a affiné les retombées de cette réforme sur le niveau des pensions. Si l'on table sur des carrières longues et régulières, la baisse serait en moyenne de 6 % ; si l'on retient des profils de carrière plus cohérents avec le caractère mouvant du marché de l'emploi, elle pourrait atteindre 10 %.

Pour assurer un bon niveau de revenus aux retraités futurs, une voie complémentaire existe : celle de la capitalisation. Le conseil d'analyse économique, créé par M. Jospin pour éclairer les débats, préconise un pas dans ce sens. Selon un document publié, jeudi, par *Libération*, les régimes obligatoire pourraient, moyennant une surcotisation, constituer des réserves, qui seraient placées en actions. A moins que l'on draine l'épargne d'entreprise vers la retraite. M. Jospin s'est montré, jusqu'à présent, hostile à l'introduction d'une trop *forte dose de capitalisation, mais* ouvert à des *« formules complémentaires »*.

Jean-Michel Bezat

Un adolescent écrasé par un train en voulant échapper à des contrôleurs

UN ADOLESCENT de quinze ans a trouvé la mort, mercredi 22 avril, en passant sous les roues d'un train en marche, à quelques mètres de la gare de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Le jeune homme et deux camarades de son âge qui voyageaient sans billet ont pris peur en apercevant deux contrôleurs. Selon des témoins, les trois adolescents, originaires de Deuil-la-Barre (Val-d'Oise) auraient voulu sauter en marche. Deux d'entre eux ont été rattrapés par les contrôleurs tandis que le troisième réussissait à se dégager et à sauter sur la voie. Happé par le train, l'adolescent a eu un bras sectionné. Il est décédé sur place des suites de ses blessures.

Dans la soirée, Jean-Claude Gayssot, ministre des transports s'est rendu sur le lieu du drame en compagnie de Louis Gallois, PDG de la SNCF, et de Patrick Braouezec, député et maire (PCF) de Saint-Denis.

DÉPÊCHES

■ **FAIT DIVERS : deux suspects ont été placés en garde à vue, mercredi 22 avril, après le meurtre d'un chauffeur routier, Alain Testu,** trente-trois ans. Les deux suspects, dont un homme de vingt-sept ans domicilié à Chartres, devaient être présentés au parquet de Versailles, jeudi 23 avril, où une information a été ouverte pour *« vol et assassinat »*.

■ **CORSE : les policiers chargés de l'enquête sur l'assassinat du préfet Erignac,** selon le quotidien *Libération* dans son édition du 23 avril, *« ont acquis la conviction que ce crime s'inscrit dans une lutte de pouvoir au sein du FLNC-Canal historique »*. Le quotidien indique que de nouveaux attentats seraient *« imminents »*.

■ **JUSTICE : le procès en appel de la tragédie du Drac** (Isère), dans laquelle six écoliers et une accompagnatrice avaient péri noyés lors d'une sortie de classe en décembre 1995, après un lâcher de barrage EDF, s'est ouvert, mercredi 22 avril, devant la cour d'appel de Grenoble. Les juges devaient se rendre sur les lieux du drame, jeudi matin 23 avril. Sept personnes et la ville de Grenoble sont poursuivies.

■ **ESPACE : les deux cosmonautes russes de Mir** ont terminé, mercredi 22 avril, le remplacement d'un moteur de leur station. Ils dont dû effectuer, depuis le début du mois, cinq sorties, dont certaines de plus de six heures, pour démonter cette unité de 700 kilogrammes (qui a été abandonnée dans l'espace) et en fixer une nouvelle. L'astronaute américain Andrew Thomas a filmé les opérations depuis la station.

■ **AGRICULTURE : la commercialisation de trois nouvelles variétés de maïs génétiquement modifié** et d'une de colza a été autorisée par la Commission européenne, mercredi 22 avril. Cette décision intervient après un avis favorable donné, en février, par le comité scientifique chargé des plantes auprès de la Commission. Ces variétés de maïs sont produites par AgrEvo – qui produit également le colza transgénique –, Monsanto et Novartis.

■ **POLITIQUE : quatre députés du PS** – Yvette Benayoun-Nakache (Haute-Garonne), Julien Dray (Essonne), Yann Galut (Cher) et Catherine Picard (Eure), tous membres de la Gauche socialiste – qui ont voté, mercredi 22 avril, contre la proposition de résolution sur l'euro *pourraient être sanctionnés par la direction du Parti socialiste.*

■ **DISPARITION : l'historienne Régine Pernoud,** spécialiste du Moyen Age, est morte, mercredi 22 avril, à son domicile parisien à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Auteur de nombreux ouvrages sur cette période, Régine Pernoud était conservateur aux Archives de France et avait fondé le centre Jeanne-d'Arc, à Orléans, qu'elle dirigeait. *Le Monde* publiera un article sûr son oeuvre dans ses éditions du 25 avril.

Tirage du *Monde* daté jeudi 23 avril 1998 : 492 848 exemplaires

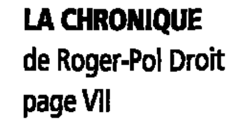
Le Monde LIVRES
VENDREDI 24 AVRIL 1998

LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
« Le Dieu des petits riens » d'Arundhati Roy.
page II

QUATUOR DISSONANT
Avec ses sorcières de Middleway, Paule Constant offre un huis clos des plus corrosifs
page III



BERNANOS
page IV



LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit
page VII



Noir désir

Engagement des philosophes, cynisme des politiques, impatience des esclaves... L'abolition révèle la mémoire ambiguë d'une victoire conquise plutôt qu'octroyée. Au péril de l'amnésie

Que célèbre-t-on à propos du décret du 27 avril 1848 ? La liberté rendue aux esclaves par une République tout juste restaurée, fidèle au modèle de son aînée, généreuse en 1794, mais assez cynique pour reprendre sa parole avant même de se transformer en empire ? Le triomphe d'un principe obstinément défendu au temps des Lumières que l'élan de 1789 n'avait osé imposer tout à fait ? Le succès final d'un long et douloureux combat mené par les Noirs révoltés et impitoyablement châtiés ? L'irrésistible mouvement d'émancipation des terres américaines que la France suit sans réellement l'impulser ? Tout cela sans doute, avec les ambiguïtés que ces éclats de victoires contrastées soulignent...

Et faut-il commémorer la décision du gouvernement provisoire que le sous-secrétaire d'Etat à la marine et aux colonies Victor Schoelcher, champion obstiné de l'abolition *(lire page VIII)*, est parvenu à « arracher », pour reprendre la formule d'Aimé Césaire célébrant dans un discours mémorable le centenaire du texte libérateur *(lire page IX)* ? Ou privilégier les promulgations successives de l'émancipation, de l'étape martiniquaise (23 mai) à celle de l'île Bourbon, future Réunion (20 décembre) ?

Le débat n'est pas si anecdotique. Et le précédent de 1994 riche d'enseignements. Alors que les fastes du bicentenaire de 89 sont encore dans toutes les mémoires, la République a « oublié » la première abolition, décrétée par la Convention. Il est vrai que la décision n'avait rien d'une audace, mais relevait de l'avalisation des décisions prises de leur propre initiative par les commissaires de la République en poste à Saint-Domingue. Dans les colonies antillaises, le contexte explosif ne pouvait surprendre. Poussant à son terme logique l'idéologie universaliste de 1789, hommes libres et esclaves aspiraient impatiemment, qui à la citoyenneté promise, qui à la liberté proclamée. Saint-Domingue, dont la grande insurrection des esclaves, allumée dès l'été 1791, menaçait de contaminer les îles alentour, était le foyer le plus dangereux. Et l'entrée en guerre face à l'Angleterre, puis à l'Espagne, peu après l'exécution de Louis XVI, pouvait faire craindre au moins une passivité dramatique en cas d'invasion, ou pire une collusion avec l'ennemi. C'est pourquoi Sonthonax et Polverel décrétèrent une émancipation impromptue, dont ils espéraient cyniquement qu'elle leur fournirait un contingent supplémentaire de troupes pour assurer la défense de la colonie.

Cette décision pionnière, d'un opportunisme patent – il s'agit crûment d'enrayer un séparatisme proclamé –, ne peut masquer toutefois la générosité authentique de ces hommes de lettres, libellistes et savants qui, depuis des décennies, dénoncent la condition des esclaves noirs. Relayant la tardive mobilisation de Voltaire, Saint-Lambert, l'abbé Raynal (1), Grégoire, Condorcet – sous plusieurs noms – sont avec Brissot, fondateur de la Société des amis des Noirs, les plus engagés dans la lutte pour l'abolition. On sait que le poids de la contestation « utilitariste » de la traite, jugée improductive, arriérée, voire incompatible avec les exigences d'un capitalisme industriel en voie d'affirmation, eut certainement une incidence au moins égale à la protestation idéaliste, fondée sur une exigence morale (2). Sont-ce ces ambiguïtés répétées qui semblent interdire une vraie mémoire de l'événement ? La rapide volte-face de la République consulaire ne clarifie pas le débat, Bonaparte revenant sur l'acte émancipateur moins de deux mois après la paix d'Amiens, signée avec l'Anglais. Qui oserait n'y voir qu'une troublante coïncidence ?



Désormais deux légendes sont à l'œuvre. D'abord, celle, lumineuse, d'une République qui a pu concevoir des colonies sans esclaves – l'Assemblée législative n'avait-elle pas octroyé la citoyenneté française à l'Anglais abolitionniste Wilberforce dès 1792 ? –, et dont la générosité ne s'est pas perdue, si elle a été préservée au prix fort. La loi du 30 floréal an X remit le feu aux poudres à Saint-Domingue et au terme de plus d'un an de lutte, l'insurrection, même privée de son héros Toussaint Louverture, triomphait, plus heureuse que celle de Delgrès en Guadeloupe. Le 1er janvier 1804, on proclama l'indépendance d'Haïti la noire, terre de liberté où chaque nouvel arrivant était accueilli en citoyen. Une armée d'anciens esclaves noirs avait vaincu des Blancs. L'événement sans précédent ébranla toute la Caraïbe, accélérant la ruine du système esclavagiste.

Une autre légende, plus sombre, véhicule la mémoire des iniquités perpétrées par la bonne société créole. Si le Congrès de Vienne a admis le principe de l'abolition de la traite, la France de la Restauration n'est guère pressée de mettre en œuvre la réforme, et les colons, « sauvés » par le retour en arrière de Bonaparte, assument une régression effrayante. Les soulèvements répétés qui y répondent multiplient les ripostes policières les moins dosées. Faire imprimer et diffuser une brochure jugée « séditieuse » peut se payer en Martinique des galères à perpétuité. Et deux magistrats, Tanc et Juston, arrivés en Guadeloupe pour y garantir la justice sont vite rejetés par une bonne société qui les raille d'un sobriquet douteux. Contraints de rentrer en métropole, ils alarment une opinion publique, heurtée par la condition faite aux Noirs.

Difficile alors de ne pas comprendre le souci des Antillais lorsque, au printemps 1848, ils apprennent le retour de la République. Cette fois encore le principe fondateur de la liberté sera-t-il bafoué ? L'annonce du décret préparatoire du 4 mars tarde à être confirmée dans les faits. Et tandis qu'à Paris Schoelcher force le destin, les Antilles flambent à nouveau, obligeant les gouverneurs à anticiper la promulgation du décret d'abolition.

Est-ce cette ambiguïté obstinée entre liberté octroyée et liberté conquise qui devait obérer la fortune de l'impensable événement ? Patiemment étayée contre les références fondatrices à Aristote et saint Paul, la plaidoirie des abolitionnistes a tardé à être entendue. Mais le succès de la cause n'a guère ensemencé. Tandis que les romanciers, passé la phase du débat en suspens (*Ourika*, de Mme de Duras, *Bug-Jargal*, de Victor Hugo, *Tamango* de Mérimée ou *Atar Gull* d'Eugène Sue) évitent prudemment d'évoquer le dangereux contexte de l'esclavage et de la traite, à l'inverse de leurs confrères anglo-saxons, les essayistes sont à peine moins discrets, les ouvrages de Morenas, Schoelcher et Wallon datant d'avant la fin de l'« *institution particulière* ». Si, depuis une quarantaine d'années, le tabou semble levé, bien des partis pris d'analyse préservent la Légende contre l'Histoire. Si l'actuel gros plan sur l'outre-mer devait favoriser un retour à la réflexion sur le genre, le cent cinquantenaire de l'abolition aurait encore des grâces émancipatrices.

Philippe-Jean Catinchi

(1) Ce champion de l'abolition n'eut pas droit en 1996 aux honneurs des commémorations nationales, sa mémoire étant à peine sauvée par l'énergique action de ses compatriotes aveyronnais (« Le Monde des livres » du 26 juillet 1996).

(2) Lire l'article d'Yves Bénot, dans le numéro de la revue *Diogène* consacré aux « Routes et traces des esclaves » (Gallimard, nº 179, juillet-septembre 1997, 216 p., 60 F). Signalons le tout aussi remarquable numéro de *L'Homme*, de janvier-mars 1998, « De l'Esclavage » (EHESS, distr. Seuil, 320 p., 100 F).

DES CHAÎNES À LA LIBERTÉ
Anthologie de textes sur les traites négrières et l'esclavage
composée par Jean Breteau et Marcel Lancelin.
Ed. Apogée (distr. PUF), 192 p., 120 F.

LES KAMANQUIOUS
Libelles de Xavier Tanc et Adolphe Juston, annotés et commentés par Jacqueline Picard, Caret SARL (BP 165 - 97190 Gosier), « Petite bibliothèque du Curieux créole », 152 p., 85 F.

Voir également notre dossier page VIII à XI

Le corps tout contre la mort

Bernard Noël donne sa version charnelle de « La Voix humaine » en la prêtant à Anna Magnani

LA LANGUE d'ANNA
de Bernard Noël.
POL., 102 p., 75 F.

« *Elle parle*, dit le texte en quatrième de couverture, *elle jette sa vie sur sa langue. Elle a toujours voulu tout et tout de suite. Elle est une comédienne célèbre. Elle a beaucoup parlé avec les mots des autres. Elle n'avait pas le temps de sa propre vie, mais voilà que son corps l'a rattrapée, l'a même doublée. Elle met du passé dans ce présent trop mortel. Elle appelle ses amis : Fellini, Pasolini, Visconti. Elle sait qu'il est trop tard. Elle ne s'y résigne pas. Elle ne s'est jamais résignée...* » Vous l'avez reconnue : Anna Magnani, l'actrice, morte d'un cancer. Vous vous méfiez. Vous avez trop d'amis, d'amies que le cancer a emportés, comme on dit, alors qu'en réalité il les a sucés de l'intérieur et vomis. Avez-vous envie d'écouter cette souffrance ?

C'est ainsi qu'on entre dans un livre : mi-attiré, mi-méfiant. Parce qu'il y a la vie et le cinéma, cette forme de vie. Le visage d'Anna Magnani, ses yeux de foudre, son corps aux seins amples, cette peau souple, luisante, cette façon qu'elle avait à l'écran de vous donner à respirer l'odeur de son corps, cette voix de braise qui entrait en vous par le ventre. Comment un « roman », un texte littéraire pourrait-il nous en donner l'équivalent ? C'est ce défi de la sensualité d'une femme que Bernard Noël a relevé dans *La Langue d'Anna*, c'est ce défi qui nous le fait lire d'un trait. Molly Bloom, dans le long monologue intérieur à la fin d'*Ulysse*, dit à la vie un long « oui » pâmé. Anna, sous la plume de Bernard Noël, chuchote ou hurle « non » à la mort, « non » à cette bête abominable qui la dévore au ventre. Ce « non » résonne tout au long de ces cent petites pages tendues qui sont aussi une déclaration d'éternel amour à la vie. A la vie du corps. « *J'ai eu l'Oscar, à Hollywood, au mépris de la photogénie. Je me souviens qu'Orson Welles m'a téléphoné : Tu es si grande que même avec une barbe, ils t'auraient trouvée très féminine ! Je crois que c'était un compliment.* » Et Roberto (Rossellini) qui se moque : « *Ton truc à toi, c'est de faire battre les cœurs, mais ça ne sert à rien au cinéma. J'ai détesté le rire qu'il a eu là-dessus, un rire qui n'en finissait pas de casser la vaisselle.* » Car ils ont été mariés, avant que ne vienne la Suédoise silencieuse, méditative et névrosée. Elle, elle était bruyante comme une foule. « *J'ai trop de nez, trop de seins, trop de hanches, trop pour un monde où compte seulement la peau, mais c'est avec ce nez, ces seins et ces hanches que je construis un corps assez souple pour se glisser dans les têtes. Je crois que la beauté n'est pas une chose belle. Je ne crois pas ce que je viens de dire. Je le rends crédible dès que ce n'est pas moi qui le dis mais ma bouche, et cette langue qui bande au milieu pour faire jouir la foule.* » Pour écrire des phrases comme celles-là, il faut être accordé comme un violoncelle, où jouer d'une anche dure comme celle de Ben Webster. Bernard Noël écrit *La Langue d'Anna* comme un grand saxophoniste joue *Body and Soul*, sur le souffle, couteau dans la chair. Le risque, béant, est de détonner, de verser dans la glu. Bernard Noël, ici, a une intonation parfaite, le bon tempo, la bonne longueur. La bonne langueur. Tenue comme une note, comme une mélodie du corps nu. Comme la voix d'une tragédienne. « *Ceci est mon corps ! Je veux ce silence et je veux que le sacrifice y soit visible assez pour que l'apparition triomphante de l'Autre ne dissimule pas que mon corps, sous lui, agonise de plaisir par l'effet de la possession à laquelle il se livre. Je ne suis pas sûr que les spectateurs aperçoivent jamais le fond de l'affaire parce que les mots sont le feuillage bruissant où se dissimule la jouissance, qui doit demeurer mon secret.* » Il y avait de l'audace à mettre des mots d'homme sur ce secret de femme. Mais Bernard Noël sait, depuis bien plus longtemps que nos jeunes gens salaces, qu'un homme est une femme comme les autres, que son corps aussi se met en scène. Et que la littérature, à un certain degré de danger, est une extase matérielle, une expérience mystique.

Michel Contat

Lire la suite page III

le feuilleton
de Pierre Lepape

LE DIEU DES PETITS RIENS
(The God of Small Things)
d'Arundhati Roy.
Traduit de l'anglais (Inde) par Claude Demanuelli,
Gallimard, « Du monde entier », 390 p., 130 F.

La chute de la Maison Kochamma

Romanesque, drôle, pathétique, fiévreux, le premier roman de l'Indienne Arundhati Roy retrace la lente déchéance d'une famille où se dessine en creux le portrait de l'Inde moderne

Lentement, trop lentement, l'immense continent des littératures indiennes se découvre à nos yeux. Il y a cent raisons à cette lenteur, à commencer par le foisonnement, autour de l'antique base sanskrite, de langues et de cultures que l'on dit « régionales ». Régionales à l'échelle de l'Inde, s'entend ; c'est-à-dire partagées par des dizaines de millions de personnes. Une foule de langues et une foule à peine moins nombreuse d'écritures, même si, aujourd'hui encore, l'écriture n'est pas, en Inde, le seul support de l'œuvre littéraire. Tant de richesse nuit ; la diversité s'exporte mal. L'Inde est si compliquée qu'il nous faut pour l'aborder des routes simples.

La plus aisée est celle qui passe par la langue anglaise. Depuis le XIXe siècle, elle a remplacé le persan comme langue des élites. Paradoxalement, elle a été le meilleur agent de propagation des idées nationalistes ; Gandhi écrivait en anglais. Comme Sri Aurobindo, comme Tagore, qui retraduisait ses textes du bengali, comme Narayan ou Murkherjee ou Anita Desai. Comme la majeure partie des écrivains indiens qui ont réussi à se faire connaître du public occidental. Cela nous donne sans doute une représentation assez fausse de la littérature du sous-continent. Nous risquons de prendre pour le tout ce qui est l'expression d'une partie : celle de l'Inde des classes dirigeantes, ouverte à la modernité et aux influences intellectuelles occidentales, celle de la déchirure entre l'ancien et le nouveau, entre les règles séculaires de la vie sociale et les exigences de l'individualité. Alors que les livres nous donnent la possibilité de découvrir le différent, l'étranger, l'autre face de l'humanité, nous nous précipitons vers ce qui est le plus proche, le plus semblable. Notre route de l'Inde passe par Oxford.

La remarque vaut aussi pour ce premier roman d'Arundhati Roy qui connaît déjà un immense succès en Grande-Bretagne, où il a reçu le Booker Prize, et dont tout porte à croire qu'il triomphera en France. Il a toutes les qualités d'un grand livre, à l'occidentale. Grâce à lui, nous nous trouvons en Inde comme chez nous. Précisément nous sommes dans un village du Kerala, cet Etat de la pointe sud-ouest de l'Inde, en bordure de la mer d'Oman. Le Kerala a cette particularité remarquable – et qui joue son rôle dans le roman d'Arundhati Roy – d'être dirigé par des communistes à l'issue d'élections libres. Des communistes à la mode locale toutefois, ultra-marxistes dans les proclamations, mais soucieux de ne pas bousculer trop vivement l'organisation patriarcale de la famille, pas plus que la hiérarchie des castes. Rien encore qui doive nous dépayser.

Le Dieu des petits riens raconte un drame bourgeois, une sorte de *Chute de la Maison Usher* au pays des moussons. Les Usher s'appellent ici Kochamma. Ils sont chrétiens, d'obédience syrienne, et raisonnablement occidentalisés. Le grand-père était entomologiste de Sa Majesté, l'oncle Chako a fait ses études dans les meilleures universités anglaises, où il a attrapé à la fois des idéaux marxistes, une libido féodale dont sont victimes les ouvrières de sa conserverie de condiments, et une épouse qui l'a quitté, juste le temps d'avoir de lui une fille, Sophie Moll, blond parangon des vertus et des raideurs britanniques. Le reste de la famille se compose d'une grand-mère, Mammachi, femme battue, soumise à toutes les conventions de la vie sociale ; d'une grand-tante, Baby Kochamma, qui a transformé en fiel et en venin l'amour impossible qu'elle nourrissait pour un prêtre catholique irlandais ; de la mère, Ammu, belle, jeune et tendre, mariée trop vite à un ivrogne, bengali de surcroît, et qui après son divorce a regagné la maison familiale en compagnie de ses deux enfants, pour y enterrer sa vie désormais terminée.

Il y a enfin les deux enfants, les jumeaux, Rahel la fille et Estha le garçon, physiquement distincts mais d'une identité commune. Ils pensent et sentent l'un par l'autre. Ils ont huit ans lorsque se déroule la tragédie autour de laquelle se creuse et s'organise tout le roman et qui va détruire, outre des vies, tout l'édifice familial. Il est impossible d'en dire plus sur cet événement sans briser le ressort savamment tendu par Arundhati Roy. Nous savons, dès les premières pages, qu'il y a eu catastrophe : on enterre Sophie Moll la petite Anglaise ; Velutha, le jeune intouchable, a été tué, Amma est chassée de la maison, les jumeaux inséparables sont séparés ; l'un en perdra la parole, l'autre le sentiment. Mais ce n'est que peu à peu, détour après digression, que la romancière donne une forme et une chair à « *l'ossature blanchie d'une histoire calcinée* ». Nous ne connaîtrons les origines du séisme qu'après en avoir exploré les ruines.

Cette manière de raconter l'histoire, de jouer avec les nerfs des lecteurs et de faire des nœuds avec la chronologie démontre une maîtrise narrative exceptionnelle. Arundhati Roy a évidemment lu Nabokov et n'a rien oublié de ses leçons. Mais elle est mieux qu'une élève surdouée : une vraie grande romancière, c'est-à-dire un écrivain doté d'un style propre et d'une vision originale qui s'accordent l'un à l'autre. *Le Dieu des petits riens* est un roman susceptible de passionner le public le plus large sans rien céder sur les exigences de l'art littéraire.

C'est si rare qu'on se méfie. Les premières pages sont si brillantes, si pleines d'invention, de ruptures de rythme, d'embardées parfaitement négociées entre le général et le particulier qu'on craint l'exercice de style. Et puis, non : sans une faiblesse, sans perte de souffle, mêlant dans un seul mouvement le réalisme du détail et la séduction de l'imagination, le croquis humoristique et l'aperçu historique, l'image qui fait mouche et celle qui fait rêver, Arundhati Roy vous entraîne dans son histoire sans que vous puissiez opposer davantage de résistance. Est-ce un simple effet du plaisir de lire ? Rarement un livre a autant donné le sentiment d'un plaisir d'écrire. Comme si la romancière, non contente d'aimer raconter des histoires, écartait l'ennui de les écrire en variant sans cesse le ton, l'angle d'attaque et la focalisation. Il y a des chansons, dans *Le Dieu des petits riens*, des rires d'enfants, des tableaux intimes, des dialogues farfelus, des récits de légende, des morceaux d'odyssée burlesque, des lambeaux de poèmes, mais aussi des analyses politiques sur un pays « *suspendu entre la terreur de la guerre et l'horreur de la paix* », une appréhension des contradictions sociales, émotionnelles et intellectuelles qui déchirent tous les tissus de l'Inde moderne : les différents peuples, les religions qui s'affrontent, mais aussi chaque état, chaque village, chaque famille et même chaque personne.

Si bien que ce roman si romanesque, haletant, drôle, pathétique, satirique et fiévreux exige d'être lu également comme une fable qui n'aurait d'autre moralité qu'une terrible indécision. Une fable où Rahel et Estha, les jumeaux, différents et identiques, indissociables et pourtant séparés, anges et diables, réalistes et rêveurs, acceptant de trahir leur meilleur ami par amour pour leur mère, représenteraient les deux faces de l'Inde moderne. Une seule âme et deux visages. L'un offert au monde extérieur, acceptant de perdre son âme, se diluant sans espérance et sans goût dans le grand rêve mécanique américain, son bavardage sexuel et sa fringale consommatrice ; l'autre se repliant et se refermant sur lui-même, se vidant de mots et de pensée dans un sempiternel ressassement de culpabilité.

Entre ces deux extrêmes, si proches dans leur nihilisme et leur désespoir, il n'y a rien sinon les figures affolées d'un ballet schizophrénique : l'honorable entomologiste, si chrétien et si anglicisé, n'en tabasse pas moins sa femme chaque soir que Dieu fait ; l'oncle Chako conjugue comme il peut ses rêveries romantiques et marxistes avec la double Nécessité – il y a beaucoup de majuscules d'ironie chez Roy – de ses affaires et de sa boulimie de chair fraîche ; Ammu, la divorcée, la jeune mère sans mari, se débat silencieusement pour échapper aux préjugés, sexuels, sociaux, familiaux qui emprisonnent les femmes indiennes ; Baby Kochamma, la mainteneuse féroce de l'orthodoxie, gave sa vieillesse de navets télévisés américains ; Pilai, le grand chef communiste local, le professionnel de ces omelettes historiques qu'on ne fait jamais sans casser beaucoup d'oeufs, est tout faraud de sa promotion sociale : son fils est passeur de serpillière dans une ambassade occidentale. Et les danseurs sacrés, les maîtres de l'art kathakali qui racontent avec leur corps l'histoire millénaire des dieux, de leurs amours et de leurs combats, sont réduits pour ne pas mourir de faim à donner des représentations tronquées au bord des piscines, dans des hôtels de luxe. Ils sont devenus « *Parfum d'Exotisme* ».

La scène où ils dansent pour eux-mêmes, pour se faire pardonner des dieux qu'ils viennent d'offenser en les livrant aux touristes, est une des plus belles du livre. Elle fournit aussi une explication au titre du livre. Les grandes histoires n'ont plus cours : celles des dieux puissants, celles des mythologies, celles « *que l'on a déjà entendues et que l'on n'aspire qu'à réentendre. Celles dans lesquelles on peut entrer à tout moment et s'installer à son aise. Elles ne cherchent ni la mystification par le biais du suspense et de dénouements inattendus ni la surprise de l'incongru. Elles sont aussi familières que la maison qui vous habite.* » A leur place, nous reste le roman, les récits du dieu des petits riens, le dieu des rêves et des deuils des hommes ordinaires. Le roman d'Arundhati Roy prouve que ce dieu de rien du tout suffit désormais à notre bonheur.

version originale

La tentation française au Japon

A l'heure où va débuter l'Année de la France dans l'archipel nippon, retour sur plus d'un siècle d'attirance intellectuelle et artistique

Descellée de son socle parisien et transportée au Japon, la statue de la Liberté du pont de Grenelle, à Paris, trônera pendant un an dans la baie de Tokyo comme symbole-phare de l'Année de la France au Japon qu'inaugurera sur place, le 28 avril, le président Jacques Chirac. Cette reproduction en bronze de l'œuvre conçue par le sculpteur français Frédéric-Auguste Bartholdi pour le port de New York fut offerte à la ville de Paris par sa communauté américaine pour le centenaire de la Révolution française. Si les Japonais ne sont pas forcément au courant de ces échanges entre les Etats-Unis et la France, et si, pour eux, la statue de la Liberté est d'abord associée à New York, l'idée de liberté est en revanche fortement attachée à l'image de la France. Une idée et les valeurs qui la fondent furent le ferment de « la tentation française » qui anima les intellectuels japonais depuis le basculement de l'archipel dans l'ère moderne dans la seconde moitié du XIXe siècle.

Il y a un peu plus d'un siècle, en 1877, un corps de volontaires formé de jeunes intellectuels nourris des idées rousseauistes et de paysans révoltés participa dans le Kyushu à un soulèvement contre les oligarques de Meiji qui fit plus de trente mille morts. Une poussée d'esprit républicain, longtemps négligée par l'historiographie officielle (*Le Monde* du 7 novembre 1997), qui devait beaucoup à un pionnier des idées d'égalité et de droit, Chomin Nakae (1847-1901), l'un des plus importants penseurs de son époque, surnommé « le Rousseau de l'Orient ». Parmi les premiers Japonais à s'être rendus en France au début des années 1870, ce fils de guerrier non conformiste traduisit les premiers chapitres du *Contrat social*, qui allait devenir l'un de textes de référence du Mouvement pour les libertés et pour les droits, fer de lance de l'opposition libérale. Selon Nakae, la propagation de la pensée française était le meilleur moyen pour amener ses concitoyens à la conscience démocratique.

Dans *Discussions entre trois ivrognes sur la politique* (1887), Chomin Nakae brossa avec une lucidité prémonitoire le tableau du sort qui attendait les intellectuels japonais : l'un de ses protagonistes se rangera du côté du pouvoir, le deuxième cherchera l'aventure en Chine, et le troisième se retirera à boire son saké. Déçus et humiliés qu'aucun d'entre eux n'ait eu le courage de mettre en accusation le pouvoir (comme l'avait fait Emile Zola lors de l'affaire Dreyfus) lorsqu'en 1911 l'anarchiste Shusui Kotoku – injustement accusé d'un complot contre la vie de l'empereur – fut condamné à mort, beaucoup d'intellectuels choisiront l'hibernation. Cette « honte » intériorisée poussera par exemple le romancier Kafu Nagai – qui dans son journal de voyage, *Récit de France* (*Furansu monogatari*, 1909), raconte qu'il avait étudié le français pour lire Zola et Maupassant dans le texte – à s'enfoncer dans le monde de la frivolité.

La France restait certes associée aux idéaux de la Révolution : en 1912, Bin Ueda, poète et critique de la littérature anglaise et aussi spécialiste du symbolisme français, s'inquiétait de voir son pays influencé par l'Allemagne ; dans les années 20, c'est au tableau *Les Semeurs*, de Jean-François Millet, que la revue de littérature prolétarienne *Tanemakuhito* empruntera son nom. Mais nombre d'intellectuels feront le voyage en France avant tout à la recherche d'eux-mêmes.

PROFOND ATTACHEMENT

La Tentation de la France (*Furansu no yuwaku*) est le titre d'un livre émouvant, paru en 1995, dans lequel l'auteur, Kazutami Watanabe, évoque cet amour d'un siècle des intellectuels japonais pour la France. L'émotion suscitée au Japon par la disparition du cinéaste Marcel Carné en 1996 montre cependant que cet amour n'est pas que le seul fait de l'intelligentsia. « La mort du réalisateur des *Enfants du paradis* », titrait l'*Asahi*. Pour les Japonais, Carné était d'abord l'auteur d'un film qui avait été reçu en 1952 comme une volée d'espoir. « *Nous avions perdu la guerre mais nous étions vivants : voilà ce que nous disait ce film* », écrit le quotidien, qui conclut : « *Nous y découvrions ce qu'il y a d'immortel dans la culture française.* »

Après Kafu Nagai, c'est le romancier Toson Shimazaki (1872-1943), auteur de *Rupture de l'interdit*, qui s'enfuit vers la France : « *A l'autre bout de la terre pour se cacher au milieu d'une foule inconnue.* » Yoshizo Kawamori vient de consacrer un livre, *Le Paris de Toson*, à son séjour en France. L'écrivain, qui cherchait à oublier une malheureuse affaire sentimentale, y vécut le début de la première guerre mondiale (de 1913 à 1916). Kawamori a suivi pas à pas les traces de Shimazaki jusqu'à Limoges, devant la tombe de la patronne de la pension où il habita...

Ce n'est pas la moindre des preuves de l'attachement profond d'intellectuels japonais à la France que cette minutieuse reconstitution d'un passé, de rencontres : c'est le cas par exemple, aujourd'hui, du grand mathématicien francisant Shokichi Iyanaga, connu pour son action en faveur d'une internationalisation de sa discipline comme pour ses positions pacifistes, qui dans un récent petit livre écrit en français, *Mémoires sur l'histoire des mathématiques contemporaines au Japon*, relate ses rencontres avec ses homologues français.

La Closerie des Lilas des années 1930-1940 attirait des esthètes comme Riichi Yokomitsu, mais aussi des êtres tourmentés telle la romancière Fumiko Hayashi (1910-1951) qui vécut à Paris une vie un peu misérable qu'elle raconte dans son *Journal de Paris (Paris nikki)*. C'est aussi à cette époque que se rendit en France Kojiro Serizawa, qui publia en 1942 *J'irai mourir à Paris*. Les peintres se pressaient aussi dans la capitale et à l'atelier de la rue de la Grande-Chaumière. Foujita, bien sûr, mais d'autres aussi : Yuzo Saeki ou l'excentrique Takanori Oguiss, qui devaient y mourir. Si l'on connaît l'importance du japonisme, l'influence inverse – de la peinture occidentale sur les peintres japonais – l'est moins : un chapitre oublié de l'histoire de l'art qu'éclairent Thomas Rimer et Shuji Takashina dans leur livre *Paris in Japan* (Japan Foundation). De la section de français de l'université impériale de Tokyo allaient enfin sortir de grandes figures : Kazuo Watanabe, l'éminent traducteur de Rabelais, et Hideo Kobayashi (1902-1983) qui exerça pendant plus d'un demi-siècle une autorité peu commune sur le monde des lettres.

Après la défaite, les idées venant de France exerceront une influence considérable sur le monde intellectuel : dès l'automne 1945, dans l'effervescence de la « parole retrouvée », la revue *Sekai bungaku (Littérature mondiale)* consacrait un numéro spécial à la littérature française. Le romancier Shusaku Endo, l'écrivain et critique Shuichi Kato et bien d'autres, francisants ou non, se succédèrent à Paris. Jean-Paul Sartre puis les structuralistes allaient devenir les maîtres à penser de toute une génération.

Au début des années 50, un écrivain et philosophe japonais choisira de s'établir à Paris. Et il y demeura jusqu'à sa mort. Eminent spécialiste de Descartes et de Pascal, Arimasa Mori (1911-1976) renonça à trente-neuf ans au prestige d'une carrière académique au Japon pour vivre dans un petit appartement en face de Notre-Dame en enseignant le japonais à l'Ecole des langues orientales. Toute une génération d'étudiants lui doivent plus que des éléments de grammaire : avoir été au contact d'un grand esprit dont la générosité intellectuelle ne faillissait jamais. Ami de Sartre et de Simone de Beauvoir, Mori poursuit à Paris son travail d'écriture. Il a publié de nombreux essais, récits, « journaux » ponctués de réflexions incisives sur la civilisation occidentale. A notre connaissance, la seule traduction en français d'une œuvre immense (quinze volumes) est une réflexion sur la notion d'« expérience » extraite de *Et les arbres, dans un ruissellement de lumière* publié dans *Cent ans de pensée au Japon* (éd. Philippe Picquier). Il semblait s'établir chez ce grand organiste interprète de Bach, dont la pensée dit « *le refus, le doute et le désarroi* », une correspondance entre thèmes et variations d'où sourd la cohérence d'un questionnement.

Les intellectuels japonais contemporains ont une attitude plus « utilitariste » vis-à-vis de la pensée française : ils cherchent autant à la traduire qu'à la « déconstruire », et à y puiser des concepts ou des approches afin de formuler de nouvelles interrogations entrecroisant les regards. Ils n'entretiennent plus la vision parfois idéalisée de la France de leurs prédécesseurs. Un jour que nous faisions part à Kenzaburo Oe de l'agacement que suscitait en nous l'image certes flatteuse mais parfois chimérique de la France qu'entretiennent des intellectuels japonais, le Prix Nobel avait souri sans répondre. Le lendemain, nous recevions ce message : « *A propos de votre réflexion d'hier, je ne puis que répondre que je suis heureux d'avoir encore un pays à idéaliser.* »

Philippe Pons

Les sorcières de Middleway

A l'issue d'un colloque, quatre femmes se retrouvent et s'affrontent. Tout semble permis pour exorciser leur détresse sentimentale : piques, coups bas, pour une joute incisive signée Paule Constant

CONFIDENCE POUR CONFIDENCE
de Paule Constant.
Gallimard, 234 p., 110 F.

Un matin de printemps, scintillant et glacé, à Middleway – le petit Oxford américain – au Kansas, dans une maison très moderne, dont la porte reste bloquée par un cerveau informatique, face à des prairies où, en sortant d'une église, des baptistes chantent *« Le Christ est ressuscité ! »*. Tel est le lieu unique du nouveau roman de Paule Constant. Nous sommes apparemment aux antipodes du climat de tropiques délabrés, de cauchemar humide, d'hallucination moite et de bagne amer de *La Fille du Gobernator*. On retrouve pourtant dans *Confidence pour confidence* – et il faut se méfier de ce titre teinté de rose – le même goût du ravage, la même vigueur corrosive, la même jubilation du noir ; et jamais n'a été aussi euphorique la férocité avec laquelle la romancière désintègre les images sociales, dévoile les enfers intimes ; jamais elle n'a été aussi résolument, aussi désespérement comique. Car *Confidence pour confidence* est une comédie implacable, un divertissement impitoyable.

Quatre femmes sont réunies au lendemain du colloque féministe des Sorcières de Middleway : Gloria Patter, créatrice des *Feminines Studies* ; Aurore Amer, romancière française ; Lola Dhol, actrice norvégienne venue pour faire des lectures des auteurs programmés ; Babeth Cohen, directrice du département des lettres européennes. Elles devraient théoriquement s'estimer, s'entraider mais ne cessent de se heurter, exploitant la moindre de leurs faiblesses respectives et ne se laissant pas la moindre marge d'illusion sur elles-mêmes, tout en affichant cette terrible bonne humeur qui est *« de rigueur quand il y a plus de trois femmes ensemble : à deux, elles se font des confidences et elles ne sont pas gaies ; à trois, elles se remontent le moral ; à quatre, elles tombent sur la quatrième pour l'enfoncer dans la déprime »*.

La maison de poupée devient un ring. Le livre crépite de vacheries, de coups envoyés en plein cœur, même si Paule Constant a l'élégance de ne pas céder à la facilité de la scène cruciale du règlement de compte absolu où chacune serait mise définitivement au tapis. Babeth lance à Gloria qui est noire et empêtrée dans son adoration excessive pour sa fille Chrytal, à la peau plus claire : *« Il y a en toi une vieille esclave noire prosternée devant sa petite maîtresse blanche. »* Gloria se délecte d'enfermer Babeth dans un rôle de raciste intolérante : celle-ci, tout en se proclamant de gauche, aux côtés des peuples révoltés, n'a jamais vraiment admis l'indépendance de l'Algérie, d'où elle a dû partir en 1962, et elle continue à traiter de poseuses de bombes les femmes qui, jadis, ont participé à la guerre de libération.

DÉCALÉES

Mais le nœud secret, envenimé de leurs rivalités, de leurs jalousies est l'écriture, la création. Parce que, ivre de puissance, elle veut être l'auteur d'un livre qui prouve *« qu'elle est quelqu'un »*, Gloria n'hésite pas à concocter par ordinateur un ouvrage, *African Woman*, en pillant allègrement un roman d'Aurore Amer, qu'elle prétend seulement traduire. Et l'on sent bien l'indignation de Paule Constant quand elle évoque ce que la littérature représente de sacré, d'engagement absolu et solitaire, de destruction intime pour Aurore Amer. Jamais on n'avait exprimé avec autant de justesse la fatigue d'écrire. *« On ne peut pas faire naître tant et tant sans mourir »*, constate Aurore, qui se dit *« esquintée »* et sait qu'elle doit éviter un excès d'émotion parce que son corps ne suit pas ; pour réaliser son immense ambition, il lui aurait fallu une *« énorme carcasse »*. Elle est épuisée par une sensation permanente de décalage *« avec le temps, avec l'espace, avec les autres, avec les hommes, avec les femmes »*. Mais décalées, elles le sont toutes, même si elles le masquent sous la parade émancipatrice ou l'affirmation d'une réussite professionnelle. La griserie de la glose, du commentaire, dissimule mal un néant sexuel, le vide de l'amour : *« Elles ressassaient entre elles une solitude qu'elles voulaient rompre à tout prix, cherchant à se convaincre qu'elles étaient assez jeunes encore pour ressusciter l'amour, recommencer leur vie. Elles étaient pressées, démunies et malhabiles, prêtes à jouir d'une liberté recouvrée qu'elles ne trouvaient pas à employer. Elles se demandaient où étaient passés les hommes. »*

FRUSTRATIONS

Et les pages les plus admirables, par leur densité âpre, sont celles où Paule Constant montre la détresse sentimentale et sensuelle de ses héroïnes, accomplit des plongées dans leur passé comme pour procéder à la généalogie de leurs manques que la vie, au lieu de combler, n'a fait qu'accentuer. Quand le chagrin la poignarde à la pensée que l'Aviateur l'a quittée, Babeth Cohen ramène son manteau de vison vers elle, paralysée par le froid du souvenir de l'époque où, à peine adolescente, elle était, au retour d'Algérie, la tête de pont d'une famille déglinguée. Lola Dhol pousse un immense cri pour dénouer la tension du désir inassouvi. Le visage boursouflé par l'alcool, perdue dans la nostalgie du temps où elle régnait sur les écrans, où elle envoyait en l'air sa vie et courait se faire avorter en Suisse entre deux tournages, elle supplie le ciel de rencontrer un homme qui lui fasse l'amour. Aurore Amer avoue avoir rarement eu envie de caresser un homme, n'a eu qu'une relation de commande, *« un amour qui avait le mérite de n'en être pas vraiment un »* avec le Médecin ; elle rêve, pour se donner une dernière illusion de chaleur et d'enfance, d'une cage au zoo où elle se glisserait entre les chimpanzés et les orangs-outangs... Elles n'ont, à présent, pour tout compagnon que des chevaliers servants de pacotille, des secrétaires particuliers, Horatio et Babilou , spécialiste en coups tordus, qui se livrent à des exercices « out » en marge du congrès et s'abandonnent à des excès de sexualité compulsive : il y a une scène stupéfiante de drôlerie désespérée où, au Blue Bar, ce bastringue géant du bord de route, elles regardent avec une concupiscence navrée, un dépit ulcéré et railleur, les deux hommes danser et s'étreindre au milieu de la piste.

Malgré leurs frustrations aggravées par l'âge où la chair *« commence à pousser de partout »*, malgré cette rage de déception qu'elles ne parviennent à exorciser qu'en se dénigrant les unes les autres, il y a, entre elles, une vieille solidarité indistincte : quand elle souffre, Aurore se laisse envelopper par l'immensité du corps de Gloria, par la tiédeur de sa texture élastique et sa couleur de miel sombre ; un besoin d'échange intime subsiste toujours entre elles : *« À qui peut-on parler si ce n'est à une autre femme, avec d'autres femmes, pour se dire, confidence pour confidence, que, finalement, ce qui est si lourd à porter, nous le partageons. »* Au fond, Paule Constant aime et nous fait aimer ses héroïnes à la fois dures et perdues. Et, dans ce roman éblouissant de liberté, de dérision juste, de férocité et de compassion exactes, Paule Constant nous en dit beaucoup plus sur la force et le chagrin d'être femme aujourd'hui que bien des livres gadgets qui se veulent plus modernes et s'évanouissent aussi vite dans la mémoire que la sonnerie d'un portable.

Jean-Noël Pancrazi

Livre de grâce

De la Cité des papes ravagée par la peste aux pentes de l'Aubrac, Henri Gougaud célèbre, dans une lumineuse parabole, la magie du verbe

PARAMOUR
d'Henri Gougaud.
Seuil, 208 p., 115 F.

Qui peut croire qu'en temps de peste le livre soit le plus sûr des viatiques ? Pas même la Bible, qui plus est. Ce prodigieux pouvoir échoit à un recueil historié de fables admirables dont la simplicité confond et illumine, aidant même, à l'heure de l'ultime voyage, une lépreuse aimée du conteur inspiré. Pour son retour à l'univers médiéval, qu'il avait tout juste délaissé le temps de nous offrir un récit indien (1) et *Le Livre des amours* (2) – on n'oubliera pas cependant son essai sur *Les Cathares et l'éternité* (3) et un court « livre de sagesse » offert à tous les publics (4) –, Henri Gougaud a choisi la parabole. Limpide. Inexorable aussi.

Printemps 1348. Avignon à l'heure de la peste noire. Dame noble et grande, aux seins magnifiques, débarquée *« droite et nue dans un chariot à douze roues tiré par tous les rats du navire »* venu de Gênes, l'épidémie brise les solidarités paisibles de la capitale de la chrétienté. Et le jeune Mathieu le Tremble, apprenti de maître Aventin, écrivain public à la périlleuse sagesse (*« On ne peut rien connaître de Dieu, si ce n'est qu'il est »*), découvre avec effroi que les innocents paient le prix de l'angoisse collective : d'abord des juifs accusés d'empoisonner les puits, puis son maître, coupable de ne pas partager les errements communs. A des années de distance, Mathieu se souvient : *« J'avais le sentiment, quand il plongeait en lui, qu'il se baignait nu dans les secrets du monde. »* Le supplice inique de ce lointain parent du Zénon de *L'Œuvre au noir* pousse le jeune homme à fuir la ville avec sa sœur Angèle et son ami Bernard, bateleur magnifique et grand admirateur du troubadour Peire Cardenal, dont les contes ont *« les parfums qui tiennent l'âme en éveil dans la monotone mélancolie des jours »*. Si l'étudiant ne cherche plus dans les livres à *« apprendre à mettre au monde des vérités émouvantes »* à offrir, c'est sur le psautier infini de la création qu'il décryptera le message digne de déjouer l'absurdité humaine. Libéré par l'enseignement de Bernard Faidit des angoisses ordinaires (*« j'ai peu à peu appris que la nuit et le jour n'étaient que les sandales du temps sur un chemin sans fin »*). Avec pour guide l'adresse toujours fuyante de ce livre de grâce, ramassé lors du pillage du couvent des Augustins et dont la couverture de bois a sauvé la vie d'Angèle, malmenée par des soudards. D'Avignon à Saint-Rome du Tarn, puis à un ermitage proche de l'inabordable domerie d'Aubrac, la quête se déprend peu à peu de sa part d'historicité, pour se résumer à l'inaccessible ascèse qui livre seule les réponses qu'on porte en soi. Il n'est bientôt plus question d'espérer *« ces renseignements que les anges inspirent à leurs amis d'en bas, et qui font se lever les soleils de l'âme »* ; mais plus sobrement de rencontrer un dieu qui n'est que le *« sac que l'on aime à remplir de songes »*. Calquant leur pas sur l'allure lente et appliquée de *« rameur terrestre »* de Benoît Main d'Or, le vieil enlumineur perclus dont la grâce résiste au temps (*« je ne vis jamais homme d'une aussi émouvante beauté »*), les pèlerins graviront, tel un Golgotha aveugle, les pentes de l'Aubrac, *« pays de vent et de landes infinies »*, où les chemins introuvables semblent ne mener nulle part. *« Il nous parut que Dieu avait déserté ces espaces. Il n'était plus qu'un rêve absurde, et nous des vivants sans chemin. »* Comme si *« Dieu avait jeté là sa pelisse avant de fuir vers d'autres mondes »*.

Merveille, illusion miraculeuse ou révélation compassionnelle, chacun trouvera sa vérité au terme de cette histoire déraisonnable qui, à l'imitation des contes de Faidit, fait *« la vie plus belle que le monde »*. Sage malicieux, Gougaud célèbre plus que jamais le pouvoir du verbe, seul capable de *« lancer des quignons d'espérance vers cet infini d'où ne vient jamais aucun bruit »*.

Ph.-J. C.


D.R.

Henri Gougaud
Né à Carcassonne, Henri Gougaud a conservé de ses origines occitanes un sens de la langue et un goût du verbe qui expliquent son éclectisme atypique. Auteur-compositeur-interprète – il se produit dans les années 60 dans les cabarets de la rive gauche –, il signe des textes pour Gréco, Ferrat, Reggiani ou les Frères Jacques. Homme de radio, il a travaillé à France-Inter avec Claude Villers (« Marche ou rêve ») ou produisant ses propres émissions (« Le grand parler »). Romancier et conteur à la séduction épicurienne, il dirige depuis 1996 au Seuil « La mémoire des sources », collection qu'il a inaugurée avec *Le Livre des amours*, qu'il livre aussi en spectacle.

(1) *Les Sept Plumes de l'aigle*. Seuil, 1995.
(2) Seuil, 1996.
(3) Ed. Bartillat, 1997.
(4) *Les Dits de maître Shenglang*, illustré par Marol (80 p., 69 F).

Le corps tout contre la mort

Suite de la page I

Il a écrit, en 1960, un texte, *Extraits du corps*, qui l'a mis en relation avec Georges Perros, et a lancé entre eux une admirable correspondance d'écrivains qui nous est maintenant livrée (1). Perros avait publié dans la *NRF* une note qui avait bouleversé Bernard Noël, d'être ainsi compris au plus juste : *« Il s'agit de trouver le véritable lyrisme, qui dit très exactement le poids* éthique *d'une douleur dans le côté droit, d'un ébranlement de la moelle épinière, d'une surprise du sexe. Le mot amour va peut-être disparaître de la circulation. A voir ce que les hommes en ont fait, je dis tant mieux. Redevenons propres. Pensons à l'homme comme à une mécanique précieuse. Je m'inscris dans l'armé. C'est qu'on souffre, n'est-ce pas ? »* Le programme de cette plongée littéraire dans le corps, le plaisir et la souffrance d'une femme qui avait choisi de se donner à tous et de n'appartenir à personne est tracé là avec une amitié quasi religieuse. Une amitié qui se dit avec pudeur, tout au long de leurs lettres, entre ces deux mystiques tout à fait matérialistes.

Dans *L'Espace du poème*, entretiens avec Dominique Sampiero (2), lequel a tendance à tirer Bernard Noël vers un spiritualisme qui n'est pas le sien, le poète raconte comment, un jour, il a atteint l'union avec Dieu, et comment cette union a effacé tout le religieux dont il était nourri depuis l'enfance, et comment cette expérience lui a permis de devenir profondément athée, sans trouble. Il faut ne pas croire à la résurrection des corps pour donner, comme Anna, une langue à son propre corps, tout contre, férocement contre la mort. *« J'ai toujours salué avant de sortir : cette fois je le fais bien bas et creuse la terre avec mon front... »*

Michel Contat

(1) *Correspondances*, Bernard Noël/Georges Perros, préface et notes d'Hervé Carn (éditions Unes, BP 205, 83006 Draguignan Cedex, 147 p., 120 F).
(2) POL, 166 p., 110 F.

Daumal en noir et blanc

Jean-Philippe de Tonnac analyse le parcours tourmenté de l'auteur du « Mont Analogue »

RENÉ DAUMAL, L'ARCHANGE
de Jean-Philippe de Tonnac.
avec la collaboration
de Frédéric Richaud,
Grasset, 358 p.,138 F.

Le flamboiement rimbaldien du Grand Jeu «– sa marginalité, sa fugitivité (1928-1932), sa force provocatrice comme sa gravité romantique – s'est figé en une mythique page d'histoire littéraire. L'un de ses principaux acteurs, René Daumal, bien qu'il mourût à moins de quarante ans, tient difficilement dans le cadre de cette photo de classe. Comment s'est-il détaché du Grand Jeu, de sa littérature et de ses expériences limites, et vers quelle *« sagesse »* s'engagea-t-il, corps et âme ? C'est ce parcours qu'analyse avec clarté, empathie et même adhésion Jean-Philippe de Tonnac.

Lors d'une expérience déterminante de *« mort approchée »* par inhalation de tétrachlorure de carbone, Daumal, libéré *« des formes logiques de penser »*, perçut un autre monde. Renonçant au *« refoulé de l'Occident »*, il entreprit peu de temps après l'apprentissage solitaire de l'islam, de l'hindouisme, de la langue sanskrite et se mit en quête d'*« une vérité »*, qu'il trouva, dès 1931, dans l'enseignement de Gurdjieff et de ses disciples, Jeanne et Alexandre de Salzmann. Sa rencontre la même année avec un danseur indien, Uday Shankar, qu'il allait accompagner dans sa tournée aux Etats-Unis, acheva la métamorphose. Il ressentit l'extrême besoin, à vingt-quatre ans, de se dépouiller de tout: *« Paris était trop plein de mes sécrétions, de mes vieux vêtements; des échecs de mes délires. »*

Au grand dam de ceux qui l'avaient connu avant et considéré, sur les brisées d'un René Guénon, comme un futur grand « passeur » des traditions mystiques, René Daumal s'éveilla autre : « (...) *la chance fantastique que j'ai*, écrivit-il à Georges Ribemont-Dessaignes, *d'avoir trouvé une voie (dure comme tout ce qui est vrai) que j'avais cherchée pendant de longues années – une possibilité réelle de sortir du cercle vicieux que nous sommes naturellement »*. Ses traductions des grands textes sacrés de l'Inde, ses articles dans *La NRF* et dans les *Cahiers du Sud* ainsi que la rédaction de deux récits hautement symboliques (*La Grande Beuverie*, 1938, et l'inachevé *Mont Analogue*, 1952) jalonnèrent, pendant sa dernière décennie, l'approfondissement de sa recherche spirituelle, malgré la tuberculose et une situation matérielle difficile.

La thèse de Jean-Philippe de Tonnac – qui préconise une lecture attentive des lettres de Daumal pour désembourber la pensée de Gurdjieff des *« ornières synchrétistes »* – s'organise autour d'un simple prénom : Daumal serait véritablement *« re-né »*, aurait été mis au jour une deuxième fois, rendu à lui-même par sa découverte de la métaphysique orientale, avant que sa maladie, aggravée par son ancienne existence, ne le tue tout à fait, en mars 1944. Cette démonstration, très méthodique, donne une explication plausible à l'une des dernières phrases de Daumal : *« Mais si je fus jadis poète, certainement je fus un poète noir, et si demain je dois être un poète, je veux être un poète blanc. »*

Claire Paulhan

★ **Signalons également la publication de textes de Pierre Minet, *Les Hérauts du Grand Jeu*, il y juge sévèrement celui qui *« sacrifia tout à sa nouvelle naissance »*, son grand ami Daumal *« converti un beau jour à la certitude, et versant dès lors dans la soumission »*. (éd. La Maison des Amis des Livres, 46 p., 69 F)**

En présence de Bernanos

Haine des impostures, culte de la justice, amour de la liberté, sens de l'honneur. Autant de leitmotive qui reviennent dans trois essais et révèlent la force toujours actuelle de l'écrivain

BERNANOS LE PROPHÈTE ET LE POÈTE
de Robert Colonna d'Istria.
Ed. France Empire,
196 p., 110 F.

GEORGES BERNANOS ENCORE UNE FOIS
de Sébastien Lapaque.
Ed. L'Age d'homme,126 p., 85 F.

BERNANOS LE MAL-PENSANT
de Jean Bothorel.
Grasset, 392 p., 139 F.

Première page de *Combat*, 7-8 juillet 1945 : « Bernanos parmi nous ». Et Roger Grenier d'écrire : *« Tout d'abord, Georges Bernanos ne veut pas parler. Il craint d'être pris pour un de ces hommes qui reviennent d'exil avec des déclarations prophétiques, des leçons de morale et, dans leur poche, un ou plusieurs plans de Constitution. »* Le titre de *Combat* sera maintes fois repris au cours des cinquante années qui nous séparent de la mort de l'écrivain reconnu grand par ses pairs, souvent cité par les politiques, facile caution. Personnage emblématique que l'on évoque sans toujours l'avoir lu, quand on l'approche, il déroute. Il n'est pas simple d'étiqueter ce *« vieux molosse... qui mordait au jarret les moutons gras et les brebis imbéciles »*, disait Mauriac. Et de Gaulle, qui, pour le faire revenir du Brésil, lui télégraphie : *« Bernanos, votre place est parmi nous »*, ne s'y est pas trompé : *« Celui-là, je n'ai pas réussi à l'atteler. »* A quel char, en effet, atteler un monarchiste qui glorifie les soldats de l'An II, un catholique qui fustige le Vatican, un homme que l'on dit de droite et vomit Franco, un écrivain en tout à cent lieues de Gide qu'il défend quand la presse de la collaboration l'attaque, un biographe de Drumont qui insulte les *« chiens »* de Vichy contre Mandel car *« chaque goutte de ce sang versé... est plus précieuse que toute la pourpre du manteau d'un cardinal fasciste »*. Contradictions ? Simplement haine des impostures, culte de la justice, amour de la liberté, sens de l'honneur. Autant de leitmotive dans trois ouvrages récemment publiés.

COLLECTION J.-L. BERNANOS IN « BERNANOS » ALBUM, ED. PLON

Celui de Robert Colonna d'Istria est un acte de reconnaissance. La lecture du Journal du *« pauvre et désarmé »* curé de campagne lui fut *une espèce de coup de foudre*, une révélation. *« Je m'identifiais à mon nouvel ami. »* Survolant son œuvre et sa vie, il s'attache surtout à ce qu'il y a d'actuel dans l'œuvre de Bernanos, à l'*« incompatibilité entre ce que la société moderne propose et le message évangélique »*.

Où Colonna d'Istria met de la tendresse, c'est avec violence que Sébastien Lapaque dit son admiration, *« loin des bernanosiens de bibliothèque qui ne raisonnent qu'en termes d'exégèse... de controverses universitaires... loin des professeurs [qui] "stérilisent" »* l'œuvre. Reprenant les sujets qui ont conduit Bernanos à être pamphlétaire – mais il se méfiait du genre – l'essayiste au style nerveux et agréable nous entraîne dans des démonstrations judicieusement étayées de citations qui, d'une Mouchette révoltée à une diatribe contre les dictatures cléricales ou d'Etat, illustrent la parenté entre l'œuvre romanesque et les *« écrits de combat »*. Lapaque éclaire très bien la fidélité de Bernanos à ses lignes de pensée, l'efficience d'une vie et d'une œuvre qui tiennent aujourd'hui leur force d'avoir été sans concession hier.

Les écrivains célèbres ont en commun d'avoir plusieurs biographes. De Jean Bothorel, dernier en date, on pouvait craindre un de ces livres de circonstance quand un quantième de naissance ou de mort est un chiffre rond. Or, s'il reprend forcément des moments de vie connus et la présentation des œuvres cent fois analysées, son travail donne, de façon originale, un excellent portrait de *« ce gêneur, cet insurgé »*. Pour la biographie proprement dite, des conversations avec des proches de Bernanos, des correspondances, des archives et des documents, ici inédits, et publiés au Brésil ou en Espagne apportent des précisions sur le rapport à l'argent assez bloyen (sans la mendicité), les amitiés célèbres ou pas, les aversions, les aléas d'une existence qui ne fut pas *« une chienne de vie »* mais *« une vie de chien »*. Pour ce qui est des œuvres, d'une façon bien approfondie, Bothorel en fait une lecture qui a ses particularités pour en souligner, comme Istria, leur style et leur poésie, comme Lapaque, leur permanence, leur caractère dérangeant – éternel scandale de la vérité. Aussi clairement écrite que bien documentée, cette approche de l'homme et de sa pensée nous dit sans emphase qu'étant *« tout simplement, au sens entier du mot, libre »* Bernanos a sa place parmi nous. Pour que *l'évidence en saute à l'esprit, il suffit* de le lire.

Pierre-Robert Leclercq

Livraisons

● **LA PLAGE,** d'Alex Garland Ce premier roman, qui fait fureur en Angleterre et dont les droits cinématographiques ont été achetés par Danny Boyle (le réalisateur de *Trainspotting*), est l'œuvre d'un jeune romancier de vingt-six ans. On évoque le *Au Cœur des ténèbres* de Joseph Conrad à propos de son récit initiatique. On pourrait aussi bien voir en lui un séduisant exemple de ce que peut produire une littérature New Age friande de frissons et d'exotisme. L'histoire, celle d'un routard en quête de paradis, débute à Bangkok, dans un hôtel sordide où l'on entend les ventilos brasser l'air et les cafards trottiner. Avant de se trancher les poignets, un touriste a collé une carte sur sa porte : le sésame pour rejoindre une île secrète, et une plage d'Eden, où vit une communauté de pêcheurs. De *Platoon* – Jimi Hendrix-marijuana, on passe à la position du lotus, la course aux coquillages, le rituel des bâtons d'encens, Bonne nuit les petits et Nintendo. Puis le rêve dérape : les vietcongs attaquent. L'un des chapitres s'intitule «Je déraille», mais il faut reconnaître qu'Alex Garland manipule bien son train électrique *(traduit de l'anglais par Jeanine Rovet et Marianne* Brun-Rovet, Hachette Littératures, 544 p, 128F). **J-L.D.**

● **LA FIN DU MONDE,** d'Olivier et Patrick Poivre d'Arvor
L'aura-t-on assez annoncée la fin du monde et, peu ou prou avant elle, la fin de la galaxie Gutenberg. Dans ce roman, elles vont de pair, avec quelques autres : *« Les travaux du Troisième Millénaire sont assourdissants. Le bruit d'un cercueil qu'on cloue !»* Si la fameuse galaxie disparaît, c'est au profit et à cause de cet autre média qui, par le truchement romanesque d'une Barbara Pozzi, est capable de tout pour le scoop. A l'évidence, les auteurs se sont bien amusés et on ne s'ennuie pas à suivre ce *« combat de titans médiatiques »*, petit monde aux grands pouvoirs, princes ou valets dans les univers imbriqués de la télévision, de la finance et de la politique. Le récit roule comme un J.T., plus d'images que de commentaires, des sujets de réflexion sans analyses – à chaque lecteur ses conclusions. Et bien sûr, clef oblige, de Victor Bull en Beavor, de Paillenqueue en Francesco Belli, les portraits sont assez savoureux de ces personnages d'un temps (proche ?) où, en sortant du fast-food, on passera au «fast-book» (Albin Michel, 376 p., 140 F). **P.R.L.**

● **STRIP,** de Diana Atkinson
Pendant toute son enfance, médecins et infirmières ont déshabillé, inspecté, manipulé et finalement ouvert son corps. Aujourd'hui, Sarah le montre aux hommes dans les cabarets sordides de la province canadienne. Une maladie rare et cruelle, puis le regard des routiers sur sa peau, destin exceptionnel que la jeune femme conjure avec les mots de son journal intime. Elle raconte tout, montre tout de son existence triste et laide. Et, comme elle a l'étoffe d'un bon écrivain, son premier livre fait naître la pitié, puis la sympathie et finalement l'admiration (traduit de l'anglais – Canada – par Elisabeth Peelaert, éd. de L'Olivier, 236 p., 100 F). **J. Sn.**

Eclipses sanglantes

Sur les traces d'un tueur en série, Nicolas Bréhal explore tous les miroitements secrets des êtres et offre une envoûtante leçon de ténèbres

LE SENS DE LA NUIT
de Nicolas Bréhal.
Gallimard, 328 p., 120 F.

Au cœur du nouveau roman de Nicolas Bréhal, il y a le crime. Une série de meurtres terribles : au cours de nuits suffocantes *d'un été à Paris*, plusieurs femmes sont assassinées, avant d'être découpées en morceaux, par une sorte de tueur-né que la presse surnomme, après son arrestation, Gaspard de la Nuit. Le romancier reconstitue chacun de ces meurtres dans son préambule, son exécution, et son atmosphère, surtout : solitude électrisée des femmes, approche amoureuse de Gaspard, le cri, le sang, le silence, la découverte de corps déchiquetés. On avait rarement vu un tel réalisme halluciné, une telle terreur exacte. Alors, simple roman policier, âpre et vénéneux, auquel Nicolas Bréhal s'essaierait pour mieux se détourner des grandes rêveries cosmiques et angéliques qu'étalent *Les Corps célestes* et *Sonate au clair de lune* ? Non, on est très vite au-delà du genre, même si Nicolas Bréhal en maîtrise parfaitement tous les éléments. Nous sommes plutôt dans un grand roman métaphysique, où alternent et se combattent le Bien et le Mal, l'ombre et la lumière, la grâce et la déchéance.

Car ce qui intéresse Nicolas Bréhal, ce qui envoûte le lecteur, c'est l'exploration de la nuit intérieure. Celle de l'assassin, surtout. *« Mon assassin »*, comme le dit le narrateur-écrivain, qui va voir Gaspard en prison, tombe sous son charme, et éprouve très vite, à son égard, une fascination *« transgressant l'horreur qu'il devrait normalement ressentir »*. Il comprend, il admet chez Gaspard le malheur de tuer. Car au moment où Gaspard rencontre une femme et s'apprête, peut-être, à l'aimer, il perd le sens de la nuit. Il a beau essayer d'éloigner son âme damnée, la supplier de le laisser en paix, il est condamné à obéir aux ordres d'une *« instance supérieure qui le persécute et cherche à le punir d'une faute grave, commise autrefois dans l'enfance »*. Ce qu'analyse merveilleusement Nicolas Bréhal, c'est cette éclipse foudroyante de la volonté chez Gaspard, ce dédoublement magique, cette schizophrénie insidieuse qui l'amènent à se couler dans le crime comme dans un *« sommeil oublieux »*.

HANTISES

Nicolas Bréhal aime la hantise, et *Le Sens de la nuit* est le roman de toutes les hantises. Celle, surtout, d'Achille, le commissaire chargé de l'enquête, qui, envahi par l'anxiété dès la fin du jour, lit *Les Fleurs du mal* pour tenter de surmonter son spleen. La musique des strophes de Baudelaire qu'il lit et récite en menant son enquête scande le roman, lui donne son climat de sorcellerie rigoureuse. Achille associe les débris d'un corps de femme à de *« secrètes et ténébreuses correspondances »* ; parce qu'il aime *« les crimes lyriques, les impitoyables désaxés »*, parce qu'il sait que chez un grand assassin, l'esprit du mal échappe à toute conscience. Achille décide, *plutôt que d'essayer d'éclaircir* des indices, de résoudre l'écheveau d'énigmes par la seule raison et l'exercice de la déduction, de suivre les sentiers les plus obscurs de son esprit et de se laisser traverser par des visions pour découvrir enfin la vérité. Avec Achille, Nicolas Bréhal compose un extraordinaire personnage de Maigret désespéré, voyant et inspiré, qui se confronte à sa propre nuit pour tenter de rejoindre et d'atteindre celle de l'assassin.

Mais ce qu'il y a de plus beau dans le livre de Nicolas Bréhal, c'est son art de suggérer, de dévoiler toutes les correspondances entre les mondes intimes et obscurs de ses personnages, qui, dans une sorte de chaîne diabolique, et comme s'ils étaient contaminés par un climat général d'inconscience et de crime, sont amenés à se détruire les uns les autres ou à devenir les meurtriers d'eux-mêmes. Marge, qui ressent la fin du jour comme une *« petite mort »*, erre à travers Paris, murée dans sa virginité glacée ; elle voudrait toujours aller plus loin, vers la *« pire des actions »*. Elle recherche sans cesse, au passage, dans sa quête du vide, des complices. Malgré leur démon commun, les personnages n'arrivent pas à se toucher, à s'étreindre, à s'aimer. C'est le symbole récurrent de la cloison de verre – déjà présente au parloir de la prison –, derrière laquelle Sabine danse, chaque soir, à l'Apocalypse. Nicolas Bréhal réussit à traduire la splendide ambiguïté de Sabine, qui, ivre d'impudeur, voue un culte narcissique et sincère à son corps, tout en le haïssant. Car il n'est, à ses yeux, qu'une enveloppe charnelle qui dissimule à peine son désastre intérieur. Le seul moment de repos du cœur est l'heure d'avant l'aube, où elle rejoint son jeune frère Léo, muet inconscient près de la seringue qu'il vient de vider dans son poignet bleui. Elle croit retrouver, à ses côtés, la lumière d'un îlot d'enfance, mais tombe sur l'ombre du souvenir d'une femme, leur mère, tuée, jadis, au retour d'un bal. Comme s'il y avait toujours, à l'horizon de la vie ou de la mémoire, un crime. A mesure que Nicolas Bréhal rejoint sa hantise, son assassin, il semble envoûté par ce rêve de meurtre. Et sa fascination omniprésente pour le sang ajoute au trouble sulfureux du roman qui, explorant toutes les variations et tous les miroitements secrets de la nuit des êtres, est une magnifique leçon de ténèbres.

J.-N. P.

Un oublié à découvrir

LES NUITS ITALIENNES,
de Joseph Méry.
Introduction et notes
de Jean-Loup Champion.
Ed. Payot, 225 p., 119 F.

Il y a bien longtemps que Joseph Méry (1797-1866) somnole au purgatoire des auteurs oubliés. Pourtant, *« il est savant comme Nodier, poète comme nous tous ensemble, paresseux comme Figaro, et spirituel... comme Méry »*, s'il faut en croire Dumas parlant de cet *« écrivain célèbre »*. Sa vie est un roman. Professeur, journaliste condamné à la prison pour ses écrits, poète satirique contre Charles X, épique en vers hugoliens à la gloire de Napoléon, toujours contre le pouvoir en place, joueur inguérissable et voyageur parce que les maisons de jeu sont interdites en France, grand nom du roman-feuilleton en rival d'Eugène Sue, auteur de théâtre à succès en collaboration avec Nerval, de livrets d'opéra, d'une cinquantaine de titres de romans et nouvelles au catalogue de Michel Lévy. Dont ces *Nuits*, choses vues d'un voyage qu'il fit en Italie, pays qui lui est cher. Il en aime le *« peuple profondément artiste »*. C'est un régal de beau langage quand il nous installe au Théâtre Carlo Felice de Gênes pour une représentation de la *Norma*, nous précède dans Rome, *« médaille immense »*, ou Florence *« cité magnétique »* ; de verve quand il s'en prend aux touristes qui ne voient rien et se conduisent en envahisseurs ; d'esprit critique teinté d'humour quand il décrit la misère des campagnes ; d'émotion quand, en bon bonapartiste, il visite la famille impériale exilée.

Au terme de ce voyage, et on remerciera Jean-Loup Champion de nous le permettre, on ne peut que donner raison à Dumas, Balzac, Musset, Gautier et autres amis admiratifs des *« éblouissants feux d'artifice »* de Joseph Méry.

P.-R. L.



Les silences de Korneï Tchoukovski

S'il n'évoque qu'en filigrane les événements tragiques des années 1930 à 1969, le second volume du « Journal » révèle les hantises et les remises en question d'un conteur et chroniqueur russe

JOURNAL II (1930-1969)
de Korneï Tchoukovski.
Texte établi
par Eléna Tchoukovskaïa,
traduit du russe
par Mark Weinstein,
Fayard, 619 p., 198 F.

Un profil de jeune romantique, regard perdu vers des ailleurs introuvables : celui de Korneï Tchoukovski (1882-1969), observateur tantôt bienveillant tantôt féroce de tous ceux qui ont illustré la littérature et les arts russes jusqu'en 1917 et après. C'est ainsi que le montrait le premier volume de son *Journal (1901-1929)*. Sur la photo du second volume, couvrant les années terribles de 1930 à 1969, l'écrivain, vu de face, est méconnaissable. Si la moustache nietzschéenne a disparu, le pull élégant, le visage slave un peu empâté trahissent déjà une aisance certaine. Dans ses mains, un livre ouvert : *« J'ai essayé, c'est tout ce que je peux faire »*, semble dire le regard triste, résigné de celui qui fit avec ses contes et récits – parmi lesquels son immortel *Crocodile* – le bonheur de millions d'enfants de la défunte Union soviétique. Entre ces deux images, une vie, un destin se sont joués.

Jusqu'au tournant des années 20, malgré la guerre civile, la famine, les pogroms et les massacres massifs, l'Histoire n'avait pas encore transformé son pays en cette prison des peuples et de l'esprit qu'il allait devenir sous le règne du tyran. Si, après la mort de Staline, le paysage mortifère change quelque peu, si une opposition, vite réprimée, peut se manifester, le glacis soviétique n'en demeure pas moins glauque, verrouillé. Ce n'est qu'en filigrane que ses déchirements dramatiques se dessinent dans le *Journal* de Tchoukovski, constat lucide et minutieux de la vie intellectuelle en Russie et, plus tard, en URSS.

Lorsque Korneï Tchoukovski commence à le rédiger, il est âgé de dix-huit ans, mais déjà riche d'une capacité d'analyse et d'un savoir stupéfiants. En ce début du siècle, respectueux de l'autorité, il lit d'une manière irrespectueuse la correspondance de Tourgueniev avec Flaubert, commente Pouchkine, voyage en Angleterre, découvre Browning et Swinburne, travaille sur Ibsen, se lie d'amitié avec Gorki et Repine – à qui l'on doit son portrait –, écrit des articles critiques et entreprend la rédaction de ses récits pour enfants tout en traduisant et introduisant la littérature anglaise en Russie. Pas plus que la Grande Guerre, la révolution de février 1917 et le coup d'Etat d'octobre ne semblent trop le préoccuper, si ce n'est par les inconforts domestiques qu'ils entraînent et l'intervention des fonctionnaires obtus et ignares dans les textes qu'il écrit. Ce parti pris d'esthète « au-dessus de la mêlée » ne l'empêche pas d'éprouver pendant l'époque stalinienne, et plus tard jusqu'à sa mort, une diffuse culpabilité ainsi que l'angoisse de voir son inspiration tarir suite à ses constants démêlés avec les censeurs. Ces hantises l'obligent à se remettre en question, tout au long du second volume du journal et aussi d'observer d'étranges silences qui ne cessent d'étonner. Ainsi, pendant les purges des années 30, il n'a que trois mots pour évoquer l'arrestation et l'exécution de l'époux de sa fille, un physicien illustre : *« Tragédie chez Lidia »*.

Toujours respectueux de l'autorité suprême, quand il aperçoit Staline lors du XIXe congrès du parti, en 1936, Tchoukovski, qu'accompagne son ami Pasternak, note : *« (...) Le voir est pour nous un bonheur. (...) Nous accueillons chacun de ses gestes avec vénération. (...) Nous sommes rentrés, Pasternak et moi, savourant notre joie... »* Comment expliquer les emportements délirants d'un esprit aussi raffiné, admirateur de Blok mort de désespoir et de Goumilev fusillé par les bolcheviks, fin tragique que le mémorialiste, hélas, oublie de consigner ? Mais les suicides d'Essénine et de Maïakovski, en 1925 et 1930, le bouleversent, tout comme, plus tard, ceux de Tsvetaïeva et de Fadeïev, la poétesse et le romancier que tout séparait. De surcroît, Korneï Tchoukovski ne se prive pas de dresser les portraits au vitriol de l'imposteur Cholokhov (*« Si tu es contre Cholokhov, c'est que tu es pour les youpins. Nous te détruirons ! »*, lit-on dans une lettre adressée à l'un de ses amis) et d'Alexis Tolstoï, soleil trompeur et profiteur de tous les bienfaits d'un régime politique prompt à récompenser les services de ses thuriféraires les plus zélés. Coupables les silences de Tchoukovski, ses acceptations ?

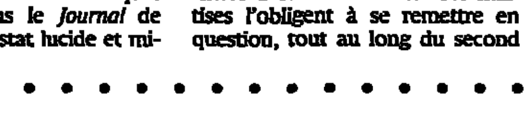
Il conviendrait, peut-être, de ne pas juger les intellectuels contraints à accepter l'inacceptable et l'injustifiable à l'aune de notre savoir et de nos critères d'aujourd'hui, car, au bouillonnement culturel post-révolutionnaire succéda la pire répression que le monde aura connue depuis l'Inquisition. Ni résistant ni dissident, Tchoukovski s'est contenté d'observer d'une manière lucide et pertinente le combat discret de ses confrères animés par la volonté têtue de continuer à créer et cela malgré les obstacles posés par les préposés officiels aux lettres et aux arts. A partir des années 60, le vieil homme participe aux efforts des jeunes qui s'opposent au retour du stalinisme, les Brodsky, Boukovski, les Litvinov, ainsi que sa propre fille, Lidia Tchoukovskaïa (1). Cet honnête homme qui, pendant presque sept décennies, a rempli les vingt-neuf cahiers que nous restitue aujourd'hui sa petite fille, Eléna Tchoukovskaïa, n'avait pas du génie mais un immense talent de conteur et de chroniqueur. Il le savait ! En souffrait-il ? Peu avant sa mort, comblé d'honneurs à la faveur des embellies et dégels successifs, il dresse la liste de ses dernières traductions (Mark Twain et Rudyard Kipling) et celle de ses récits enfantins parmi lesquels *Le Crocodile*, *Le Soleil volé* et *Bibigon*. Le 24 octobre de l'année 1969, celle de sa mort, il note sur la dernière page de son *Journal* : *« Nuit horrible. »*

Edgar Reichmann

(1) Auteur d'un important livre d'entretiens avec Anna Akhmatova, paru chez Albin Michel en 1980.

D.R.

Korneï Tchoukovski
Korneï Tchoukovski a longtemps été traqué par une censure implacable. Quand ils ne sont pas interdits par les bureaucrates de la culture, ses contes pour enfants sont livrés à la vindicte politique par des délateurs. Après avoir été contraint de renoncer à la critique littéraire, il sera obligé, dans les années 40, de renoncer à la littérature enfantine. Pendant un bon demi-siècle, il aura incarné l'attitude ambiguë d'une *intelligentsia* décidée à survivre et à sauver ce qui pouvait encore l'être. Il a tenu un journal depuis 1901 jusqu'à sa mort. Le premier volume évoquait la figure de tous ceux qui firent la culture russe avant, pendant et après la révolution de 1917.



Duo magyar

Sur le mode loufoque ou grave, deux visions de la Hongrie d'hier et d'aujourd'hui

LES CLOCHES D'EINSTEIN
(Einstein harangjai)
de Lajos Grendel.
Traduit du hongrois,
par Véronique Charaire,
éd. Ibolya Virag, 208 p., 110 F.

CHOUCAS
(Csoka)
de Sandor Tar.
Traduit du hongrois
par Patricia Moncorgé,
Actes Sud, 138 p., 98 F.

En illustrant la couverture de l'édition française des *Cloches d'Einstein*, Claire Bretécher donne le ton : un jeune couple se prosternant, mains jointes et la mine réjouie, devant un portrait de Lénine, voilà la représentation désormais admise, dans les pays d'Europe de l'Est, d'un régime politique qui ne se laissait pourtant pas percevoir sur le mode loufoque. Lajos Grendel, qui appartient à la minorité hongroise de Slovaquie, se livre ainsi à une fable fantaisiste, quasi surréaliste, sur la dérision du pouvoir et les horreurs du *« socialisme réel et développé »*. *« Mon calvaire,* commence-t-il, *j'ai commencé à le gravir la veille de la révolution. »* De quelle époque s'agit-il ? Ecrit en 1992, au lendemain de la « révolution de velours », *Les Cloches d'Einstein* s'autorisent par leur longue dérive invraisemblable et comique toutes les exagérations symboliques et donnent à penser que le changement de régime et la transition démocratique conservent certaines permanences, du point de vue des comportements, avec les pratiques totalitaires de la veille. Là où le parti s'insinue partout et où est rappelée cette évidence – *« Un régime est valable s'il fonctionne »*, non pas *« pour l'homme »*, mais *« pour lui-même »* –, on voit aussi bien une chèvre bourrue enlevée par la grue d'une brigade de travail, un bordel réservé aux dignitaires dans une coopérative de jardinage ou une épouse acariâtre spécialisée dans le rendement des poules – du côté des volailles se déroule, d'ailleurs, une lutte de classes impitoyable, véritable manuel pratique des apprentis marxistes. Le narrateur s'en évade à coups de rêves idylliques ou de dialogues avec son for intérieur. C'est non sans fierté qu'il surnomme celui-ci son *« moi inégalable »*, lequel prend, à ses heures perdues, les traits et la voix d'Einstein pour lui recommander la prudence et percevoir la relativité des bienfaits du parti. Pour le narrateur, l'épopée s'achève dans un zoo. *« The right man in the right place,* conclut son moi inégalable, *c'est le sens de toute révolution. »*

Autrement moins fantoches et rocambolesques sont les nouvelles de Sandor Tar. Ce sont comme des portes qui s'ouvrent au mauvais moment, pour prendre en flagrant délit le fragment de vie qu'on n'aurait pas dû voir. On y saisit en plein mouvement quelques moments sombres de la Hongrie d'hier et d'aujourd'hui. Ceux dont sont victimes les laissés-pour-compte d'un pays pourtant qualifié jadis de « meilleure baraque du camp » sous tutelle soviétique et qui figure encore parmi les mieux loties des nations d'Europe de l'Est. Sandor Tar a l'œil pour percevoir le monde des bas-fonds et des exclus, celui des Tsiganes, des paysans victimes de la dékoulakisation, du sous-prolétariat industriel, des paysans ou d'autres miséreux échappés dans l'alcool et la violence, qui arrosent d'Eau de Cologne les fleurs en cellophane *« pour qu'elles sentent, dit-il, et il sourit »*. La nouvelle éponyme, dérive réaliste de trois Tsiganes victimes du racisme des ouvriers du chantier, est la plus belle de ce recueil grave et sombre, où les monologues intérieurs tout en sinuosités embarquent le désespoir dans le grincement des grues.

Marion Van Renterghem

L'amour en grand

Un enfant amoureux d'un adulte : un sujet délicat au cœur des romans de Pacheco et Barrios

BATAILLES DANS LE DÉSERT
(Las batallas en el desierto)
de José Emilio Pacheco.
Traduit de l'espagnol (Mexique)
par Jacques Bellefroid,
éd. de La Différence, 87 p., 79 F.

L'ENFANT QUI DEVINT FOU D'AMOUR
(El niño que enloquecio de amor)
de Eduardo Barrios.
Traduit de l'espagnol (Chili)
par François Maspero,
éd. La Fosse aux ours,
91 p., 85 F.

Dans l'ordre des amours impossibles, celui qui porte un enfant vers un adulte est sans doute l'un des plus irréalisables. Et l'un des plus difficiles à exploiter sur le plan romanesque, tant il est malaisé de trouver le ton juste pour décrire des élans enfantins sans tomber dans le gnangnan ou le cliché. Avec des styles différents et à des époques assez éloignées, deux romanciers latino-américains se sont attaqués à ce sujet qui renvoie à un autre, plus vaste : le sentiment de marginalité et ses corollaires, l'exclusion et la solitude.

Car un enfant amoureux d'un adulte est enfermé dans un cercle vicieux. Objet de moqueries ou de reproches s'il parle, il est cloîtré dans le tourment et la culpabilité s'il se tait. Le jeune héros de José Emilio Pacheco en sait quelque chose, qui soupire désespérément pour la mère d'un de ses camarades. Poète, romancier, nouvelliste et traducteur – entre autres, de Beckett –, Pacheco est né en 1939 au Mexique, où il est considéré comme l'un des écrivains les plus doués de sa génération. Son narrateur, donc, s'appelle Carlitos. Il est élève d'un collège mexicain au tout début des années 50, à l'époque où les produits dérivés de la culture américaine pénètrent en masse l'Amérique latine.

Démarrant sur un ton léger, comme pour évoquer quelque souvenir à demi-effacé (*« Je me souviens, je ne me souviens pas : c'était en quelle année ? »*), l'auteur introduit ce monde où se côtoient les traditions mexicaines et les coutumes importées d'Amérique du Nord. Il y a les films, les musiques, les automobiles, les détergents, les aliments et les expressions nouvelles. Dans cet après-guerre dominé par les Etats-Unis, le matériel devient symbole d'une prospérité qui, bien sûr, n'abolit pas les inégalités. *« Le Coca-Cola enterrait les boissons fraîches de jamaïque, de chia, de citron. Seuls les pauvres continuaient à boire du tepache. »* L'un des intérêts de ce court roman consiste à peindre, dans une langue brève, parfaitement dépourvue d'emphase et pleine de charme, de quelle manière ce rêve américain est un mirage imposé de force. En s'éprenant d'une femme frottée de culture américaine, Carlitos tombe lui-même dans ce miroir aux alouettes. *« Tomber amoureux en sachant que tout est perdu et qu'il n'y a aucun espoir. »* L'idylle à sens unique qui le conduit à passer pour *« pas normal »* est, en somme, à l'image des relations entre le pays où il vit et son puissant voisin.

Pas normal et, plus encore, totalement fou, tel est le destin du petit narrateur mis en scène par Eduardo Barrios. Entre le roman et la nouvelle, ce récit publié pour la première fois en 1915 est demeuré très célèbre au Chili. Avec des mots presque naïfs et une intrigue réduite à trois fois rien, l'auteur écrit le journal intime d'un enfant que sa passion pour une femme conduit doucement à la démence. Tous les symptômes d'un sentiment violent sont décrits avec une sensibilité proche de la brûlure, celle-là même qui consume l'enfant. L'isolement absolu de ce personnage, d'abord à cause de son amour interdit, puis en raison de sa folie, est évoqué d'une manière particulièrement lugubre et souvent très belle.

Raphaëlle Rérolle

ECONOMIE

● *par Philippe Simonnot*

Contre le libéralisme honteux

LA FACTURE SOCIALE
de Hoang Ngoc Liêm.
Arléa, 190 p., 110 F.

Feu sur le quartier général ! Tel est le nouveau mot d'ordre que lance Hoang Ngoc Liêm à ses militants. Initiateur de l'Appel des économistes pour sortir de la pensée unique, il centre cette fois son tir sur le *« haut lieu de légitimation »* de cette fameuse unique pensée, et qui serait lui aussi unique, à savoir la Fondation Saint-Simon. Les maîtres-penseurs de cette officine – Daniel Cohen, Jacques Julliard, Alain Minc, Pierre Rosanvallon, Alain Touraine, pour ne citer que les plus connus – seraient coupables de véhiculer dans notre pays un *« libéralisme honteux »*, dénoncé par notre auteur avec une éloquence talentueuse.

Les caractéristiques du libéralisme honteux sont diverses. D'abord, le souci de ne pas affronter directement son ennemi, l'*« exception française »*, laquelle est, selon l'auteur, à la fois républicaine, socialiste et keynésienne. Ensuite, la manie de ne pas importer ce qu'il y a de meilleur dans le modèle anglo-saxon, c'est-à-dire son pragmatisme. Enfin, cette façon vraiment infecte de *« s'installer progressivement, mais comme en catimini, sans s'annoncer, d'une façon singulièrement perverse, en faisant accroire qu'il n'y a pas d'autre voie possible »*. Manoeuvre qui confine à l'odieux lorsqu'il s'agit, avec l'aide de la CFDT, paraît-il, de culpabiliser les chômeurs pour justifier une dégressivité de leurs allocations. Ce libéralisme *« masqué »* n'ose évidemment pas aller jusqu'au bout de la logique du marché, en raison d'un prétendu impératif de cohésion sociale. Incapable par exemple d'assumer explicitement le péché libéral par excellence, autrement dit la suppression du SMIC, il cherche une hypothétique troisième voie, tout aussi honteuse, entre keynésianisme et libéralisme. C'est le cas, notamment, des tentatives de réduction du coût du travail à coup de subventions et de dégrèvements fiscaux, en tout 50 milliards de francs par an, selon les calculs de l'auteur, avec à la clé *« un résultat négligeable »* sur l'emploi et de forts effets d'aubaine pour les chefs d'entreprise. Tête de Turc habituelle dans ce genre de littérature, Jean-Claude Trichet a droit, bien sûr, au petit couplet du *« sacrifice de l'emploi sur l'autel de la monnaie »*.

Prise au piège de ce *« libéralisme social »*, la gauche, pour son malheur, se serait fourvoyée. Quant à la gauche plurielle, *« elle ose timidement en sortir »*, prétend l'auteur, sans nous donner pourtant beaucoup d'assurances à ce sujet. Les conditions qu'elle avait posées à la mise en place de l'euro sont aujourd'hui loin d'être respectées, *« sauf à considérer qu'elles sont sujettes à une interprétation si flexible qu'elles n'ont été émises que pour des raisons de tactique électorale »*. *Horresco referens.*

Hoang Ngoc Liêm s'attaque à l'hégémonique pensée libérale et en montre les dangers

Avec la gauche la plus rouée, la droite la plus bête, aurions-nous les libéraux les plus stupides du monde ? D'après Hoang Ngoc Liêm, le modèle anglo-saxon qu'ils nous présentent n'aurait rien à voir avec la réalité. Les performances récentes des économies américaine et anglaise seraient dues à leur abandon pur et simple du monétarisme et à des politiques keynésiennes de déficits publics. *« Performances »* ? Oui. Nous avons bien lu. Car notre auteur reconnaît – ce qui marque son originalité parmi les pourfendeurs de la pensée unique, et sa capacité à ne pas nier les faits – que, au moins pour les Etats-Unis, *« si la moitié de la dynamique de l'emploi est faite de* working poors, *l'autre moitié a vu surgir des emplois qualifiés dans les secteurs de pointe, avec des rémunérations supérieures à la médiane »*. Voilà au moins un point acquis dans un débat dont il n'est pas sûr que ce livre n'accroisse la confusion.

Fait problème non pas tant la manière dont Hoang Ngoc Liêm critique le libéralisme à la française que la conception qu'il se fait du libéralisme lui-même. Certes, pour lui, la pensée libérale n'est point monolithique. *« Un large spectre peut être esquissé,* écrit-il, *du libéral-socialiste Walras* [qui se prononçait pour la nationalisation des terres et le minimum de subsistance] *à Friedrich von Hayek »* – oubliant au passage que Hayek lui-même s'est prononcé dès 1959 pour l'instauration d'un revenu minimum ! Mais le spectre ainsi décrit, fort étroit en fait, dénote le peu de culture ou la faible curiosité de l'auteur pour l'objet qu'il abhorre. D'autant que, finalement, il réduit la pensée libérale à la seule théorie dite néoclassique. Du coup, Keynes apparaît comme celui qui a réintroduit la notion d'incertitude dans la réflexion économique – ce qui fera éclater de rire les connaisseurs. Il est vrai que c'est ce que prétendait Keynes lui-même, mais ce n'est pas une raison pour croire sur parole ce génie de la ruse. Aristocrate et conservateur, Keynes avait pour objectif de sauver le capitalisme de la menace communiste. Il était opposé, indique notre auteur, aux augmentations de salaires et plus encore à la réduction du temps de travail. Il considérait que le socialisme *« préfère la vase au poisson, exalte le prolétariat crasseux au détriment de la bourgeoisie et de l'intelligentsia »* (citation dont Liêm malheureusement ne donne pas la source). Tout cela est exact, et l'on pourrait en rajouter des tonnes. Mais alors, pourquoi cette vénération des antilibéraux de gauche pour le keynésianisme ? C'est que, derrière Keynes ou au-delà, ils essaient un retour à Marx, qui serait, à en croire notre auteur, d'une *« brûlante actualité »*. *« Le projet marxiste pourrait connaître une seconde vie,* promet Hoang Ngoc Liêm, *mais sous une forme très éloignée de celle qu'imaginait Lénine, et plus proche de celle envisagée au début du siècle par les sociaux-démocrates Kautsky, Bernstein ou Hilferding. »* Il s'agirait de réparer le *« rendez-vous manqué de Marx avec le contractualisme »*. Cela nous vaut quelques pages couleur sépia sur la valeur-travail, la plus-value, l'exploitation, la lutte des classes, et le monopole des groupes financiers. Tout cela ne mange pas de pain. Le libéralisme honteux a les ennemis qu'il mérite.

Un mot encore : notre auteur semble penser que *« la théorie du droit naturel porte en germe le projet socialiste lui-même, entendu comme une extension d'une contractualité sociale à l'économique »*. S'il veut signifier par là que le jusnaturalisme est capable de justifier n'importe quoi, grâces lui en soient rendues !

PASSAGE EN REVUE

« Le Rocambole n°2 »

Dans son deuxième numéro, la *Revue de l'Association des amis du roman populaire* poursuit le travail entrepris sur Ponson du Terrail dans un dossier présentant notamment plusieurs lettres de cet auteur qui éclairent ses débuts littéraires, et surtout un ensemble de parodies et de caricatures de son oeuvre, parfois féroces. Elles montrent combien son succès public lui valut d'inimitiés et de critiques auxquelles Ponson du Terrail répondit dans un article de son journal *Les Coulisses du monde*, également reproduit, de façon fort humoristique.

Le sommaire est complété par des études sur le personnage de Zigomar, créé par Léon Sazie, qui fut le rival le plus sérieux de Fantomas et le héros d'un grand « roman sériel » – selon la judicieuse formule de Dominique Kalifa –, et sur l'illustrateur Félix Jobbé Duval qui signa de nombreuses couvertures de romans populaires, ainsi que par une préface méconnue de Paul Féval à son roman-feuilleton *Les Mystères de Londres.*

J. Ba.

INTERNATIONAL

● *Daniel Vernet*

De l'art de conduire la guerre

DICTIONNAIRE DE STRATÉGIE MILITAIRE
de Gérard Chaliand et Arnaud Blin.
Perrin, 794 p., 249 F.

Gérard Chaliand est un récidiviste. Spécialiste de l'histoire des conflits, il a déjà publié de nombreux atlas stratégiques et géopolitiques. Avec cet ouvrage collectif qu'il a dirigé en compagnie d'Arnaud Blin, directeur du Beaumarchais Center for International Research à Washington, il propose une somme, à la fois livre de référence, instrument de travail pour tous ceux qui s'intéressent à l'art militaire et vaste fresque historique. Le *Dictionnaire de stratégie militaire des origines à nos jours* couvre le destin de l'humanité depuis les premières batailles *« attestées par l'histoire »*, écrit Gérard Chaliand, *« toutes deux menées par la dix-huitième dynastie des souverains d'Egypte, celle de Meggiddo (– 1457) et celle, mieux connue, de Kadesch (– 1285) »*, jusqu'aux débats les plus actuels sur la dissuasion nucléaire, la non-prolifération, la lutte contre les armes de destruction massive ou la guérilla sandiniste.

Comme son nom l'indique, le livre de Chaliand et Blin n'offre pas une continuité du récit mais propose de multiples entrées : noms de personnes, qu'ils soient ceux de militaires, d'hommes politiques ou de théoriciens de la stratégie ; noms des grandes batailles, concepts stratégiques, etc. Avec une bibliographie détaillée, une double chronologie des ouvrages stratégiques et des doctrines militaires, d'une part, des grandes batailles de l'histoire, d'autre part, complète l'ouvrage. Les hommes n'ont pas attendu de posséder une théorie de la guerre pour s'affronter. D'ailleurs, il n'est pas besoin de disposer d'un *corpus* théorique pour gagner des batailles. Comme l'atteste le Moyen Age occidental, l'expérience, parfois le talent, l'intelligence ou le coup d'oeil et l'audace, peuvent faire l'affaire.

Toutefois la mise en parallèle des concepts et de l'action illustre parfaitement le va-et-vient entre la théorie et la guerre. Une autre ligne chronologique concernant les grandes inventions scientifiques et techniques aurait permis de souligner d'autres interactions, mais cet aspect des bouleversements stratégiques est traité au fil des articles.

Le premier théoricien de la stratégie cité par le dictionnaire est le Chinois Sun Tzu (IVe siècle avant notre ère), et son *Art de la guerre*, texte classique sur la stratégie indirecte, l'emploi de la ruse et des espions, l'anéantissement de l'adversaire avec le minimum de destructions possible, disent les auteurs, qui en font un égal du *De la guerre* de Clausewitz. La chronologie s'arrête à la guerre du Golfe de 1991. Celle-ci marque une rupture par rapport au temps de la guerre froide, car elle est *« la dernière illustration de la stratégie d'action* [par opposition à la dissuasion] *dans le plus pur style de la culture stratégique américaine »*. Sans doute Chaliand et Blin devront-ils ajouter bientôt une référence sur les nouvelles réflexions stratégiques américaines liées à la révolution cybernétique.

L'article sur la guerre de Sécession est révélateur de la démarche des auteurs : *« La guerre de Sécession (1861-1865) est une guerre de type nouveau qui caractérisera les grands conflits jusqu'en 1945. La guerre civile qui oppose le Nord et le Sud est une guerre de masse où s'affrontent plus de 2,5 millions d'hommes (...). Les problèmes logistiques qui naissent avec ce type de conflit où des armées d'une taille impressionnante doivent être transportées sur de vastes distances et approvisionnées en vivres et en munitions donnent lieu à des solutions nouvelles (...). De grands progrès sont réalisés dans le domaine du génie militaire. Une évolution semblable a lieu au même moment en Europe, sous l'impulsion de la Prusse. »*

Mais qu'est-ce que la stratégie ? Du grec « l'art du général », sa signification a évolué au cours des temps, en parallèle avec la guerre elle-même. André Beaufre, un des principaux théoriciens français de la stratégie, la définit comme *« l'art de la dialectique des volontés employant la force pour résoudre leurs conflits »*. L'histoire a connu des ruptures dans l'art de conduire la guerre. La Révolution française, par exemple, avec qui *« les idées de souveraineté du peuple, des droits de l'homme, le concept de l'Etat-nation, la levée en masse, conduisent à la guerre à caractère absolu »*. Ou le nucléaire, après 1945, avec des conséquences incalculables qui mènent une double évolution : d'une part, la fin de la guerre d'anéantissement dans les conflits chauds, remplacée dans les guerres de décolonisation par une stratégie d'usure, et, d'autre part, la théorie de la dissuasion consistant à convaincre l'adversaire de s'abstenir d'agir, parce que les conséquences de l'action seraient plus dévastatrices que la non-action. La dissuasion est, selon Lucien Poirier, le théoricien de la dissuasion à la française, *« une dialectique des incertitudes »*. Elle a fonctionné pendant un demi-siècle en évacuant, fort heureusement, ce qui échappe aux calculs et aux concepts et qu'au XVIIIe siècle on nommait plaisamment *« la part sublime de la guerre »*.

POLITIQUE

par Gérard Courtois

La République désincarnée

LA Ve RÉPUBLIQUE, NAISSANCE ET MORT
de Jean-Marie Donegani et Marc Sadoun.
Calmann-Lévy, 306 p., 140 F

La Ve République a un indéniable talent de mise en scène. Comme dans la chronique d'une mort annoncée, elle fêtait son dixième anniversaire, en mai 1968, au cri de : *« Dix ans, ça suffit ! »* Une décennie plus tard, c'est un Giscard très orléaniste qui sauvait pour un temps les meubles de la droite. Dix ans encore, et un président de gauche, paré du slogan de la *« France unie »*, se faisait réélire contre son concurrent qui se voulait l'héritier du général de Gaulle. Et la voilà, quarante ans après sa naissance, confrontée aux interrogations d'un président ligoté par une cohabitation qu'il a lui-même provoquée, gaulliste sans *« grandeur »*, chef à l'autorité incertaine, gardien d'une Constitution dont il admet qu'il est grand temps de la *« moderniser »* sans trop savoir par quel bout commencer.

La lecture du livre de Jean-Marie Donegani et Marc Sadoun pourrait lui être de quelque réconfort. Au fond, jugent les deux auteurs, la Ve République était déjà morte au moment où Jacques Chirac entamait sa carrière politique. Certes, les apparences plaident pour la continuité du régime et la permanence des institutions, fixées en 1962 avec la réforme de l'élection du chef de l'Etat et qui n'ont pas connu, depuis, de bouleversement sensible. Cette continuité paraît d'autant plus grande que la plasticité, voire les ambiguïtés, de la Constitution de 1958, a permis aux institutions de s'adapter à la plupart des cas d'école possibles, dissolutions en tout genre et cohabitations de tout poil. Pourtant, estiment Donegani et Sadoun, *« si l'on s'intéresse au contraire à la manière dont s'organise la démocratie, on insiste à l'inverse sur la profonde mutation que connaissent les institutions »*.

Au risque de verser dans une vision un peu nostalgique des débuts de la Ve République, la thèse a le mérite de la netteté. *« Quelles que soient les hésitations de la doctrine pour qualifier le régime de la Ve République, celui-ci peut assurément être défini d'abord par la dualité des circuits de légitimité, par la conjugaison de la logique incarnative et de la logique représentative, ensuite par la prééminence, voulue par son auteur, de la première sur la seconde. »* Le premier circuit *« relie sans médiation le peuple uni au chef de l'Etat »* et repose notamment sur l'usage du référendum ; le second, plus classique, *« transite par le Parlement et les partis politiques »*. *« L'un exprime l'unité, l'autre la pluralité »*, tant il est évident, pour les auteurs, que *« le chef incarne »* et *« ne représente pas »*. *« Mal accordés »*, ces deux circuits fondent l'alliage original du régime voulu par de Gaulle en 1958.

Mais le verdict tombe très vite. Une telle Constitution ne pouvait *« fonctionner que sous le signe de l'extraordinaire, et l'extraordinaire n'a duré que quatre ans »*, les quatre ans nécessaires au règlement de la question algérienne, scandés par les trois référendums de 1958, 1961 et 1962. *« La période gaullienne de la Ve République est ainsi d'abord celle de l'unité du pouvoir et de la force de la volonté, celle de la prééminence absolue de la logique incarnative. »* A peine cette page tournée, cependant, de Gaulle *« doit renoncer à la conception unanimiste qu'il a de la démocratie »*. Si elle impose une rupture décisive dans l'histoire de la République, l'instauration de l'élection du président de la République au suffrage universel en 1962 et sa première mise en oeuvre en 1965 marquaient *« la fin de l'illusion unanimiste, l'entrée de la Cinquième dans le cycle majoritaire. Le président n'était plus que le chef de la majorité présidentielle et de la majorité législative qui accompagnait son action. L'élu d'une France contre une autre France »*. *« Au règne de la volonté succède alors celui de l'opinion »*, tranchent les auteurs, au terme d'une longue exégèse des transformations de la société qui, au fil du quinquennat pompidolien, du septennat giscardien et du règne mitterrandien, brouillent de plus en plus profondément les repères sociaux et accentuent toujours plus le *« décalage entre la société et la politique »* et grippent, plus sûrement que les cohabitations, le ressort de la représentation.

Cette analyse débouche pourtant sur une double impasse. Constitutionnelle, tout d'abord. Parce que la Ve République s'est en quelque sorte désincarnée, *« parce qu'elle ne peut retrouver que par exception la grâce des périodes d'unité, elle paraît condamnée à fonctionner de manière chaotique, au gré des concordances et des discordances de majorité »*, au point que l'on peut *« sans doute parler aujourd'hui d'un blocage du système »*. Mais, admettent les auteurs, *« on ne voit pas quelle réforme, hors du renoncement impossible à l'élection présidentielle au suffrage universel, serait susceptible de permettre un fonctionnement harmonieux des institutions »*. Impasse politique ensuite, car en opposant comme ils le font la *« question sociale »* à *« l'intérêt national »*, Donegani et Sadoun s'en tiennent à un vision par trop scolastique. Quand la crise de l'emploi structure depuis plus de vingt ans les esprits, les attentes, les projets et décide des alternances, la question sociale ne se confond-elle pas avec l'intérêt national ?

SOCIETE

● *par Robert Solé*

L'enfer sans les autres

LE BUVEUR ET L'AMOUREUX
d'Albert Memmi.
Arléa, 254 p., 120 F.

Indépendance étant synonyme de liberté, que peut signifier son contraire, dépendance ? Privation de liberté, forcément, esclavage, prison. Rien n'est plus mal vu que l'état de dépendance, à l'égard de quelque chose (le tabac, l'alcool, la drogue...) ou de quelqu'un. L'objectif, dès lors, est de briser ses entraves, toutes ses entraves, pour n'être assujetti à rien ni à personne.

Pas si simple, remarque Albert Memmi. Ayant consacré une grande partie de sa vie de philosophe aux situations de dominance – que ce soit la colonisation, le racisme, la condition des Noirs ou des femmes – il change un peu de perspective et nous propose une vision plus large et plus fine de la liberté.

Son livre, très riche, aurait cependant gagné à... se libérer de ses travaux antérieurs, auquel il renvoie trop souvent. Heureusement, on retrouve dans certains chapitres, sans notes et sans parenthèses, le Memmi chroniqueur, qui va droit au but, d'une plume limpide. Saluons à ce propos l'analyse magistrale de trois films consacrés à la dépendance érotique : *Scènes de la vie conjugale* d'Ingmar Bergman, *Portier de nuit* de Liliana Cavani et *L'Empire des sens* de Nagisa Oshima.

Premier constat : l'indépendance absolue – ou plus exactement la non-dépendance – n'existe pas. Chacun de nous est lié à un objet particulier, une activité, une personne, un animal, une institution ou un système de valeurs. On peut dépendre de son père, de son conjoint ou de son médecin ; on peut dépendre du jeu, du travail, d'une Eglise ; on peut dépendre de son chat ou de son chien... Dans une même activité, les dépendances sont multiples. Un artiste, par exemple, dépend de la scène (*« Quand je ne joue pas, je suis en manque »*, disait François Périer), mais aussi de la mode, des goûts du public et des circuits économiques.

La dépendance part toujours d'un besoin, souligne Albert Memmi. Si nous n'avions pas besoin des animaux – pour nous nourrir, nous vêtir, nous servir ou nous tenir compagnie – nous les aurions éliminés depuis longtemps... Et, dans le sillage du besoin, il y a presque toujours le plaisir. A force de parler des méfaits du tabac, de l'alcool ou du jeu, on oublie la satisfaction tirée d'une cigarette, d'un énième verre de vin ou d'une partie de poker. Retenons cette définition : *« La dépendance est une relation contraignante, plus ou moins acceptée, avec un être, un objet, un groupe ou une institution réels ou idéels, et qui relève de la satisfaction ou d'un désir. »*

La dépendance est souvent réciproque. Un chat fait des kilomètres pour regagner le panier qui lui est destiné, près de la cheminée. Et un chien, inconsolable, se laissera mourir sur la tombe de son maître. Toute dépendance est en effet une relation – ou une absence de relation, qui trouve alors un substitut. Derrière le chat, la cigarette, la bouteille, la drogue ou le travail incessant, il y a toujours un manque.

Le nouveau-né est totalement dépendant de son entourage. Il ne peut même pas survivre si on ne le prend pas en charge. Ce besoin d'autrui se vérifie, sous d'autres formes, tout au long de l'existence. Et il crève les yeux à nouveau au moment de la vieillesse, par une dépendance physique, mais aussi psychologique et sociale. Albert Memmi note à ce propos un troublant paradoxe : c'est dans le grand âge, au moment où l'on a le plus besoin des autres, que ceux-ci se dérobent. Comment faire en sorte que les vieillards ne soient pas seulement demandeurs mais puissent rester *« pourvoyeurs »*, assurant l'autre rôle dans la dépendance réciproque ?

On l'aura compris : la dépendance est moins négative qu'il n'y paraît. Ce n'est pas une maladie (*« ou alors tout le monde serait malade »*). Elle ne le devient que dans l'excès : une dépendance excessive se juge par sa nocivité. La supprimer ? C'est une illusion. On se supprime pas une dépendance, affirme Albert Memmi : on peut l'aménager ou opérer une substitution.

Mais, bien souvent, c'est d'un trop peu de dépendance que souffrent nos contemporains. L'absence de liens affectifs ou sociaux n'est-elle pas l'une des grandes plaies de l'époque ? La dépendance (réciproque) est en effet au coeur du lien amoureux, comme du lien social.

Dépendre de quelqu'un ne veut pas dire forcément être sous sa coupe, mais mieux vivre grâce à lui, et l'aider à vivre. On est là à mille lieux de la déportée de *Portier de nuit* et de son bourreau, ou de la prostituée de *L'Empire des sens* et de sa victime... Quant à l'appartenance à un groupe, elle ne signifie pas nécessairement servitude et soumission : si nous appartenons à ce groupe, il nous appartient aussi, et dépend de nous. La solidarité n'est pas un vain mot. Dans la vie internationale, après le temps des indépendances, voici venu celui de la mondialisation et des interdépendances.

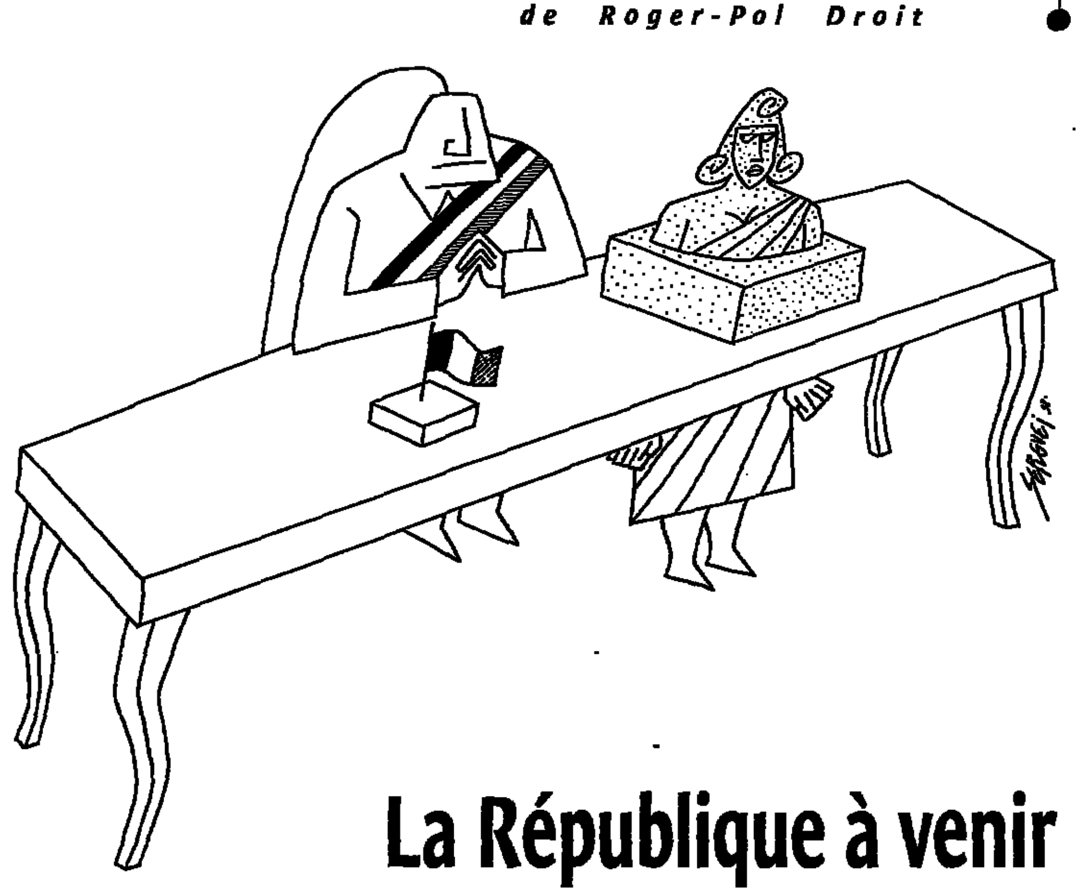
Finalement, tout se rapporte à une question : comment concilier la nécessaire autonomie et le besoin d'autrui ? *« L'autonomie est une navigation dans le champ de nos dépendances »*, écrit joliment Albert Memmi.

con... la guerr

La chronique de Roger-Pol Droit

PHILOSOPHIE ET POLITIQUE A L'ÂGE CLASSIQUE
d'Yves Charles Zarka.
PUF, « Fondements de la politique », 296 p., 149 F.

LA CITÉ RÉPUBLICAINE
Les Chemins de l'Etat-4
Essai pour une philosophie politique
de Blandine Kriegel.
Ed. Galilée, « Débats », 196 p., 170 F.



La République à venir

Pour comprendre les idées fondatrices de la démocratie moderne, ne vous fiez pas aux discours politiques. Voyez plutôt Hobbes ou Spinoza. Et demandez ce qui aujourd'hui doit être réinventé

Il y a un siècle, la République avait les hanches larges et le profil grec. Après avoir porté le bonnet phrygien et chanté la Carmagnole, elle s'était réfugiée dans la clandestinité sous la Restauration et l'Empire. Finalement, en s'installant bourgeoisement après la Commune, elle avait pris du poids. Chacun garde en tête la stature généreuse de ces matrones faussement antiques. Leur image symbolisait les solides vertus de nos lois et rassurait les soldats de nos campagnes. Fortes mamelles et regard fixe, ces figures symbolisaient aussi bien, suivant les occasions, les principes de la Constitution que la Compagnie des chemins de fer d'Orléans ou la Fabrique générale des sucres. Leur robustesse à usages multiples n'était pas un effet du hasard. Les progrès de l'industrie et les idéaux universels de la République s'incarnaient dans des allégories semblables, pourvues de traits austères et de silhouettes callipyges. Ce temps est loin. Depuis quelques décennies, les Mariannes ont fondu. Ces chairs allégoriques ont disparu. La République est demeurée sans puissante effigie. En appelant à la rescousse Bardot puis Deneuve, l'Etat a silhouetté quelques bustes et stylisé des timbres. Mais ce furent des bricoles, le cœur n'y était plus. La République a disparu des affiches et des boîtes de biscuits, en même temps peut-être qu'elle s'absentait des esprits.

On pourrait en effet considérer cet indice mineur comme un signe assez sûr de la « crise du politique » qu'on n'a pas cessé de décrire sous tous les angles et sur tous les tons. Les figures naïves se sont estompées à mesure que se composait la nouvelle mixture historique, où se combinent l'effacement des idéaux, les contraintes du marché mondial, la corruption des responsables, l'indifférence des citoyens. Verra-t-on un jour renaître, sous une forme différente, l'imagerie citoyenne ? Ce n'est pas impossible. On voit déjà apparaître, un peu partout, sur l'Internet comme dans les cours des lycées, des tentatives pour créer des espaces de liberté collective, des lieux de parole, voire quelques idées nouvelles. Des formes inédites de vie publique se cherchent et commencent à se constituer. Toutefois, il ne leur manque pas seulement une esthétique. Ces tâtonnements divers sont encore à la recherche d'un horizon intellectuel, d'un véritable cadre théorique dans lequel s'inscrire et se comprendre. On oublie trop facilement que la politique commence comme une aventure conceptuelle. Une fâcheuse habitude nous a fait considérer séparément l'histoire des idées politiques et celle des concepts les plus métaphysiques. Comme si elles étaient sans lien ! Comme si l'élaboration des notions d'égalité et de liberté, les fondements des droits de l'homme, les principes de la démocratie, étaient sans rapport avec les changements intervenus à la Renaissance dans la représentation de la nature, de la place de l'homme ou de la fonction de Dieu.

Cette relation essentielle et profonde entre la scène philosophique et les concepts organisateurs de notre vie politique, en particulier celui de « république », deux ouvrages viennent l'éclairer de manière à la fois dissemblable et convergente. Ces deux recueils se distinguent par plus d'un trait. Yves Charles Zarka œuvre en érudit autant qu'en philosophe, entre dans le détail des textes, multiplie les citations et les éclaircissements à propos d'auteurs classiques qu'on ne saurait dire populaires (Puffendorf, Harrington, Domat). Blandine Kriegel philosophe d'une manière directe, souvent alerte ou provocante, intervient sur des questions proches de nous, telles la légitimité de Vichy ou le droit à la parité. Les deux livres ont toutefois en commun de rassembler des études et interventions qui s'inscrivent dans un cadre historique semblable – de la Renaissance aux Lumières. L'un et l'autre interrogent l'élaboration philosophique des catégories politiques propres à la modernité républicaine. Par-delà leur divergence de vues, un même souci les rapproche : prendre en compte avec exactitude l'arrière-plan philosophique de la pensée politique, inciter à renouveler ce lien.

Blandine Kriegel souligne cet ancrage de la tradition républicaine : *« La politique classique est le véritable lieu d'avènement du paradigme de la république démocratique, de ses avenues comme de ses impasses. »* Par « politique classique », il faut entendre le travail des philosophes – Bodin, Hobbes, Spinoza, entre autres – qui ont remanié profondément la conception de l'Etat, les relations de la morale et du droit, du citoyen et de la collectivité. Au cours de l'âge classique, chez ces penseurs, se dessine déjà l'essentiel. Ce serait donc un leurre de croire que les Lumières inventent soudain la république et l'égalité, ou bien que la Révolution française est l'unique et décisif commencement des idées démocratiques. Un long processus a donné naissance à l'Etat de droit et au corps d'idées qui le soutiennent. Blandine Kriegel en poursuit ici l'analyse, déjà largement entamée par ses ouvrages précédents, notamment les trois précédents volumes des *Chemins de l'Etat* (1). Elle indique ici la nécessité de reprendre et de rénover – par temps de sida et de clonage – les questions fondamentales de la vie républicaine, telles le partage de la sphère publique et de la sphère privée, l'articulation du droit et de la morale.

Yves Charles Zarka met en lumière l'influence du domaine métaphysique sur les conditions mêmes du discours politique. Ce sont par exemple des mutations philosophiques profondes dans l'interprétation de la nature qui rendent possibles l'émergence d'un sujet-citoyen ou la limitation du pouvoir absolu. Les études nombreuses déjà publiées par Yves Charles Zarka, principalement sur Hobbes et sur Jean Bodin, trouvent ici prolongements et compléments, à côté d'analyses consacrées à Pascal, Leibniz ou Rousseau. Parmi les diverses notions abordées, celle de tolérance, qui nous paraît fondatrice de l'Etat laïc, fait l'objet d'une intéressante mise en perspective. En effet, avec l'expansion des techniques, et en particulier celles qui interviennent dans la matière vivante elle-même, la définition de l'intolérable se déplace, elle devient problématique, elle se révèle à retracer constamment.

Aujourd'hui, réinventer la république, ce ne serait plus rédiger une nouvelle Constitution. Au-delà de nos institutions nationales, il s'agirait de parvenir à comprendre comment vivre, planétairement, dans un monde en patchwork, sans uniformiser ses fragments ni renoncer à la solidité des coutures. Sans doute est-ce là, au fond, une fort ancienne question – celle de l'Un et du multiple, celle de l'universel – que les philosophes, depuis Platon, n'ont cessé de poser. Mais cette « chose publique » est en train de devenir globale. Elle est à repenser à présent dans un monde qui se trouve à la fois de plus en plus divers et de plus en plus uniforme. Il lui faut tisser ensemble des cultures, des codes, des habitudes jusqu'alors séparés. Et renoncer à les enclore dans un carcan rigide. Toujours plus d'unité, toujours plus de multiplicité… On demande des esprits au cœur large.

(1) Le premier volume des *Chemins de l'Etat* a paru chez Calmann-Lévy en 1986, le deuxième (*La Politique de la Raison*) en 1994 chez Payot, et le troisième (*Propos sur la démocratie*) chez Descartes et Cie en 1994.

ique ... carnée

ans les autres

Diagnostic sur la Russie

En quelques notes et réflexions optimistes, Georges Nivat fait un état des lieux de l'ex-URSS

REGARDS SUR LA RUSSIE DE L'AN VI
de Georges Nivat.
Ed. de Fallois, 292 p., 125 F.

Georges Nivat est de ces universitaires français qui firent leurs classes à Moscou au début du dégel. Il ne fut pas séduit par le régime que Lénine inventa, et on imagine ses mouvements d'exaspération quand il constata les limites de la libéralisation khrouchtchévienne. Il n'empêche que, dès ses années d'études à l'université, il eut le coup de foudre pour le pays. Cette sorte de passion demeure. Comme le prouve le livre qu'il vient de publier. Petit par la taille et par l'ambition affichée, mais hors du commun par les réflexions qu'il propose. Nivat n'est pas un visiteur qui fait un petit tour et puis s'en va. Il s'est enfoui dans ce pays qu'il n'a jamais vraiment quitté alors même qu'il vit généralement et enseigne loin de ses frontières. Etranger mais imprégné de culture russe, il en saisit presque de l'intérieur la singularité.

Avant l'implosion, l'empire occupait 1/6 des terres émergées. Il n'en détient plus qu'1/7. Cela fait tout de même de la surface. Privé d'une partie de l'ancien littoral, il redevient puissance fluviale. La mutation territoriale transforme-t-elle la nation russe ? Mais qu'est-ce que la Russie ? La vieille question est posée avec plus d'acuité que jamais depuis la fin du soviétisme, cette identité artificielle à laquelle beaucoup de gens avaient fini par s'habituer. Nivat fait à ce propos une remarque éclairante : pour cette portion de la planète aux limites floues, ce qui crée la communauté, c'est *« le mode de vie russe »*. Plus encore que par la géographie, l'espace de cette communauté est fait par les hommes qui se disent russes, qui vivent selon les rites russes.

Naturellement, on peut discuter telle ou telle observation de l'auteur. Sur les religions par exemple, il ne partage pas l'opinion du cardinal Lustiger pour qui il n'y avait aucun caractère religieux dans la guerre de l'ex-Yougoslavie. Pour Nivat, il y a du religieux authentique dans le religieux communautaire. Encore faudrait-il bien préciser ce que l'on entend par religion. D'autres – ce fut le cas du regretté Michel Heller, disparu il y a un an – lui ont reproché de voir l'état actuel et surtout de prévoir l'évolution de la Russie *« avec des lunettes roses »*. Le pessimisme est-il de rigueur ? Non, répond notre auteur : le régime postcommuniste a passé des épreuves redoutables, et l'élection de 1996 a purgé le pays.

Pourquoi l'Ouest refuserait-il d'admettre la conversion à la démocratie d'une société de plus en plus prévisible ? Et puis, ajoute-t-il, six ans ont passé depuis la fin de l'URSS. C'est beaucoup comparé aux six mois de l'intermède démocratique de 1917.

Souhaitons que l'optimisme de Nivat soit justifié. Et pourquoi pas ? Il fait sienne cette maxime : *« Mieux vaut bien connaître que mal gloser. »* Il connaît bien et il sait expliquer sans malveillance.

Bernard Féron

Coups dans le paf

Pierre Marcelle relate ses années de chroniqueur télé. Histoire d'un déchaînement mal contrôlé

CONTRE LA TÉLÉ
de Pierre Marcelle.
Ed. Verdier, 108 p., 65 F.

Pierre Marcelle a tenu la chronique télévision de *Libération*, pendant deux ans. « Putain, deux ans ! » diraient les Guignols de l'Info. Deux années accoudé à sa lucarne, entre magnétoscope et télécommande, télécommande et magnétoscope, allers-retours TF 1-France 2, Canal Plus-France 3 et vice-versa, Pradel-Pernaud, Pernaud-Pradel, Nagui-Arthur, Arthur-Nagui, Bilalian, PPDA, Sébastien, Morandini, Mougeotte, Elkabbach, Delarue… De quoi devenir maboul, il faut le reconnaître.

Voici l'histoire, par lui-même contée, d'un Juste qui se fixa pour mission de dessiller le monde et qui, chaque jour à l'établi, fut l'ombrageux comptable des turpitudes de la télé, le dénonciateur du décervelage des cerveaux en *prime time*, du cynisme de la télé-béton et assimilés, sans oublier leurs chiens de garde. Sa rubrique s'appelait (s'appelle toujours, sous son successeur) « Après coup ». Et des coups il en a donné, Marcelle. Ça, il n'avait pas peur. Chaque jour il affrontait la bête, tête contre tête. Il finit par en avoir des migraines. Son dernier chapitre avant épilogue s'intitule « Epuisement ».

Il est vrai qu'il n'avait pas choisi la voie la moins exigeante. Il aurait pu se faire des plaisirs, déguster des petits bijoux de programmes diffusés au creux de la nuit ou, à des heures plus chrétiennes, par de rares qui se décarcassent à faire dans la qualité – il y en a, mais si, mais si. Marcelle décida de porter cilice, s'interdit de succomber au chant de ces sirènes. Tel Ulysse donc, attaché à son mât, il ne s'offrit que du bon gros *prime time*, de la belle audience bien épaisse, de la beauferie sur mesure et rien que de l'information douteuse, pour mieux dénoncer l'opium du peuple et ses dealers, *« des cons et des salauds »*. Il s'empeigna avec Pradel, s'engueula avec Poivre, en vint aux injures avec Mireille Dumas, se farcit Jean-Pierre Pernaud, balança des bourre-pif à Bonaldi, des coups de pieds dans les tibias de Bilalian, un coup de boule à Alain Duhamel (le copain de son patron, ce qui lui valut une réprimande), tacla Delarue, etc. Toutes choses reconnues d'utilité publique, mais à consommer avec modération, sous peine de pétage de plombs. Or, il éprouva au jeu du massacre permanent, *« un plaisir vengeur »* et tira *« vanité des susceptibilités maniaques »* qu'il chatouillait chez les cover boys et girls de la presse télé. Une manière de transfert, sans doute. Ce puéril orgueil n'eut qu'un temps. Il tourna à la haine dont il fut incapable d'endiguer les débordements, et qui finit par engloutir dans l'eau du bain la pertinence imparable du fond de son propos et son vrai talent d'écriture.

Un jour de décès de Diana, il prit définitivement des vessies pour des lanternes, et pour cible de son énième ire, Etienne Mougeotte pour Robert Namias : le directeur de TF 1 pour son directeur de l'information. Fâcheuse confusion. On peut dire, si l'on n'est pas trop exigeant (c'est sa défense) que, tous ces gens baignant dans la même soupe, il n'y a pas à en faire une histoire. Mais c'est pour sa santé mentale à lui, qu'on s'est inquiété. Car enfin, ils ne se ressemblent pas du tout, les deux hiérarques de Bouygues. On lui retourne le vieux cliché qu'il ressert : *« La télé fait perdre la tête à ceux qui s'y commettent. »* Et les rieurs ne furent pas de son côté, trop contents de voir l'imprécateur glisser sur une de ces crottes dont il ne cessait de dénoncer l'omniprésence sur les trottoirs de l'intelligence. Fatalitas !

Jacques Buob

Penser l'abolition

Il y a cent cinquante ans, le 27 avril 1848, la jeune II[e] République reconnaît la liberté et la citoyenneté des hommes de l'outre-mer, accomplissant les promesses de 1789. Dans les semaines qui suivent, le climat insurrectionnel des colonies conduit à anticiper la proclamation de l'émancipation, au terme d'un parcours exemplaire du combat pour les droits de l'homme. C'est le moment et le lieu où s'invente une nouvelle origine, où naît une identité métissée dont la singularité périlleuse annonce autant de promesses. Une mémoire encore brûlante

La commémoration de 1848 est d'abord une chance, puisqu'elle va nous offrir l'occasion de réaliser un projet de Médecins du monde-section martiniquaise. Il s'agit, au terme de deux journées d'études, l'une aux Antilles, l'autre en France métropolitaine, d'établir un texte-programme très synthétique, demandant notamment que l'esclavage soit reconnu comme crime contre l'humanité. Le document sera confié à une délégation de quatre ou cinq personnes. De mai à octobre, nous irions en Afrique (Sénégal, Afrique du Sud), puis en Amérique à la rencontre des Noirs du Brésil et des Etats-Unis, reviendrions en Europe pour des visites au secrétaire général de l'Unesco, au président de la République française et aux autorités de l'Union européenne à Bruxelles, avant que le périple ne s'achève à New York, au siège de l'Organisation des Nations unies où la déclaration serait déposée. Ce ne manquera pas de poser beaucoup de problèmes juridiques sans doute ; mais, même si je suis sceptique sur la réussite immédiate de l'opération, il faut marquer le coup et commencer là.

La chose me plaît par son côté international, même si l'anniversaire-prétexte est typiquement français. Mais l'opération fédérerait tous les acteurs en présence (Afrique, Amériques, Europe), ce que la chronologie ne fait pas. Ce qui est une bonne façon de dépasser le niveau strictement national. Dans les mémoires et les inconscients collectifs, les non-dits autorisent la reproduction des faits qu'on peut oublier. Au rang de ces non-dits à élucider, je range naturellement l'esclavage. L'enjeu est d'autant plus impératif que sa réalité n'a pas cessé d'être actuelle. Selon moi, la question n'a jamais été problématisée. Or, à quoi bon commémorer sans servir le présent ? Je vais plus loin : dans ma perception de ce que j'appelle le tout-monde aujourd'hui, je pense que même si nous étions, peuples du Sud, tout à fait d'accord pour la qualification de l'esclavage comme crime contre l'humanité, ça ne suffirait pas ! Le résultat du combat ne sera probant qu'au prix de l'universalité de la reconnaissance.

Cinquante ans après la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), les principes sont très loin d'en être appliqués. Les répéter, les compléter, peut paraître vain, voire la marque d'un échec. Mais à force de les rappeler, on finira peut-être par changer les usages. C'est le jeu, au sens noble du terme, auquel il faudrait parvenir, mais c'est très difficile. On peut trouver d'abord une sorte de fierté, d'aiguillon à un combat pour la dignité. A propos de ces regards rétrospectifs sur le temps de la traite et de l'asservissement, il y en a même qui évoquent la repentance, parlent de dédommagement, de facturation de la faute. Je ne les suis absolument pas. Ce que j'attends, ce n'est pas que les gens soient pétris de culpabilité, mais reconnaissent qu'il y a eu cet holocauste de millions de personnes pendant des dizaines et des dizaines d'années, et il faut que tous

Réponse à la mondialisation, la commémoration pour Edouard Glissant doit aider à une définition universelle des identités

ensemble nous ayons la conscience que c'est là une horreur inhumaine. J'espère leur conviction et non leur repentance, qu'ils soient eux-mêmes les artisans de cette indignation, sans côté contrit ou humilié, puisqu'il n'y a pas de revanche à prendre. Mais tous nous devons nous rencontrer sur le fait qu'il y a eu l'horreur et qu'il ne faut pas la cacher, la camoufler comme ça a été fait.

Aidée par les hasards du calendrier, cette démarche vient à son heure. Depuis quarante ans, ce qu'on appelle la communauté internationale a fait l'expérience douloureuse de la vie commune dans la totalité-monde. C'était une première : décolonisation, émergence du tiers-monde, guerres israélo-palestiniennes, génocides. Et la mondialisation de l'information qui permet en même temps d'être au courant de tout et de pouvoir s'en passer, voire de s'excuser de son impuissance. D'où notre paradoxale bonne conscience devant une condition humaine inédite : immergé dans la totalité-monde infiniment diversifiée, on se résigne à supporter l'insupportable pour continuer à vivre. C'est pourquoi je pense que notre démarche vient à son heure et n'aurait pas été pertinente auparavant. Nos histoires sont désormais totales et en grande partie communes, et nos responsabilités, de ce fait même, diffuses. Que sera la vie relationnelle des humanités prochaines ? On ne peut pas le savoir. Ce qu'on peut dire dès maintenant, c'est qu'elle sera collectivement impliquée. Autant lui donner des règles claires devant ce phénomène qu'on appelle la mondialisation, la globalisation, cette énorme menace, et aussi la standardisation, banalisation par le bas et qui fait que les cultures du monde peuvent peu à peu être stérilisées par une espèce de norme minimale. Il faut mettre en avant ce qu'il y a à la fois de particulier et d'émouvant, au sens d'une capacité à l'indignation, à l'action. Il faut trouver les axes nouveaux pour affronter le danger et ne pas se renfermer sur son particulier, mais savoir ce qu'est pour nous non pas la mondialisation, mais la mondialité. Dégager des pistes en commun.

L'anniversaire de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises offre une belle occasion à condition de ne pas en faire une affaire franco-française. L'événement doit être rappelé. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui partout un devoir de mémoire, mais c'est le devoir de mémoire des humanités réunies, pas seulement des Antillais, des Caraïbes, des Noirs américains, ou des Français. Une mémoire humaine, mais pas celle d'un sous-groupe. L'ONU ne s'y intéresserait pas du reste dans ce cas. Il faut donc élargir le cadre. Je n'ai personnellement effectué aucune démarche en direction des autorités institutionnelles françaises, qu'elles soient politiques, scientifiques ou culturelles, Mais Médecins du monde le fera si le projet prend corps, s'adressant aussi à des interlocuteurs étrangers de même rang, ce qui oblige à dépasser l'enjeu franco-français. C'est sans doute une bonne démarche, qui promet peut-être plus d'efficacité. La communauté internationale, qui, jusqu'à présent, réagit au coup par coup, est aussi responsable de donner souvent à penser qu'elle s'occupe d'un problème pour finir par ne pas le faire. Il faut changer les mentalités, changer l'imaginaire des communautés d'aujourd'hui pour ces questions-là. Tant qu'on ne le fera pas, rien ne changera.

A nous de penser les poétiques de cette mondialisation. Je parle de poétique au sens où ça toucherait le fond des choses et non pas la forme. Tant que les hommes n'auront pas intégré une conception nouvelle de leur identité, les drames de l'esclavage, des génocides seront sans réponse. Il faut que les cultures, les peuples du monde se persuadent intimement qu'ils peuvent échanger avec l'Autre et, par l'imaginaire et la sensibilité qu'ils proposent, changer l'Autre sans se dénaturer. Sans risquer la dilution. On attend de chacun que ce ne soit pas cela. Il ne faut pas aller à la dilution, à une sorte d'évaporation dans la mondialisation, ni se réfugier dans un renfermement d'un type particulier. Nous avons un travail : contribuer à ce remuement de l'imaginaire et de la sensibilité du monde qui nous permettrait de commencer à travailler réellement ensemble.

Propos recueillis par Philippe-Jean Catinchi

document

Esclave, Esclavage

L'esclavage est une de ces grandes hontes de l'humanité qui font que l'on courbe la tête presque avec désespoir lorsqu'on en suit les traces en lisant les récits des âges passés. Si haut que l'on remonte dans l'histoire, on trouve l'Esclavage établi et formant pour ainsi dire la base de l'organisation sociale. Une masse énorme d'hommes a, depuis quarante siècles, rempli dans l'humanité le rôle des fondations d'une maison : enfouis au fond des ténèbres de l'abrutissement moral, ils portaient passivement le vaste édifice, pendant qu'un petit nombre d'êtres privilégiés jouissait à la surface de la vie et de la lumière.

L'Esclavage est un fait qui s'explique malheureusement de lui-même : il est tout simple que celui qui ne se respecte point dans son semblable oblige à le servir l'homme qu'il peut dompter. Pour celui-là un homme est un animal comme les autres, et il l'utilise à son profit ainsi qu'il ferait d'une mule ou d'un chien. La pensée des anciens ne s'était élevée que partiellement à la conception de la noblesse indélébile de l'être humain, de son droit inaltérable à l'indépendance, et, non seulement ils regardaient l'Esclavage comme une chose naturelle et permise, mais encore comme un principe gouvernemental, un moyen d'être pour la Société. Sauf quelques rares intelligences devancières, ils n'admettaient pas que la Société pût fonctionner autrement. On a peine à le croire aujourd'hui, et pourtant nous n'exagérons rien, les plus beaux génies de l'antiquité en sont là : Platon et Aristote ne conçoivent pas une cité privée d'Esclaves. Si nous pouvions les comparer à des mécaniciens, nous dirions qu'en construisant leur machine gouvernementale ils y font entrer la servitude comme un rouage indispensable. Voici, à peu près, tout leur raisonnement : *« La nature veut que l'homme vive en société ; la société ne peut être sans Esclaves. »* C'est pour fortifier cette belle thèse et en légitimer la monstruosité qu'Aristote, entassant sophismes sur sophismes, arrive, entraîné par la logique, à lancer cette incroyable proposition : *« Il y a deux sortes de nature humaine, celle des Esclaves et celle des maîtres. »*

Mais l'Esclavage n'est point uniquement une offense à l'humanité ; ce qu'il a enfanté de vices, de barbaries, de désordres, est incalculable ; il fut le plus grand obstacle au progrès vers lequel on marche de nos jours avec une admirable rapidité, comparativement avec ce qui s'est opéré durant la longue et funeste période où il a régné sur les centres de civilisation. C'est l'Esclavage qui donnait aux moeurs des anciens la violence et la cruauté dont nous avons horreur ; c'est l'Esclavage qui engendra peu à peu la haine et le mépris pour l'agriculture et le commerce, ces deux sources fécondes d'où découlent en abondance les trésors du bien-être et de l'amélioration générale ; c'est à l'Esclavage que les plus grands philosophes de l'antiquité, et Cicéron lui-même, doivent d'avoir regardé le travail comme incompatible avec les devoirs du citoyen. Du moment que faire oeuvre de ses mains devient le lot exclusif de l'Esclave, l'homme libre s'y déshonore ; nous avons vu le même effet se produire au Moyen Âge dans un autre ordre d'idées, et nous le voyons encore se reproduire sous nos yeux au sein des colonies à nègres. Tant que les Grecs et les Romains, et nous ne parlons que de ceux-là, parce que leur gloire, leur puissance, leurs travaux, leurs souvenirs enfin, résument à peu près, pour l'Occident du moins, l'histoire entière : tant que les Grecs et les Romains n'eurent pas honte de se vouer à des ouvrages mécaniques, ils furent indépendants et forts ; mais, à mesure que la servitude étendit sa lèpre dévorante sur leur corps social, elle transforma ces illustres citoyens en peuples de parasites, d'oisifs éhontés, qui, pour ne pas déroger en travaillant, faisaient trafic de leurs voix sur les places publiques : *« Race d'humbles clients, mal nourrie aux frais du trésor »* (*Acharniens*, d'Aristophane), *« vivant des aumônes de quelques patriciens, et passant les jours entiers dans le Cirque, à voir les fêtes barbares que leur donnaient les despotes de la Grèce ou les empereurs de Rome, avec quelques oboles qu'on leur distribuait à l'entrée, pour qu'au moins ils ne mourussent pas de faim sur les degrés de l'amphithéâtre. »* (Plutarque, *Vie de Périclès*.)

On ne saurait croire jusqu'à quelles aberrations de certaines idées préconçues peuvent nous mener : *« L'une des plus belles et des plus heureuses choses*, dit Plutarque, *que Lycurgue introduisit donc en sa ville, fut le grand loisir qu'il fit avoir à ses citoyens, ne leur permettant pas qu'ils se pussent employer à métier quelconque vil ou méchanique »* (*Vie de Lycurgue*). Or, comment Lycurgue procura-t-il si grand loisir à ses concitoyens : en chargeant les Ilotes de tout faire. Montesquieu compare avec beaucoup de justesse les cités grecques et romaines à des camps d'armées permanentes. Les citoyens étaient véritablement entretenus par les Esclaves ; la vie matérielle reposait, non sur eux, mais sur les Esclaves. Aussi, le nombre des citoyens devait-il être limité au nombre des Esclaves que l'on avait pour les nourrir : c'est pour cela qu'Aristote dit textuellement dans son célèbre ouvrage *De la politique* (liv. VII, ch. 5, § 10) : *« Il faudra, pour obvier à l'inconvénient d'une trop nombreuse population, recourir à l'avortement, si l'ordre ou les usages établis empêchent qu'on expose les enfants [qu'on les abandonne à la mort]. »* Tout se touche ; en économie comme en morale, une faute mène au crime.

Quel grand et terrible exemple de la faiblesse humaine ! Platon, Aristote, Cicéron, vingt autres de ces hommes d'un esprit si lumineux ont accepté comme un fait naturel, presque nécessaire, l'un des crimes les plus odieux que le genre humain ait commis envers lui-même ! Eh ! pourquoi s'en étonner ! Qu'est-ce que le génie d'un individu en comparaison des lumières que les siècles ramassent en s'écoulant.

Quoique l'Esclavage fût répandu sur tout le monde civilisé et ait passé dans les moeurs depuis de longues générations ; quoiqu'un petit nombre seul de nations barbares fussent étrangères à ce mode affreux d'organisation, comme les Alains, par exemple, dont Ammien Marcellin nous dit : *« La servitude est inconnue chez eux »* (liv. XXXI, ch. 2) ; les livres conservent encore la mémoire de certaines époques primitives presque édéniques, où les habitants de la terre étaient tous libres et vivaient dans une heureuse indépendance. Hérodote, entre autres, notait, en parlant d'une querelle faite aux Pélages par les Athéniens, que *« les Athéniens, alors, n'avaient ni esclaves ni serviteurs »* (liv. VI, ch. 137). La valeur de tels souvenirs ne pouvait être tout à fait perdue, et, dès les temps les plus reculés, quelques-unes de ces âmes d'élite qui devancent les siècles avaient attaqué l'Esclavage et contesté à l'homme le droit de réduire son semblable en servitude. Les philosophes opposés aux doctrines d'Aristote soutenaient *« que le pouvoir du maître est contre la nature, que la loi seule fait la différence entre l'homme libre et le serviteur. Or*, ajoutaient-ils, *l'Esclavage est inique, puisque la violence l'a engendré »* (*Politique d'Aristote*, l. I, ch. 2). D'un autre côté, quelque abruties que fussent les victimes, la douleur les poussait incessamment à la révolte ; leurs guerres et la philosophie ensemble triomphèrent à la fin des arguties de l'égoïsme, de la résistance des puissants ; l'inviolabilité de la liberté individuelle fut décrétée par la conscience universelle ; elle devint une des lois du monde, et rendit impossible la perpétuité de l'Esclavage. Sans doute, l'homme d'aujourd'hui, en tant qu'individu, ne vaut pas mieux que l'homme d'autrefois, mais la masse de la société moderne est plus avancée en morale et en justice que la masse de la société antique ; c'est un résultat très simple de l'amélioration des idées générales élaborées par les siècles, une conséquence de la loi de perfectibilité, nous pourrions dire un produit purement organique des conditions de la vie. L'expérience nous donne leçon tous les jours.

Aujourd'hui, le principe de la fraternité de tous les hommes est reconnu ; malgré les serfs qui gémissent encore attachés à la glèbe, l'Europe y a donné son consentement unanime ; elle est en marche vers sa complète réalisation, et celui qui interroge l'avenir peut entrevoir sans être trop téméraire le jour où il ne restera pas un Esclave sur la surface du globe. Jour heureux et sublime, où la grande famille humaine communiera dans un même esprit !

Victor Schoelcher

Article « Esclave, Esclavage » du Dictionnaire politique, encyclopédique, du langage et de la science politique, rédigé par une réunion de députés, de publicistes et de journalistes, avec une introduction par Garnier-Pagès (1842)

Césaire, cinquante ans après...

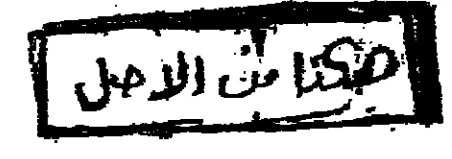
Vingt-sept mars 1998, lors d'un entretien à Fort-de-France, Aimé Césaire accepte de relire son discours de 1948, d'y repenser à travers le filtre du temps. Sa réserve, sa modestie, une sorte de timidité sont ce qui frappe. Comme s'il avait besoin de débat et de confirmation dans l'épreuve intellectuelle.

Ces cinquante dernières années, le monde a bougé, les frontières ont changé, les sciences, les techniques et les communications se sont transformées radicalement, avec une violence et dans des directions que personne n'eût pu prédire en 1948. Or le discours de 1948 maintient un sens, une éloquence et la morale qu'il faut pour le temps présent. Sur ce paradoxe, Césaire garde sa discrétion, accepte la remarque, ne varie pas sur le fond : Schoelcher a dû « arracher » l'abolition. La décision, les avancées, c'est ce qui « s'arrache ». L'évolution des faits et des esprits ne saurait y manquer. Cette fidélité à la leçon de l'histoire et de la politique est inchangée.

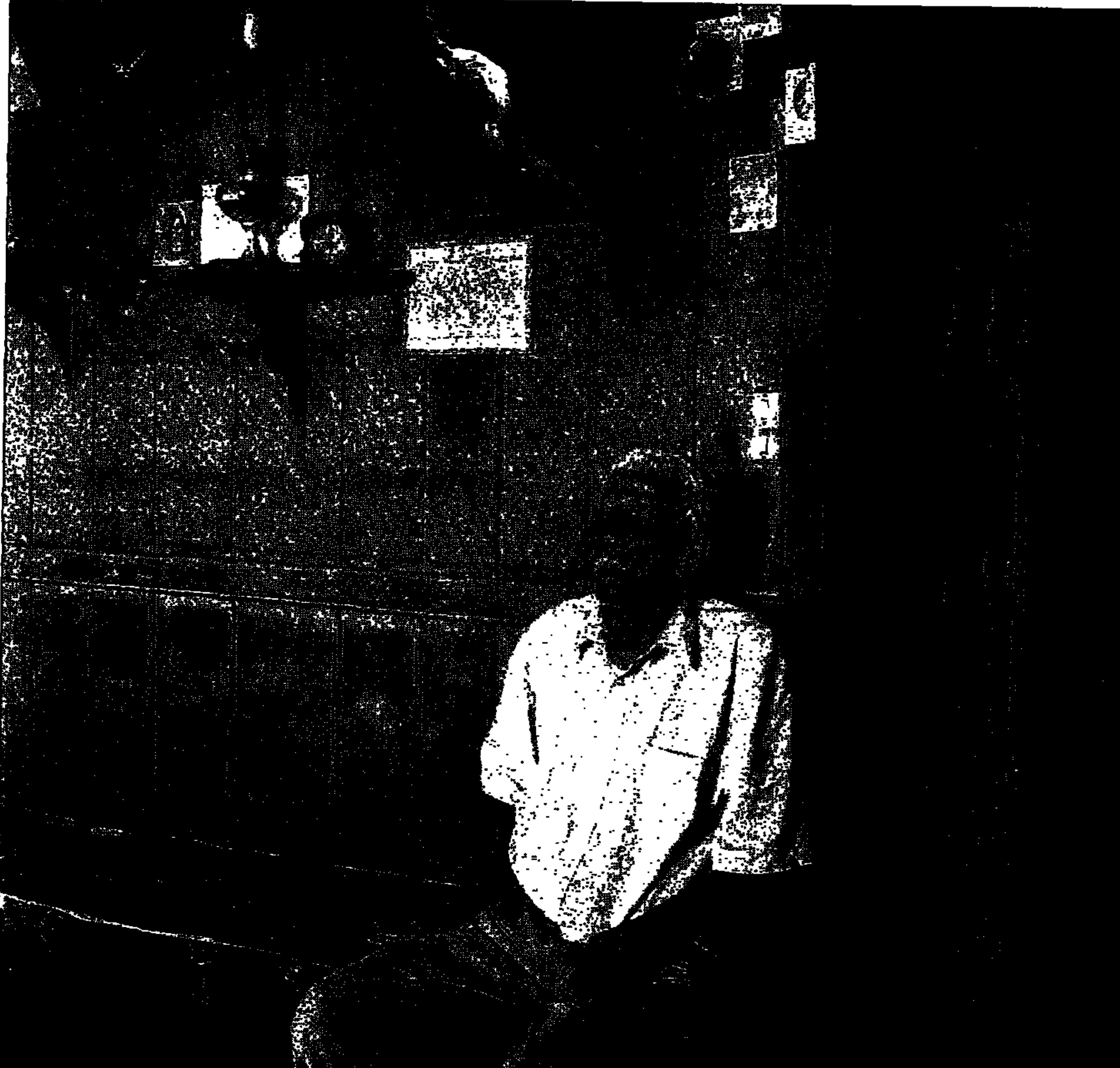
Tout ce qui touche dans ce texte de la Sorbonne au racisme semble douloureusement prémonitoire : *« Le racisme est là. Il n'est pas mort. En Europe, il attend de nouveau son heure, guettant la lassitude et les déceptions des peuples. En Afrique, il est présent, actif, nocif, opposant musulmans et chrétiens, Juifs et Arabes, Blancs et Noirs et faussant radicalement l'angoissant problème du contact des civilisations. »* C'est plutôt la sinistre actualité du propos qui abat, et le manque de ce qui permit à l'acte de Schoelcher d'être arraché : l'attente, la pétition, la volonté du « peuple » en l'occurrence le « peuple des ouvriers de Paris ».

Ce soir de mars 1998, un point restera faussement en suspens. Dans son discours, il y a cinquante ans, Césaire cite l'argumentation cynique d'un Barnave en 1791 : *« Ce régime est absurde, mais il est établi. Ce régime est oppressif, mais il fait exister, en France, plusieurs millions d'hommes. Ce régime est barbare, mais il y aurait une plus grande barbarie à vouloir y porter la main. »* L'abolition est la revanche de Grégoire et de Robespierre sur Barnave. Qui, aujourd'hui, l'emporte des Barnave ou des Schoelcher ?

Francis Marmande



Recréer la créolité



Pour Patrick Chamoiseau, la valorisation de l'identité créole passe par une redéfinition de ses origines à travers l'acceptation en soi d'une diversité

Faudra-t-il parler de « créolitude » ? Peut-être pas, puisque toute la démarche de Patrick Chamoiseau, romancier, dramaturge et essayiste martiniquais, consiste à rejeter la mystique de la source *identitaire* perdue. L'écrivain, qui s'est vu attribuer le prix Goncourt en 1992 pour *Texaco*, préfère valoriser l'identité créole non pas en exaltant ses origines, mais en la réinventant. Son prochain roman, *Biblique des derniers gestes* (titre « probable », précise-t-il) racontera l'agonie d'un indépendantiste : s'étant battu toute sa vie pour toutes les causes, un militant constate qu'il n'a jamais réussi à créer, ni même à penser, une nouvelle *« forme d'existence au monde »*. Aux yeux de Chamoiseau, voilà le défi, celui de la diversité, que devront relever les peuples créoles, mais également ceux qui espèrent s'adapter au monde qui vient. Un siècle et demi après le décret de la IIe République abolissant l'esclavage, Chamoiseau n'oublie pas de regarder vers l'avenir...

– « Quel est le point de départ de l'identité créole ?

– Le point de départ, le point génésique, ce n'est pas l'Afrique originelle, mais la cale du bateau, un lieu d'effondrement majeur. En descendant dans la cale, on ne descendait pas dans un autre monde, mais dans une autre vie où il fallait réinventer les dieux, les certitudes, tout refaire. On entend souvent dire que l'esclavage a existé dans l'Antiquité, qu'il existait en Afrique avant l'arrivée des Européens, mais je ne crois pas qu'il ressemblait d'aucune manière à ce qui s'est passé dans les Amériques. Je pense que, pour désigner ce qui s'est produit dans les Amériques, dans les plantations, il faudrait inventer un autre mot.

– Lequel ?

– Je ne sais pas. Peut-être la mort, la mort *génésique*, à la fois symbolique et concrète.

– Quelles seront les conséquences du métissage ?

– Les populations qui sont le produit d'une créolisation, d'un métissage culturel, biologique, n'ont pas la possibilité de se raccrocher à une source lointaine. Des attitudes volontaristes comme la négritude vont dire : *« L'Afrique, c'est la mère, la source ; nous sommes des nègres. »* Mais tous les autres, les mulâtres, les chabins, les câpres, tous ceux qui ne pouvaient pas se laisser illusionner par la couleur de leur peau étaient dans un désarroi identitaire. Il s'est produit une entité anthropologique nouvelle, c'est-à-dire que les survivants amérindiens, les colons européens, les esclaves africains ont dû vivre un phénomène de créolisation, de mélange, d'interaction, de rejet, de convergence, un phénomène assez chaotique pour créer une identité mosaïque qui reste obscure à la plupart des individus qui vivent ici, et qui finalement n'est pas facile à vivre.

– Qu'est-ce qui est le plus difficile ?

– Disposer de l'estime de soi. Je crois que l'identité créole entraîne la mésestime de soi. Pourquoi ? Parce qu'on a du mal à entrer dans les canons habituels. Par exemple, un Antillais de base va se dire : *« Nous sommes bâtards ; nous n'avons rien, pas de traditions millénaires ; notre langue est toute jeune, composée d'un tas d'apports bizarres. »* Ce qui lui manque, c'est l'autorité intérieure, c'est-à-dire quelque chose qui puisse être fondé sur l'estime de ce que l'on est, ce qu'on a fait, ce qu'on peut faire, ce qu'on peut projeter. Les gens ont l'impression d'être bâtards, trop petits, indéfinissables, de ne pas avoir vraiment de culture, d'être des choses vides qu'il faut remplir. C'est pourquoi il y a un tel impact de la francisation.

– Comment restaurer cette autorité intérieure ?

– Par une valorisation identitaire. Le travail que nous faisons en littérature autour de la créolité consiste à dire : *« Voilà. Ce que nous sommes, c'est cela. C'est basé sur la diversité. C'est un résultat de la créolisation. C'est une possibilité de vivre, de s'épanouir sur la diversité des choses. Ce sera une force dans le monde qui vient, un monde où aucun peuple ne sera enfermé, et toutes les cultures, toutes les traditions, tous les dieux, toutes les langues, tous les espaces seront traversés par tous les autres. C'est une force, une souplesse, une capacité d'adaptation que nous avons. »* C'est ce que nous devons faire passer. Et si l'autorité intérieure est restaurée, ce peuple n'acceptera plus l'assistance et l'assistanat. C'est assez effrayant de voir comment les politiciens martiniquais s'installent dans la dépendance. Ils n'arrivent même pas à imaginer que cette manne financière, cette abondance de transferts faits par la France, puisse s'interrompre un jour ! Ils sont dans un processus de disparition totale dans l'identité maternelle France. C'est le signe de qui ne dispose pas d'autorité intérieure, d'estime de soi ou d'une conscience que l'on existe différemment avec nos potentialités propres.

– En tant qu'écrivain créole, que devez-vous à Aimé Césaire ?

– Je lui dois une réhabilitation d'une partie fondamentale de moi-même qui est la partie nègre, africaine ; une contestation du colonialisme et de toutes les formes de domination ; et puis la possibilité de se mettre à espérer. J'ai lu Césaire en pleine crise d'adolescence et sa poésie – pour toutes ces raisons-là – a été fondatrice et salutaire.

– Et que pourriez-vous lui reprocher ?

– C'est de ne pas avoir pris d'écart déterminant avec la langue française – il a bousculé la langue, mais comme l'aurait fait un poète français comme Lautréamont, Mallarmé ou Rimbaud –, et de ne pas avoir perçu le phénomène de créolisation, c'est-à-dire cette formidable alchimie anthropologique qu'il fallait tenter de décoder pour définir ce que nous sommes. Le grand reproche que nous faisons à Césaire est surtout politique. Son échec politique, total, nous a confortés dans la sujétion, l'assimilation.

– L'assimilation a pourtant déjà été synonyme de progrès social...

– Il y avait surtout un enjeu de lutte contre les puissances féodales békées. Césaire a considéré que ce qui pouvait nous permettre d'échapper à la puissance des descendants de colons, très grande à l'époque, c'était de mettre, entre eux et nous, la législation française, la citoyenneté française. Ça a été la stratégie de combat. Mais on aurait pu imaginer une autre stratégie.

– Gandhi disait haïr l'Angleterre mais aimer les Anglais. Pourrait-on inverser la proposition et dire que vous aimez la France mais haïssez les Français ?

– Oui, il y a un peu de ça. Jusqu'à aujourd'hui. Depuis la période coloniale, tous les progrès que l'esclave a pu percevoir dans sa condition lui sont venus de France. Une autre règle était merveilleuse : lorsqu'un esclave quittait la Martinique avec son maître, il devenait un homme à part entière en touchant la terre de France. La France a toujours représenté un lieu mythique de liberté, de progrès, dont l'image a toujours été exempte des atrocités de l'esclavage. Elle a toujours été plus bienveillante que les colons français sur place. Toutes les avancées ont toujours été imposées de force aux colons. Le 22 mai 1848, il y a eu une grande révolution des esclaves. Pourquoi ? Parce qu'ils pensaient que les colons et le gouverneur essayaient d'escamoter la grande décision de la « Manman France » qui leur avait donné la liberté. Le processus d'assimilation naît de ce sentiment-là : le meilleur moyen de s'humaniser était de se fondre dans cette entité maternelle qui nous a toujours protégés. Il y a un amour total de la France chez le Martiniquais, mais, en même temps, un rejet du Français. Un préfet, un gouverneur, un CRS, tous ceux qui ont participé aux forces de domination sur place ont toujours été plus infâmes que l'entité maternelle lointaine. »

Propos recueillis par Michel Arseneault

document

Le discours du centenaire

« *Dans le Moniteur du 2 mai 1848*, paraissait un décret daté du 27 avril et ainsi conçu :

"Le Gouvernement provisoire, considérant que l'esclavage est un attentat contre la dignité humaine, qu'en détruisant le libre arbitre de *l'homme il supprime le principe* naturel du droit et du devoir, qu'il est une violation flagrante du dogme républicain *Liberté, Egalité, Fraternité*, décrète :

L'esclavage sera entièrement aboli dans toutes les colonies et possessions françaises, deux mois après la promulgation du présent décret dans chacune d'elles."

Ce décret passa à peu près inaperçu en France.

Et pourtant, de l'oeuvre de la Révolution de 1848, de l'oeuvre de la IIe République, que reste-t-il ?

(...)

Qu'on y regarde bien, et on verra que, de tout ce qui à l'époque fut (...) fait, (...) rien ne subsiste, rien, sinon très précisément cette chose sur laquelle les journaux de l'époque furent si peu loquaces : la suppression de (...) l'esclavage des Noirs.

(...)

Je dis que c'est la gloire de la Révolution de 1848 (...) de n'avoir pas supporté que ce crime contre l'homme, toléré et encouragé par la monarchie, déshonorât la République et dénaturât plus longtemps la civilisation.

Que l'esclavage était déjà économiquement condamné, (...) telle phrase d'Adam Smith en est une preuve suffisante.

Mais il n'y a pas d'automatisme sociologique.

Et tous les jours nous avons conscience de heurter, défiant l'évolution et comme installés au travers du courant, des institutions qui survivent à leur raison d'être et d'autant plus s'exacerbent qu'elles se sentent plus menacées.

Tel était au XIXe siècle le cas de l'esclavage, s'irritant, s'aigrissant, s'aggravant, à mesure que ses bénéficiaires prenaient conscience de sa précarité même.

En 1848, l'esclavage des nègres était ébranlé dans la cervelle et le coeur des meilleurs d'entre les hommes.

Il restait, dans les faits, à lui imprimer la secousse fatale.

Qui donc fera ce geste décisif ?

(...) Aux environs de 1848, un esprit probe ne saurait avoir de doute : pour abolir l'esclavage (...) il fallait le concours révolutionnaire de la volonté d'un peuple et l'inflexible lucidité d'une politique.

– Ce peuple ?

(...) C'est celui qui, le 23 février 1848, dépavait Paris pour élever les barricades *de la liberté, d'une liberté* qu'il ne voulait pas particulière, personnelle, égoïste, mais à l'échelle de l'Europe et du monde.

Magnifique peuple de Paris.

Il convient aujourd'hui de lui rendre l'hommage qu'il mérite. Il végétait (...), sans feu, sans viande, souvent sans pain, mais au plus fort de sa misère il trouve dans ses souffrances mêmes assez de grandeur, assez de générosité pour adresser une pensée d'affectueuse solidarité à d'autres plus opprimés encore que lui : les quelques milliers d'esclaves nègres perdus à des milliers de kilomètres de la France dans des îles minuscules.

Je ne résiste pas à la tentation de citer quelques lignes de la pétition par laquelle en 1844 les ouvriers de Paris réclamèrent l'abolition de l'esclavage :

"Messieurs les députés,

"Les soussignés ouvriers de la capitale ont l'honneur, en vertu de l'article 45 de la Charte constitutionnelle, de venir vous demander de bien vouloir abolir, dans cette session, l'esclavage. Cette lèpre qui n'est plus de notre époque existe cependant encore dans quelques possessions françaises. C'est pour obéir au grand principe de la fraternité humaine que nous venons vous faire entendre notre voix en faveur de nos malheureux frères, les esclaves."

(...) Ce texte si simple, si émouvant, représente pour moi (...) un moment de la conscience française du XIXe siècle.

(...)

Il reste à rendre hommage à l'homme qui réalisa [l'émancipation].

On a tout dit sur Victor Schoelcher.

(...)

Mais comment (...) ne pas souligner (...) sa passion de la justice, son goût des principes, son intelligence lucide, sa persévérance inlassable.

(...)

Victor Schoelcher. Si les hommes de 1848 étaient pardonnables de le considérer comme un homme de second plan, s'ils avaient quelque excuse à ne pas saisir toute l'importance du décret d'abolition du 27 avril, résultat de ses efforts incessants et fruit de ses travaux, nous qui bénéficions du recul d'un siècle, nous serions impardonnables de sous-estimer l'homme et son oeuvre.

Le racisme est là.

Il n'est pas mort.

(...)

Au moment où dans le monde entier, la question ne se pose plus en termes académiques, mais en coups de feu et en rafales de mitrailleuses, méditons quelques-unes des phrases les plus vigoureuses de cet homme admirable, dont il serait vain de commémorer la mémoire, si l'on n'était décidé à imiter sa politique.

Cette phrase par exemple :

« Les chambres d'Europe, selon nous, auraient à faire, avant toute chose, une déclaration des droits de l'homme colonial, qui servirait de base à la législation, de règle à tout ordre administratif, de digue à tout caprice ministériel.

« La résistance, même à main armée à tout acte royal ou autre qui violerait ces principes, serait légal et louable. »

(...)

Victor Schoelcher, un génie ? Peut-être (...). *Mieux encore, une conscience.*

(...) On acceptait de renoncer au mot esclavage, mais pas à la chose, et surtout pas aux facilités et aux bénéfices qu'elle assurait.

Le fait capital ici est que Schoelcher sut voir clair et couper court à toutes ces manoeuvres.

(...)

Ce qu'il y avait dans l'acte du 27 avril 1848 ?

Il y avait un déni de justice séculaire réparé, un exemple fécond légué à la postérité : *l'émancipation* immédiate et totale d'un demi-million d'hommes jusque-là réduits à la condition animale.

J'insiste : émancipation.

Emancipation non pas concédée, d'en-haut, non pas octroyée dédaigneusement, *mais émancipation républicaine*, émancipation révolutionnaire, sans "apprentissage" à la manière anglaise, sans "éducation préalable", sans "travail forcé", sans limitation de droits.

Et, de fait, ce qu'apportait à nos pères, *les esclaves de 1848, le décret* de Victor Schoelcher, c'était le passé réparé, l'avenir préparé, c'était la reconnaissance du nègre jusque-là bête de somme dans la famille humaine, c'était à lui conférés tous les droits attachés à cette condition d'homme, et c'était, aussi plus hardiment, sans transition humiliante, sans marchandage, comme devait le prouver immédiatement la participation des "nouveaux libres" aux élections de la Constituante, tous les droits du citoyen moderne.

Acte hardi. Acte sage.

(...)

Si nous examinons [l'oeuvre] d'un point de vue non plus historique mais critique, nous dirons qu'elle est à la fois immense et insuffisante.

Quand on parcourt les campagnes *antillaises, le coeur se serre aux* mêmes endroits où se serrait, il y a un siècle, le coeur de Victor Schoelcher : les mêmes cases sombres et branlantes, les mêmes grabats pour les mêmes lassitudes, les mêmes taches de misère et de laideur dans la splendeur du paysage, les mêmes hommes mal vêtus, les mêmes enfants mal nourris, la même misère chez les uns, la même opulence aussi chez les autres, aussi égoïstes et insolents ; et si, du point de vue politique, le vieux rêve de Victor Schoelcher a été réalisé, la transformation *des vieilles colonies en départements*, à voir certains événements récents, qui pourrait affirmer que l'administration elle-même a désappris totalement certaines méthodes que Schoelcher dénonçait il y a un siècle ?

Antillais, Guyanais, Réunionnais, grâce à Victor Schoelcher, se sont précipités dans les écoles, comme ils se sont précipités dans les grandes batailles où se jouent le sort de l'homme et du monde.

Et ils savent désormais qu'aucun destin ne pèse sur eux, qu'ils sont les maîtres de leur histoire pour le mal comme pour le bien.

Et quand ils jettent un regard en arrière, ils ne sont pas tentés d'être ingrats, mais, à la lumière même de ce passé, ils apprennent à considérer que la vraie émancipation n'est pas celle qui se *décrète*, mais celle que l'homme conquiert sur lui-même, qu'elle n'est pas derrière eux, mais qu'elle est devant eux, et que c'est à eux qu'il appartient de la préparer en communion avec le peuple de France, dans le sillage lumineux de 1848. »

Discours prononcé à la Sorbonne le 27 avril 1948 par Aimé Césaire.

Commémorer ou lutter ?

Un texte inédit de l'écrivain français d'origine camerounaise Gaston-Paul Effa



N'y a-t-il que les vivants pour secouer le lit des morts ? Chap bande ses muscles. Son visage, presque bleu de souffrance, perle de sueur. Ses pores se dilatent sous l'effort, comme la rosée du matin affecte les feuilles de palétuvier. Le corps crispé, la joue humide contre le métal froid des chaînes – si près des chaînes, n'est-elle pas déjà chaîne elle-même ? Le secours d'une épaule qui s'arc-boute, d'un pied qui soulève la masse métallique, la reprise à bout de bras, la vanité tout humaine de deux mains pleines de terre. Au terme de ce long effort mesuré par l'espace sans ciel, sans profondeur, le but ne sera peut-être jamais atteint.

Chap regarde alors le métal bleu de ses fers s'enfoncer dans sa chair, vers ce monde intérieur, où il connaîtra une possible libération. L'homme redescend en lui-même, vers le tourment dont il ne distingue pas la fin. A cette heure, rythmée par le souffle précipité de son malheur, à cette heure où il quitte l'irrespirable présent et plonge peu à peu vers ses racines, à cette heure, il est plus fort que ses chaînes.

Pénétrant en lui-même, il se tient aux côtés de ses pères. Le sentiment que l'essentiel, ce qui a gouverné son itinéraire, ce sont les scènes inoubliables de la place du

danacées, des toits de chaume esquissent les cases, tandis que sur la rive opposée d'autres s'effacent dans l'ombre brumeuse.

La sérénité des grandes étendues liquides s'éveille à l'aurore, dans les buées fraîches et les eaux gonflées par les crues. L'eau huileuse se dissout en fumées errantes, en humeurs qui assignent à la lenteur.

L'homme traverse ces contrées, laissant quelques traces discrètes ; il a renoncé à se mesurer à la terre, peut-être même n'y a-t-il jamais songé ?

Appartenir, infimes, à cette vallée – passerelle en travers du monde, cases, bananeraies, premiers toits d'un village – se délecter du trouble de ces eaux, de la qualité de son silence, du miracle des sensations. Toute-présence de l'infini.

Au milieu des champs de mil, des bosquets de végétation inentamée, plus drue, plus sauvage, des acacias qui ne fleurissent que lors de la saison sèche, dressent leurs branches récalcitrantes. Bientôt, les petits chevriers les couperont pour nourrir leurs troupeaux. Patients, ils écarteront tiges et ramilles, attentifs à ne pas les abîmer. C'est une



Vie d'en fers

village et des terrasses mortuaires. Chap se rappelle la file des cent danseurs masqués qui ont surgi derrière les cocotiers tremblants et s'est engagée dans la poussière des pistes, traversant les champs. Ceinturés de pagnes rouge sang, les hommes portent sur la poitrine des scarifications éclatantes.

Le tam-tam scande la parole des ancêtres. La transpiration, qui habille le corps des danseurs, éveille la langue des morts. C'est dans les danses aussi que rêvent les ancêtres, qu'ils se souviennent. Est-ce Chap qui rêve, lui seul, ou quels sont-ils, ces autres en lui, qui secouent les âmes des disparus ? Chap a-t-il jamais trahi leur mémoire ? Cette émotion qui renaît, dans la sueur ou la cendre, les défunts en ont-ils jamais rien su, elle est, plus profonde encore peut-être d'avoir si longtemps vibré en lui, depuis son enfance au village dogon jusqu'à l'île de Gorée. Les ancêtres, est-ce de Chap qu'ils rêvent, de tous ceux qui, comme lui, sont réduits en esclavage, de quel passé radieux, de quel lointain avenir, peut-être ?

Une mémoire, le rêve, jusqu'au dernier râle, défiant l'oubli.

Morts, retournés à l'humus originel, au ressac d'une rivière, et vivants dans la *remembrance*, survivants, les êtres qu'un jour nous avons aimés, à l'égal de cette mère qui nous a portés et dont nous croyons nous souvenir du rythme des chansons qu'elle murmurait, alors que nous n'étions pas encore nés ; il en est qui sont devenus en nous comme ces ancêtres qui nous survivent pour nous apaiser, ils font aussi intimement partie de nous désormais que notre salive ou nos larmes, immense marée d'aïeux au plus lointain de notre corps, à chaque battement de cœur, à chaque cillement d'yeux, qui renaissent et bougent, comme des enfants à naître dans le ventre de leur mère, tressaillent et s'animent.

Chap revoit la saison des pluies dans la vallée du fleuve Niger, une brume légère, déjà chaude sans doute, s'élève des eaux entr'aperçues, noyant les premières lueurs du jour. Sur la rive, de grands palmiers à huile, sur lesquels ont dû souffler les pluies, tordent leurs branches ; plus denses, les baobabs déploient ces masses échevelées qui signalent la libre croissance. Une étendue d'eau, teintée de gris par endroits, a absorbé les dernières lumières, fleuve sauvage dont s'évanouissent les berges. Proches, mais cachés par les pan-

activité familière au rêve, apaisante et singulière, qui s'achèvera en une danse que seules savent imiter les hirondelles. Grands battements d'aile, trots des gazelles, sautillements de puce : on ne peut que s'élancer, parcourir, poursuivre.

Dans le pays dogon, troupeaux de chèvres et nuages s'avancent, inlassables, sur la terre nue comme un ongle, plus vaste qu'ailleurs. Sur ces hauts plateaux, les maisons d'argile affleurent à même la montagne, tranchantes, sourdes et pâles, pareilles à des os. Les paroles de la terre, les secrets du lieu, l'argile alliée à la fiente d'oiseaux est susceptible de les livrer. Espoir, croyance en un monde parallèle, auxquels l'esprit de calcul n'a point de part, qui la fait observer, scruter, ausculter la terre et ses mystères.

Sur elle, en elle, a dû s'inscrire ce qui l'a constitué comme témoin des origines. Enclos en la pierre, l'énigme rayonne en elle, mystère que les hommes viennent de convoquer parfois, à l'abri de la maison du Verbe, bâtie avec des pierres en équilibre instable, figurant le concret passage de la parole. Captivantes entre toutes, ces pierres, vestiges indifférents, témoins de vieilles épopées, montrent l'impossibilité de la mort. Leur patience confond l'espace et le temps. Ce qui gîte là, entre les pierres en équilibre, nous dépasse infiniment.

A chacun de ces instants, où Chap quitte l'enfer du quotidien, pour s'enfouir dans les tanières du souvenir, il est supérieur à son destin. Il est plus fort que son malheur. Il accède à la liberté.

Chap voit les faces obscures des ancêtres en lui, par-delà la captivité, par-delà l'asservissement qui, altières, se lèvent et bougent.

Une fois de plus, les morts lui reviennent puisqu'ils n'ont jamais cessé d'être là, guidant ses pas, lui donnant la force de résister.

Chap entend le bruit des armes, avec leurs soupirs et leurs râles, les cris des négriers au moment de sa capture ; il entend le cri glacé d'horreur de sa femme et de ses enfants qui hurlent : *« Fimbo ! »*, son nom, arbre en dogon, charriant avec lui le flot du sang et de la liberté.

Est-ce la mort qu'il crut étreindre, par cette nuit blanche et noire où il parvint dans le fort de l'île de Goré, sur lequel son agonie s'était ouverte et refermée.

Ce jour-là, il sut, au moment de perdre son premier nom, au moment où le second fut gravé au fer rouge dans sa chair : *« Chap »*, que jamais, de son long sommeil, il ne s'était éveillé, qu'à présent il accédait à une nouvelle existence.

Dès la première étreinte avec ses fers, à sa nouvelle vie rendu, il a traversé la solitude de sa propre mort. *« Fimbo »*, son premier nom alors s'évanouit, ce nom par lequel ceux qu'il avait aimés l'avaient toujours appelé et qui, dans le doux murmure de son agonie, s'était mêlé aux dernières larmes, aux derniers soupirs.

Qu'éveillent-elles en lui, ces voix, ces signes opaques, ces gestes mêmes peut-être, des confins du monde des morts venus, n'est-ce pas la vie encore, la liberté, qu'elles appellent ?

Chap entend la musique des ancêtres en lui, leur souffle exsangue, un murmure qui l'unit à lui-même. Dans un même élan, ils le poussent et lui donnent force. Ils le voient, accroupi dans son cachot, suffoquant d'effroi, la tête légèrement levée à leur approche, révélant une bouche pleine de dents limées, des tatouages griffant ses joues comme des cicatrices venues d'un autre monde. Baigné de sueur, la tête en feu, Chap tire sur ses chaînes. Une éphémère, une éternelle seconde, ses fers s'ouvrent, la nuit chuchote, le tendre manteau de la liberté lui apparait comme une torche secouée au loin.

Un combat pour aujourd'hui

Auteur d'un remarquable travail sur l'esclavage en cette fin de XX[e] siècle (deux témoignages et un dossier, pour comprendre et agir, selon le principe de l'excellente collection « J'Accuse », qu'elle dirige chez Syros), Marie Agnès Combesque entend faire partager son indignation et son engagement. Un message et une adresse qui n'ont rien de spécifiquement réservé à la jeunesse et qui, s'ils méritent d'être divulgués dès l'adolescence, proposent une réflexion éthique dont nul ne devrait faire l'économie.

« La commémoration de l'abolition française ne doit pas donner à penser que cette pratique ne relève que des livres d'histoire. Au contraire, elle se conjugue si volontiers au présent qu'elle se décline sous des formes nouvelles sinon inédites. Le symbolique recul de l'apartheid ne peut masquer le travail forcé, la traite des femmes, l'asservissement par la prostitution ou le trafic illicite d'enfants ou de travailleurs immigrants. Les rapports économiques fixés par le néolibéralisme font de l'enfant, comme de la femme, du reste, une simple marchandise. Selon le Bureau international du travail (BIT), la pratique la plus répandue aujourd'hui est la servitude pour dettes : le piège consiste pour l'employeur à accepter de prêter au travailleur une somme, si minime soit-elle, dont il sait qu'elle ne pourra être remboursée. L'asservissement s'aggrave encore si des amendes viennent diminuer les revenus du travail. Et la mort peut ne pas éteindre la dette, parfois transmise sur plusieurs générations. Aujourd'hui, même en ne retenant que l'évaluation la plus faible, on estime à quelque deux cent cinquante millions les enfants de moins de quinze ans astreints au travail forcé. Encore ce score terrifiant ne tient-il pas toujours compte des jeunes exploités par leur propre famille... Comme les organismes internationaux avancent une augmentation massive en cours, le problème de l'esclavage reste d'une actualité brûlante. Y compris dans les sociétés occidentales – Portugal, Italie du Sud et ici même – il faudrait interroger les services qui dévoilent la pratique des ateliers clandestins pour se convaincre qu'elle ne concerne pas de mineurs.

EFFICACITÉ DE LA FICTION

Le cas d'Iqbal, cédé par ses parents à un fabricant de tapis dès l'âge de quatre ans, membre du Front pour la libération des esclaves – ils sont plus de sept millions dans la cohorte des enfants pakistanais à travailler dans le textile, la briqueterie ou les fabriques d'allumettes – à dix ans, témoin si visible du scandale qu'il fit reculer les autorités du pays avant d'être assassiné à quatorze ans, a beaucoup fait pour dessiller le regard occidental. Ce fait divers tragique, quelques mois à peine avant la condamnation à mort de la jeune Sarah Balabagan, jeune domestique philippine coupable d'avoir tué à Abou Dhabi son patron qui la violait, a marqué les adolescents, d'autant plus sensibles à ces détresses qu'elles ont un visage.

Le jeune lecteur a besoin de s'identifier. A la victime ou à celui qui parle en son nom. C'est pourquoi la fictionnalisation du témoignage est si efficace. Sur des sujets aussi graves que l'esclavage contemporain, la prostitution des enfants ou les génocides du siècle, le compte-rendu du journaliste, comme la restitution des expériences vécues, parcellaire, est toujours difficile. D'une crudité impitoyable. Proches de la réalité – puisque construits selon les résultats d'une enquête souvent ardue – les titres de la collection « J'Accuse » se présentent comme la rencontre de deux récits complémentaires, suivis d'un dossier plus didactique. Et la forme affichée – la fiction – peut permettre d'établir un lien entre la vie des adolescents d'ici et ce qui se passe ailleurs. Comme une complicité. Une connivence. Et les indices de réalité têtus que nous livrons ne sont jamais lus comme excessifs. Tout au plus des révélations dérangeantes, dont on sait qu'on ne peut sérieusement faire l'économie.

Le plus important pour moi, c'est d'assurer la médiation de ces textes, car même pour les livres les plus accessibles, un passeur est nécessaire pour que le débat existe. Lorsque j'interviens auprès d'un public scolaire, c'est le plus souvent à l'initiative des bibliothèques publiques, de la Ligue de l'enseignement ou de la Fédération des œuvres laïques (FOL), qui connaissent bien la ligne éditoriale de Syros. Sans oublier les invitations, plus rares et sociologiquement plus convenues – je n'ai jamais eu l'occasion d'intervenir dans un lycée de centre-ville – dans les établissements scolaires. Comme si les questions de la drogue, du racisme, de la famine ou des sans-papiers devaient se poser plus logiquement dans les banlieues défavorisées. Dans tous les cas de figure, lycées professionnels, établissements classés en zones d'éducation prioritaires, la rencontre vaut par la qualité de sa préparation. Quand les jeunes ont eu à livrer leurs impressions de lecteurs, à choisir les questions qu'ils me poseraient, celles que le livre leur pose... J'ai récemment eu la chance de lire, pour prolonger le travail sur l'esclavage, un merveilleux texte écrit des élèves de collège : un dialogue entre les fers et la porte d'une grande villa de Khartoum, objets matériels et symboliques de la captivité du jeune narrateur.

Le goût des récits de vie est si bien partagé qu'à Aubagne j'ai découvert que mes livres étaient simultanément proposés aux « jeunes » et aux plus âgés. Comme je m'étonnais de voir *Entre guerre et misère. Les esclaves aujourd'hui* voisiner avec *Jamais sans ma fille*, de Betty Mahmoody, la bibliothécaire m'expliqua qu'elle recommandait nos titres, mal connus, à ceux qui voulaient prolonger la lecture du best-seller, comme un relais de ce *« produit d'appel »*, en quelque sorte.

L'essentiel est dans ce passage de témoin. Savoir pour agir. Prendre conscience, parler, s'engager. Agir pour aider. Les adolescents qui me demandent comment conserver cette vigilance dont ils découvrent le prix, je les incite à créer un club des droits de l'homme, en établissant le contact avec les partenaires nécessaires, associations capables de fournir logistique, savoir-faire ou savoir (Ligue des droits de l'homme, MRAP, Amnesty International, etc.)

S'ils comprennent que notre monde n'est ni blanc ni noir, mais au cœur d'une zone grise, et que l'enjeu est de la maîtriser, le but sera atteint. »

Propos recueillis par Philippe-Jean Catinchi

L'EDITION FRANÇAISE

● **Visages du Moyen Age.** C'est le nom d'une nouvelle collection, aux éditions Zodiaque, consacrée aux *« grands thèmes d'humanité »* – la religion, la foi, le spirituel, l'homme, la femme... – et présentés *« tels qu'ils ont été vécus et compris au Moyen Age »*. Le premier titre, *Visages de femmes au Moyen Age*, de Régine Pernoud, est sorti en avril (230 F jusqu'au 31 juillet, 290 F ensuite). Vient de paraître également le premier numéro d'une revue semestrielle intitulée *Zodiaque, la revue*, qui se veut *« un lieu de dialogue entre la tradition artistique et son expression aujourd'hui »*. Le premier numéro (120 F) est consacré au regard, le suivant traitera des apocalypses (éd. Zodiaque, abbaye de la Pierre-qui-Vire, 89630 Saint-Léger-Vauban, tél. : 03-86-33-19-24).

● **Livres-CD.** Sous le titre *Les Enfants sages*, Ades-Vilo publie une nouvelle collection de livres-CD destinée au jeune public et vendue uniquement en librairie. Six titres sont déjà disponibles, parmi lesquels, *La Flûte enchantée* adaptée du livret d'opéra et racontée par Claude Rich, *Molière, sa vie, ses œuvres*, écrit et raconté par Jean Meyer sur des musiques de Lulli ou Couperin, ou encore trois contes adaptés du *Livre de la jungle*, de Rudyard Kipling, narré par Serge Reggiani et Jean-Louis Trintignant (tél. : 01-41-49-42-49).

● **Prix littéraires.** Le Prix triennal de poésie de la communauté française de Belgique à Jacques Vandenschrick pour *Avec l'écarté* (Cheyne) ; le Prix du Lions Club international à Bernard Blangenois pour son roman *Une odeur de neige* (Laffont) ; le prix Paul-Vaillant-Couturier à Gérard Waysand pour *Estoucha* (Denoël) ; le Prix du roman policier du Festival de Cognac à Daniel Zufferey pour *L'Etoile d'or* (Le Masque).

Précision

Dans l'article consacré à la Foire de Bologne (« Le Monde des livres » du 10 avril), nous avons omis de signaler que le prix Bologna Ragazzi dans la catégorie « non-fiction » a récompensé cette année Mila éditions pour sa collection « Nature » (*Ciel et étoiles* et *Mer et poisson*).

Jeanne Duval réhabilitée à la Réunion

Des rencontres littéraires ont permis de regarder autrement celle qui fut la compagne de Baudelaire

A l'occasion des représentations de *Baudelaire au paradis* d'Emmanuel Genvrin (1) par le Théâtre Vollard, une série de rencontres littéraires, intitulées « Baudelaire et Jeanne », étaient organisées par cette institution du 17 au 24 avril à Saint-Denis de la Réunion. Objectif : réhabiliter Jeanne Duval, sa compagne de plus de vingt ans.

Que sait-on d'elle ? Rien. Ni le lieu ni sa date de naissance. Créole sans doute, mais de quelle origine ? La piste de Saint-Domingue a dû être abandonnée. On ignore quand elle est morte et où elle est enterrée. Ses lettres ont été détruites. Même son patronyme est incertain. La mademoiselle Berthe de la scène parisienne est-elle Duval ? Prosper ? Lemer ? ou Lemaire ? Au physique, était-elle la *« mûlatresse pas très grande, marchant mal »* d'Ernest Prarond, ou la *« fille de couleur de très haute taille, démarche de reine »* de Théodore de Banville.

Quelques dessins de Baudelaire répondent. Une plume précise, agile, intense, dévoile un front large, des yeux immenses et insolents, un nez mutin, une bouche rieuse, une poitrine haute sous le col claudine surplombé d'inamovibles créoles. L'un des portraits tranche par sa douceur. La main, ici, pourrait être celle de Courbet au cours d'une visite que lui rendait Baudelaire. La ressemblance avec la Jeanne de *L'Atelier* (Musée d'Orsay) est profonde. Oui, ce spectre émergeant de la nuit où le peintre l'avait condamnée, véritable résurrection due à un exsudat de la couche picturale, est celui de Jeanne revenue veiller son poète. Plus tard (1862), elle sera *La Maîtresse de Baudelaire* peinte par Manet, visage creusé par la maladie, presque gris, émergeant d'un flot de taffetas blanc.

Pour le reste, si l'on excepte Nadar, qui l'aima *« fière et désintéressée »*, ses contemporains l'ont rencontrée volontiers dans les mots de Camille Mauclair : *« Une bête de luxure... L'esprit ? néant. Le cœur ? néant. Voilà de quoi s'est épris le dandy poète. »* Un florilège du machisme ordinaire sous-tendu de racisme se déploie sans façon. François Porché lui octroie la *« ruse profonde particulière aux êtres primitifs »* et *« des gestes de singe »*. Même Pascal Pia reprend les accusations : *« Sournoise, menteuse, débauchée, dépensière, alcoolique et par surcroît ignorante et stupide. »* La belle n'est qu'un sexe avide et imbécile. *« La critique,* dira Melvin Zimmerman (2) *est restée bourgeoisement aveugle devant Jeanne pour des raisons de classe et de race. »*

Mais pourquoi lui a-t-elle accordé tant de place ? Et pourquoi tant de haine ? En façade, il y a l'idée *« politiquement correcte »* que le poète peut tirer des joyaux de la fange. Il sort d'autant plus grand que sa compagne est abaissée. A la notable exception de Philippe Soupault, cette constance dans l'abaissement de Jeanne ne s'est pas démentie depuis plus d'un siècle. A son appui, il y a les mots de Baudelaire lui-même : *« L'identité de Jeanne est là tout entière inscrite dans l'œuvre »*, diront les participants aux rencontres. *« Sa beauté,* ajoutera Jean-Paul Avice (3), *c'est "Les Bijoux". Jeanne, c'est la complicité littéraire avec Baudelaire et certainement pas une imbécile. On peut suivre la poétique de Baudelaire à travers elle. Marie Aubrun et Apollonie Sabatier passent, elle demeure. »*

Et les intervenants de s'élever contre le découpage *« inventé par la critique »* d'un cycle Jeanne Duval dans *Les Fleurs du mal*. Et de dire leur conviction que la *« chère amie »* dédicataire des *Paradis artificiels*, la mystérieuse J.G.F. (on a évoqué Jeanne, Grande, Féline), celle qui *« vit spirituellement dans les imaginations qu'elle hante et féconde... toujours active et vivante en moi »*, ne pouvait être qu'elle.

Plus profondément, la « réhabilitation » de Jeanne conduisait à celle du voyage de Baudelaire aux Mascareignes. Emmanuel Richon (4) en releva des traces inaperçues jusqu'alors. Le voyage lointain aura poursuivi son chemin silencieux jusqu'à l'aveu éclatant de 1855 dans le discours de la *« méthode »* où Baudelaire reconnaît son apport nécessaire : *« Toute cette vitalité inconnue sera ajoutée à la vitalité propre* [de l'homme intelligent], *quelques milliers d'idées et de sensations enrichiront son dictionnaire de mortel. »*

Jean-Louis Perrier

(1) Le texte *Baudelaire au paradis* est suivi d'un fac-similé de la conférence d'Hippolyte Foucque « Baudelaire aux îles Maurice et Bourbon » (L'Harmattan, 124 p., 85,40 F.)
(2) Auteur de *Visions du monde : Baudelaire et Cie* (Nizet).
(3) Coauteur de *Baudelaire/Paris* avec Claude Pichois (Quai Voltaire et Paris Musées).
(4) Coauteur des *Poèmes mascarins* de Charles Baudelaire avec Vimala Rungasamy (L'Harmattan).

Benjamin Fondane célébré

Benjamin Fondane – dont le vrai nom est Wechsler – est né il y a cent ans, le 14 novembre 1898, à Jassy, en Moldavie, dans une famille d'intellectuels juifs. A Bucarest, il fréquente l'avant-garde, collabore à des revues littéraires et fonde un théâtre, qu'il doit fermer sous la pression de l'antisémitisme montant... Réfugié à Paris, il devient le bibliothécaire de Remy de Gourmont. Il rencontre Léon Chestov et Martin Buber, Arthur Adamov, qui l'enrôle dans son groupe, *Discontinuité*, écrit et publie en français dans *Commerce*, les *Cahiers du Sud*, *Chantiers*, *Le Journal des Poètes*. En 1933 sont imprimés *Rimbaud le voyou* et un long poème, *Ulysse*. *La Conscience malheureuse* paraît en 1936, *Faux Traité d'esthétique* en 1938, l'année où Fondane obtient la nationalité française... Mobilisé en 1940, il est fait prisonnier, s'évade, est repris, puis relâché pour raisons de santé; il revient à son domicile du 6, rue Rollin, comme si de rien n'était, comme si – juif et d'origine étrangère –, il n'était pas particulièrement menacé: il continue à voir ses compatriotes Lupasco et Cioran, à travailler à *Baudelaire et l'expérience du gouffre* – qui restera inachevé... Le 7 mars 1944, peu de temps après avoir remis à Jean Grenier son dernier écrit, «Le Lundi existentiel et le Dimanche de l'Histoire», Benjamin Fondane, dénoncé par sa concierge, est arrêté par la police française, emmené à Drancy avec sa soeur Line. Grâce à ses amis qui obtiennent en haut lieu sa relaxe, il pourrait échapper à la déportation, mais choisit de partager le sort de sa soeur, et meurt gazé à Auschwitz-Birkenau le 2 ou 3 octobre 1944..

Pour célébrer le « poète-philosophe », plusieurs livres et manifestations : un numéro spécial de la revue *Europe*, dirigé par Monique Jutrin, responsable de la Société d'études Benjamin-Fondane en Israël, présente des entretiens avec Emile Cioran (en 1992), Jean Lescure et Claude Vigée, quelques textes inédits, des fragments de correspondances révélatrices (avec Jean Wahl, Jean Ballard) et diverses études. Les éditions Paris-Méditerranée (12, rue du Renard, 75004 Paris, tél. : 01-40-29-04-80), qui ont déjà à leur catalogue quatre titres de l'écrivain – dont sa correspondance avec Jacques Maritain (1997) –, rééditent *Faux traité d'esthétique*, donnent un essai inédit sur Stéphane Lupasco, *L'Etre et la Connaissance*, et annoncent d'autres publications. Quant à la Société Benjamin-Fondane de Paris (25-27, bd. Arago, 75013 Paris, tél. : 01-47-07-98-48), elle organise les 24, 25 et 26 avril une « rencontre » à l'abbaye de Royaumont (tél. : 01-30-35-59-00). Enfin, le 28 avril à 19 heures, c'est la Maison des écrivains de Paris (tél. : 01-49-54-68-80) qui propose une soirée de lectures, avec Michel Carassou, Nicolae-Gregore Birna, Magda Carneci, Monique Jutrin, Jean Lescure et Jean-Baptiste Para.

Cl. P.

A L'ETRANGER

● **ÉTATS-UNIS : « Les Versets sataniques » en poche**
Depuis leur première publication en anglais, en 1988, *Les Versets sataniques* se sont vendus à plus de 250 000 exemplaires et vont sortir en édition de poche, chez Vintage (Random House). Les droits avaient été abandonnés en 1992 après différentes attaques d'extrémistes islamistes, en particulier contre Viking Penguin, l'éditeur en version courante. Une édition limitée en poche a été publiée en 1994 par The Consortium, un groupement d'éditeurs américains et d'organisations de défense des droits de l'homme. Tant Random House que Salman Rushdie insistent sur le fait qu'il ne faut voir dans cette nouvelle sortie qu'une réimpression. Salman Rushdie prépare un nouveau roman qui se passe dans les milieux du rock'n'roll et qui lui a été inspiré, dit-il, par le groupe de rock irlandais U2. Il espère d'ailleurs que les paroles des chansons qu'il a écrites seront mises en musique et jouées par le groupe et qu'un disque compact pourra accompagner la sortie du roman.

● **ÉTATS-UNIS : Edgar Poe en CD**
Passionné de musique et de littérature, Hal Willner vient de produire un disque compact intitulé *Closed on Account of Rabies* (« Fermé pour cause de rage ») et consacré à des poèmes et des nouvelles d'Edgar Poe, lus par des acteurs comme Christopher Walken ou Gabriel Byrne ou chantés par Jeff Buckley, Iggy Pop ou Marianne Faithful. L'accompagnement musical va de la musique classique au rock et au jazz, les notes sont de Baudelaire et l'illustration de la pochette de couverture a été confiée à Ralph Steadman. Il n'y a pas de version sur cassette ; en revanche, on peut consulter le site Internet : www.polygram-us.com/mondo/poe/.

● **ROYAUME-UNI : prix du roman sentimental**
The Romantic Novelists Association vient de faire d'Angela Lambert sa romancière de l'année et lui a remis un prix de 5000 £. Son roman *Kiss and Kin* raconte une difficile histoire d'amour entre deux membres d'une même famille et se veut plus proche de Jane Austen que de Barbara Cartland. Le roman sentimental représente 60 % des ventes en Angleterre, avec une clientèle très majoritairement féminine, bien entendu.

● **ESPAGNE : enquête sur la lecture**
Le ministère de la culture vient de publier les résultats d'une enquête sur la lecture effectuée auprès de 2 515 adultes vivant dans des villes de plus de 10 000 habitants. Peu de surprises : les Espagnols lisent peu puisqu'ils ne sont que 23 % à consacrer la *majeure partie de leur temps* libre à la lecture, 32 % à lire assez régulièrement et 18 % à ne le faire que de façon très occasionnelle. Il faut noter que 51 % des personnes interrogées n'ont pas dépassé le stade de l'école primaire. Ce sont surtout les actifs qui lisent – des livres, bien entendu, mais aussi des journaux –, et ce sont eux aussi qui utilisent un ordinateur et écoutent la radio ; les retraités, en revanche, lisent de moins en moins, préférant la télévision. 10 % des lecteurs disent aussi aimer écrire...

AGENDA SPECIAL ABOLITION

● **VENDREDI 24 AVRIL. A La Rochelle**, ouverture d'une exposition sur l'esclavage au Musée du Nouveau Monde de La Rochelle (jusqu'au 30 juin), qui marque le coup d'envoi d'une série de manifestations dans cette ville.

● **SAMEDI 25 AVRIL. A Nantes**, la municipalité organise une journée festive, dès 13 h 30, sur le quai de la Fosse, avec au programme : danses, lectures et concerts. Cette manifestation s'inscrit dans le cadre de l'opération culturelle « L'abolition de l'esclavage, Nantes, 150 ans » qui, jusqu'au mois de décembre, proposera de nombreuses expositions et conférences (rens. : 02-40-71-76-57).

● **SAMEDI 25 AVRIL. A Paris**, journée « portes ouvertes » à l'Assemblée nationale de 11 h 30 à 17 h 30. Plusieurs groupes musicaux des DOM-TOM seront présents pour accompagner une visite enrichie par des documents illustrant le combat abolitionniste (35, quai d'Orsay, 75007).

● **DIMANCHE 26 AVRIL. En Franche-Comté et en Alsace**, ouverture de la célébration nationale : hommage, en matinée, à Victor Schœlcher à Fessenheim (Haut-Rhin), à Toussaint Louverture dans la ville de Fort-de-Joux (Doubs), puis Champagney (Haute-Saône) prendra la suite en accueillant Lionel Jospin pour un discours à 14 heures et les Francofolies, à 15 h 30, qui organisent un grand concert public gratuit.

● **LES 15, 22, 29 MAI ET 9 JUIN. A Paris**, La Villette organise quatre week-ends thématiques sur les « Rythmes caraïbes » en outre-mer avec de nombreuses manifestations (concerts, expositions, films, ateliers) pour découvrir le métissage des genres et des pays (rens. : 08-03-30-63-06).

● **LE SAMEDI 23 MAI. A Paris**, une marche silencieuse pour cette journée historique est organisée par le comité pour une commémoration unitaire du cent-cinquantenaire de l'abolition de l'esclavage des nègres dans les colonies françaises (rens. : 01-43-61-37-98).

● **LE DIMANCHE 21 JUIN.** La Fête de la musique sera placée sous le thème des droits de l'homme et du métissage des cultures ; de nombreuses manifestations seront en rapport avec le cent-cinquantenaire de l'abolition de l'esclavage.

● **LES 10, 11, 16, 17 ET 18 OCTOBRE. A Paris**, la Fête du livre et de la lecture sera elle aussi aux couleurs de l'outre-mer avec la manifestation « Lire la Caraïbe », qui mettra à l'honneur les lettres des mondes insulaires et continentaux de la Caraïbe (rens. auprès de Michel-Louis Richard, au secrétariat d'Etat à l'outre-mer : 01-53-69-23-98).

1848 : l'invention d'une identité

Selon Daniel Maximin, l'histoire que raconte concrètement l'abolition est celle d'un combat entre le national, l'ethnique, le communautaire et l'aspiration au respect de l'Autre

Mil neuf cent quarante huit, c'est plus qu'un problème franco-français ou franco-colonial. C'est le milieu du siècle, celui des abolitions en Amérique, qu'on peut ouvrir avec 1794, première abolition française, et clore lorsque le Brésil abolit l'esclavage en 1888. Par sa révolte, l'esclave antillais pousse à son terme logique la révolution universaliste de 1789. Ainsi 1794 accomplit 1789 jusqu'au bout. L'esclave devenait citoyen sans passer par un degré de citoyenneté inférieure puisqu'il le devenait au nom d'un principe ; et sa révolte pour sa dignité marquait la victoire de l'idée même de citoyenneté, qui se concrétisait de manière tangible, physique et charnelle. L'Europe a ainsi mis un siècle pour appliquer dans ses propres possessions le principe universel qu'elle avait établi au siècle précédent : la liberté pour tous.

Mais, même si l'application du principe de 1794 lie strictement la citoyenneté à l'abolition, 1848 n'est pas qu'un héritage ; c'est aussi une avancée. L'identité des combattants esclaves est alors en voie de constitution : ce ne sont déjà plus des Africains immigrés, mais seulement des esclaves. Nous sommes là aux origines d'une conscience. Dans cette libération « décalée », il y a le signe de l'avènement d'une culture, d'une société nouvelle. L'esclave sait qu'il sera fils de l'Amérique, qu'il a décidé de rester. Il n'y a aucun « retour » envisagé. L'acte fondateur des Anciens (*« Vivre libre ou mourir »*, haranguait Louis Delgrès, tombé pour la liberté des Noirs en Guadeloupe en 1802) dit déjà que c'est ici et maintenant que s'inscrit son avenir. 1794 était déjà le signe annonciateur qu'une nouvelle histoire allait advenir avec la liberté. Non plus l'histoire d'un retour, au pays, à l'ethnie, à l'origine, mais une autre qui assume le Nouveau Monde, la bâtardise, le métissage, le fait de perdre l'origine et d'inventer un pays natal – mondes de la Caraïbe et de l'océan Indien.

L'histoire de 1848 permet de mesurer comment l'homme lutte à la fois avec de l'universel et avec du particulier. Quoi de plus moderne quand les luttes de notre fin de siècle sont du même ordre... Le conflit s'est déplacé : de l'affrontement entre le Même, bien défini, et l'Autre, bien défini aussi comme lointain, où l'on s'aliène, se combat, s'assimile aussi, à un conflit qui est majoritairement interne à chaque communauté, oppression et résistance confrontées comme en chaque être.

C'est la fameuse leçon de Montesquieu (*« Je suis nécessairement homme et ne suis Français que par hasard »*). Le combat entre le national, l'ethnique, le communautaire, ce qui fait la solidarité du groupe, et l'aspiration au respect de l'Autre comme proche et non comme radicalement étranger, c'est l'histoire que raconte concrètement l'abolition et l'épisode de 1848.

A chaque fois, l'esclave, ou le colonisé, ou l'homme de l'outre-mer, impose à la France, dans son engagement révolutionnaire – en 1789, 1848 ou 1940 et la résistance face au fascisme –, de pousser jusqu'au bout la logique universelle. Réalisant que l'universel n'est pas une sorte de fusion en un principe abstrait – il y aura toujours plusieurs couleurs de peau –, mais simplement l'acceptation du particulier de chacun. Il y a là comme l'imposition de la confraternité au sein de la même histoire, sans que la victoire consiste à chasser l'Autre. Comme le métissage imposé d'abord par les maîtres, le déni d'humanité a fait perdre quasiment l'essentiel des racines d'origine : il ne pouvait donc s'agir de retrouver un passé protecteur mais d'inventer un avenir même problématique. Mais faire en sorte qu'imposer un principe commun comme la liberté, l'égalité ou la dignité égale de chacun n'aboutisse pas à un déni de l'identité spécifique.

La construction de l'identité a été de pair avec le combat de l'esclave soit mené au nom de l'universel, rejoignant celui des théoriciens abolitionnistes. Car il y a eu combat, affrontement intellectuel, mais aussi physique. Comme deux fronts ouverts pour obtenir une même victoire. Il faut du coup se montrer précis et vigilant : pas plus l'oubli relatif de l'abolition de 1794, dont la commémoration il y a quatre ans fut très discrète – hormis dans l'outre-mer et dans le petit village de Champagney (Haute-Saône), qui avait, dans ses cahiers de doléances pour les Etats généraux de 1789, formulé le vœu, totalement désintéressé, de voir le roi Louis XVI abolir l'esclavage –, que les célébrations actuelles du second décret en 1848 ne dépendent de la seule volonté de la France ou de la République.

Comme s'il y avait toujours à l'œuvre une ruse historique du Maître ou une intention extrêmement volontariste de l'Etat vis-à-vis de gens qui seraient toujours considérés comme aliénés, dominés et toujours présentés comme des victimes passives de la volonté de l'Autre, seul à choisir si l'on rappelle ou occulte leur histoire.

La réalité est plus simple dès que l'on prend en compte l'existence concrète, au sein de cette République, des peuples de l'outre-mer. Ceux-là ont leur histoire, leur conscience historique malgré la volonté d'oubli, leur mémoire qui, si elle n'est peut-être pas incluse dans les livres d'Histoire de France, se lit dans leur culture, dans leurs chants, leurs musiques, leurs contes. Ces hommes ne sont aucunement des enfants amnésiques. Du rappel comme de l'oubli de 1994, sont nées la demande et l'offre de l'outre-mer tout entier pour affirmer sa présence et son histoire, exigeant qu'elle soit plus universellement racontée, assumée aussi par la République. Il importe que la République parle de ce moment, reconnaisse ce parcours exemplaire du combat pour les droits de l'homme. Sans la pause orgueilleuse du libérateur, ni esprit de repentance agenouillée pour les fautes des ancêtres. Juste pour établir l'acceptation de la réalité des combats, des luttes, des résistances, qui interdit de lire 1794 ou 1848 comme un octroi libéral par des députés humanistes à de pauvres esclaves enchaînés sans conscience. Sans la tentation de la condescendance. Ni bonne ni mauvaise conscience.

La réalité doit être pleinement reconnue : 1794 s'impose comme la logique de la Révolution menée à son accomplissement et en 1848 c'est bien Schœlcher qui accompagne le mouvement de libération des esclaves et non l'inverse. Même s'il faut lui reconnaître d'avoir compris l'urgence et réussi à arracher le décret au gouvernement provisoire en se méfiant des atermoiements d'une Constituante à venir. Pour éviter qu'une fois de plus la liberté ne soit édulcorée, limitée, entravée, négociée au risque d'en être en fait atténuée. Débats sur les paiements ou remboursements sont renvoyés à plus tard : il y a un principe à établir. C'est ce que signifient les rendez-vous de 1998.

Il y a autant de dates de célébration que de lieux d'émancipation pour commémorer un long combat et un parcours périlleux. Par une ruse de l'Histoire, le calendrier permet de fêter en même temps la loi et les combats qui l'arrachent. Mais un principe ne mérite-t-il pas qu'on se batte pour lui lorsqu'il est menacé ?

Propos recueillis par Philippe-Jean Catinchi

Livraisons

● AINSI PARLE LE FLEUVE NOIR, de René Depestre
Un texte du poète haïtien René Depestre est toujours une aubaine. Ce dense et court essai entend repérer et établir la contribution des Noirs à la culture occidentale, inversant la logique du regard critique hérité de l'affirmation coloniale. Si la première partie est d'une facture classique, fleuve noir d'une mémoire collective, à peine perturbé mais pas même détourné par l'irruption d'un poème à la gloire de Toussaint Louverture, qui dépose *« l'œuf frais de la révolte »* au *« palmier du désespoir nègre »*, la seconde poursuit l'analyse au fil d'évocations autobiographiques. En prime, la première réédition de l'article « esclave, esclavage » de Schœlcher depuis cent trente ans (éd. Paroles d'Aube, « Inventaire », 132 p., 85 F).

● HISTOIRE DE L'ESCLAVAGE AUX ÉTATS-UNIS, de Claude Fohlen
L'essai de l'historien Claude Fohlen aurait pu s'intituler « Histoire d'une occasion manquée ». Sans vouloir comparer les processus français et états-uniens qui conduisent à quinze ans d'écart à la proclamation de l'abolition, cet ouvrage met à la disposition du grand public le fruit des travaux récents de l'université américaine et s'interroge sur le paradoxe d'un système politique capable d'assimiler les vagues d'immigrants sans accepter la pleine citoyenneté des Noirs : ici l'abolition se joue devant les victimes qui ne sont pas les révoltés et l'émancipation, loin de leur profiter, ouvre la douloureuse « question noire ». Utile, l'ouvrage s'achève sur les trois amendements de la Reconstruction (Perrin, 348 p., 139 F).

● ESCLAVES ET NÉGRIERS, de Jean Meyer
Une réédition qu'on aurait garde de négliger, tant, depuis sa parution en 1986, cette courte synthèse a su s'imposer comme l'une des meilleures adresses sur le sujet. Le cahier d'annexes documentaires, repensé, prolonge avec intelligence le propos de Meyer. Résolument nécessaire, au même titre que l'*Histoire de l'esclavage dans l'Antiquité*, de Wallon – Laffont, « Bouquins », 1988 – ou la biographie de *Victor Schœlcher* par Nelly Schmidt – Fayard, 1994 – (Gallimard, « Découvertes », nº 11, 160 p., 82 F).

● FEMMES DES ANTILLES, Traces et voix cent cinquante ans après l'abolition de l'esclavage, de Gisèle Pineau et Marie Abraham
Le projet est captivant et la réalisation passionnante : une romancière et une journaliste guadeloupéennes invoquent les femmes de la Caraïbe, scrutent les traces, écoutent les voix, et le chant s'élève. Chant lointain, chorale estompée qui refait le parcours de l'enlèvement, de la razzia initiale à l'émancipation qui délivre ; chant secret de chacune, énergie capable de confondre le désespoir et de préparer le temps de la dignité restaurée. Singulier et convaincant (Stock, 272 p., 140 F).

● FEMMES ESCLAVES d'hier à aujourd'hui, de Jean-Michel Deveau
Embrassant les âges et les continents, voilà un travail ambitieux où se croisent les apports de l'anthropologue, de l'historien et du sociologue. D'une lecture facile et agréable malgré le terrible sujet, le livre de Deveau – dont les précédents ouvrages sur la traite méritaient déjà l'attention – sait faire une place nécessaire au XXe siècle et s'achève sur une note d'alarme qu'on craint de ne pas trouver exagérée (France-Empire, 240 p., 110 F).

● ELMIRE DES SEPT BONHEURS, de Patrick Chamoiseau
En marge de l'esclavage proprement dit, une belle évocation, délicate et colorée à la fois, du monde des travailleurs réunis à la distillerie Saint-Etienne pour savourer le punch inimitable de l'endroit. Là, les vapeurs d'alcool aidant, ils rejoignent dans la magie bienfaisante Elmire, femme sainte et scélérate. Monde des esprits aux voluptés envoûtantes, ce conte créole est magnifié par la langue chatoyante de Chamoiseau et les photos, d'une poignante humanité, de Jean-Luc de Laguarigue – certaines illustrent la « une » et le dossier de ce numéro (Gallimard, 64 p., 130 F).

● LA RIVIÈRE DE LA LIBERTÉ, de John Parker
Histoire d'un mulâtre de Virginie *« dont le cerveau et l'imagination étaient ceux d'un Blanc »*. Vendu dès l'âge de huit ans, John Parker (1827-1900) se fait racheter à quatorze et s'affranchit en payant sa dette en quatre ans. Fondeur au grand jour, il aide secrètement ses compagnons d'infortune en fuite, au cœur d'un des premiers réseaux abolitionnistes. Un témoignage rare et dont la publication fut empêchée dans les années 1880 par les poussées de racisme ambiant (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Juliette Hoffenberg, Robert Laffont, 180 p., 119 F).

● AMISTAD, LES MUTINS DE LA LIBERTÉ, de Bernard Vincent
Le film de Spielberg a remis en lumière ce sinistre épisode d'un temps où l'abolition de la traite, anticipant celle de l'esclavage, rendait le commerce du bois d'ébène encore plus atroce. L'historien Bernard Vincent en donne un récit circonstancié qui satisfait et prolonge les curiosités suscitées par le long métrage (Ed. de l'Archipel, 288 p., 120 F).

● ZAMOR LE NÈGRE DE LA DU BARRY, de Gérard Saint-Loup
Ce court roman met en scène, avec quelque fantaisie, la figure de Zamor, négrillon de la fameuse comtesse du Barry, dernière maîtresse de Louis XV, que son domestique contribua à conduire à l'échafaud. Un exceptionnel traitement romanesque qui ne fait pas événement, faute d'un usage modéré des clichés (L'Harmattan, 176 p., 90 F). **Ph.-J. C.**

Comprendre, traduire et transmettre

Peu traité par les romanciers, l'esclavage est abordé plus volontiers dans la bande dessinée. Bourgeon, auteur illustrateur, explique ce qui l'a conduit à traiter ce sujet

« Pourquoi avoir choisi d'intégrer dans votre plus célèbre série romanesque, *Les Passagers du vent* (Casterman, 5 vol.), la traite des Noirs au temps des Lumières ?

– Le choix s'est imposé de lui-même. Mon héroïne Isa devait naviguer ; au XVIIIe siècle, je ne pouvais la faire embarquer que sur un vaisseau commercial et tombais alors immanquablement sur le trafic triangulaire. Le sujet m'a paru très important et peu traité ; aussi ai-je entrepris des recherches.

– Y a-t-il des peintures de cet univers (livres, films) qui vous aient inspiré ? motivé ?

– Le lien n'est pas si fort ; les seuils de l'intolérable diffèrent beaucoup entre texte et image. De toute façon il n'y avait pas alors grand-chose, hormis le roman d'Alex Haley, *Racines*. Presque rien du côté français, sinon des livres très anciens comme *Le Négrier*, de Corbière.



– Quelle garantie d'authenticité vous êtes-vous imposée ? A-t-il été difficile de la satisfaire ?

– J'ai fait l'impasse sur beaucoup de documents douteux ou dont la priorité déplaçait le problème sur des aspects étrangers à mon propre projet. Ce qui permit de disqualifier beaucoup de clichés hérités du XIXe, au temps de la traite clandestine et de l'affirmation colonialiste. Documents en main (archives et récits de marins), j'ai donc opéré des choix, sachant ce que je voulais montrer et raconter. Si la mentalité d'Isa est, volontairement, un rien anachronique, le point de vue choisi est celui du marin, regard nuancé sur l'époque, dépris des apitoiements conventionnels. Les vies des marins et des esclaves n'étant pas si radicalement opposées qu'on l'imagine avec le recul et l'ouverture d'esprit de notre temps. L'important reste de disqualifier les réductions manichéennes. On a une part de responsabilité dès qu'on impose sa vision et on n'a pas le droit de déformer ce genre de réalité grave.

– Pensez-vous qu'il y ait des raisons particulières pour que sur ce sujet le monde de la bande dessinée soit moins frileux que celui du roman, d'un mutisme singulier ?

– Le sujet gêne, comme tous ceux qui mettent en scène des vaincus (hormis le fantaisiste Astérix, trouvez-vous beaucoup de Gaulois dans notre littérature ?). Ma démarche, personnelle, est née d'une curiosité, d'une envie de comprendre, de traduire, puis de transmettre. Pour donner à voir, tout est à reconstituer, à réinventer par-delà les documents faux et les témoignages divergents, à analyser, à critiquer. Montrer ce que personne ne peut montrer – sinon le cinéma, et à quel coût ! –, c'est un désir de conteur, teinté d'un souci d'historien. Pour ne rien édulcorer. C'est une question d'éthique. »

Propos recueillis par Philippe-Jean Catinchi

Le siècle des abolitions

- **1788** : création de la Société des amis des Noirs
- **1789** : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen
- **1791** : révolte des esclaves et des mulâtres à Saint-Domingue
- **1793** : proclamation de l'abolition de l'esclavage à Saint-Domingue par le commissaire de la République Sonthonax
- **1794** : la Convention abolit l'esclavage (décret du 16 pluviôse an II)
- **1802** : le Consulat rétablit la traite et l'esclavage (30 floréal an X)
- **1803** : mort en captivité de Toussaint-Louverture
- **1804** : victorieuse des armées françaises, Haïti proclame son indépendance
- **1815** : le congrès de Vienne abolit la traite des Noirs, chaque pays restant maître de la mise en œuvre et des délais d'application
- **1823** : commandement interdit aux capitaines pratiquant la traite
- **1824** : « affaire Bissette » : pour avoir lu, colporté et distribué des libelles en faveur des droits politiques aux *« hommes de couleur »* libres, ce mulâtre est condamné aux travaux forcés à perpétuité
- **1831-33** : révoltes des esclaves et répression en Martinique
- **1833** : suppression des peines de mutilation et de marque
- **1834** : constitution de la Société pour l'abolition de l'esclavage
- **1837** : l'abolition, soumise à la Chambre, est rejetée
- **1846** : l'Etat affranchit les esclaves du domaine
- **1847** : *Histoire de l'esclavage dans l'Antiquité* d'Henri Wallon
- **1848** : le Gouvernement provisoire de la IIe République abolit l'esclavage dans ses colonies (décret du 27 avril – proclamation en Martinique le 23 mai, en Guadeloupe le 27 mai, en Guyane le 10 juin, à l'île de Bourbon [Réunion] le 20 décembre)
- **1803** : la traite est abolie au Danemark
- **1807** : l'Angleterre abolit la traite
- **1822** : création du Liberia, où s'installent les Noirs affranchis venus des Etats-Unis
- **1823** : abolition au Chili
- **1826** : abolition en Bolivie
- **1829** : abolition au Mexique
- **1833** : abolition dans les colonies anglaises
- **1839** : le pape Grégoire XVI condamne formellement la traite
- **1848** : abolition dans les colonies françaises
- **1850** : fin de la traite brésilienne
- **1863** : abolition dans les colonies antillaises des Pays-Bas
- **1863** : Lincoln proclame l'abolition aux Etats-Unis
- **1865** : l'abolition s'applique à tous les Etats de l'Union
- **1870** : fin de la traite cubaine
- **1886** : Cuba abolit l'esclavage
- **1888** : abolition au Brésil